Laurcomtérie
~~FR 23 19819~~
Case
FRC
20837

LES CRIMES

DES ROIS DE FRANCE.

THE NEWBERRY LIBRARY

EXPLICATION DE LA GRAVURE.

La nature outragée et renversée sur les marches d'un palais, tombe sous le glaive de la tyrannie.

En vain la nature veut faire quelques efforts pour se relever et échapper à sa rage, le fanatisme portant une croix, et la discorde armée de torches et de serpens accourent se réunir à ce monstre implacable.

Derrière, des esclaves humblement prosternés présentent des couronnes, des sceptres; un d'eux est même courbé jusque dans la poussière.

On voit au loin les horreurs de la guerre et de la famine.

La guerre est représentée par des soldats égorgeant des mères, des enfans, des vieillards sur le seuil de leurs chaumières.

La famine est exprimée par des gerbes dévorées par les flammes.

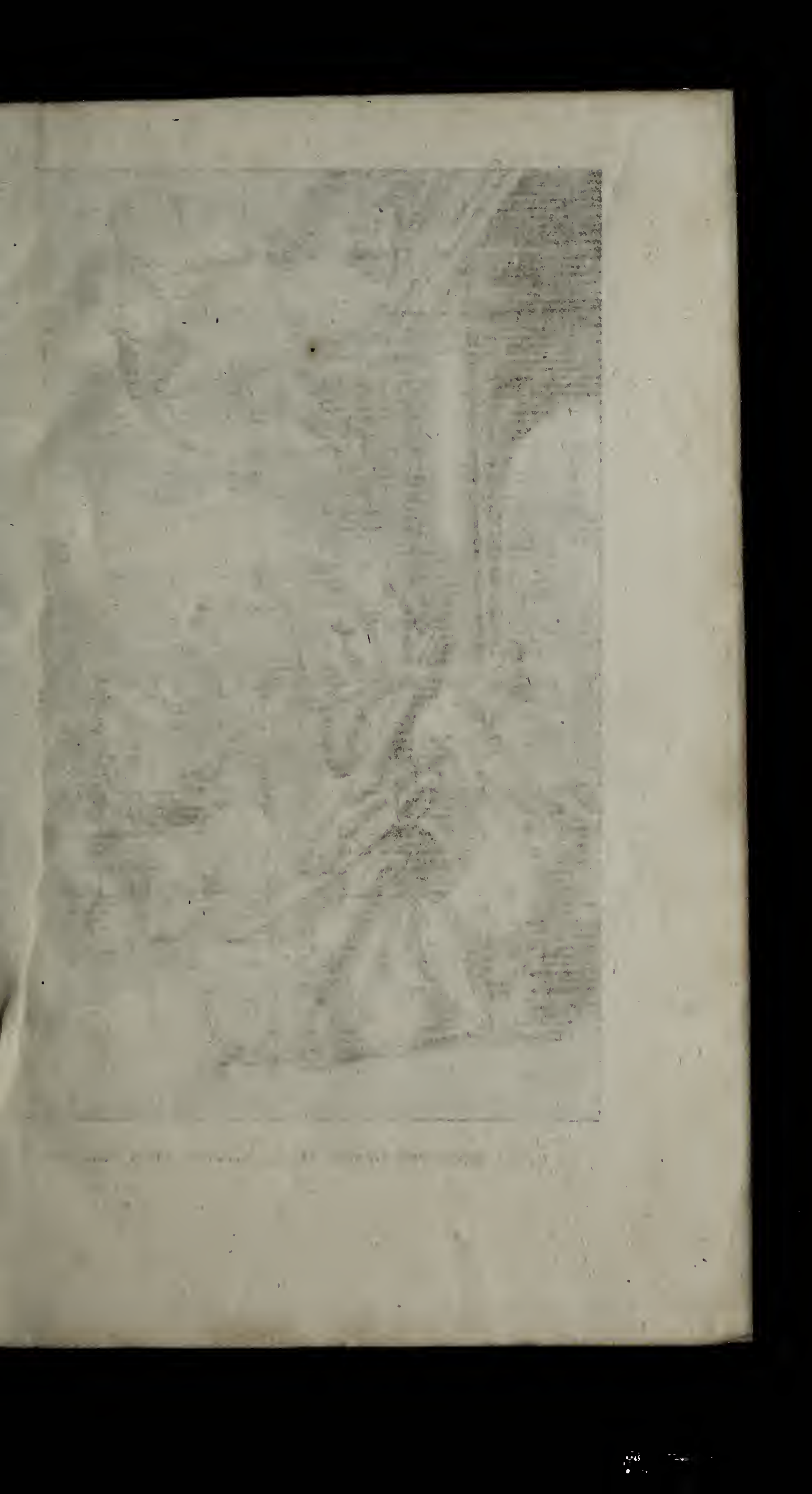
Au fond du palais, autour d'un banquet des rois, leurs courtisans et leurs favorites se gorgent de plaisirs; des soldats repoussent le peuple.

Plus loin, une bastille élevée par le despotisme et l'oppression, menace quiconque se plaindra; en effet, on apperçoit des citoyens qu'on y entraîne.

Le temps, en détruisant le palais des rois, prouve que tôt ou tard l'excès des abus et l'oppression soulèvent les peuples.

On lit au bas :

A quels monstres, grand Dieu ! livrez-vous l'univers !





A quels monstres, Grand Dieu ! livrez vous l'univers ?

LES CRIMES

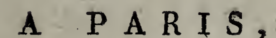
DES ROIS DE FRANCE,

DEPUIS

CLOVIS JUSQU'A LOUIS SEIZE.

PAR LOUIS LAVICOMTERIE.

Avec gravure.





A PARIS,

Rue Jacob, vis-à-vis celle Saint-Benoît, F. S. G. No. 59.
Petit, Libraire, au Palais-Royal, galeries de bois.

A LYON,

Chez Prudhomme, aîné.

1791.

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

Dans mon ouvrage du *Peuple et des Rois* j'ai promis l'hiſtoire de leurs crimes ; je remplis aujourd'hui ma promeſſe : je la remplis avec d'autant plus d'empreſſement, qu'on m'a demandé pourquoi je m'y déclarais l'ennemi irréconciliable de la royauté, & sur-tout de l'hérédité de la couronne. On trouvera ici la réponſe à cette demande, on la trouvera dans les oppreſſions des rois, dans leurs brigandages, dans leurs attentats héréditaires contre les peuples ; on la trouvera dans quatorze ſiècles d'outrages, de barbarie & de forfaits.

Cet ouvrage n'eſt conſacré qu'à la vérité, à la philoſophie, à la liberté, à la vertu, qu'au mépris, à la haine des tyrans.

J'ai recherché la cauſe d'une ſucceſſion ſi continue d'indignités ; je l'ai trouvée dans l'hérédité de la couronne que l'hiſtoire détruit, dément & déſavoue, que l'intérêt des peuples condamne ſans retour, que la raiſon anéantit ; je l'ai trouvée dans cette hérédité qui n'eſt appuyée que ſur une audace coupable, une prérogative inſoutenable, qui n'eſt qu'un vol antique, graduel, ſucceſſif des droits impreſcriptibles, inaliénables de la nation ; qui n'eſt conſacrée que par une déciſion téméraire, aſſiſe ſur la ruine du pacte ſocial ; qui n'eſt avouée que par un de ces décrets ſcandaleux, ignorans, ſpoliateurs & barbares de ſes mandataires.

On peut voir dans cet ouvrage, pour ainſi dire, d'un coup-d'œil, les reproches terribles dont on accable leur mémoire, les anathêmes dont les peuples frappent leurs têtes criminelles. On y verra la vérité inexorable aſſiſe ſur les débris de leurs trônes, de leurs ſceptres d'airain, briſant leurs os en poudre, foulant aux pieds leurs ſoixante diadêmes ; vengeance, il eſt vrai, inſuffiſante & tardive : mais tremblez,

tyrans qui refpirez encore! tremblez furtout, miférables confeillers de meurtres & de carnage, qui affiégez le trône de la nation & le cabinet des rois.

Si après avoir parcouru cet ouvrage il fe trouve quelque vil idolâtre qui puiffe encore ramper à leurs pieds, qui puiffe avoir parcouru fans effroi quatorze fiècles de malheurs & de crimes, je dis que la fervitude a brifé dans fon ame le reffort de la nature; je dis que c'eft un aveugle né, un forçat ftupide, qui ne fent point, & n'ofe regarder les cicatrices profondes & fanglantes que lui ont laiffées fes fers. Je le dévoue au cent millions de victimes dont les cris lamentables s'élèvent contre la barbarie des tyrans héréditaires.

Il eft prouvé que leurs trônes s'écroulent devant la raifon, la liberté, la morale éternelles. Il fallait joindre les faits à ces preuves indeftructibles, & les en accabler; il fallait faire voir que dans plus de foixante rois il ne s'en trouve pas un feul qui n'ait fait, contre la nation, un ufage barbare, un abus plus ou moins féroce des forces

qui ne leur étaient confiées que pour la défendre. Confiance imprudente, ruineuse, oppressive, assise sur son ignorance de l'incapacité, de l'insuffisance nécessaires d'un individu, d'un homme réduit à cinq sens, comme le reste des humains, comme l'artisan, le bucheron, le porte-faix, ses frères, ses égaux, en supposant que ce soit l'aveu des peuples qui les ait établis : mais non, ils l'ont été par l'oppression, la fraude barbare, le vol impie des droits de l'homme, par la terreur, l'usurpation, l'audace effrénée d'un brigand, d'un assassin. Tous les rois, les tyrans, qui se sont emparés de toute l'autorité exécutive, ont été ou des fourbes qui ont régné par l'incurie déplorable, par la bonté stupide de la nation, ou des voleurs à main armée, des déprédateurs barbares, des hommes, de sang, dignes de l'échafaud, appelés conquérans, décorés du nom de grands par des esclaves, par des peuples abattus, dégradés, malheureux, tremblans, qui tendaient la gorge au couteau.

Je sais que l'orgueil, monstre placé

entre l'outrage & la haine, ne s'accommode point de cette égalité dont la nature les accable; je sais que l'orgueil voudrait être isolé du reste du monde, voudrait être placé si haut que rien ne pût l'atteindre; le malheureux! l'insensé! je voudrais qu'il fût possible qu'il restât seul un instant, seul être vivant, au milieu du deuil, de la mort de la nature, que l'univers l'abandonnât, que ses rapports nécessaires avec tout le reste des êtres s'anéantissent: on est épouvanté du vide qui se ferait autour de lui, de la solitude, du désert affreux de son cœur, du calme effrayant dont il serait écrasé. On ne peut qu'entrevoir l'excès de son malheur.

Un empire est une machine, dont les roues doivent tendre à un but commun: elles n'y tendront pas que tous les individus qui le composent ne soient, si l'on peut s'exprimer ainsi, des dents de ces roues; si on ne les emploie au mouvement général, ils feront, avec le temps, une autre machine, dans laquelle ils feront ce à quoi la nature les avait destinés, &

opéreront la ruine inévitable, néceſſaire & méritée de celle conſtruite ſur l'abandon, le mépris de leurs droits ſacrés, ſur le déſaveu de la morale, le déſaveu, l'oubli coupable des lois de l'univers, enchaîné d'un lien indiſſoluble.

Comment un empire, comment les efforts de quelques oppreſſeurs pourraient-ils réſiſter à la maſſe totale des forces morales & phyſiques de tous les mondes, qui peſent l'un ſur l'autre, s'attirent, ſe repouſſent en raiſon de leurs maſſes, & du quarré de leurs diſtances, & forment la magie, le jeu de la machine univerſelle, le vœu tacite de cet eſprit increé qui eſt répandu dans la matière, qui la meut, qui l'anime de cette force qui réſide dans le tout indéfini, qui n'eſt ni le mouvement ni la matière; mais la force, l'énergie réſultante des reſſorts agiſſans l'un ſur l'autre, depuis les bornes de l'eſpace jusqu'à nous; qui naiſſent de leur forme, de leur arrangement, de leur ſtructure, inconnus dans leurs diviſions, & qui impriment le mouvement & la vie.

J'ai réuni dans cet ouvrage à peu-près tous les crimes publics de nos rois, tous leurs attentats qui ont influé sur les malheurs longs & généraux de la nation. Il n'en est pas un seul à qui l'on ait fait grace, parce qu'aucun ne l'a mérité. J'ai parlé de leurs vices secrets, abominables, parce qu'ils peignent leur scélératesse, parce que c'était un devoir sacré de désabuser les peuples des prétendues rares qualités, des vertus fantastiques que ces vices excluent nécessairement, & que leur ont données des esclaves à leurs gages, que leur ont prodiguées des moines qu'ils enrichirent de nos dépouilles.

Je me propose de donner dans la suite un essai sur les mœurs & le caractère des Français, depuis Jules César jusqu'à nos jours; mais comme la réflexion, la philosophie doivent présider à cet ouvrage, ce ne peut être que le fruit de plusieurs années d'étude; & l'histoire des crimes des rois de France ne pouvait être trop tôt publiée; ainsi quelque imparfaite qu'elle soit, je la donne au public, qui pourra me savoir

quelque gré de lui abréger la lecture de plusieurs *in-folio*, dans lesquels la vérité est noyée, défigurée, travestie par la bassesse & la superstition, compagnes assidues des tyrans.

C'est une chose étonnante que dans cette religion, dans cette secte chrétienne seule, il se trouve tant de faussaires, tant de lâches imposteurs, qu'il se trouve de sacriléges panégyristes des crimes dignes du dernier supplice, des attentats qui épouvantent la nature. Si Néron eût doté des églises, d'indignes chrétiens lui eussent decerné les honneurs de l'apothéose. Grégoire, Lactance, Théodoret ne tarissent pas sur les éloges de ce Constantin, de ce monstre souillé de tant de forfaits aussi exécrables que lui pour le moins. Au rapport de Sozime, de Sozozeme, il ne put être reçu aux mysteres de Cerès Eleusine, à cause de ses parricides. Repoussé avec horreur par l'hyérophante, dont la voix crioit : loin d'ici les parricides à qui les dieux ne pardonnent jamais, il embrassa la religion chrétienne, qui lui promettait le pardon de tant

d'énormités ; il ne ſe fit baptiser qu'à la mort, croyant ou feignant de croire que de l'eau & du ſel le purifieraient aux yeux de la nature qu'il avait tant de fois outragée, & fut enfin canoniſé par un pape, l'opprobre & le ſcandale de l'égliſe.

Ce pardon impie & ſi facile, que promettait cette religion chrétienne aux plus grands scélérats, enhardit en France les monſtres les plus féroces à outrager, à écraſer la nation, à répandre le ſang des peuples. Clovis, ce barbare ſycambre, ce lâche meurtrier de tous ſes proches, commit ces indignes aſſaſſinats après qu'il ſe fut fait chrétien ; tous ſes ſucceſſeurs furent de parfaits catholiques romains, & des monſtres gangrénés de forfaits. Charlemagne fut un aſſaſſin ſans pitié, mais très-dévot, dotant les couvens, les égliſes, fondant les monaſtères, faiſant d'immenſes conceſſions à l'évêque de Rome, ſur-tout à ce Léon, ſouillé de crimes, qui le couronna empereur, & fut canoniſé malgré des millions de victimes qu'il ſacrifia à ſa rage des conquêtes. Il

remplit l'Europe du ſang des Français, en les lançant, comme des bêtes féroces, tantôt contre les Germains, les Saxons, les Italiens, les Sarrazins, pendant tout ſon règne, ſignalé par tout ce que la fureur, preſque toujours heureuſe, pouvait entreprendre.

Louis IX eſt également canoniſé malgré le meurtre de Conradin, commis par le duc d'Anjou ſon frere, qu'il appuya & ſoutint de tout ſon crédit, malgré le ſang des Français, maſſacrés par milliers en Syrie, en Egypte, en Afrique, pour conſommer les projets qui, aux yeux des peuples éclairés, auraient ſuffi pour le faire au moins dépoſer. Tout le monde connaît la ſuperſtition aviliſſante de Louis XI, de ce parricide, qui croyait qu'un hermite lui rendrait la ſanté, & le laverait de tous ſes crimes, en ayant la honteuſe audace de lui en faire l'aveu.

Ce Charles IX, cet aſſaſſin de tout un peuple, dont l'hiſtoire effrayante ſoulèvera tous les ſiècles, était, diſent tous les hiſtoriens, un excellent chrétien; & l'aveu aux pieds d'un prêtre, aux pieds

d'un homme, de ſon crime irrémiſſible, lui valut pourtant l'aſſurance que Dieu, que la nature lui pardonnaient. Eh ! c'eſt vous, miniſtres des autels, teints de ſang, qui oſez lui promettre ce pardon funeſte, ce pardon ſacrilége, ce pardon d'un forfait qu'il ne peut expier ! non, non, prêtres des tyrans, s'il eſt des furies, des puiſſances infernales, il leur eſt dévolu pour jamais.

Que dire de ce Henri III, déshonoré par tant de débauches honteuſes, par tant d'infâmes amours ? Il croyait les excuſer, les réparer devant la nature indignée, par des confréries, des conféſſions ; & ſes confrères, les pénitens ne manqueront pas de l'en aſſurer.

On verra combien ce Louis XIV était lâche dévot, coupable d'innombrables aſſaſſinats : il dormait en paix ſur la foi d'une abſolution. Eh ! tigre altéré de ſang, crois-tu donc que quelques mots de latin, marmotés ſur ta tête déloyale, ſuffiſaient pour appaiſer vingt millions d'ombres ſanglantes qui t'attendaient chez les morts,

qui t'attendaient dans les enfers pour te déchirer ?

Je n'eusse obtenu jadis que des fers, pour prix de mon travail ; aujourd'hui j'obtiendrai l'estime de quelques citoyens ; j'obtiendrai du moins, à coup sûr, un prix flatteur, la haine futile des esclaves & des tyrans : je le consacre, je le dédie aux mânes de Caton & de Brutus.

J'ai attaqué le despotisme & la tyrannie héréditaire dans leur source, dès leur naissance, jusque sur leurs affreux autels. Je jouis du plaisir de voir s'agiter autour de moi leurs tronçons impuissans.

Je donne aujourd'hui cet abrégé rapide des crimes des rois, dans lequel on en trouvera assez pour détester leur mémoire, & confondre nos lâches historiens, qui ne leur ont donné que des vertus. Oui, je l'avoue, je déteste les rois tels qu'ils sont ; & quelques efforts que l'on fasse, ils ne seront jamais ce qu'ils devroient être, tant que leur funeste ascendant dictera des loix assises sur la ruine de la morale, assises sur l'abandon, le mépris des droits

ſacrés du peuple. Ils ne ſeront jamais ce qu'ils devraient être, tant que ſes défenſeurs ſeront ſans courage, ſans talens ou corrompus, tant qu'ils ramperont à leurs pieds, tant qu'ils ſacrifieront à de lâches jouiſſances, à des plaiſirs inſtantanés, à un bonheur individuel, le repos, la vie du pauvre, la ſureté de tous, ou d'un ſeul citoyen. Ils ne ſeront jamais ce qu'ils devraient être, tant que les légiſlateurs ſuivront des baſes qui ont perdu l'univers. Une des plus funeſtes au monde, eſt l'unité du pouvoir ſuprême exécutif; la plus criminelle, celle qui a aſſaſſiné d'un ſeul coup la liberté, l'intérêt collectif, le pacte ſocial eſt l'hérédité de ce pouvoir; celle qui a briſé la boîte fatale, d'où ſont ſortis en foule les maux épouvantables qui ont écraſé la nation, d'où ſont ſortis le mépris des peuples, l'audace effrénée & barbare, c'eſt l'inviolabilité prétendue des rois, l'inviolabilité d'un individu qui outrage, qui compromet la ſureté générale, briſe les liens du contrat des peuples; l'inviolabilité d'un tyran, l'inviolabilité d'un monſtre

qui a tout violé, eſt le dernier période d'aviliſſement & de malheur, eſt le dernier excès de dépravation & de turpitude.

Il n'y a que la nation, que le peuple réuni en corps qui ſoit inviolable : tout individu, légiſlateur, roi, magiſtrat, tout mandataire, tout exécuteur de ſes ordres ſuprêmes, qui compromet, trahit ſes droits, doit attirer ſur ſa tête coupable le fer de la loi, comme le dernier des humains. Nous l'avons dit ailleurs, mais nous le répéterons juſqu'à ce que nous ayions vu frapper, anéantir ce monſtre aſſis ſur tant de forfaits, aſſis ſur la ruine de la morale & de la nature.

Français, ne prononcez jamais qu'avec effroi ces trois mots : royauté, inviolabilité, hérédité. Cette trinité infernale a cauſé tous vos malheurs. Il ne faut que réfléchir, ouvrir l'hiſtoire pour être convaincu que c'eſt la ſource, non-ſeulement des maux généraux de la France, mais de l'Europe, du monde entier.

Tout crie donc qu'il faut commencer par anéantir ces deux attributs de la royauté,

l'hérédité & l'inviolabilité. Ces deux caufes fi frappantes de l'audace effrénée des rois, ces deux appuis du defpotifme qui renaîtra de fa cendre, fi on ne les brife, qui rallîra fes affreux tronçons, fi on n'écrafe ses deux têtes monftrueufes.

Quand on aurait voulu affaffiner toutes les vertus dans le cœur des cœur des rois, on n'aurait jamais pu confommer autrement cet abominable ouvrage; quand on aurait voulu unir tous les crimes, quand on aurait voulu livrer la nation, livrer les peuples, pieds & mains liés, au pouvoir exécutif; quand des barbares infenfés n'auraient voulu mettre que des monftres fur le trône, je les défie de confommer autrement leur confpiration contre les peuples, leurs projets fatals au monde.

Repréfentans du peuple, étiez-vous envoyés par lui pour faire cette confécration impie, pour le livrer fans défenfe aux lacets, aux fureurs du fultan, aux fabres des vifirs, des pachas & de toute leur horde barbare, qui, quand ils auront comblé la mefure des forfaits, remontront toujours

d'échelon en échelon juſqu'à la volonté, juſqu'aux ordres du deſpote héréditaire, inamovible ? & quand ils ſeront arrivés juſqu'à lui, plus d'eſpoir de vengeance, parce que vous l'avez déclaré inviolable. Légiſlateurs, répondez ſi vous le pouvez, ſi vous l'oſez. Où avez-vous pris cette inviolabilité pour la lui donner, & vous en inveſtir vous-mêmes ? Il fallait vous déclarer infaillibles avec lui ; car l'inviolabilité n'eſt qu'une conſéquence de l'infaillibilité : car, s'il peut commettre un attentat, il n'eſt pas inviolable, ou le crime eſt au-deſſus des loix. J'ai honte de n'avoir que de pareils fantômes à combattre, de n'avoir rien qui faſſe réſiſtance ; car, il faut l'avouer, il ne faut pas grands efforts pour renverſer des autels aſſis ſur du ſable mouvant : il n'y a pas grand mérite à ne lutter que contre des erreurs qui tombent en ruine, dès qu'on oſe les attaquer.

Mais diſons plus : prouvons qu'un roi, qu'un individu revêtu de la puiſſance ſuprême exécutive, eſt moins inviolable que tout autre. Pourquoi ? c'eſt que l'abus étant

à

à côté de cette puissance, il faut au contraire un frein terrible qui puisse l'arrêter, s'il veut enfreindre la loi dont il n'est que l'exécuteur; parce qu'où finit la puissance de la loi, l'abus, le crime commence. Loin donc de déclarer la personne du roi inviolable, vous deviez, législateurs, lui mettre un plus grand frein qu'à un simple citoyen, en raison de la facilité dangereuse qu'il a d'abuser de son pouvoir; en raison des coups funestes qu'il peut porter à la liberté, aux droits de l'homme faible & isolé, aux droits sacrés de la société. Voilà les principes qui sont dans la raison éternelle, qui portent l'aveu de la nature, sans lesquels il n'existe point de loix, puisque la loi est un acte du pacte social qui doit contraindre tout individu, sans lesquels il n'existe point de législateurs, sans lesquels il n'existe que des fantômes, qui enveloppent le monarque, le despote, le tyran; sans lesquels, sous son nom, les courtisans accumulent des jouissances, le prix des travaux, des sueurs, des larmes du pauvre & d'un bonheur faux,

inſtantané, individuel, font naître des malheurs longs, incalculables & généraux.

L'inviolabilité n'eſt qu'une loi des tyrans épouvantés. Que craignent le civiſme & la vertu parmi un peuple éclairé? Rien : c'eſt une loi dont on n'eſt pas aſſez effrayé, qui efface, détruit, anéantit toute idée de raiſon, de juſtice, de morale éternelles. La poſtérité s'étonnera : on ne pourra croire que, dans un ſiècle philoſophe, on ait oſé établir en loi ce qui n'était qu'un abus féroce, barbare, des forces des tyrans; on ne pourra croire que ce monſtre ait pris naiſſance parmi les repréſentans du peuple. Légiſlateurs, ſi vous ne corrigez ce décret honteux, vous marchez entre le mépris & la haine : écraſés par l'un ou par l'autre, ignorans, mépriſés, ſi vous n'avez pas vu la ſuite fatale, inévitable qu'il entraîne; coupables & dignes de la haine de tous les êtres qui penſent, ſi, l'ayant apperçue, vous l'avez conſacrée; ſi vous ne l'effacez, vous n'avez qu'à choiſir; mais je m'écrierai : à quels hom-

mes, grand Dieu, la France eſt abandonnée ! Je vous diſtingue toujours, troupeau faible des ſages, ames brûlantes de l'amour de la patrie, qui ne trempez en rien dans les attentats contre la nation. Ah! ſi vos voix euſſent prévalu, nous aurions une conſtitution enviée de tous les peuples, admirée de tous les âges !

Ah ! ſi à la place de ces fantômes ridicules & barbares, nous avions des loix appuyées ſur la morale, ſur l'intérêt des peuples, ſur l'art de gouverner, nous pourrions eſpérer, & nous oſerions prédire que la durée de cet empire irait au-delà des combinaiſons poſſibles, atteindrait les longues périodes de la nature, qui doivent amener des deſtructions apparentes, partielles, inévitables, néceſſaires, qui entretiennent l'ordre myſtérieux, la reconſtruction, l'harmonie éternelle des globes roulans en ſilence dans l'étendue, l'accord de la marche, du vol rapide, elliptique de tous les aſtres, des ſoleils & des mondes.

Je ne ſuis point, je l'avoue, d'une hu-

meur ſi accommodante que le bon abbé *de S. Pierre*, qui ſe conſolait quand on lui laiſſait entrevoir qu'un de ſes projets pourrait être exécuté dans ſept ou huit ſiècles. Les malheurs longs & généraux qui ont écraſé la France, frapperont violemment ſur mon ame, juſqu'à ce que je voye qu'on s'occupe au moins de les réparer, & non de les perpétuer; car on doit s'attendre à la mort éternelle du corps politique, tant que par une fiction bizarre, abſurde, on iſolera dans un ſeul individu toutes les qualités, toutes les lumières, toutes les vertus qui ſe trouvent à peine raſſemblées dans la tête, dans le cœur de tous les ſages; tant que le pouvoir ſuprême exécutif ſera unique, ſera indéfini en intenſité & en durée; ce ſera un crime qui s'oppoſera toujours à la confection du pacte ſocial; ce ſera un crime dont tout ſage, tout philoſophe, tout être qui penſe, dont tout citoyen vertueux ſera épouvanté; ce ſera un monſtre héréditaire qui dévorera toujours la ſubſtance des peuples, qui boira les larmes & le ſang des malheureux.

On penſe lui mettre des entraves aſſez fortes pour toujours l'arrêter. Légiſlateurs, quand votre ouvrage lui préſenterait, lui oppoſerait un rempart auſſi fort qu'il eſt faible, qu'il eſt ruineux, il le franchirait graduellement à traits de temps, parce que les loix tendent toujours au relâchement, & le pouvoir exécutif ne tend qu'à s'agrandir, à uſurper, à écraſer; & les citoyens courageux qui réclameront contre ſes attentats, ſont sûrs de périr par le poiſon ou le fer. Trop d'aſſaſſins ſont toujours, pour de l'or, aux ordres des tyrans. Eh! qui ne ſait que l'or a été répandu dans cette capitale, dans cette enceinte qui devait être ſacrée?

Ah! périſſent à jamais les tyrans! périſſe l'indigne eſclave qui peut aimer des fers, qui peut aimer la liberté unique d'un deſpote, qui peut aimer un bonheur individuel, le prix des malheurs généraux, le prix des malheurs de la génération préſente, le prix des malheurs de ſes enfans & de la poſtérité!

Je n'ai pu voir ces ſpoliateurs du peuple

oublier qu'ils tiennent tout de sa puissance, qu'ils ne sont que ses mandataires, qu'ils n'ont pas le choix de délibérer, de représenter ou d'obéir quand il commande; qu'il faut qu'ils obéissent, ou le roi n'est qu'un tyran qui marche sur la tête des peuples écrasés, qui dort au milieu des gémissemens, au milieu de la haine secrète, de la vengeance plus ou moins tardive, mais inévitable, qui s'attache à ses pas malgré les haches des assassins, des bourreaux qu'il traîne à sa suite & qui l'environnent. Cette vengeance du peuple & des dieux ne frappe pas en apparence toujours la tête du tyran; mais qu'on ne le croie pas pour cela heureux & impuni : il paie à la nature d'une manière secrète, sûre & terrible ses attentats contre ses loix, quoique sa punition ne paraisse pas le résultat direct de ses crimes. Le détail des preuves est immense, & ne peut entrer dans un discours préliminaire. Les vengeances, les révolutions des peuples qui paraissent être la punition des grands crimes contre les nations, qui paraissent être la punition générale des at-

tentats accumulés contre elles pendant vingt ſiècles, ne s'opèrent que par une marche lente, graduelle & néceſſaire. Si les tyrans étoient impunis, ce ſeroit un reproche à faire à la nature. Un Louis XI, un Charles IX, ſont morts dans un lit faſtueux, mais déchirés par les furies. La cauſe de cette juſtice, en apparence tardive de la nature, n'eſt encore entrevue que par l'homme occupé à n'interroger que les grands reſſorts qui meuvent l'univers moral. Elle tient aux lumières philoſophiques des peuples, à leur connaiſſance en morale, en politique, en droit public, en art de gouverner. Elle dépend des baſes plus ou moins ruineuſes des gouvernemens, qu'il faudrait décompoſer pour les analyſer. Ce travail immenſe dans ſes détails ſervirait à faire mieux connaître, à faire mieux ſentir la valeur du fondement unique, ſur lequel doivent repoſer les empires, ſi l'on veut qu'ils ſubſiſtent; ce fondement eſt la morale publique : ſans morale, point de contrat civil, ſans con-

trat civil, point d'état, point de liberté, point de patrie.

Chaque individu qui compoſe la maſſe totale du peuple, eſt égal en qualités phyſiques au deſpote le plus fier, & le ſurpaſſe en vertus. L'abus immémorial de l'affreux pouvoir des tyrans avait tellement dépravé leurs jugemens, qu'ils s'imaginaient que la nation leur appartenait comme une métairie, comme un vil bétail; auſſi diſaient-ils *mon peuple;* & le peuple ſtupidement infortuné, dont la tyrannie avait briſé tous les reſſorts, avait anéanti l'ame, croyait que, parce qu'ils ont joui de tout, que parce qu'ils ont tout épuiſé, tout violé, on leur devait encore des jouiſſances nouvelles. Ah! malheureux peuple, vous étiez aux pieds des barbares, dont les aïeux ont maſſacré vos ancêtres; ils ſont tous des étrangers, des ſauvages échappés des forêts de la Germanie, des glaces de la Saxe. Plus vous êtes avilis à leurs yeux, plus il eſt probable que vous êtes vrais Gaulois, indigènes, originaires du ſol que vous labourez, & plus ils ſont an-

tiques, & plus il eſt probable qu'ils deſcendent d'un brigand.

Nous devons regarder, nous autres Gaulois, les reſtes de ces barbares avec la même horreur que les paiſibles habitans du Méxique & du Pérou regardent les Eſpagnols: ils ont été, comme eux, ſans pitié, ont pillé, ſaccagé, violé nos aſiles, nous ont enlevé poſſeſſions & liberté.

Nous étions déjà un composé de nos aïeux, les Celtes ou Gaulois, ſubjugués par le mignon de Nicomède, de familles Romaines qui s'étaient établies dans le pays des Germains, qui y avaient fait déjà des émigrations.

Tant que la Gaule & la Germanie furent réunies, tous les peuples, depuis la ſource du Veſer juſqu'aux mers des Gaules, s'appelèrent Francs, mais lorſqu'en 843, au congrès de Verdun, ſous Charles-le Chauve, elles furent ſéparées, le nom de Francs reſta aux peuples de la Gaule occidentale.

Le fond de la nation eſt de familles Celtes ou Gauloiſes, & les traces du ca-

ractère de ce peuple antique ont toujours ſubſiſté.

La température du climat, le ſol, les productions dont on ſe nourrit, impriment aux hommes comme aux animaux des marques indeſtructibles : celles qui dépendent de l'éducation, de la religion, du gouvernement, s'altèrent. C'eſt le nœud qui explique comment les peuples ont perdu une partie de leur ancien caractère, & conſervé l'autre.

Les Français ſont tels aujourd'hui que Céſar les a dépeints; prompts à ſe réſoudre, ardens à combattre, impétueux dans l'attaque, ſe rébutant aiſément.

Les Romains avilis aujourd'hui, dégradés ſous le joug ſacerdotal, conſervent toujours un caractère de grandeur qui perce à travers ſa faibleſſe.

Il en eſt de même des Egyptiens, des Grecs, humiliés, abattus ſous le ſabre des pachas; ces barbares ont détruit portiques, baſiliques, temples, autels & dieux, & n'ont pu anéantir le fond du

caractère que leur impriment le beau ciel, l'air qu'ils respirent.

Je crois que le fond du caractère des habitans de *Lucotece* ou Parisiens, pourra redevenir ce qu'il était du temps de *Julien* le philosophe. Ce prince, le premier ou le second des hommes qui ont gouverné, aimait ce peuple, parce que, disait-il, il étoit sérieux & sévère comme lui.

Les plaisirs, un peuple immense, l'opulence, l'oisiveté, le génie même de ses habitns, qui ne pouvait se tourner que du côté des plaisirs ou des arts, ont donné un nouveau tour d'esprit à un peuple entier.

Le même Julien dit que le langage des *Welchs* ou Gaulois ressemblait aux hurlemens des bêtes. La province de Galles, dont les peuples sont une colonie de Gaulois, n'ont d'autre nom que celui de *Welchs*; un reste de l'ancien patois s'est encore conservé dans cette province de *Galles*, dans la Basse-Bretagne, & dans quelques villages de France.

Chaque Français qui sent ses forces doit

s'élancer dans le champ de la morale & de la politique, dont la barrière eſt ouverte aujourd'hui, dont l'entrée, libre déſormais, était jadis gardée par des monstres, que la raiſon, que la philoſophie, que les livres ont vaincus ; je n'ai pas été le dernier à me dévouer à ma patrie ; j'ai jeté un coup-d'œil ſur la maſſe des erreurs qui oſaient combattre la vérité, la liberté ; j'ai vu qu'il fallait donner une ſecouſſe violente à la ſociété pour la réveiller entièrement, pour la faire ſortir de l'engourdiſſement, de la léthargie honteuſe, antique & ſtupide, dans laquelle elle était plongée ; j'ai vu qu'il fallait aller droit aux principes ; que tant qu'on ne ferait que diſputer ſur les prérogatives d'un être, d'un fantôme qui ne doit ſon exiſtence qu'à la barbarie d'un brigand, ou à la déception des peuples, on ne ferait jamais d'accord : j'ai vu que le deſpotiſme étant en poudre, il fallait, aſſis au milieu de ſes débris impuiſſans, examiner la royauté, & enſuite l'hérédité de la couronne. C'eſt ce que j'ai déjà fait ailleurs ; mais il

faut infifter fur des vérités qui ne font pas affez connues : j'ai démontré *qu'hérédité dans le trône, & liberté dans la nation* étaient deux chofes à jamais incompatibles, que par des ufurpations graduelles, par des vols progreffifs, une famille héréditaire fur le trône dépouillerait toujours la nation de fes droits les plus chers, et ne lui laifferait que l'abrutiffement, la mifère & des fers.

L'hiftoire de foixante rois héréditaires qui ont écrafé la France, le prouve fans réplique. Ce n'eft pas, comme on voit, un effai trompeur & momentané. Treize ou quatorze cents ans d'efclavage ont été les fruits cruels de cette hérédité, & doivent bien avoir détrompé les peuples crédules ; & pourtant ce charme barbare a été rompu deux fois par deux ufurpateurs, mais qui ont employé tout ce que la force, la rufe criminelle peuvent mettre en ufage pour faire oublier à la nation qu'elle feule a le droit de nommer les rois fi elle en veut avoir.

Ah ! Il n'était pas fans doute difficile de

leur arracher l'idée d'un bien qu'ils ne connaiſſaient pas, de la liberté dont ils étaient peut-être privés depuis qu'ils s'étaient réunis en ſociété : il eſt du moins certain que la liberté civile n'a jamais exiſté en France, puiſqu'on eſt obligé d'employer deux mots pour exprimer une choſe ſi ſimple, un ſentiment ſi profond. Si elle eût exiſté pour le peuple dans le temps qu'il formait la langue, car c'eſt lui qui les a toutes créées, il aurait exprimé par un ſeul terme le ſentiment que font naître les deux mots, liberté civile.

Liberté eſt un mot générique qui convient à dix mille actions. Mais la liberté républicaine eſt un ſentiment aſſez prononcé pour avoir ſollicité, pour avoir fait naître, pour avoir donné l'exiſtence à une expreſſion propre à le rendre. Ainſi partout, dans tout pays où je vois qu'on exprime par un compoſé, ou par deux mots, le ſentiment que nous énonçons par liberté civile ; je dis que le peuple était eſclave dès qu'il forma la langue ; je dis que la ſervitude y eſt immémoriale.

Nous avons le mot *esclave*, le mot celtique *serf*, & l'idée contraire est exprimée par deux mots, *homme libre*. Nous en avons encore de plus modernes, *vilain*, *roturier*, pour signifier un homme attaché à la glèbe; & le peuple a dit: un *gentilhomme*, pour exprimer un homme libre: mot composé, comme il est aisé de s'en appercevoir. *Noble* est un adjectif, preuve qu'il n'eut jamais le sentiment profond, l'idée que fait naître un homme libre, pour l'exprimer d'un seul mot, preuve qu'il fut toujours esclave.

Il est probable que dans tous les empires où la liberté civile n'existe pas, ou n'existe que depuis quelques siécles, il n'y a, pour l'exprimer, comme en France, qu'un composé, ou deux mots distincts & séparés.

Il y a bien le mot *franc*, mot générique qui rappelle l'idée des farouches brigands qui nous opprimèrent, nous Welchs, nous Gaulois indigènes; mais il ne peut rappeler l'idée d'un peuple libre. Il rappelle la mémoire d'une poignée de barbares qui asservit la nation.

Il n'y a pas long-tems encore que c'était un beau titre de nobleſſe de remonter ſi loin, qu'on ne pût découvrir l'origine de la ſouche. Mais cette nuit des temps, qui dérobait une origine dont on était ſi fier, cachait à coup sûr un barbare, & la probabilité augmente plus on s'enfonce dans l'antiquité; & ſi les Gaulois avaient été auſſi féroces & plus juſtes que ces Francs qui les aſſervirent, ils les auraient à leur tour exterminés, car il eſt probable, il eſt certain que ces durs ſauvages ſe déclarèrent tous nobles de plein droit, c'eſt-à-dire qu'ils égorgèrent, dépouillèrent, volèrent la nation; qu'ils partagèrent les terres des vaincus, & que les *Welchs* les labourèrent. Ainſi ces prétendus nobles d'extraction ſe donnaient bien de la peine pour prouver qu'ils deſcendaient d'un brigand : & l'on avait aſſez avili la nation, aſſez dégradé ſes facultés, pour lui faire croire que c'était un titre d'honneur de deſcendre d'un voleur à main armée, plutôt que d'un homme utile, ſi néceſſaire & reſpectable, qui cultive ſon champ avec ſes enfans.

Il

Il eſt étrange que les trois barbares qui ont envahi le pays des malheureux Gaulois, aient été de farouches Germains. *Clodvic*, ou *Clovis*, & ſa horde féroce, étaient des bords de la Meuſe, du Mein & du Rhin; *Charlemagne* était d'Auſtraſie, & *Vidiking*, chef de la race des Capets, était un vagabond, un aventurier Saxon, qui fut long-temps au ſervice de Charlemagne, & dont Hugues Capet a remercié la poſtérité en uſurpant ſur elle la couronne, & en empoiſonnant les deux derniers rois, Lothaire & Louis V, pour s'aſſeoir à leur place.

Indignes & abſurdes tyrans, que d'erreurs vous aviez fait entrer dans la tête des malheureux & bons Gaulois! Comme vous aviez dégradé leurs facultés morales! Comme ces prétendus grands hommes diſparaiſſent devant la raiſon, la nature & la liberté! Comme tous ces héros barbares, qui ne ſont fameux que par le ſang & les larmes, qui ne ſont célèbres que par des forfaits & par le malheur des hommes, vont être en horreur! Comme la vérité

va s'asseoir sur les débris de leurs trônes en poudre! Comme la philosophie, la morale vont renverser leurs idoles, vont les dépouiller, montrer leur affreuse nudité; ils vont enfin paraître au tribunal des peuples étonnés, effrayés, indignés de ce qu'ils ont été. Ah! s'ils revenaient sur la terre qu'ils ont tant souillée de forfaits, comme ils paieraient de leurs têtes leurs attentats contre l'humanité!

Je ne vois pas un seul roi, appelé grand pour avoir fait uniquement le bonheur du monde. Ce n'a été que par leurs barbaries, les malheurs épouvantables du peuple, la ruine des nations; que par des villes en cendre, par le ravage, la désolation & le sang répandu.

Pour un triomphe à jamais exécrable, que de gémissemens, de deuil dans les campagnes! Que de larmes solitaires ont coulé! Que de vieillards vénérables ont maudit la longueur des années, leurs cheveux blancs, & le jour où ils étaient nés! Combien de mères, de mères désolées ont pleuré un fils qu'on a eu la barbarie de leur

arracher pour envoyer à la mort ; tandis que le peuple ſtupide des villes ſe précipitait autour d'un feu de joie ; que les temples retentiſſaient de remercîmens, pour des milliers d'aſſaſſinats, au Dieu qui punit, qui venge le ſang de l'homme ! Feux ſacriléges, remercîmens impies, que le ciel en couroux repouſſe & déſavoue !

Ah ! ſi ce Dieu qui doit punir tant de forfaits, qui doit punir les aſſaſſins, ou il n'exiſte pas ; ah ! ſi du moins le ciel vengeait la terre ; ſi un aſſaſſin royal était livré, dans les enfers, entre les mains des victimes qu'il a immolées, qu'il a égorgées, & qu'il pût payer les malheurs qu'il a cauſés, tout le ſang qu'il a verſé ; qu'on pût trouver dans ſa coupable exiſtence l'équivalent des maſſacres innombrables dont il eſt chargé ! Mais non, ces ſupplices, ces tourmens ſont inutiles pour tant de malheureux ; ils ne peuvent aller au-delà de l'étendue, de la force de ſes organes. Il a donc fait des maux qu'il ne peut réparer malgré la volonté, toutes les forces, tout le pouvoir d'un Dieu, qui demeureront impunis,

à jamais ! Un ſcélérat peut vaincre la nature. Affreuſe vérité! les forces d'un homme ſont limitées pour faire le bien, & les mêmes forces ſont encore indéfinies pour opérer les malheurs dont il peutcouvrir la terre, pour opérer les maux épouvantables du genre humain. Nous rechercherons dans la ſuite la cauſe, peut-être pour toujours inconnue, de cette contrariété effrayante, de cet outrage de la nature.

Les champs reſtent déſerts pendant des ſiècſes après les fureurs de ces monſtres en manteau royal. Les ſillons, la trace de l'homme s'effacent. Le voyageur ne rencontre que des ruines de cabanes, la mort & le ſilence : une épouvante douloureuſe y règne. L'homme ſenſible s'arrête, les ſentimens viennent en foule oppreſſer ſon ame, & il ne les quitte jamais ſans répandre des larmes.

La France fut en friche après les guerres de Charlemagne, après Louis le jeune, après Louis IX, Charles VI, Charles VII, après les guerres de Louis XII. Malgré les panégyriſtes qui diſent que les campagnes

étaient floriſſantes, citent-ils des agriculteurs pour garans de leurs éloges, démentis par le calcul, la raiſon éternelle ? Il eſt très-vrai que pour ſoutenir ſes guerres ruineuſes d'Italie, il était obligé d'entretenir à grands frais des armées qui ſe fondaient par le fer, par le feu, par les maladies qui aſſiégent les camps, & toujours aux dépens des campagnes. Elles reſtèrent dans cet état d'abandon après François I & ſes quatre indignes deſcendans, après les guerres ou les innômbrables maſſacres commis, exécutés par les ordres de Louis XIV, par les ordres de ce ſultan lâche & barbare, dont la démence a coûté la vie à toute une génération, à vingt millions d'hommes.

Exécrables forfaits, crimes irréparables & impunis ! On parle avec mépris de ces rois appelés fainéans. Ah ! que tous ceux que je viens de citer n'ont-ils mérité comme eux l'oubli de l'hiſtoire & de la poſtérité ! ils ſont comptés avec dédain pour n'avoir pas fait le malheur des hommes. Si un Chilpéric, au lieu d'être un imbécille, eût été un monſtre furieux, forcené ; s'il eût cou-

vert l'Italie, l'Allemagne, l'Europe entière des offemens des malheureu x Français, il aurait obtenu l'exécrable honneur d'être appelé grand, d'être compté parmi les dévaftateurs de la terre, parmi cette foule de brigands, de grands fcélérats qui l'ont couverte de cadavres.

L'invafion d'Alexandre dans l'Inde eft confervée dans les annales de ce peuple paifible. Il n'y eft connu que fous le nom de *grand brigand*. Ah! tous les rois qui dévafteront, défoleront la terre, doivent s'attendre à n'avoir plus que le même nom, doivent s'attendre qu'on gravera fur leur tombe: *Ci-gît un tyran, bourreau du genre humain.*

Tous ces rois fi féroces ont cru qu'ils avaient le droit de renverfer les empires fur les empires; que leurs ordres farouches fuffifaient pour légitimer ces affaffinats innombrables, qui faifaient un défert des villes, des campagnes, ont cru long-temps qu'ils pouvaient faire la guerre fuivant leurs projets infenfés & barbares. Que de fang eût été épargné, fi l'on avait confulté la na-

tion ſur ce qui ne frappe que ſur elle! Comment! ſon ſang ſeul coulera dans les batailles; comment! le fléau de la guerre ne frappera que ſur ſes manufactures, ſur ſon commerce, rompera les relations de cinquante ou de cent millions d'hommes, & l'on voulait laiſſer à la diſpoſition d'un roi, d'un homme, d'un individu, & ſouvent d'un barbare, ce droit abſurde, le droit de briſer le contrat ſocial! Ce n'eſt pas un droit: un droit n'eſt que ce qui eſt légitime; c'eſt l'acte d'un brigand. Cet acte de barbare n'agit qu'en rompant tous les droits; il n'appartient à perſonne. Si le privilége d'aſſaſſiner en front de bandière, ſi la prérogative cruelle de faire la guerre n'appartient à perſonne, le droit de faire la paix ne peut appartenir à quelqu'un conſéquemment, ou pour faire la paix il faut qu'on l'ait rompue, il faut qu'on ait entrepris la guerre.

Il n'en eſt pas moins certain que c'eſt à la nation qu'il appartient de pourvoir à ſa défenſe, de voir ſi ſes droits ſont léſés. Demander la réparation de ce qui frappe

ſur tout le pacte ſocial, n'appartient qu'à la volonté collective, réelle ou préſumée; n'appartient donc qu'à la nation ou à ſes repréſentans, & non à un individu, & non à un roi qui n'a plus même de part individuelle dans tout ce qui émane de leurs déciſions. Le peuple, la nation ordonnent: ſes repréſentans ſont les organes de ſes ordres ſuprêmes, le roi ſon exécuteur, ſon mandataire doit obéir.

O malheureux *Welchs* ! ô malheureux Gaulois! ô malheureux habitans de *Francweich*, nom ſonore que vos atroces vainqueurs donnèrent à votre pays quand ils vous eurent réduits en ſervitude, en commémoration de leur origine : vous avez paſſé par plus d'eſclavages que le peuple d'Iſraël. Depuis que Jules Céſar, la femme de tant de maris, & le mari de tant de femmes, vous eut ſubjugués en dix ans; depuis que par une atroce indignité il eut fait pendre tout votre parlement de Vannes, qu'il eut vendu le reſte des habitans, qu'il eut fait mutiler, couper les mains au peuple de Querci pour les punir de ce qu'ils

avaient eu l'audace de ſe défendre, de ce qu'ils avaient employé tous les moyens permis contre un odieux oppreſſeur. Vous reſtâtes cinq cents ans eſclaves ſous les Romains. Ils vous arrachèrent, il eſt vrai, au joug abominable de vos druides, qui vous traitaient en bête de ſomme, & brûlaient vos enfans dans des mannes d'oſier pour appaiſer leur horrible dieu *Theutach.*

Les Vandales que vous avez appelés *Bourgonſions* ou *Bourguignons*, vous firent eſclaves au cinquième ſiècle de votre ère vulgaire, depuis le territoire de votre ville de Vienne juſqu'aux ſources de la Seine.

Enfin vint ce barbare Clodvic que nous prononçons à préſent Clovis, qui, avec environ vingt mille bandits ſortis des marais du Rhin, du Mein & de la Meuſe, vous fit paſſer de l'eſclavage des Romains ſous un joug de fer, & d'autant plus barbare qu'il vous fut impoſé par des ſcélérats ignorans dont l'uſage du glaive faiſait tous les droits. Un aſſaſſin, un parricide, un Clovis dont les grands pères avaient été livrés aux bêtes pour l'amuſement de

Conſtantin, qui avaient été preſqu'exterminés comme des bêtes farouches par Marius; ce brigand, dis-je, digne du dernier ſupplice, fait paſſer ſous le joug, avec vingt mille de ſes complices, environ dix millions de Gaulois. Vous n'étiez donc plus ces Welchs, ces Gaulois que Céſar avait à peine ſubjugués en dix ans, qui aviez réſiſté à ces fiers vétérans romains, à ces cohortes farouches, à qui des tyrans, des conſpirateurs, des oppreſſeurs de la liberté, avaient appris l'art abominable de tuer par principes.

Environ quatre cents ans après, ſous Charles le Gros, des pirates du Nord fondirent ſur la Neuſtrie, & ſe la firent céder en arriere-fief de la couronne, & alors l'appelèrent Normandie, nom qu'elle porte aujourd'hui. On trouve par-tout les traces des brigands qui ont tour à tour déſolé le pays des *Welchs*. Bientôt après cette province de Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Maine, le Poitou, la Saintonge, la Guienne, la Gaſcogne, l'Angoumois, le Périgueux, le Rouergue, l'Auvergne,

furent entre les mains des Anglais qui désolaient la France. Elle fut sous les règnes du roi Jean, de Charles VI, Charles VII, du temps de la ligue, dans un état déplorable. Entendez ces faux patriotes dire que la France n'a jamais été plus malheureuse, qu'elle est perdue. Les imposteurs! elle est dans un état de prospérité, si on la compare à ce qu'elle était dans ces temps abominables.

Dans quel avilissement tous les peuples de l'Europe, de la terre, ont été réduits par les tyrans politiques & religieux! quand on parcourait des royaumes entiers sans trouver un seul homme qui sut écrire, excepté les clercs, qui tinrent toujours dans leurs mains les anneaux des chaînes qui écrasèrent l'univers. Ah! il était aisé sans doute de river leurs fers; quand après la chute de l'empire romain les grandes routes disparurent, ou furent infestées de brigands; que nulle communication n'existait entre les peuples, que la sphère de leurs idées devint si étroite, que les no-

tions les plus ſimples de morale, de vérité, s'éclipsèrent.

Quand les peuples croyaient lire dans les aſtres la chute d'un tyran qui les foulait à ſes pieds; quand la religion fut vouée aux enchantemens, aux myſtères, qu'elle fit croire aux peuples abuſés qu'elle avait lié commerce avec les puiſſances céleſtes ou infernales, qu'attendre alors des hommes ainſi dégradés par l'ignorance? Rien. Les forces morales qui devaient vaincre les tyrans n'exiſtaient pas, ou étaient rares & iſolées; mais quand on put ſe communiquer ſes idées, la tyrannie chancela ſur ſon trône. Alors les lacets, les poiſons & le fer furent mis en uſage pour arrêter les efforts généreux de la nature, pour ſuſpendre cette expanſion de lumières qui devait mettre au grand jour tous ſes forfaits, & réduire en poudre ſes affreux autels.

On a remarqué à peine pendant vingt ſiècles trois ou quatre hommes qui ont penſé. On remarque cent tyrans & cent millions de brutes à leurs ordres contre un

ſage, contre un homme qui penſe, & réunis pour l'écraſer. Que pouvait le génie ainſi iſolé, perdu dans l'univers? Verſer des larmes inutiles ſur ſes chaînes & ſur celles de ſes ſemblables. Le génie dans ces ſiècles déplorables était un malheur. Le génie un malheur! & répandant des larmes! Hélas! c'eſt lui qui en a le plus verſé. Vérité déſolante, inouie! vérité dont il faut conſerver le ſouvenir effrayant; vérité dont il faut accabler les tyrans; reproches terribles dont il faut frapper leur mémoire!

Remercions à jamais les ames brûlantes de ses flammes, du flambeau de la vérité qu'on ne peut plus éteindre, qui ont oſé braver les cachots, la cigüe & le fer pour nous la montrer; qui n'ont ceſſé, ſous toutes les formes, d'attaquer les tyrans ſur le trône & les autels, & qui ont préparé la liberté. O grands hommes, peut-être avez-vous épargné des crimes à Louis XVI, peut-être que ſans vous il eût été déjà compté parmi les tyrans! Oui, des conſeillers barbares auraient changé ſon ſceptre en un ſceptre d'airain. Ils auraient verſé

à grands flots le ſang des citoyens, ſi les ſoldats euſſent encore été des automates, & euſſent voulu leur obéir. Ils auraient fait de la France entière un champ de carnage, un vaſte ſépulcre. Ces exécrables conſeillers des aſſaſſinats auraient fait comme dans cette ville déplorable où a coulé le ſang de ſes malheureux habitans. Que ne peut-on effacer cette ſcène horrible de nos annales, ſouillées par ces froids ſcélérats, enſanglantées par cet inexorable ſatrape, blanchi dans les antichambres de la cour ; que ne peut-on effacer cette horrible hiſtoire, cette funeſte trame dont les anneaux s'étendent ſur le cabinet des rois, dont le nœud fatal porte l'empreinte des mandataires du peuple qu'ils ont trahi.

Le regne des impoſteurs, des conquérans, des barbares eſt paſſé. Il n'eſt plus tems de vouloir faire rétrograder les peuples ; le voile eſt déchiré, le bandeau qui couvrait leurs yeux eſt tombé ; la liberté des penſées, la liberté de la preſſe a ouvert la barrière de toutes les connoiſſances, a

ouvert le champ de la morale & de la politique. C'eſt une mine féconde en vérités, qui étonnent pour ainſi dire celui qui les cherche & les trouve. Les Anglais nous ont étonné par la hardieſſe, la juſteſſe, la profondeur de leurs idées. C'eſt à nous de leur payer aujourd'hui ce que nous leur devons, de les ſurpaſſer, s'il eſt poſſible; il faut aller plus loin, ou nous reſtons au-deſſous d'eux. Si nous devons aux vices du gouvernement notre ignorance dans l'art de gouverner, nous lui devons peut-être nos ſuccès dans tous les beaux arts, & ſur-tout dans l'art dramatique, dans lequel nous avons vaincu tous les peuples: nous avons vaincu nos maîtres. Oui, ſans être fanatique de ſon ſiècle & dépréciateur de l'antiquité, notre ſcène eſt bien au-deſſus de celle des Grecs. Oui, les Français, forcés de conſumer l'activité de leur génie. la grandeur de leurs idées, les tournèrent vers un objet libre pour eux. Ce fut de même dans toute l'Europe, où on négligea la vraie ſcience de l'homme. La morale fut abſolument inconnue, l'art

de gouverner un délire, un monstre, composé toutes les idées extravagantes, des ignorans & des barbares qui étaient à la tête des empires. Tandis que les peuples vivaient dans cette ignorance malheureuse des bases sur lesquelles doivent être assis leurs devoirs & les loix, ils perfectionnaient toutes les sciences exactes, tous les arts. Ce n'a été que depuis quelques années que des hommes de génie ont osé hasarder quelques idées profondes.

Je jette un coup-d'œil sur toute l'Europe; je vois les peuples atteindre à des vérités qui paraissaient au-delà de la portée humaine, tandis qu'ils négligeaient la morale qui était à leurs pieds.

C'était l'arbre de la science du bien & du mal, auquel ils n'osaient porter une main hardie. C'est que ces principes éternels ne s'accommodent pas avec ceux des tyrans.

Physique, géographie, astronomie, histoire naturelle, chymie, ils reculent les bornes de tout, & oublient, ne se doutent pas qu'il existe une science qui intéresse

leur bonheur, qui doit ſervir de baſe éternelle à tout gouvernement juſte & durable. Un Génois ſoupçonne & découvre l'Amérique ; un Portugais ouvre la route des Indes orientales ; *Jean Goya de Melphy* invente la bouſſole, l'Allemand *Schuarts* trouve le ſecret de la poudre inflammable. L'imprimerie, cet art étonnant & admirable, à qui tous les arts doivent une reconnoiſſance éternelle & la France ſa révolution ; l'imprimerie, dis-je, eſt le fruit du travail ingénieux d'un habitant de Mayence. *Alexandre Spino*, Italien, invente les verres concaves & convexes, & fait des lunettes dont les anciens étaient privés. *Jacques Métius*, Hollandais, fait le premier théleſcope, qui porte, pour ainſi dire, l'homme aux extrémités de l'eſpace. *Galilée* l'ayant perfectionné, s'élance dans les cieux, y marche, comme les pilotes, à l'aide de la bouſſole, voguent ſur les mers. La peſanteur de l'air, ſon élaſticité ſont découvertes. Ariſtote, tous les philoſophes de l'antiquité avaient bien connu que l'air peſait, mais n'avaient pas

ſu ſon degré de peſanteur, *Toricelli* le peſa, ainſi qu'on pèſe un poids dans une balance. On eſt étonné, ravi, quand on voit avec quelle ſagacité & quelle audace l'homme atteint à ces vérités.

Meſſieurs *Halles*, *Boerhave* ont découvert des effets de l'air, qu'on eſt preſque forcé d'attribuer à des qualités de la matière inconnues juſqu'à nos jours.

Copernic, après avoir renouvelé le ſyſtême des Caldéens ſur le mouvement de la terre, entrevit la gravitation; *Kepler* l'annonça comme par inſtinct; *Neuton* vint, & démontra à la terre étonnée qu'elle pèſe ſur le ſoleil & le ſoleil ſur elle.

La géométrie entre les mains des *Leibnitz*, des *Neuton*, des *Bernouilli*, ſoumet l'infini au calcul, à l'aide de la fameuſe analyſe de *Deſcartes*, qui, par elle, fit faire plus de progrès à cette ſcience qu'elle n'en avait fait, depuis des révolutions, depuis que les ſiècles s'écoulent, s'entaſſent & s'effacent. Elle multiplie les forces en diminuant les travaux.

Descartes applique l'algèbre à la géométrie: par cette méthode le géomètre voit d'un coup-d'œil des espaces immenses se resserrer comme en un point; il trouve avec *Harrot* l'art d'appliquer l'algèbre à la mesure des courbes. *Neuton* & *Leibnitz* trouvent le calcul intégral & différentiel. *Toricelli* encore invente les baromètres; *Debrellius* invente les thermomètres; milord *Neper*, par un travail prodigieux, facilite les calculs avec les logarithmes; *Othoguerric*, de Magdebourg, invente la machine pneumatique; *Galilée*, dont je viens de parler, découvre le premier les satellites de Jupiter, les taches du soleil & sa rotation sur son axe; le Hollandais *Huigens* apperçoit l'anneau de Saturne; un Italien voit ses satellites; le même *Huigens* invente les pendules; *Finiguerra* invente, à Florence, cet art qui éternise & multiplie les chef-d'œuvres de la peinture, au moyen de la gravure. A Venise on taille les diamans; *Kepler*, astronome allemand, donne ses fameuses loix sur le cours des planètes; dans toute l'Europe on étudiait

la géométrie, cette ſcience qui ſemble ſi étrangere à l'homme, bien entendu la géométrie tranſcendante. Eh bien! tant d'immenſes connaiſſances dont l'eſprit humain eſt à peine jugé capable, ſont atteintes, ſont démontrées; & nulle part on ne s'occupe de l'homme, de la morale. Mais à préſent qu'on n'eſt plus effrayé, qu'on n'entend plus le bruit des chaînes que la tyrannie & la ſuperſtition ſecouèrent ſi long-temps ſur leurs eſclaves, l'homme va être mieux connu. Le Français a retrouvé toutes ſes forces, toutes ſes facultés. Il y a plus de trois mille ans qu'*Homère* avait rendu, dans ſa langue libre, riche & ſonore, cette ſuperbe idée, avait dit: du moment qu'un homme perd ſa liberté, il perd la moïtié de ſon ame. La liberté a réveillé celle de la patrie. O révolution mémorable, qui influera, malgré ſes ennemis, ſur le bonheur des générations qui doivent ſe ſuccéder pendant cent ſiècles, peut-être pendant le reſte de leur durée, du moins juſqu'au temps où arriveront des révolutions phyſiques,

incalculables, ou dont les calculs ſont ſi prodigieux & ſi éloignés qu'ils feraient croire à leur inexiſtence, ſi tout ce qui leur eſt ſoumis ne pouvait être démontré.

On a parlé juſqu'ici, & l'on parle encore de la liberté, comme les théologiens parlaient de Dieu. On a tourné autour des erreurs de quelques prétendus publiciſtes, de quelques eſclaves vendus à des tyrans, comme autour des bornes du monde. Qu'eſt-ce que c'eſt donc que cette liberté dont tous les Français parlent aujourd'hui, & dont le monarque, l'eſclave & le citoyen ont des idées ſi différentes? Il n'en eſt pourtant qu'une vraie; pour la ſaiſir il faut la définir. Qu'eſt-ce que c'eſt que la libérté? *Loke* la définit, *puiſſance d'agir*, & il a raiſon, il n'en eſt pas d'autre. Français, retenez bien, une fois pour toutes, que la liberté eſt la puiſſance de faire tout ce qui ne nuit pas à la choſe publique, car on peut nuire à un individu en la ſervant. Alors, loin que le dommage particulier qu'on lui apporte ſoit un crime, c'eſt être vertueux que de ſavoir s'élever au-deſſus

des confidérations individuelles. C'eſt pourquoi toute dénonciation, tout acte utile à l'état dût-il précipiter le monarque du trône, doit être exécuté, doit être fait ſans remiſe ; & la vertu augmente en raiſon de l'élévation de l'individu juſtement attaqué. On ſe trompe donc en limitant la liberté à faire tout ce qui ne nuit point à autrui : la liberté eſt ainſi mal définie. La liberté conſiſte à faire tout ce qui ne tend point à briſer le pacte ſocial. On le rompt toutes les fois qu'on attente aux droits de l'égalité d'un individu qui lui ſont garantis par l'aſſociation ; mais la ſociété n'a pas garanti de droits excluſifs, elle ne garantit à tous qu'un droit égal.

Il ne s'enſuit pas pour cela qu'on ne doive point obéir à celui qui eſt revêtu d'une portion de pouvoir ; on lui doit l'obéiſſance, toutes les fois qu'il commande au nom de la loi bien exprimée. Ce n'eſt point à l'individu qu'on obéit, mais à la maſſe collective des volontés, c'eſt à la loi qu'il ne fait que manifeſter.

Nul individu, par lui-même, n'eſt reſ-

pectable pour un autre ; il ne l'eſt que par la loi dont il eſt l'organe, c'eſt-à-dire, qu'en obéiſſant à ſa voix, quoique alors individuelle, vous êtes ſûr d'obéir à la volonté réelle, ou préſumée de la ſociété : le public eſt toujours reſpectable pour un individu, quel qu'il ſoit. Voilà pourquoi la nation, le peuple eſt ſeul reſpectable. Nul exécuteur de ſes volontés ne l'eſt par lui-même, il ne l'eſt que lorſqu'il parle en ſon nom.

Ainſi, le monarque le plus fier, dans le particulier, toutefois qu'il ne fait point exécuter la loi, n'eſt qu'un individu qui eſt rentré dans l'ordre des citoyens, dans la loi de l'égalité, ſans laquelle il n'y a point de liberté, point de morale, point d'état, point de patrie.

Les honneurs civiques ne briſent point le pacte primordial d'égalité, n'élèvent point un citoyen au-deſſus des citoyens, malgré eux ; ils ne peuvent lui avoir accordé le mépris d'eux-mêmes ; tout ce qu'il a, il le tient d'eux ; à quel titre voudrait-il donc les accabler de ſon inſolence indi-

viduelle : le mépris injuſte eſt un défaut groſſier de l'eſprit. Il n'y a que le crime qui ſoit mépriſable, & encore n'eſt-il qu'à plaindre.

Il s'enſuit de tous ces principes qu'un juge, qu'un roi, qu'un repréſentant du peuple, que tout agent de la choſe ne publique commande le reſpect que lorſqu'il exerce ſes fonctions : autrement l'égalité ſi néceſſaire à la république ſerait détruite. Quel ſentiment plus majeſtueux, plus profond aurait-on donc pour la loi, pour la maſſe totale de la nation, ſi on conſervait, ſi on avait du reſpect pour un homme lorſqu'il ne la fait plus exécuter. Nul n'eſt reſpectable ſur la terre que la loi, parce qu'elle eſt l'expreſſion énoncée ou préſumée de tous les intérêts, de toutes les volontés, & qu'elle contraint & doit contraindre tous les individus : ou elle n'exiſte pas, ou la tyrannie, briſant le code des loix, de la nature, entaſſe ſes fantômes extravagans & barbares ſur leurs débris ſacrés.

Le général ployer devant l'individu, eſt

un crime, eſt un monſtre dans l'ordre ſocial, eſt une opinion d'eſclave qui ne peut être aſſiſe que ſur la ruine des mœurs. Opinion qui avilit le citoyen, qui rabaiſſe la dignité de l'homme, qui courbe l'homme devant l'homme, qui courbe l'artiſan devant un ruban que ſa main a tiſſu, ſemblable à ce peintre qui, dit-on, avait fait un Jupiter lançant la foudre, & qui en était épouvanté. Triſtes & faibles humains, verrez-vous long-temps encore un Dieu dans l'homme, armé par vos mains? S'il a un organe dont la nature vous ait privés, tombez à ſes pieds; s'il exécute des choſes prodigieuſes que la maſſe des citoyens ne puiſſe exécuter, placez cet homme ou ce Dieu ſur le trône, il eſt digne de commander; mais s'il n'a d'organes qu'autant que vous; ſi chaque citoyen peut faire ce qu'il exécute, ou pour mieux dire, ce qu'il fait exécuter, n'obéiſſez qu'à la loi, obéiſſez-lui quand il parlera en ſon nom; mais rejetez de toutes vos forces individuelles ſes ordres individuels : on ne leur doit qu'un refus.

Ah! ſi les Français avaient connu, il

y a douze cents ans, ces vérités éternelles, qu'il y a long-temps qu'ils feraient libres! que de fang répandu par des barbares eût été épargné! que ces rois indignes de la confiance des peuples, que ces tyrans héréditaires qui ont pefé fur la France, qui l'ont couverte de malheurs, de larmes & de fang! que ces trois brigands, ces trois ufurpateurs fucceffifs fortis des marais de la Germanie, Clovis, Charlemagne, Hugues Capet ou Groffe-Tête, euffent été exterminés par cette nation qu'ils ont réduite en fervitude, qu'ils ont ruinée, faccagée, affaffinée!

Une chofe qui me frappe fortement, c'eft que depuis près de deux mille ans, il n'y a pas un feul grand peuple libre fur la terre connue. Par quel outrage, quelle injuftice de la nature, les générations paffées font-elles nées & mortes dans l'efclavage, dans un état fi contraire à fes loix éternelles? Par quel bonheur, par quelle préférence la génération préfente, & fur-tout les fuivantes, font-elles privilégiées & libres? Pourquoi la liberté a-t-elle

été ſi long-temps individuelle, unique, & la ſervitude, le partage de la maſſe totale de la nation ? Problêmes, queſtions, peut-être inſolubles, dont l'explication tient au grand reſſort de l'univers moral. Que de machines il faudrait décompoſer pour remonter depuis deux mille ans aux cauſes qui ont produit les différens ſyſtêmes plus ou moins tyranniques des gouvernemens!

L'ignorance avait cauſé le ſommeil, la léthargie, l'enchantement ſtupide des ſiècles paſſés, & les lumières l'ont rompu. L'imprimerie, la liberté indéfinie de la preſſe feront la cauſe éternelle de la conſervation de la liberté civile. Je dénonce, comme oppreſſeur, comme tyran, quiconque voudrait y mettre des entraves ; c'eſt le plus grand ennemi de la république. Prenez garde, tyrans de deux années, d'en vouloir arrêter les effets ſalutaires! elle frapperait d'opprobre vos têtes criminelles.

Que de fatras anéanti, de connaiſſances, de vérités nouvelles vont ſortir de l'en-

ceinte ſacrée où repoſait la liberté! C'eſt à la philoſophie d'abattre ces reſtes honteux de barbarie, que nos mandataires pouvaient renverſer, & qu'ils ont lâchement reſpectés. Il n'appartient qu'à elle de juger la conſtitution, d'entrevoir ſes principaux reſſorts, de ſuivre leur enchaînement, leur liaiſon générale avec les reſſorts particuliers. Il n'appartient qu'à elle de faire franchir aux hommes l'intervalle immenſe, les abîmes qui ſont entre les préjugés & la raiſon. Il n'appartient qu'à elle de détromper les Français ſur cette hérédité de la couronne, conſacrée ſans pouvoir par une ignorance de l'hiſtoire & des droits des peuples; c'eſt à elle de faire voir qu'elle doit périr ou la liberté.

A l'élection d'un roi on lui preſcrira, ſans réclamation de ſa part, tout ce qu'il faut pour la conſerver, & non pour l'attaquer. Le corps politique reprendra une nouvelle vie à chaque mutation de roi, & coupera dans leurs racines ces actes deſpotiques qu'aurait pu faire le monarque malgré les

loix ; il ne criera pas au dépouillement de ses droits, parce que la nation rentrera dans les siens. Français ! il n'y a point de milieu à proposer, il faut que l'état soit désormais républicain ou despotique : d'un côté sont les tyrans, de l'autre est la république ; de quel côté voulez-vous marcher, le choix ne peut être douteux que pour des esclaves. Il n'y a pas dix-huit mois que vous ne pouviez choisir ; vous le pouvez aujourd'hui, voyez si vous voulez ramper sous un despote ou n'obéir qu'aux loix, être libres. Si vous voulez être esclaves, conservez cette loi absurde de l'hérédité : si la liberté vous est chère, brisez cette loi qui n'est assise que sur vos droits usurpés. L'hérédité anéantie, rien ne peut vous remettre dans les fers. Le pouvoir exécutif, électif, amovible, & divisé comme il doit nécessairement l'être, surveillera ses opérations réciproques ; il ne pourra y avoir une concordance, une coalition affreuse & dangereuse entre tous ses membres pour opprimer les citoyens.

Il y auroit, dit-on, des cabales horribles pour l'élection d'un roi. Français, aimez-vous mieux dormir du sommeil de la mort, être avilis, ramper éternellement dans les fers du despotisme, que de veiller pendant quinze jours ou un mois, que la diète de la France balancerait les talens & les vertus de ceux que la voix publique nommerait à cette place suprême. Eh bien ! réduisons en poudre cette objection par une loi précise & terrible ; faisons la disparaître. Quiconque sera convaincu d'avoir sollicité, fait solliciter ou employé d'autres moyens de séduction auprès des membres de l'assemblée nationale, pour s'élever sur la tête de ses concurrens, que celui-là soit déclaré indigne de pouvoir jamais prétendre à l'honneur de la confiance de la nation. On lui prononcera son arrêt ; on lui dira : tu ne voulais donc, lâche ambitieux, tu ne voulais donc régner que pour te procurer des jouissances individuelles, sans t'embarrasser des malheurs généraux, pour opprimer la liberté, puisque tu mets un

si haut prix à une place qui n'impose que des devoirs ; descends du rang de citoyen qui t'y pouvait porter ; rampe dans la classe abjecte & déshonorée de tout homme qui veut usurper les droits de la vertu. Il en devrait être ainsi pour toutes les places à la nomination du peuple.

Si la liberté a tant de peine à prévaloir, c'est que le pouvoir exécutif héréditaire est unique, retient ses efforts à l'aide de ceux établis pour la défendre. On ne voit rouler que son or dans cette capitale. On voit des séductions de tout genre, des attentats de toute espèce. On voit des hommes corrompus, l'attaquer jusque dans l'aréopage qui eût dû être son asile; les crimes les plus exécrables ne l'épouvantent pas. Le temps en dévoilera peut-être d'un genre horrible & bien lâche. Attendons qu'un plus grand jour éclaire un abîme effrayant. Réunissons nos forces, & faisons frémir les scélérats de rage & d'épouvante.

Tout se tient, tout s'enchaîne dans l'univers ; nous le voyons, l'expérience le

prouve à l'œil attentif. L'excès de la ſervitude influe ſur la liberté, la fait naître; vérité étonnante! Il eſt un terme au bout duquel le tyran trouve l'exécration & la vengeance. Deux mille ans de malheurs ont préparé la grande révolution qui vient de s'opérer. A force de tout oſer on réveille le peuple accablé. Ainſi chaque eſclave, en rivant ſes fers, avançait l'inſtant où ils devaient être rompus. Vérité qui ſemble un paradoxe. Malheur au tyran quand il peut tout oſer! malheur au tyran quand le peuple endure tous les outrages qu'il ſouffre, & ne ſe plaint plus! malheur au tyran quand le peuple eſt arrivé au plus haut point d'aviliſſement, & que les lumières l'environnent! C'eſt alors que la nudité effrayante du deſpote ſe montre toute entière, quand le peuple lui retire ſa puiſſance qui faiſait toute ſa force, qu'il la tourne contre lui-même; c'eſt alo rsqu'il reſte ſeul avec l'épouvante; il commence à ſoupçonner qu'il n'eſt qu'un homme.

Quel ſpectacle qu'un peuple immenſe,

marchant à la liberté, recouvrant ſes droits éternels ! qu'un peuple immenſe qui n'a qu'un vœu, qu'une ame ! j'en ai été témoin. Mon ame ne pouvait ſuffire à tant d'émotions. Dans huit jours, j'ai vécu plus d'un ſiècle. Quelles idées naiſſent en foule dans l'ame du philoſophe, placé au milieu des orages de la liberté naiſſante, & des débris de la tyrannie étonnée, effrayée, frappée d'un coup de foudre, eſſayant par toutes les voies, par tous les crimes, d'en ſoutenir un de quinze ſiècles d'exiſtence ! Tous les reſſorts d'une politique affreuſe, des préjugés, des erreurs qu'on oppoſe encore à la vérité, & dont la vérité triomphe.

Rois, oppreſſeurs, tyrans ; vous tous qui cherchez à conſerver tout ce que vous avez uſurpé, il n'eſt qu'un ſeul moyen ; il faut réabrutir l'eſpèce humaine. Anéantiſſez l'art de penſer, de parler, d'écrire, de propager ſes penſées ; anéantiſſez ſurtout la liberté de la preſſe, & votre affreux problême eſt réſolu. Mais tyran, qui que tu ſois, garde bien ta tête.

Mais il eſt trop tard, on peut ſoudoyer quelques ſcélérats, & faire couler encore le ſang par les mains de quelques citoyens abuſés ; ce ſerait une erreur de courte durée ; la vérité & la liberté ſont déſormais unies, & banniront les crimes de la terre. On ne verra plus de Galilée chargé de fers, & traîné dans des priſons à ſoixante-dix ans, expier devant des barbares ignorans le malheur & le crime d'avoir eu raiſon ; on ne verra plus la coupe de Socrate, on ne verra plus d'Anaxagore dans les chaînes, d'Ariſtote fuyant & empriſonné, d'Héraclite malheureux, de Gerbert indignement calomnié ; les cintres noircis d'un cachot ne retentiront plus des gémiſſemens de Roger-Bacon ; on ne verra plus de Ramus aſſaſſiné par des pédans ; on ne verra plus cent mille malheureux expirer par le fer & par les flammes, pour différer de la croyance de leurs concitoyens, par les ordres barbares d'un tyran. On ne verra plus la vérité fugitive, errante, ſans aſile, ſans appui, proſcrite ſur la terre, emportant

avec elle le bonheur des nations, & laissant la liberté, la vertu expirantes sous le fer des tyrans.

Le lecteur va frémir en parcourant la liste des crimes des soixante rois, qui ont écrasé la France.

Je suis de race Gauloise, je le sens à ma haine pour ces restes ridicules & si fiers des Huns, des Vandales, des Francs, des Bourguignons & de tous les barbares qui ont fondu comme des voleurs, comme des assassins, sur notre pays des Gaules.

Clovis fut un monstre, Charlemagne un brigand heureux & barbare, Hugues Capet un fourbe adroit, un spoliateur, un empoisonneur des deux derniers rois, Lothaire & Louis V; & dans soixante descendans de ces tyrans, car tyran, outre l'acception commune signifie usurpateur, & dans soixante descendans, dis-je, il n'en est pas un seul qui n'ait commis des attentats contre la nation. Qu'on lise & on en sera convaincu.

Rome saccagée, l'empire abattu ne ré-

ſiſtaient plus aux barbares ; tous en ſaiſiſſaient des lambeaux. Les Vandales, les Alains, les Suèves, les Goths, les Huns; les Lombards, s'emparent de l'Eſpagne, de l'Italie, de la Gaule Narbonnaiſe, du Dauphiné, de la Savoie, de la Provence; les Normands, les Pictes, les Bretons prennent ce qui s'offre à leur bienſéance ; les Francs ou Sicambres fondent ſur les provinces voiſines du Rhin, & ſur une portion du royaume de Thuringe, ſous leur chef Vuarmond ou Pharamond, fils de je ne ſais quel barbare appelé Marcomir, lequel Marcomir était fils de Génébal, ſuivant nos doctes chroniqueurs, qui remontent par une ſucceſſion claire & non interrompue de quarante-trois princes, ducs ou rois, juſqu'à Hector ; ce qui eſt très-vraiſemblable, comme on le peut croire. Ce ſerait abuſer de la patience du lecteur que de le traîner parmi tant d'ennui, de contes, de fables ridicules.

Clodion, fils de ce barbare Pharamond, ayant paſſé le Rhin, ſurprend Cambrai,

& ravage tout le pays entre l'Efcaut & la Somme, où font aujourd'hui les villes de Mons, de Valenciennes, après avoir taillé en pièces l'armée des Romains.

Mérovée ou Mérouée, troifième brigand, ufurpateur fur les enfans de Clodion, de l'héritage de leur père, force les Romains à la paix, obtient enfin une affiette ftable dans la Gaule, où aucun de fes prédéceffeurs n'avait eu de fiége paifible.

Attila, pendant ce temps, ravageait l'Europe & l'empire.

Les Francs prennent Paris, Sens, Orléans & leurs dépendances. Ces villes, laffes du joug des Romains, firent peu de réfiftance, efpérant recouvrer leur liberté, ou du moins un traitement plus doux.

Childeric ou Chilpéric, fils de cet ufurpateur, furcharge les peuples d'impôts, enlève les filles, les femmes, & coupable enfin de mille indignités, fe fait chaffer par les Français ou Gaulois.

fiés ; il eſt temps que la vérité renverſe leurs autels, faſſe taire la baſſeſſe qui a exagéré des qualités qui n'euſſent point été remarquées dans de ſimples particuliers, & a diſſimulé tous leurs vices.

LES CRIMES DES ROIS.

CLOVIS,

PREMIER ROI DE FRANCE.

Les Romains n'avaient prefque plus rien dans les Gaules ; les Francs, les Goths, les Bourguignons les poffédaient, excepté quelques villes, qui, comme Soiffons, Compiègne, Senlis, restaient encore sous leur domination ; tout le reste avait des feigneurs particuliers qui reconnaffaient un chef auquel ils promettaient d'obéir, & n'en faifaient rien : tel était l'état de l'Empire et des Gaules, quand Clovis y fit fon invafion à main armée.

Il fut le premier roi chrétien, & un des premiers brigands qui fe partagèrent les débris de l'Empire romain.

Il attaque *Siagrius*, comte de Soiffons, le défait en bataille rangée. Ce malheureux prince fe retire chez le barbare Alaric, chef ou roi des Goths. Clovis, non-content de s'être emparé de fes poffeffions, craignant qu'il ne pût un jour les réclamer & fe venger, le demande à Alaric, qui a la baffeffe de le livrer pieds & mains liés ; & Clovis,

avec toute la cruauté d'un lâche brigand, insulte à ses derniers momens, lui reproche d'avoir mal défendu ses états, lui dit qu'il est indigne de gouverner & de vivre; & aussi-tôt ce scélérat le fait massacrer. C'en serait assez pour faire abhorrer sa mémoire; mais c'est un de ses moindres crimes.

La perfidie la plus infâme s'unit à ses projets. Après avoir chassé tous les Romains des Gaules, il forme alliance avec les Goths & les Bourguignons, en épousant Clotilde, fille de Chilpéric, un des quatre frères de la maison de Bourgogne. Ce mariage fut fait pour se ménager quelques droits sur la Bourgogne, & pouvoir dans la suite, sous quelques prétextes, leur déclarer la guerre & l'envahir. Rien ne l'arrête. Il fait ployer cette religion, dont il se moquait, à son ambition, à son indigne cupidité du bien d'autrui. Clotilde était chrétienne, & lui encore païen, ce qui mettait un obstacle à leur union; mais par un accord, tout s'arrangea. Il lui laissa le libre exercice de sa religion, & lui vécut à sa manière, c'est-à-dire, sans foi ni loi, jusqu'au temps où il crut la religion chrétienne utile à ses desseins.

C'est une énumération fatigante & douloureuse que d'avoir tant de crimes à raconter; mais trop de faussaires ont fait l'histoire de France, n'ont donné à nos rois que des vertus, se sont extasiés sur leurs qualités admirables. J'entreprends de les convaincre

de menfonge ; les faits parleront. On va voir fi des fcélérats, tels que cette hiftoire nous en fournit, peuvent avoir été vertueux ; nous allons voir fi leurs vices abominables n'excluent pas toutes vertus.

Clovis fe fait chrétien après la victoire remportée fur les Allemands, fuivant un vœu qu'il avait formé pendant la mêlée de fes foldats & des ennemis. La terreur le lui fit faire, efpérant de vaincre fous un autre Dieu que celui qu'il adorait. On juge qu'un tel chrétien, fait par la néceffité & par la crainte, & non par la perfuafion, devait être bien convaincu de la vérité de la religion qu'il embraffait. Quoi qu'il en foit, S. Remi baptife cet indigne fycambre. Ayant eu plufieurs grands avantages contre les Oftrogoths, peuples qui avaient ravagé Rome, il eft enfin battu par eux, contraint de fuir, d'abandonner tout ce qu'il avait pris, obligé de retourner en France, la honte & la rage dans le cœur.

Mais confervant toujours un naturel farouche, & ayant perdu l'énergie qui fait entreprendre de grandes chofes ; vieilli avant le temps, ayant toujours le defir infatiable, la foif du bien d'autrui, il employait toute la baffeffe, toute la perfidie, toutes les rufes abominables d'un cœur & d'un efprit indignement dépravé, à chercher des querelles barbares à fes proches qui, pour leur malheur, avaient des poffeffions enclavées dans les fiennes, ou voifines de fes domaines ; & ces querelles étaient

ſouillées par autant d'aſſaſſinats qu'il ſoupçonnait qu'il y avait de poſſeſſeurs légitimes & d'héritiers ſans défenſe. Les grêves, les places publiques n'ont pas vu périr par la main du bourreau de ſcélérat plus barbare.

Il fit aſſaſſiner *Chararic* pour avoir Amien, *Ranachaire* pour uſurper Cambrai, *Sigibert* pour envahir Metz & ſon territoire, quoiqu'il fût reconnu ſouverain de toutes ces villes. Les moyens employés pour commettre un crime peuvent en agraver l'énormité, & le rendre plus odieux. On va juger de ceux employés par ce barbare contre ces trois malheureux princes.

Voici le meurtre exécrable de *Chararic* & de ſon fils. Il les fit ſaiſir, les condamna à être raſés, & à finir leurs jours dans un cloître. Le fils voyant tomber les larmes de ſon père, pendant qu'on lui coupait les cheveux, ce qui était alors un opprobre, dit : *Ces branches vertes renaîtront, car le tronc n'eſt pas mort ; mais que Dieu faſſe périr celui qui les fait couper.* Clovis averti de ces paroles, que la douleur, la liberté, le courage lui faiſaient prononcer, *Ils ſe plaignent*, dit-il, *de ce qu'on leur coupe les cheveux : hé bien, qu'on leur coupe la tête ;* & à l'inſtant il les fait décapiter.

Il joint l'ingratitude, la baſſeſſe & la barbarie dans le meurtre de *Ranachaire* & de ſon frère. Ce Ranachaire l'avait eſſentiellement ſervi dans toutes

ſes entrepriſes. Pour s'emparer de ſa perſonne, il ſéduit, il engage quelques-uns de ſes domeſtiques à trahir leur maître, ſous l'eſpoir d'une grande récompenſe. Pour leur donner une marque aſſurée de ſa reconnaiſſance, s'ils veulent le livrer entre ſes mains, il leur envoie des bracelets de cuivre doré pour de l'or maſſif. Ces traîtres, trompés par cette lâche, par cette avare perfidie, lui amènent le malheureux Ranachaire & ſon frère pieds & mains liés. Quand il les apperçut : *Avortons*, dit-il, *de notre race, indignes du ſang de Mérovée, n'avez-vous point honte de vous être ainſi laiſſés lier ? vous êtes indignes de vivre ; payez la honte que vous avez faite à notre ſang par votre ſang.* Au même inſtant, il leur donne de grands coups de la maſſe d'armes qu'il portoit, & les aſſomme tous deux en préſence de ſes capitaines & de ſon indigne conſeil. Comme les traîtres qui avaient livré *Ranachaire* & ſon frère, vinrent lui demander le payement de leur lâche perfidie, & qu'ils ſe plaignaient de ce qu'il les avoit trompés, en leur envoyant des bracelets de cuivre doré pour de l'or pur, *Allez*, dit-il, *traîtres ; n'eſt-ce pas aſſez que je vous laiſſe vivre ! j'aime la trahiſon, mais je hais le traître ;* mots qui ont été répétés bien des fois depuis, qui ont paru dignes de l'être, & qui ne méritaient pas tant d'honneur.

J'ai horreur de citer tant d'exécrables crimes ; &

le dernier de tous comblera la meſure. Il perſuade à *Sigibert* de tuer ſon père, pour diſpoſer de ſes tréſors. Ce monſtre exécute le parricide, retourne à Clovis pour en recueillir les exécrables fruits; & comme il ſe courbait dans un coffre, en ſa préſence, pour en tirer des ſacs pleins d'or, il le fait maſſacrer à coups de hache, ſe ſaiſit de Metz que gouvernait ſon père, & flatte le peuple qui ignorait qu'il fût l'auteur de ces deux horribles aſſaſſinats.

Lequel de Sigibert ou de lui mérite le nom de parricide? Certes, Sigibert en fut l'inſtrument malheureux & épouvantable; mais Clovis le fit agir pour en retirer les fruits; il vécut tout couvert d'un ſang répandu par ſes ordres, & il punit au même inſtant le bras qui l'avait indignement ſervi. Ainſi, toute l'horreur de ce crime abominable retombe ſur ſa tête, puiſqu'il frappa celle qui devoit le partager. Quiconque voudra voir en détail, & plus au long ces barbaries épouvantables, qu'il les liſe dans Grégoire de Tours, qui eſt le ſeul hiſtorien impartial que l'on puiſſe conſulter. Et l'on met au nombre des rois un monſtre digne du dernier ſupplice! mais nous en trouverons dans la ſuite qui méritent de lui diſputer d'exécration & d'horreur. J'ai parcouru la liſte des ſcélérats qui ont péri ſur l'échafaud; je n'en ai trouvé aucun qui en approchât; je n'en rencontre que parmi les rois.

Enfin, l'empire romain s'évanouit en occident.

L'Italie, les Gaules, l'Efpagne, la Germanie, faifies par les barbares, ne confervent aucune trace du nom romain. L'empire d'Orient fe foutient faiblement encore, en s'oppofant aux barbares, en les refoulant dans leurs glaces, dans leurs marais. Les empereurs, environnés d'ennemis puiffans, ne confervaient qu'une ombre d'autorité, avilis, dégradés d'ailleurs par leur vie molle & voluptueufe.

L'évêque de Rome ne s'oubliait pas parmi cette confufion, parmi les ruines de l'empire, s'appropropriant, ufurpant ce que les empereurs ne pouvaient retenir. Il préparait déja, par une feinte humilité, cette tyrannie, cette audace qui devaient marcher fur la tête des empereurs & des rois écrafés.

Clovis termine enfin une carrière noircie de tant de trahifons, de tant d'affaffinats, & laiffe pour héritiers de fes états & de fes crimes, Childebert, Clodomir, Clotaire & Thierry.

Comme c'eft ici l'hiftoire des crimes des rois de France, que ces quatre frères fe font difputés à qui fe furpafferait en attentats, & qu'ils ont régné en même temps fur les lambeaux de la France, comme on le verra dans la fuite, nous ne diftinguerons de leurs règnes que celui de Clotaire, qui demeura feul roi de Paris, & qui régna cinq ans; mais comme ils font liés enfemble

d'un tiſſu horrible, nous en parlerons conjointement jusqu'à cette époque.

Comment s'eſt-il trouvé des hiſtoriens aſſez dénués de pudeur, des impoſteurs aſſez effrontés pour vouloir perſuader aux peuples que le ciel était d'accord avec cet exécrable ſycambre; qu'il envoya exprès, pour ſon ſacre, une fiole d'huile appelée la ſainte ampoule, par l'entremiſe d'un pigeon béni? A quels plats impoſteurs la France a été livrée! Depuis des milliers d'années, ce n'a été qu'une ſucceſſion déplorable de fourbes & de tyrans. Le ciel, d'accord avec un monſtre gangréné de forfaits, avec un monſtre ſouillé de tant de perfidies, d'aſſaſſinats, de parricides! Lâches blaſphémateurs, il eût été d'accord avec le peuple, s'il l'eût traîné à la grêve dans un tombereau, au milieu des exécrations; c'eût été la juſtice du peuple qui épouvante les tyrans.

CHILDEBERT,

DEUXIEME ROI.

LES enfans de Clovis partagent ſon royaume. Childebert fut roi de Paris; Clotaire, roi de Soiſſons; Clodomir, roi d'Orléans; Thierry, roi de Metz.

J'ai horreur d'entrer dans ce labyrinthe de per-

fidies, de cruautés, de parricides, qui fouillèrent leurs règnes abominables.

Après que les quatre frères eurent fait leurs partages, l'ambition, l'avarice leur firent employer les moyens les plus atroces pour envahir leurs états réciproques.

Nous ferons marcher de front les difcordes, les vengeances, les affaffinats, les parricides des quatre fils de Clovis, comme ayant régné enfemble fur les états qui leur étoient dévolus, quoique le barbare Clotaire leur ait furvécu, & régné cinq ans après eux.

Clodomir, voifin de la Bourgogne, trouve moyen d'élever une querelle à Sigifmond, roi de cette province, fous prétexte de réclamer quelques dépendances des droits de Clotilde fa mère ; & en outre voulant couvrir cette trahifon du voile de la juftice, il prétend que c'eft pour venger le parricide de Sigifmond, qui avoit maffacré fon propre fils.

Il entre en Bourgogne à la tête d'une armée, ravage, pille, furprend Sigifmond, fa femme & fes enfans, les fait traîner chargés de chaînes à Orléans, & afin qu'il ne reftât aucun fucceffeur de fes états, il les fait lier enfemble & précipiter dans un puits. Sigifmond fut un monftre, à la vérité, en donnant la mort à fon fils ; mais Clodomir n'eut pour raifon de fon invafion dans fa province, & de trois affaffinats, que fon ambi-

tion & que ſon avarice inſatiable. Il en fut juſtement puni ; les Bourguignons irrités , indignés de cette barbarie , s'arment , en viennent aux mains avec ſon armée, en font un carnage épouvantable ; lui-même eſt tué dans le combat, & ſa tête portée au bout d'une lance.

Ses états ſont partagés entre ſes trois autres frères, & les enfans de Clodomir furent non-ſeulement privés de la ſucceſſion de leur père par les trois aſſaſſins , mais indignement égorgés par l'ordre de leurs oncles , dont un fut maſſacré par Clotaire en préſence de Chérébert, & le troiſième n'étant point ſans doute regardé comme dangereux, fut raſé & jeté dans un monaſtère.

Le crime heureux & puiſſant plongeait ſouvent des malheureux dans les aſyles où devait ſe trouver la vertu , mais où étaient les chaînes, les poignards , les poiſons , à la diſpoſition des tyrans, des aſſaſſins.

Comme des voleurs , des brigands , après les rapines , ils ſe querellent pour partager les dépouilles de leur frère & de ſes enfans ; ils ſont prêts d'en venir aux mains ; enfin ils s'accordent ; mais ce n'eſt pas la fin des crimes de ces monſtres , qui tous avaient le nom de rois de France.

Ils avaient marié leur ſœur à Almaric , roi des Viſigoths ; mais, ſans égard pour les liens du ſang, ils s'uniſſent contre lui , à la ſollicitation de leur

fœur. Almaric, trop faible pour leur réfifter, veut fe fauver ; il eft pris & maffacré par leur commandement ; ainfi la fœur & les frères partagèrent l'horreur du crime, de l'affaffinat d'un beau-frère & d'un époux.

Quels monftres ! quels règnes ! & quel état malheureux que la France, fous des chefs fi exécrables !

Childebert meurt fans enfans & laiffe à Clotaire fes états & ceux de fes deux autres frères, qui avaient emporté dans la tombe leur haine, leurs jaloufies, leur ambition, leurs attentats. Nous verrons encore le règne de Clotaire fouillé par un parricide.

Il eft affreux de n'avoir à entretenir le lecteur que de tant d'énormités ; mais qu'on fe fouvienne que j'ai promis l'hiftoire des crimes des rois de France, & non l'hiftoire des prétendues vertus dont les ont décorés des moines, des fauffaires, des publiciftes, des efclaves, tous hiftoriens indignes flatteurs des tyrans couronnés.

CLOTAIRE I,

TROISIEME ROI.

VOILA le barbare Clotaire en poffeffion des états de fes trois frères. Je ne parlerai point des débordemens de fa vie privée, de la fœur de fa troifième

femme, qu'il époufa de fon vivant, du meurtre de Gautier d'Ivetot, dont il avait violé la femme, en abufant du droit de l'hofpitalité. Ce font des crimes dont on trouve quelques exemples, & qui euffent conduit des particuliers à l'échafaud; mais ils s'effacent en les comparant à fes autres attentats.

Childebert, peu de tems avant fa mort, avait voulu s'emparer de fes états, pendant qu'il était occupé contre les Saxons, & fait révolter un de fes enfans. Clotaire revient, pourfuit ce fils en Bretagne, où il croyait être à couvert de la fureur de fon père; mais il le furprend avec fa femme & fes deux filles dans la maifon d'un payfan; il la fait garder par de barbares fatellites, y met le feu; & fourd à leurs cris effrayans, il jouit du fpectacle horrible des flammes qui dévorent & la cabane & fes enfans.

Les expreffions manquent pour exprimer l'horreur, l'indignation qu'on éprouve.

Eft-ce l'hiftoire des tigres, des démons échappés des enfers? Non, Français, c'eft l'hiftoire de vos rois, c'eft l'hiftoire des monftres qui ont occupé ce trône, affis fur les offemens de vos ancêtres.

Tous ces affreux brigands fondaient des monaftère, les dotaient, pour obtenir la rémiffion de leurs énormités, & ne manquaient pas d'indignes anachorètes pour louer leurs forfaits.

Enfin ce monftre meurt, & laiffe pour héritiers

de ſes états & de ſes crimes, Chérébert, Gontran, Chilpéric & Sigibert. Mais à peine eſt-il dans le cercueil, que la diſcorde, les haines, la trahiſon préſident à leurs partages.

Chilpéric, homme avare & perfide, vole les tréſors de ſon père, & veut s'emparer de la ville de Paris. Mais ce n'eſt qu'un léger prélude des horreurs qui ſignalèrent ces quatre règnes. Ses frères, ſoutenus des grands de cette cour abominable, le forcent de les partager, ainſi que le royaume réuni ſur la tête de leur père, par la mort de tous ſes frères.

Chérébert, comme aîné, fut roi de Paris, ſuivant la coutume; Gontran eut la Bourgogne & Orléans; Chilpéric eut Soiſſons; Sigibert, Metz ou l'Auſtraſie; tous prenaient, comme on l'a dit, le titre de roi de France. Je n'entrerais pas dans cette énumération fatigante, ennuyeuſe, ſi ce n'eſt que dans la ſuite ce partage ſera néceſſaire pour faire connaître leurs prétentions, leurs injuſtices, leurs attentats.

Chérébert, roi de Paris, meurt après avoir régné ſi peu de tems, que Grégoire de Tours ne compte pas ſon règne. Il ne laiſſa que la mémoire d'une vie inutile & crapuleuſe. Sa mort fut le ſignal de la confuſion, de la guerre irréconciliable qui s'alluma entre ſes frères pour partager ſon héritage. On verra ſur cette ſcène horrible la ruſe, l'indi-

gnité, l'audace & la fureur jouer un rôle abominable, long & tragique. Les femmes le disputeront aux hommes de lâcheté, de trahison, d'exécrables noirceurs. Brunehaut, femme de Sigibert, & Frédégonde, femme de Chilpéric, plongeront, avec leurs indignes époux, le royaume dans des maux épouvantables, dans un chaos horrible de confusions infernales.

Sigibert avoit, en Allemagne, les Huns sur les bras, qui ravageaient les terres de son obéissance; Chilpéric saisit cette occasion de l'absence & de l'embarras de son frère, fond à main armée sur ses possessions, & lui prend Reims. Sigibert vole à la défense de ses états, & prend Soissons, capitale des états de Chilpéric, & le contraint de fuir avec sa Frédégonde.

Sigibert vient aussi-tôt à Paris prendre possession de l'héritage de Chérébert. Mais à peine y fut-il reçu, qu'il fut assassiné par deux soldats envoyés par Frédégonde & Chilpéric. Il accourt, tout souillé du sang de son frère, s'asseoir sur ce trône, autour duquel régnaient l'horreur, la confusion, l'audace scélérate & barbare.

Il est étonnant, il est horrible, il est vrai que dans l'histoire effrayante & rare des parricides commis par des particuliers, sur vingt énormités de cette espèce, arrivées de loin à loin, pendant des siècles, il n'y ait peut-être pas un seul de ces

attentats qui épouvantent la nature, commis par un père contre un fils; que ce soit au contraire, je le dis en frémissant, des monstres qui ont porté leurs mains dénaturées, sur les auteurs de leurs jours; & que, par une contrariété horrible de la nature, parmi les rois, ce soit des pères, des mères, ... des mères, ô ciel! qui ont arraché la vie aux êtres malheureux à qui ils l'avaient donnée.

Problême affreux dont l'ambition, la soif de régner en tyrans, l'orgueil indomptable & forcené qu'on contracte en jouissant d'un pouvoir sans bornes, qui s'irrite, devient furieux de la moindre résistance à des volontés farouches; problême, dis-je, dont l'ignorance, la férocité des mœurs, offrent peut-être la solution.

CHILPERIC I,

Quatrieme Roi.

C'est encore un des monstres qui ont le plus deshonoré le trône, qui l'ont le plus souillé de crimes; mais enfin il en porta la peine.

Il succéda à Sigibert, & ayant trouvé à Paris sa veuve Brunehaut, femme adroite, intrigante, audacieuse, dont il craignait les ruses, l'esprit entreprenant, la perfidie, il l'exila à Rouen, & envoya son fils Mérovée prendre possession de la ville en son nom. Mais celui-ci épris de la beauté

de cette Brunehaut, l'époufa quoiqu'elle fût fa tante, & l'évêque y donna fon confentement. Chilpéric furieux vient à Rouen, fait dégrader l'évêque, & plonge fon fils dans un cloître ; il n'y refta pas long-temps, il s'enfuit, & pourfuivi par des foldats envoyés par fon père, il eft pris, & égorgé par fes ordres, ainfi que Clovis fon autre frère : il répudie leur mère *Adouere*, époufe *Galfonde* fille du roi d'Efpagne, & par un triple parricide il l'étrangle avec un linceuil, époufe alors publiquement Frédégonde qui n'était que fa concubine, & pour qui il avoit commis ce dernier forfait. Ce Néron de la France, comme l'appelle Grégoire de Tours, règne en tyran, foule les peuples, les écrafe d'impôts, & du poids de fon pouvoir abfolu étouffe leurs plaintes, & enfin eft affaffiné, au retour de la chaffe, par les ordres de Frédégonde, & de Landry de la Tour, fon adultère, qui prévinrent le coup que ce monftre leur préparait.

Il n'eft pas hors de faifon que le lecteur apprenne les circonftances principales de cet affaffinat. Chilpéric aimait exceffivement cette Frédégonde ; mais elle aimait ce Landry de la Tour : elle l'avait fait revêtir des deux plus grandes charges de la couronne ; de duc de France, & de maire du Palais. Toutes les places étaient à fadifpofition, & elle payait par elles

fes

ſes créatures. Ces amours diſſolus étaient couverts aux yeux du monarque, mais non pas aux yeux du peuple, & ſur-tout des ſeigneurs de la cour qui craignaient Frédégonde ; elle acquérait de jour en jour crédit ſur ſon cœur & ſon eſprit ; elle lui avait donné un fils adultérin quatre mois avant qu'elle le fit aſſaſſiner, ce qui l'attachait encore d'avantage, croyant qu'il était un gage légitime de ſon amitié : mais il fut bien détrompé. Un matin Chilpéric partant pour la chaſſe entra dans la chambre de la reine, & lui donna en plaiſantant un petit coup de baguette ſur le derrière de la tête ; elle avait les cheveux épars ſur ſes épaules & ſur ſon front. Elle, ſans regarder, croyant le roi parti, & que c'était Landry, qui pouvait entrer chez elle à toutes les heures, lui dit : Landry, un bon & loyal chevalier doit toujours frapper par devant, & non par derrière : ces mots furent un coup de foudre pour Chilpéric. Il part ſans lui répondre ; elle le vit aller, & ſoupçonna tout ce qui devait lui arriver, s'il n'était prévenu. Elle fait venir Landry, lui conte l'avanture ; les momens étaient chers ; la mort de ce tyran fut auſſi-tôt réſolue, & au retour de la chaſſe il fut aſſaſſiné.

On peut voir les circonſtances de tant de perfidies, d'aſſaſſinats preſque incroyables, dans les originaux. J'ai promis de peindre les crimes des rois, il ſuffit que je les raconte, en élaguant tout

ce qui pourrait embaraſſer la marche que je me ſuis preſcrite. Je ne m'appeſantirai pas ſur ces détails épouvantables, il ſuffit que le tableau en raccourci, ſoit vrai, ſoit inconteſtable, pour que je doive l'expoſer au grand jour ; il faut que les peuples le contemplent avec horreur, je leur ai promis. C'eſt un devoir ſacré de les détromper : & qu'ils ſachent enfin ſi ces rois tant vantés ont mérité l'amour des Français, & cette admiration ſtupide dont on dit qu'ils doivent être épris.

Quelque horrible que ſoit cette galerie ſanglante, dans laquelle je fais rapidement paſſer le lecteur, je ne crains pas d'être déſavoué.

CLOTAIRE II.

Cinquieme Roi.

Ce règne ſera ſouillé comme les précédens de perfidies, de fureurs, d'aſſaſſinats.

Clotaire n'avait que quatre mois, quand ſon père Chilpéric fut aſſaſſiné par Frédégonde ſa mère, & Landry de la Tour. Jamais enfant ne vint au monde ſous de plus exécrables auſpices, ne ſortit d'un père & d'une mère plus ſouillés de forfaits. Fils plus qu'incertain de Chilpéric, il fut pourtant reconnu pour roi des Français.

Frédégonde, pourſuivie par la crainte qu'on ne

découvrît les auteurs du meurtre de Chilpéric, fit appeler Gontran, fils de Clotaire premier, pour confier son fils à sa tutelle, parce qu'elle savait que c'était sur lui que devait tomber le choix, & qu'elle désespérait de pouvoir la garder pour elle. Elle prévint aussi les principaux du conseil, & demanda qu'on informât sur l'assassinat de son époux. Couvrant son crime par cet excès d'audace, en faisant instituer Gontran, tuteur de son fils, elle éludoit les états généraux du royaume, qu'on aurait assemblés pour lui en donner un, & qui auraient pu demander qu'on informât contre elle & ses complices, du meurtre du roi, & dont elle n'aurait pu diriger l'information, comme celle qui se faisait par ses ordres & ses créatures.

On voit sous le règne de ce Clotaire, mère contre fils, épouse contre époux, frère contre frère, se poursuivre par tout ce que la lâcheté, la perfidie, la cupidité, l'ambition peuvent suggérer. La vieille Brunehaut, dont nous avons parlé, engage ses deux fils Théodebert & Thierry contre Clotaire, leur cousin; ils rassemblent une armée, en viennent aux mains, & sont vaincus par Clotaire & Frédégonde. Vingt mille Français périrent, dit-on, dans cette journée? Horrible autorité qu'avaient alors les rois de lancer les peuples dans les champs du carnage! Espérons que l'aveuglement des nations va cesser; qu'elles n'iront plus, sur les ordres d'un maître ex-

travagant ou barbare , égorger leurs ſemblables : eſpérons ſur-tout que nos braves ſoldats ne feront plus que des citoyens, & non des aſſaſſins enrégimentés.

Frédégonde, après cette victoire, meurt dans ſon lit; elle eſt placée dans le même tombeau, à côté de Chilpéric, à côté de ſon époux qu'elle avait aſſaſſiné....... Et depuis mille ans ſa cendre y repoſe en paix! Quand on voit de tels attentats, des parricides impunis, on eſt tenté de ne pas croire aux dieux.

Enſuite Brunehaut arme les deux frères, Theodebert & Thierry, l'un contre l'autre; dépouillant tout ſentiment honnête, & s'armant d'une honteuſe audace, elle dit à Thierry que Théodebert eſt le fils d'un jardinier ; qu'elle la conçu par un amour illégitime, ainſi qu'il n'eſt point ſon frère ; qu'il n'a aucun droit ſur les états qu'il gouverne; qu'il n'en eſt que l'uſurpateur. Après des haines, des perfidies, des vengeances, les frères s'accordent enfin.

Mais pour conſerver ſon autorité ſur Thierry, elle a la baſſeſſe de jouer le rôle d'une vile appareilleuſe ; elle lui fait fournir preſque tous les jours de nouvelles femmes, pour qu'il ne s'attache à aucune. Mais ſollicité par ſon conſeil de ſe donner un ſucceſſeur, il épouſe une fille d'un roi d'Eſpagne que Brunehaut a l'art de faire renvoyer à ſon père

pour conſerver toujours ſon empire abſolu ſur l'eſprit de ſon fils. Ce renvoi honteux eſt ſur le point de faire éclater une guerre ſanglante entre ce roi d'Eſpagne, uni à Théodebert contre Thierry. Il conjure cet orage, en cédant à ſon frère de grandes poſſeſſions; mais leur traité n'était fait que pour voiler la perfidie la plus barbare, juſqu'au moment où il pourrait recouvrer tout ce qu'il avait cédé. Diſons, pour avancer parmi tant d'horreurs, qu'il aſſaſſine ſon frère; &, pour combler l'indignation du lecteur, il veut après épouſer ſa fille, de la beauté de laquelle il était épris. Brunehaut, pour conſerver ſon crédit & l'empire qu'elle avait ſur lui, veut inutilement le diſſuader: voyant qu'il était déterminé à conſommer cette indignité, elle l'empoiſonne, & lui fait de ſuperbes funérailles, prend ſoin d'un de ſes bâtards, le traite en pupile, & adminiſtre le royaume ſous ſon nom. Je raconte toutes ces horreurs, parce que ces monſtres des deux ſexes le gouvernèrent, & que Thierry & Théodebert s'appelaient rois de France comme Clotaire.

Les ſeigneurs de Bourgogne, indignés de tant de ſcélérateſſe, ont recours à Clotaire, qui, après avoir réuni les états de Clovis ſur ſa tête, ſe ſaiſit de Brunehaut, et la fait condamner à être traînée par un cheval indompté, & à être ainſi déchirée en lambeaux, & à expier tant de forfaits par

cet horrible ſupplice. Ainſi mourut cette femme abominable, ſouillée d'empoiſonnemens, d'aſſaſſinats, de parricides, & cependant louée par d'indignes chrétiens, par des pères de l'égliſe. Saint Grégoire vante ſa piété, ſa prudence, *ſa vertu ſingulière;* eh puis! croyez aux éloges qu'ont prodigués les ſaints.

Clotaire s'empare de tous les états de Thierry, quoiqu'il eût quatre fils, bâtards, à la vérité; mais alors les bâtards héritaient. Il a la barbarie d'en faire égorger deux, conſerve la vie à un de ces malheureux enfans, parce qu'il étoit ſon filleul, & le quatrième, épouvanté, prend la fuite.

Clotaire fut cruel comme tous les chefs barbares qui, ſous le nom de rois, déſolaient la France. Il coupa lui-même la tête à Bertaud, capitaine des Saxons, qui lui avait fait loyalement la guerre, quand il fut tombé entre ſes mains; fit égorger, emmener, diſperſer tous les mâles, qui lui faiſaient craindre que la nation voulût & pût bientôt ſe venger. Il n'en laiſſa aucun *plus haut que ſon épée.*

Je n'aurai pas de peine à perſuader qu'il mépriſa les loix, les foula aux pieds. Bientôt le peuple les enfreignit, & mépriſa, déteſta le roi qui les avoit abattues.

On vit naître ſous ſon règne l'autorité des

maires du palais, qui devint ſi redoutable. Elle ne ſe borna plus à gouverner les maiſons royales, elle s'étendit ſur tout le royaume ; nous la verrons bientôt uſurper tout le pouvoir, & enfin monter ſur le trône, qu'occuperont encore des rois indignes de régner.

Clotaire meurt, laiſſant pour héritier un fils, qui ne valut pas mieux que lui.

DAGOBERT I.

Sixieme Roi.

Il avait déjà donné, du vivant de ſon père, des marques d'un naturel dur, hautain ; ſans égard pour les hommes, il croyait qu'ils étaient faits pour ramper ſous ſes volontés bizarres; il traita indignement Arnould, évêque de Metz, qu'on lui avait donné pour précepteur. Il contraignit ſon père à lui céder, de ſon vivant, le royaume d'Auſtraſie, en ſe révoltant contre lui, & profitant de la foibleſſe de ſon caractère. Qu'on ne diſe pas que je me contrarie, en diſant que Clotaire a été un roi faible, l'ayant peint comme féroce dans le chapitre précédent. On peut être faible & barbare ; ce ſont des contrariétés morales qui ſont ſouvent dans la

nature, dont on peut rendre aifément raifon. Mais pourfuivons.

Dagobert ayant donné à fon frère Aribert, le royaume d'Aquitaine, contenant le Languedoc, le Poitou, l'Anjou & la Saintonge; il n'en jouit pas long-tems. Il mourut la huitième année du règne de Dagobert. Il laiffa un fils, qui ne vécut que quelques jours après lui; & Dagobert fut accufé de l'avoir empoifonné, pour réunir en fa perfonne les états du père de ce malheureux enfant.

Dans la fuite, il fe fouilla de tant de vices honteux, qu'il perdit toute eftime, toute confidération parmi les peuples. Il traînait après lui un vil troupeau de courtifanes, qui régnaient fur fon cœur dépravé, le déshonoraient aux yeux de la nation indignée, l'aviliffaient de toutes les manières, tandis que Pépin, ayeul de ce Pépin, que nous verrons ufurper la couronne, faifait la guerre aux Gafcons, aux Bretons, aux Efclavons. Il était fans ceffe dans fes jardins, dans les appartemens de fon palais, entouré de leur vil cortége. Il fut lâche, dévot, hypocrite, effréné dans fes paffions. Occupé dans fon férail, ou les mains jointes, dans une chapelle, récitant fon rofaire.

Il exila Amand, évêque de Paris, qui lui reprocha avec fermeté fes débordemens; & par un édit abfurde, inhumain, impolitique, il chaffa

de toute la France ces troupeaux d'hommes actifs, errans, ſans patrie, depuis plus de deux mille ans; il chaſſa les Juifs de toutes les villes de ſon domaine: mais il bâtit, enrichit beaucoup de temples, ſur-tout l'abbaye de Saint-Denis; pourquoi il eſt hautement loué par les moines, les ſolitaires, dont il dota les couvens. Mais la voie de la vérité a écraſé, étouffé les cris de l'impoſture avare & ſacrilége; & Dagobert eſt aujourd'hui un de ces rois confondus parmi les hommes qui méritent le mépris de tous les ſiècles.

Il eſt à propos d'obſerver ici qu'on conſultait la nation pour le choix des rois, puiſqu'il convoqua les états, & leur propoſa d'adopter ſon ſecond fils pour héritier de la couronne. Ses vices lâches & honteux, ſa vie molle efféminée, & la foibleſſe du règne de ſon père ont porté un coup mortel à cette première race, que nous allons bientôt voir s'anéantir.

Les règnes ſuivans ne feront voir que des rois indignes de l'amour des peuples, indignes des regards de leur ſiècle, & de la poſtérité. Il eſt bien affligeant que, parmi tant de rois, aucun n'ait attiré l'attention des nations, que par le mal qu'ils leur ont fait. On a vu, & on verra dans les trois races, que les victoires, les triomphes tant célébrés, tant vantés, n'ont été dans le

fond que des aſſaſſinats innombrables. On verra qu'on n'a remercié Dieu après une victoire, que pour le ſang répandu à grands flots, que pour le déſeſpoir, les larmes ſolitaires des veuves, des enfans qui avaient perdu leur père, leur époux, dans les batailles. Exécrables forfaits aux yeux de la nature! Les tigres, les lions, les panthères, ne s'avancent pas par centaines de milliers, pour ſe déchirer! Ce ſont des hommes.... des hommes, grand Dieu! qui s'égorgent ſans pitié, qui déploient tout ce que la haine impitoyable, l'acharnement, l'adreſſe & la fureur peuvent mettre en uſage! et pour qui, malheureux humains, courez-vous abréger, ſacrifier ainſi vos jours lamentables? Pour des rois, pour des tyrans, qui, après avoir aſſaſſiné le père de famille, envoyaient l'exacteur de la province dans ſa cabane déſolée, qui, d'un œil avide, comptait & dévorait ſes lambeaux, & d'un pied féroce en foulait le ſeuil arroſé de larmes.

Les rois que nous avons vus juſqu'à préſent ne méritent que l'exécration des Français; ce qui reſte de cette première race ne mérite que le mépris de la nation. Nous ne compterons, pour ainſi dire, que leurs noms, pour ne pas interrompre le fil de cet abrégé véridique.

CLOVIS II.

Septieme Roi.

Premier Roi des Fainéans.

Clovis, fecond fils de Dagobert, fuccède à fon père, & règne dix-fept ans. En lui commença la coutume de ces indignes rois des Français, de ne fe montrer qu'une fois l'année, le premier jour de mai, montés fur un char, garni de fleurs & de verdure, tiré par quatre bœufs, emblême touchant de la vie champêtre & ruftique. Les ufages ont bien changé ; huit chevaux fuperbes, auffi fiers que leurs maîtres, leur ont fuccédé. Ces fantômes de la royauté n'en ont eu que le nom, que le fafte, les vices, les excès inféparables de la facilité qu'ils avaient de s'abandonner à leurs penchans; ayant réfigné leur autorité entre les mains de leurs maires, ils n'ont laiffé à la poftérité que la date de leurs règnes.

Cachés au fond de leur palais, jamais au confeil, aux affemblées de l'etat, entourés de leurs femmes, incapables de nulle application, ils fe déchargeaient de toutes les affaires fur le maire du palais: il pourvoyait à tout, comme il lui femblait bon ; il donnait, révoquait, con-

tractait, ordonnait, faisait des édits, y dérogeait, les cassait; enfin le simulacre de roi était déchargé de toute peine. Mais on lui vendra cher ce prétendu service, nous verrons les maires du palais leur enlever la couronne & la poser sur leur tête; terminons ce chapitre & l'ennui du lecteur. Clovis meurt après s'être noyé dans les voluptés: tandis que sa femme fondait des monastères & récitait les litanies de la vierge; & laisse pour héritier Clotaire.

CLOTAIRE III.

HUITIEME ROI.

Il vit & règne quatre ans, sous la conduite des maires du palais, qui vexent les peuples sous son nom; il meurt sans postérité; Childeric, fils de Dagobert, lui succède.

CHILDERIC II.

NEUVIEME ROI.

Il se conduit en lâche tyran, deux ans qu'il règne, & est tué par un jeune homme qu'il avoit indignement outragé.

THIERRY I.

Dixieme Roi.

Il fut tiré du monaſtère de Saint-Denis, pour ſuccéder à Childeric ; il fut roi en maſque, & ſpectateur immobile des ſcènes longues & ſanglantes, que jouèrent les maires du palais. Il laiſſa pour héritiers de la couronne Clovis & Childebert ; mais Pépin régna en maître.

CLOVIS III.

Onzieme Roi.

Ce fils aîné de Thierry lui ſuccède ; règne quatre ans, ſans vertus, ſans nom & ſans poſtérité.

CHILDEBERT.

Douzieme Roi.

Il vit dix-ſept ans, règne comme ſon frère, & laiſſe deux fils, Dagobert & Clotaire.

DAGOBERT II.

Treizieme Roi.

Il règne quatre ans parmi la confuſion, la décadence lamentable de ſa race. Pépin aſſure de

plus en plus son autorité, en flattant le peuple & l'église. Il meurt; Dagobert laisse pour héritier Chilpéric, que Charles Martel, bâtard de Pépin, fait monter sur le trône pour régner effectivement sous son nom.

CHILPERIC III.

Quatorzieme Roi.

Prince sot, voluptueux, efféminé, il règne cinq ans, & meurt après que Charles Martel eut vaincu les Suaves, les Saxons, les Bavarois, & achevé d'avilir par ses victoires l'autorité royale.

THIERRY II.

Quizieme Roi.

Thierry, frère de Chilpéric, lui succède & règne dix ans, & laisse le trône à Chilpéric, dernier roi, ou fantôme de roi de la race dite des Mérovingiens.

CHILPERIC IV.

Seizieme Roi.

Ce Chilpéric fut un simulacre de roi, sous l'autorité de Charles-Martel, & ensuite sous

celle de Pépin, ſon fils. Il régna neuf ans, cinq ſous Charles, & quatre ſous Pé pin, qui le fit raſer, le jeta dans un cloître de la Bavière avec ſa femme Giſole, où il vécut long-temps. Pépin s'aſſit à ſa place.

Voilà donc cette dinaſtie, cette race dite de Mérovée finie, race, dans laquelle on a vu tant d'aſſaſſinats, d'empoiſonnemens, de trahiſons, de parricides. On en pourrait douter, ſi des actes authentiques n'en avaient conſervé le ſouvenir effrayant. Voilà trois cents ans de malheurs épouvantables, de crimes, d'attentats, d'indignités contre la nation. Voilà trois cents ans pendant leſquels on s'eſt joué de la vie des hommes, pendant leſquels la ſervitude la plus aviliſſante écraſait les Français. Eh! combien d'oppreſſions honteuſes, obſcures nous ſont dérobées! Combien de nos aïeux ont maudi cent fois le jour où ils étaient nés! Songez, pleurez, lecteurs; vous avez encore mille ans de malheurs à parcourir.

Je jeterais cette hiſtoire loin de moi, ſi je ne voulais en retracer les crimes à mes concitoyens, ſi je ne voulais les détromper de l'idée que la monarchie eſt faite pour le bonheur des peuples; ſi je ne voulais déraciner de leurs cœurs & de leur eſprit cette opinion des tyrans & des eſclaves.

Enfin nous allons nous enfoncer dans l'hiſtoire

des defcendans de Pépin, de cet ufurpateur qui fuccéda à tant de mauvais rois.

Nous verrons, pendant les deux cent quarante ans qu'a duré cette feconde race, peut-être un peu moins de crimes, d'énormités, que dans la précédente; mais la troifième commencera & finira par ces attentats qui étonnent, épouvantent la nature par des parricides.

Fin de la première race.

SECONDE

SECONDE RACE.

Il est à propos de remonter jusqu'à Pépin, père de *Charles-Martel*, tous deux maires du palais, avant de parler de Pépin, fils de Charles, qui usurpa ouvertement la couronne.

Pépin eut donc tout le temps de consolider son autorité pendant la fin du règne de Thierry I; sous celui de Clovis III, de Childebert II, & enfin de Dagobert II, tous rois, comme on a vu, indignes du trône, & qui heureusement ne régnèrent que très-peu de temps.

Pépin, maire du Palais, ne méprisait pas ouvertement ces rois méprisables, mais faisait semblant d'excuser leur faiblesse. Il ne s'ouvrait que devant ses amis sur leur incapacité de gouverner & sur tous leurs vices; mais les peuples n'en étaient pas moins instruits.

Il augmentait tous les jours le nombre de ses créatures, par les moyens que sa charge lui fournissait; faisait semblant d'aimer beaucoup la religion & ses ministres, qui lui rendirent de grands services; caressait le peuple, le soulageait du fardeau des impôts dont l'avaient accablé les rois précédens. Enfin il gagna tous les cœurs, & jeta ainsi les fondemens de son autorité, qui écrasa les rois.

Il fait la guerre au duc de Frise, pour le con-

traindre d'embraſſer la religion chrétienne avec tout ſon peuple. La lâche politique de ces temps déplorables était de careſſer les tyransreli gieux qui commandaient impérieuſement aux peuples abrutis ; il rétablit Lambert, évêque d'Utrech, chaſſé par Ebrouin, & confiné dans un monaſtère; il donnait des marques de ſa munificence à tous les prélats, qui, en revanche, lui aſſuraienr de plus en plus la conſidération perſonnelle & le reſpect général dont il jouiſſait.

Il était d'ailleurs reconnu pour un capitaine digne de toute la confiance des ſoldats ; il réunit ſous l'obéiſſance des Français les Allemans en deçà du Rhin, qui avaient ſecoué le joug, & rétablit le royaume d'Auſtraſie, ſoulevé, attaqué, démembré ; il rendait ſoigneuſement la juſtice à qui la lui demandait; enfin tel était ſon pouvoir, qu'il n'y avait aucun appel de tout ce qu'il ordonnait à l'autorité royale, nulle, dégradée, avilie.

L'autorité ſuprême invite à en abuſer. Pépin avait deux fils de *Plectrude*, ſa femme légitime; il la répudie pour épouſer *Alpaïde*, dont il avait déjà un bâtard, qui eſt ce *Charles-Martel*, qui lui ſuccédera avec plus d'éclat, d'autorité encore dans la charge de maire du palais, ou qui d'effet uſurpera la couronne ſur les trois fantômes fugitifs de la royauté qui ſuivront.

Pépin meurt de chagrin de la perte de ſon

fils Grimoald, qu'il avait eu de Plectrude, & sur lequel il comptait beaucoup pour l'exécution de ses projets. Il ordonne, au lit de mort, que Charles, son bâtard, lui succéderait au manîment des affaires du royaume. On voit que, par cet arrangement, il disposait en roi des charges de l'état, & se croyait assez puissant, méprisait assez les rois, pour le faire sansleur avœu.

Plectrude, appuyée de ses parens, saisit Charles; & le fait mettre en prison à Cologne, introduit au gouvernement Thibault, fils de Drogon, son propre fils & de Pépin. Mais il sort de prison; profitant du préjugé qu'avait fait en sa faveur la nomination de son père, dont la mémoire vivait encore dans le cœur des Français, & dont il était l'image, tous les amis de son père devinrent les siens, & il lui succéda.

Plectrude s'étant retirée vers le Danube, & ayant voulu faire secouer l'autorité de Charles par le peuple, il accourt avec quelques troupes, se saisit d'elle & de son petit-fils Thibault. On ne sait pas au juste ce qu'ils devinrent entre ses mains, & à quel acte de rigueur le porta la conservation de son autorité.

Il est certain que son père fut un adroit oppresseur de l'autorité royale; qu'il en fut lui-même plus oppresseur encore, & que Pépin, son fils, l'anéantit & l'usurpa. Mais avant d'entretenir le

lecteur de ſon règne , nous allons parler de Charles-Martel ſon père , qui ne fut pas roi de nom , mais qui le fut en effet.

CHARLES MARTEL.

Maire du palais , et prince des Français.

CHARLES , appellé Martel , à cauſe de la force de ſon corps , montrera la même politique , la même ambition que ſon père ; ſoigneux de plaire au peuple, aux grands, ſur-tout aux gens d'égliſe, il convoqua les principaux de la nation, leur remontra qu'il était abſolument néceſſaire de pourvoir au ſalut du royaume , & qu'il était à propos de revêtir quelqu'un d'un titre & d'une autorité encore plus étendue que celle des maires du palais. Il ſavait & avait diſpoſé les choſes de manière que le choix ne devait tomber que ſur lui. Il fut donc unanimement proclamé *prince des Français* : titre nouveau , & qui devait néceſſairement ajouter à ſon pouvoir déjà immenſe , & dont on ne ſavait pas juſqu'où allaient les droits. Cette nouvelle dignité lui fut donnée pour remédier , diſait-on , aux maux du royaume ; mais pour rémédier à l'incapacité des rois , il fit bientôt preuve qu'il était en effet plus digne de régner que Thierry , ſous lequel ſe jouait cette ſcène , qui l'opprimait & qui devait ravir la couronne à ſon fils.

Les Sarrasins, débordés d'Asie en Afrique & en Espagne, avancent, comme un torrent, dans la Guienne; Eudon, qui en était duc, les avait sollicités à cette invasion sur les terres de France, & voulait leur livrer le passage. Cet Eudon était mécontent de Charles Martel, à qui il ne pardonnait pas d'avoir été mis par lui à la raison dans une autre occasion. Charles, vaincu par les circonstances, se raccommode avec lui. Les Sarrasins ayant *Abdérame* à leur tête, s'étaient déja avancés jusqu'à Tours, où Charles Martel les attendait. Nos historiens, grands exagérateurs, font monter leur armée à quatre cent mille combattans. Quoi qu'il en soit, les Français en firent un horrible carnage; Eudon entre dans le camp des ennemis, rempli de femmes, d'enfans, de bagage, tue tout ce qu'il rencontre. Les cris, les hurlemens partant du camp, se font entendre jusqu'à l'armée qui combattait alors; la confusion, la terreur saisirent les féroces Sarrasins, & Charles demeure vainqueur. Abdérame est du nombre des morts. Je n'entre dans un petit détail de cette fameuse bataille, appelée la journée de Tours, que parce qu'elle accrut singulièrement la réputation de Charles-Martel, & enivra tous les Français. Son nom en devint célèbre dans toute l'Europe.

Eudon avait beaucoup contribué à la victoire, & attendait de la reconnaissance du service qu'il

avait rendu. Charles fut ingrat envers lui, & le laiſſa ſans récompenſe. Eudon meurt, indigné contre Charles, & laiſſe deux fils héritiers de ſon indignation & de ſa haine contre lui. Ces deux fils étaient Hunauld & Gaiffre. A leur ſollicitation, les Sarraſins reviennent & fondent ſur les provinces méridionales de la France, dévaſtent, prennent toutes les villes conſidérables ſur les bords du Rhône ; ſon ingratitude en fut la cauſe ; il conjura cet orage, & vainquit une ſeconde fois les Sarraſins ; mais il uſa indignement de la victoire : au lieu de pardonner aux villes qui avaient été forcées de céder au torrent, ou qui avaien été entraînées par l'aſcendant de Gaiffre & de Hunauld, il les fit ſaccager de ſang froid, les livra au pillage, les réduiſit en cendres. Agde, Béziers, Nîmes, Narbonne, furent enveloppées dans cette proſcription, qui déshonorera ſa mémoire à jamais. Proſcription lâche & inutile de la part d'un vainqueur qui n'a plus rien à craindre.

Il eſt vraiſemblable que les murailles de l'antique ville de Nîmes furent alors abattues. On en voit encore les vaſtes ruines. Ville riche & ſuperbe du temps des Romains.

On voit en outre que Charles-Martel fut un fourbe ou un fanatique. Il fit une guerre ſanglante aux malheureux Friſons pour leur faire embraſſer la religion chrétienne. Prêcher l'évangile le ſabre à la main, était digne de ces temps abominables.

Il faut aujourd'hui d'autres vertus ; & un roi qui n'en aurait pas d'autres, aurait contre lui tous les peuples ; au lieu de l'admiration de l'Europe, il emporterait l'exécration de ſon ſiècle, ſerait compté parmi les tyrans, parmi les fous barbares qui ont déshonoré la raiſon.

PÉPIN LE BREF.

DIXHUITIEME ROI.

Le premier de la ſeconde race.

PÉPIN hérite de l'autorité ſans bornes, dont avait joui ſon père ; mais il lui manquait un titre, le titre de roi, objet des grands travaux de Charles-Martel & de ſes propres déſirs. Il ſuit le même plan que ſon père ; & à force d'adreſſe, il perſuade aux Français qu'il était digne de porter une couronne avilie ſur la tête de Chilpéric. Il prépara, il fit naître l'occaſion de remontrer aux peuples, que la néceſſité en devenait de jour en jour plus preſſante.

L'évêque de Rome commençait à jouer ce rôle audacieux & criminel, de délier les peuples du ſerment de fidélité fait aux rois ; comme ſi l'intervention d'un homme, d'un étranger, leur était néceſſaire. Les peuples ſont libres, dès qu'ils ne veulent plus obéir. Nulle loi légitime ne peut les contraindre à laiſſer leur confiance à celui qu'ils n'en croyent plus digne.

Zacharie occupait alors le ſiége pontifical, avait

pour ennemis les Lombards ; & entretenait l'amitié de Pépin ; qu'il devait dans l'occafion leur oppofer. Cette difpofition de *Zacharie* devait effentiellement lui fervir pour parvenir à fon but. Ainfi la rufe ; l'intérêt, l'ambition, la foif de régner, préfidèrent à leur union. Pépin était auffi adroit, auffi fourbe qu'ambitieux ; Zacharie, non moins fourbe que lui, & plus avare ; tout s'arrangea entre l'ufurpateur & le pape, qui s'arrogeoit des droits facriléges, régnait fur l'opinion des peuples abufés. Zacharie délia les Français du ferment de fidélité qu'ils avaient fait à Chilpéric & à fa race. Etrange aveuglement, qu'on ait cru avoir le droit d'enchaîner par un ferment les nations, les races futures ; & plus grand aveuglement, abrutiffement digne des fiècles barbares, qu'on ait pu croire qu'un pape avait le droit exclufif de rompre, d'enfreindre les fermens !

Zacharie & Pépin s'entendent pour tromper les peuples. L'ufurpateur fe fait prôner par fes créatures, qu'il répand adroitement dans tout le royaume ; enfin, il prend le fceptre & la couronne, fait rafer, comme nous l'avons dit, Chilpéric, & l'envoye dans un cloître pleurer la perte de fon empire. Pépin a donc confommé les projets de fes aïeux. Il eft évident qu'il a employé, pour leur exécution, la religion dont il fit un trafic impie. Il fut fourbe, ambitieux, facrilége & ufurpateur;

nous ne le verrons pas dans la ſuite racheter ces crimes à force de vertus.

Boniface, Archevêque de Mayence, lui avait déjà mis la couronne ſur la tête, quand Etienne ſecond, qui ſuccéda à Zacharie, mort ſur ces entrefaites, vint en France; & pour rendre aux yeux du peuple ſon couronnement plus ſacré, il lui plaça lui-même le diadême ſur le front; & faiſant ſervir la religion au parjure, il dégrada en public le pauvre Chilpéric, lui aſſigna le cloître où il devait finir ſes jours, couvert d'un froc ignominieux.

Qu'une nation mécontente de ſon roi le précipite du trône, c'eſt un droit éternel; mais qu'un prêtre s'entende avec un uſurpateur, qu'il croye légitimer ſon uſurpation, & que le peuple français l'ait pu croire, c'eſt ce dont on pourrait douter, ſi l'hiſtoire de dix ſiècles ne l'atteſtait.

Nous voyons une armée de Français marcher ſur les pas de Pépin en Lombardie, piller, détruire, ſaccager toutes les villes; & pour qui tant de malheurs, pour quelle cauſe tous les maux que fait la guerre; quelle raiſon de dépeupler la France, & de ruiner l'Italie; pour qui tant de ſang répandu? pour remercier le pape de ce qu'il l'avait aidé à dépouiller un roi, indigne du trône à la vérité; mais le rôle que joua le pape dans cette circonſtance, n'eſt pas moins indigne de la religion. Le rôle de Pépin & du pape n'en eſt pas

moins perfide ; & il eſt affreux de verſer le ſang des hommes, parce qu'un roi de Lombardie revendiquait ſur le pape des droits qui lui étaient dus. Il eſt honteux, il eſt lâche de profiter de ſa puiſſance, qui était celle des peuples trompés, pour aller lui impoſer des loix.

Pépin ne s'eſt pas noirci de ces grands attentats qui font friſſonner ; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il acheta l'indigne aveu de la cour de Rome par la baſſeſſe & le ſang des Français, qu'il prodigua dans les guerres d'Italie, & qu'il paya le ſacrilége par des aſſaſſinats.

Le lecteur remarquera encore que Pépin & ſa race a plus accru la puiſſance de Rome, que le reſte des rois de l'Europe ; que la prépondérance qu'il lui donna, fut la cauſe de toutes les guerres entre le ſacerdoce & l'empire. Quand elle ne le ſerait que du ſang qu'a fait répandre les prétentions de cette cour, tant de fois abominable en Allemagne, en Angleterre, en France & dans tous les autres royaumes, c'en ſerait aſſez pour faire déteſter ſa mémoire à jamais. Rome devint inſolente par la protection intéreſſée que lui accorda cet uſurpateur lâchement hypocrite.

Nous allons voir ſi ſon fils Charles a mérité le nom de grand, & d'obtenir les honneurs de l'apothéoſe, d'être canoniſé.

CHARLEMAGNE.

DIXNEUVIEME ROI.

L'EMPIRE romain n'avait plus rien en Occident, dès l'an 500, comme nous l'avons dit. Rome prise, reprise & saccagée trois fois par les barbares, fut enfin démantelée par les Goths sous leur chef Totila, après un siége de deux ans, & n'offrait plus qu'un tas de ruines : palais, portiques, basiliques, colisées, amphithéâtres, étaient ruinés; tout était disparu, l'Italie étoit en friche.

Il se passa environ quatre cents ans depuis le premier sac de Rome jusqu'à Charlemagne, qui chassa les Lombards de l'Italie, et fut couronné empereur par les mêmes manœuvres que son père avoit été élu roi de France.

Pendant cette anarchie, cette confusion malheureuse, l'évêque de Rome augmentait son autorité. La première simplicité de l'église fut changée en une pompe insultante. La triple couronne succéda à la couronne des martyrs, fit la loi aux rois, aux empereurs, les foula aux pieds, les destitua, les déclara incapables de régner, quand leur chute s'accorda avec l'avarice, l'ambition, la perfidie : elle porta le mépris des nations jusqu'à se faire baiser les pieds, en marque de cet insolent pouvoir. Nous aurons lieu

de remarquer tous ces excès dans notre propre hiſtoire, ſans recourir à celle des autres nations. Cet état malheureux, cet aviliſſement de Rome, touche de près au règne de Charlemagne. Il eſt lié ſi étroitement aux faits qui ſe ſont exécutés ſous ce grand aſſaſſin des peuples de l'Europe, que ce détail rapide était néceſſaire avant d'entrer dans les événem ens quiont ſignalé ſon règne.

Les états s'aſſemblent après la mort de Pépin, & ſes fils, Charles & Carloman, de leur avis, ſe partagent le royaume par égales parties; mais une jalouſie irréconciliable ſe mêlera bientôt parmi les frères.

Je demande à tout homme raiſonnable ſi l'on doit croire que Charles fût très-inſtruit en langue latine & grecque, en philoſophie, en mathématiques, comme le diſent quelques hiſtoriens; quand un de ſes capitulaires atteſte qu'il ne ſavait pas ſigner ſon nom; c'eſt ſe moquer des lecteurs. On ſait que dans ce temps, il n'y avait que les clercs qui ſuſſent écrire & même lire; & quand on vante les connaiſſances des barbares qui ne connaiſſaient pour tout droit que celui de leur épée, on fait pitié & honte à la raiſon.

Carloman ne ſurvécut que troisans à ſon père. Etant allé à Rome, il revint en France, & mourut bientôt après, laiſſant deux fils ſous la tutelle de leur mère; mais Charles pourſuivit d'une haine

barbare les enfans de fon frère. Il leur ravit leurs états, & les unit à fes vaftes domaines. Abufant de la faibleffe de leur âge, il dépouille, il vole ainfi le patrimoine de fes neveux. Ce trait feul ne ternit-il pas fa mémoire, ne fuffit-il pas pour le mettre au nombre des heureux brigands ? Mais nous ne fommes pas à la fin de fon hiftoire, qui n'a été écrite que par des moines, des fauffaires qu'il enrichit.

Après la mort de Carloman, & le vol public du bien de fes enfans, la veuve fe retira chez Didier, roi des Lombards, qui l'accueillit avec humanité, elle & fes deux fils. Charles, outré de fureur de ce que fes neveux trouvaient chez lui un père, un appui dans leur infortune, répudia fa fille qu'il avoit époufée, & la renvoya avec ignominie.

Didier fit toutes les inftances auprès du pape Adrien, qui avait fuccédé à Etienne, pour l'engager à couronner les enfans de Carloman, & à les reconnaître légitimes héritiers des états de leur père. Il n'y avait dans fa conduite que de la grandeur & de la générofité; mais le pape fut inflexible, fe refufa à fes prières & à cet acte d'équité. Nous allons voir Didier victime d'une guerre entreprife fous des aufpices fi dignes d'un meilleur fort; & les lâches hiftoriens, qui font toujours pour les coupables heureux, louer hautement Char-

lemagne qui le dépouilla de ſes états, & le plongea dans une priſon pour le reſte de ſes jours : eſt-ce un roi vaincu par un tyran ?

Didier déſeſpéré du refus du pape, dont la voix eût pu rendre les états aux malheureux fils de Carloman, entre à main armée ſur les terres dépendantes de Rome. Adrien appelle Charlemagne qui envoye des ambaſſadeurs à Didier : celui-ci déclare qu'il ſe rendra à la demande de Charlemagne ; mais qu'il demande à ſon tour que les enfans de Carloman ſoient déclarés héritiers de ſes états. Cette demande généreuſe, équitable, fut rejetée par Charles & par le pape, qui concertaient leurs opérations perfides. La guerre fut réſolue, & Charles marche avec une armée en Italie. Le ſuccès trahit la juſtice de la cauſe de Didier. Il perd deux batailles, & ſe renferme dans Pavie qu'il avait ſoigneuſement fortifiée. Charles l'y aſſiége ; & après un ſiége qui dura une année, cette ville ſe rendit par compoſition. Certes, Didier devait jouir de la liberté ; il ne s'était point rendu pour être traîné dans les fers. Cette vile penſée n'avait pu entrer dans un cœur généreux ; & Charles violant les conventions, le charge de chaînes, & le fait traîner à Lyon, le condamne à finir ſes jours dans un cachot. Voilà deux fois, où Charles, dit le Grand, outrage le ſang & la nature ; la première, en raviſſant l'héritage de ſes

neveux, & la feconde en dépouillant fon beau-père ; & par un excès de barbarie, lui enlevant un bien auprès duquel tous les autres ne font rien, la liberté.

Il fait décapiter Rogand qui s'était joint à Aldégife, fils de Didier, qui, aidé des armes de l'empereur de Conftantinople, avait fait de vaines tentatives pour recouvrer quelques débris du royaume de fon père.

Fanatique ou fourbe, comme fon père, il fait une guerre cruelle aux Saxons, pour leur faire quitter leur religion & embraffer la fienne. Des torrens de fang font verfés dans cette guerre qui dura trente-trois ans. De lâches hiftoriens donnent bien des louanges à un aventurier faxon, nommé Vidichinq, pour avoir le premier méconnu fes dieux & embraffé la religion chrétienne. Grand dieu ! quels chrétiens que ceux faits au milieu du carnage, du fang, des horreurs de la guerre, à la lueur de leurs toits embrafés ! Eh ! miférables écrivains, vous taifez, ou gliffez fur ces horribles vérités, vous ne dites pas que la Saxe refta déferte par les maffacres & les émigrations ; c'eft pourtant ce qui eft vrai, c'eft ce que des monumens véridiques atteftent. Cette vérité de l'hiftoire, & qui eft dans la nature, s'élève, écrafe le brigand qui la faccagea.

C'eft une bizarrerie bien affligeante de voir une

grande partie de nos rois tourmentés de cette rage, de faire des profélites à la religion chrétienne, de voir ces rois contaminés de forfaits, marcher contre des peuples paifibles, & leur commander de croire ce qui révolte leur raifon; mais détournons encore nos regards de ces fcènes d'horreur, nous aurons dans la fuite affez fujet de répandre des larmes.

Charles, toujours pouffé par le fanatifme & fon orgueil indomptable, irrité contre les Sarrafins, par l'ambition infatiable d'étendre encore les limites de fon empire, fe réfout à porter la guerre en Efpagne; fe fiant fur le bonheur de fes armes, il trouble la paix dont commençait à jouir le royaume, & le livre, fans nulle caufe que la frénéfie des conquêtes & le zèle barbare de la religion, à la défolation, aux horreurs de la guerre. Cette guerre injufte, comme toutes les autres, fut malheureufe. Il fut vaincu; il périt quarante mille hommes, quarante mille Français, dans une feule bataille. Conquérant farouche, monftre à face humaine, avais-tu en ta puiffance quelque chofe qui pût venger ces innombrables affaffinats? Non, non, tigre impitoyable, ta tête coupable n'eût pu payer celle d'un de tes foldats que tu envoyais par milliers à la mort. Dans quatorze ans que dura cette guerre, il périt par le fer des Sarrafins, par les maladies, par les fatigues, peut-être, un million de Français. Il fut contraint, après des malheurs

qu'il avait mérités, de revenir en France, rongé de chagrins, de regrets, de remords, si son cœur féroce en fut capable.

Voilà trente années du règne de Charlemagne passées pour le malheur des hommes; & plût à dieu qu'on eût étouffé dès le berceau ce tigre naissant; on eût épargné bien du sang & des larmes.

Nous sommes arrivés au temps où Léon, évêque de Rome, le couronna empereur. Ce Léon souillé de crimes, & accusé par des Romains, fut saisi un jour solennel, à une procession, traîné dans la boue, & jeté en prison; mais il se sauva, vint en France, promit à Charles la couronne impériale, s'il voulait l'aider à remonter sur le siège pontifical. La proposition chatouilla l'orgueil, réveilla la vieille ambition du farouche guerrier. Il lève une armée, & marche droit à Rome, rétablit le pape, qui prétendit que nul homme n'avait le droit de prononcer sur sa conduite; se donna l'absolution à lui-même des crimes dont il était accusé, & de plus condamna les témoins & les accusateurs. Comme ce prêtre coupable s'entendit avec ce Charles qui, dans tout le cours de sa vie, n'a pas fait une action généreuse, une action qui n'eût en vue son intérêt; & toutes ont été calculées par l'espoir des spoliations, des rapines du bien d'autrui, par son ambition qui ne fut jamais assouvie; qui presque

toutes ont été souillées par les meurtres, par le sang des peuples abattus.

Enfin Léon lui pose sur le front le diadême de l'empire. Rome était depuis trois cents ans sans empereurs & sans loix. Le siége de l'empire romain, depuis le parricide Constantin, était demeuré à Constantinople. Ce n'en était plus que le fantôme malheureux.

Les misérables querelles de religion le déchiraient comme l'empire d'occident.

Le vieux Charlemagne, cet assassin blanchi dans les horreurs de la guerre, parmi les malheurs, le sang & les larmes, ne recueillit, de sa vie agitée, que des plaisirs lamentables, qu'un faux éclat, qui éblouit son siècle ignorant & barbare, frappa d'admiration & d'épouvante les malheureux humains, prosternés, écrasés sous son sceptre d'airain : mais la postérité juste, impartiale, lui dénie sa gloire, le nom de grand ; dans un siècle philosophe il reste confondu avec les grands brigands qui ont désolé la terre.

Les Vénitiens le vainquirent. Les Saxons, les Danois, les Normands, les Sarrasins profitèrent de la perte qu'il fit de ses enfans, Charles & Pépin, pour l'attaquer : ses organes affaiblis ne demandaient plus que du repos.

Enfin, n'ayant plus sa fatale énergie, il se fait lâche dévot; il assemble cinq conciles à la fois,

l'un à Mayence, l'autre à Reims, à Tours, à Châlons, à Arles ; & un ſixième à Francfort, plus conſidérable que les autres, quelque temps après. Il voulut toujours ſubjuguer juſqu'aux penſées, régner ſur la conſcience & les opinions des peuples. Extravagante cruauté, digne d'un tyran dont la barbarie égalait l'ignorance !

Sa vie privée fut auſſi ſcandaleuſe que ſa vie publique fut perfide & féroce. Il entretenait une foule de concubines & de courtiſannes : alliant la débauche, le fanatiſme, la ſcélérateſſe & l'hypocriſie, il dépouillait le malheureux habitant des campagnes pour enrichir des temples, des monaſtères. Il fonda dix évêchés, plus de vingt abbayes, augmenta les donations faites par Pépin à l'évêque de Rome ; c'eſt pourquoi il eſt abſous des aſſaſſinats de plus de vingt millions d'hommes qu'il a fait périr par la famine, le fer & le feu. Il eſt abſous du vol fait à ſes neveux des états de leur père, de toutes ſes perfidies concertées avec trois papes, de ſes débordemens ſecrets; c'eſt pourquoi enfin qu'il eſt canoniſé.

Déplorables & triſtes humains ! ne ceſſerez-vous jamais d'être proſternés aux pieds de fortunés coupables ; de baiſer la main qui vous aſſaſſine ? Et vous hiſtoriens des tyrans, la vérité enlève le maſque à votre héros, & vous couvre enfin d'un opprobre éternel. Nous allons bientôt voir s'évanouir, ſe diſ-

ſoudre ce vaſte empire acquis par tant d'injuſtices, de brigandages, de vols, d'aſſaſſinats, de barbaries.

LOUIS LE DÉBONNAIRE,

Vingtieme Roi.

Empereur d'Occident.

Ce roi faible, cruel & malheureux commence l'étrange bouleverſement de l'empire ; prépare la ruine de ſa maiſon, que les vices de ſes enfans, les malheurs achèveront.

Louis, plus propre à être moine que roi, rendait ſon règne mépriſable au dedans & au dehors. Tous les peuples, indignés de porter un joug ſi ridicule, ſe révoltaient; Saxons, Normands, Danois, Bretons obtenaient, après ſes faibles & vains efforts pour les ranger ſous ſon obéiſſance, des conditions très-avantageuſes, & qui devaient ruiner ſon autorité.

Bernard, fils de Pépin, était roi d'Italie, ſuivant l'ordonnance de Charlemagne: ce jeune homme ambitieux, d'un caractère vif & entreprenant, conçut le projet hardi d'enlever l'empire à ſon oncle. Il lève une armée, quitte l'Italie, vient en France, ſous l'eſpoir que les villes ſe déclareraient en ſa faveur ; il tombe entre les mains de Louis,

avec les évêques & feigneurs qui lui avaient confeillé cette entreprife téméraire. Ill edépouille de fon royaume d'Italie, l'en déclare indigne & tous les fiens ; & avec une barbarie qui ne fait point mettre un terme à fes vengeances, il lui fait crever les yeux, & à tous ceux de fon parti. Quelques jours après, non content de ce fupplice, il les fait décapiter ; preuve que les faibles, les lâches font cruels. Cette exécution ajouta l'indignation au mépris, & fut le commencement d'une horrible tragédie.

Louis, après la mort de Bernard, donna fon royaume à Lothaire, & l'affocia à l'empire, à Pépin l'Aquitaine, à Louis la Bâviere, & voulut que fes trois fils portaffent le nom de roi.

Il avait époufé une feconde femme nommée Judith; femme audacieufe, qui ayant eu de lui un fils nommé Charles, le préférait aux autres enfans de fon mari ; & abufant de fa faibleffe règnait à fa place & gouvernait l'empire. Tous les grands n'obtenaient rien que de fon confentement & par fes ordres ; c'était le motif du mécontentement général, mais il y avait beaucoup d'autres intérêts, de caufes particulières ; la mort des gens d'églife avait fur-tout indigné les évêques & prélats du royaume.

Telle était fa fituation, quand Lothaire, Pépin, & Louis fe réfolvent à faifir leur père, leur ma-

râtre & fon fils. Lothaire lève une armée fans laquelle ce deffein ne pouvait s'exécuter, convoque un concile national ; car il fallait toujours alors s'affurer des prêtres; il y cite Louis, qui comparaît, fe défend, mais n'en reçoit pas moins la cenfure des prélats affemblés ; ils lui ordonnent de quitter la royauté, de fe retirer dans un monaftère, pour y vaquer à la dévotion. Louis eft mené à Soiffons dans le cloître de Saint Medard, fa femme & fon fils ailleurs ; & toute l'autorité eft mife entre les mains de Lothaire & de fes frères.

Le nom de concile en impofait aux peuples, qui ne croyaient cependant pas que la jurifdiction eccléfiaftique s'étendît plus loin qu'à une remontrance. Mais ils furent effrayés de cette audace de l'églife, & des enfans contre leur père. Tous eurent pitié de l'état déplorable où il était réduit. Mais la force était entre les mains de fes fils ; & les prélats voulaient maintenir leur ouvrage.

Enfin, après cinq ans, il fort de captivité ; mais Lothaire, le plus acharné, le prend une feconde fois & le conduit au monaftère ; il en fort encore, & Lothaire eft obligé de lui demander pardon.

Enfin ce roi indigne, par fa faibleffe, de gouverner, partage fon empire à fes indignes enfans. Louis, mécontent de fon partage, fe révolte de nouveau contre fon père, qui fe met en campagne

pour le punir. Mais la mort le ſurprend, & il laiſſe en mourant la haine, la confuſion, l'avidité, la perfidie, unies enſemble, aſſiſes ſur les vaſtes parties de ſon empire, prêt à ſe diſſoudre.

Louis le Débonnaire fut faible & barbare, ſans talens pour régner, digne de porter le froc avec le dernier des moines, au lieu du manteau royal. Il laiſſa trois fils, Lothaire & Louis, du premier lit, & Charles du ſecond. Les deux premiers ayant donné bien des peines à leur père, après ſa mort tournèrent contre eux-mêmes leur fureur & leurs armes; Lothaire fut vaincu par Louis & Charles, que leur intérêt enfin unit. Il ſe fit & mourut moine; Louis meurt après lui, & laiſſe les lambeaux de l'empire à Charles.

Voilà les deſcendans de Charlemagne, dont la poſtérité fera pis encore, & dont les vices moraux & phyſiques ſont aſſez marqués par leur ſurnom, l'un étant appelé *Bégue*, l'autre *Chauve*, l'autre *Simple*, l'autre *Cruel*, l'autre *Stérile*, & tous malheureux, tous rois qui ont oublié, mépriſé les peuples, les ont gouvernés en tyrans, ont mis le royaume dans la plus horrible confuſion. Un empire déſolé pour un roi, pour un homme, pour un individu, eſt ce qui renverſe toutes les notions ſaines de morale. Mais continuons l'examen de ces rois, dont un ſeul n'a pas gouverné pour l'intérêt de la nation. C'eſt ce que la ſuite va prouver.

CHARLES LE CHAUVE,

VINGT-UNIEME ROI.

Et Empereur.

Ce règne de trente-huit ans se passa en troubles domestiques, en haines de parens contre parens, en perfidies, & n'offre rien de notable que l'indigne dessein qu'il conçut de dépouiller sa nièce Hermingrade, fille de son frère Louis, de l'héritage de son père. En conséquence il lève une armée, & est sur le point d'entrer en Italie, sous le prétexte de réprimer les ducs de Spolette & de Bénévent, qui voulaient se rendre à peu près indépendans; mais Boson, époux d'Hermingrade, prévient son dessein perfide en s'accommodant avec eux. Charles n'aurait pas abandonné son injuste projet, si Boson ne lui eût préparé des affaires qui le forcèrent de s'apprêter à retourner en France avec son armée. Mais il meurt à Mantoue, & ne laisse pour toute mémoire que celle d'un règne long, signalé par tout ce que la confusion, la perfidie peuvent entasser de malheurs. Il a régné trente-huit ans, sans avoir songé un seul jour aux devoirs sacrés des rois. Il a pensé, comme tous les autres, que le peuple n'était qu'un vil bétail qui lui devait ses sueurs & ses travaux.

LOUIS II, DIT LE BEGUE,

VINGT-DEUXIEME ROI,

Et Empereur.

CHAQUE pas qu'on fait dans cette hiſtoire n'eſt plus qu'un pas vers la décadence, la ruine de cette ſeconde race. Louis régna deux ans, ſans avoir rien fait pour le rétabliſſement de l'empire & le bonheur des peuples. Les princes d'Italie voulaient être ſouverains; les Allemands revendiquaient la dignité impériale, ou cherchaient à établir le ſiége de l'empire dans la Germanie. Ils n'épargnaient pas le pape, qui uſurpait pied à pied les droits impériaux. Les plaintes en furent portées à Louis. Jean III, Evêque de Rome, vint en France, pour colorer ces uſurpations, & obtenir encore le conſentement de l'empereur pour de plus grandes, s'il le pouvait; il eut l'art de s'en faire bien accueillir, paſſa une année entière en France, & fit tenir à Troye en Champagne un concile, ou une de ſes aſſemblées nombreuſes, dans leſquelles on conſacrait ſouvent les idées les plus extravagantes, les uſurpations du ſacerdoce, l'aſſerviſſement des peuples, & l'autorité des tyrans.

Il laiſſa deux bâtards & la reine enceinte, ſujets de trouble & d'anarchie; il ordonne que ce ſoit

Eudes, ou Odon, duc d'Angers, c'eſt-à-dire, gouverneur, qui ſoit régent, ſi c'eſt un fils que la reine mette au jour : orgueil des rois, qui ſurvit à leur deſtruction. Mais les états n'y eurent aucun égard, & nommèrent pour régens Louis & Carloman ſes bâtards, qui furent cependant couronnés proviſoirement ; ce qui fut cauſe d'une horrible confuſion. La régence, ou royauté proviſoire, dura vingt-deux ans, qui peuvent bien s'appeler un interrègne.

La reine étant accouchée d'un fils, il fut nommé Charles, dont Louis & Carloman furent régens pendant deux ans, ou rois ; Charles le Gros le fut neuf ans ; Eudes ou Odon onze. Voilà les vingt-deux ans avant que Charles le Simple montât ſur le trône & achevât la ruine de ſa maiſon.

Nous ne donnerons, pour ainſi dire, que la date & la ſucceſſion de ces règnes ténébreux, dont tous les hiſtoriens ont couvert la honte & les malheurs.

Tous ces rois ſemblent conduits par un génie ennemi des Français, ennemi des hommes ; il n'eſt aucune annale, aucune chronique dans leſquelles on ne découvre des traces de leur délire. Eh ! malheureux peuple ! malheureux agriculteurs ! malheureux Français ! vous mouriez aux pieds de ces brigands qui ſe diſputaient vos lambeaux, qui vous arrachaient un morceau de pain noir arroſé de vos larmes !

LOUIS ET CARLOMAN,

VINGT-TROISIEME ROI.

L'HISTOIRE parle diverſement de ces rois qui n'ont été que régens ou oppreſſeurs de la royauté. Ces deux bâtards de Louis le Bégue meurent deux ans après avoir été élus par les états, dont ils avaient brigué, acheté les voix.

Louis le Fainéant, fils de Carloman, leur ſuccède, & meurt auſſi-tôt, ce pourquoi il n'eſt pas compté parmi les rois.

Tout ce qui reſte ſur ces règnes, heureuſement ſi courts, prouve qu'ils n'ont été remplis que de confuſions, d'intrigues auſſi obſcures que cruelles. On peut préſumer tout ce que firent pour le bonheur de la France des hommes qui achetaient les voix pour régner. Enfin, les Français eſpérant plus de bonheur ſous le règne de Charles le Gros, roi de Bavière, l'appellent à l'empire.

CHARLES, DIT LE GROS,

VINGT-QUATRIEME ROI,

Et Empereur.

LE commencement du régne de Charles, dit le Gros, fut heureux, mais la fin tragique & déplo-

rable. Elu par les états, avec promesse de sa part de rendre l'empire à Charles le Simple, aussi-tôt qu'il serait en âge de gouverner, il attira d'abord les yeux & tout le respect de la nation, & lui fit espérer qu'il allait restaurer l'état, & réparer les désordres qui l'avaient mis à deux doigts de sa perte ; mais vaine espérance !

Les Normands ravagent la Neustrie, & enfin se la font céder par lui comme fief de l'empire. Cette cession qu'il fit sans consulter les états, indigna les Français. Son esprit s'aliéna par une jalousie féroce qu'il conçut contre sa femme Richarde, fille du roi d'Ecosse. Elle lui fit perdre toute capacité de gouverner & de maintenir ensemble les parties de l'empire qu'avaient attaqué, démembré des ennemis sortis des glaces du nord ; sauvages féroces, durs comme le ciel sous lequel ils étaient nés. Enfin, sous son règne, l'empire fut transporté de France en Allemagne. Les Allemands élisent empereur Arnould, fils de Carloman & petit-fils de Louis le Débonnaire. Les Français rejettent Charles le Gros, & élisent, appellent Eudes, ou Odon, duc d'Angers, nommé pour régent, par l'ordonnance testamentaire de Louis le Bégue.

Ainsi Charles fut destitué, réduit à un tel abandon, à un tel degré de pauvreté, qu'il ne lui resta pas en propre une seule maison où il

pût cacher sa chûte épouvantable. Il mourut dans un pauvre village de Suabe, sans toît, sans pain, sans regret, sans mémoire.

Que les rois le contemplent, & se ressouviennent qu'ils ne sont rien, dès que le peuple les abandonne. Il s'était fait beaucoup d'ennemis, en méprisant ceux qui l'avaient élevé sur le trône; son orgueil fut impétueux & imprudent, mais nous en avons déjà vu assez qui ont écrasé les peuples; nous avons vu des monstres qui ont violé leurs droits les plus sacrés, jusqu'au moment ou ils sont descendus au cercueil, & n'ont pas éprouvé son sort déplorable. Nous en verrons beaucoup d'autres dans la suite de cette histoire malheureuse.

Enfin, Eudes monte sur ce trône dont Charles le Gros était précipité.

EUDES ou ODON,

VINGT-CINQUIEME ROI.

VOILA un descendant, dit-on, de Vuidichind, de ce brigand saxon, vaincu par Charlemagne, qui monte sur le trône, comme régent, & comme roi reçu par les états. Sa régence, ou son règne dura huit ans, avec beaucoup de difficultés. Eudes prit donc les rênes de l'empire, qui

avait besoin d'être bien gouverné, mais il trompa les espérances des Français qui l'avaient élu.

L'état était ébranlé jusque dans ses fondemens: dans cette décadence de la race de Charlemagne, il marchait à grands pas vers sa ruine, qu'Eudes ne put arrêter, ni retarder. Des plaintes s'élèvent contre son gouvernement, qui est limité à la Guienne.

L'Italie était troublée, l'Allemagne dans l'anarchie, la France avait, pour son malheur, bien des partis opposés qui la déchiraient; Eudes ne rétablit rien. On doit avouer qu'il faudrait des forces plus qu'humaines, pour arrêter un empire qui se dissout. C'est l'effet lent & inévitable de causes insensibles, que nous tenterons d'analyser dans un autre ouvrage. Celui-ci n'est point fait pour le développement des principes sur lesquels doivent être assis les empires, si l'on veut qu'ils subsistent, ni pour assigner la cause de leur décadence.

Terminons ce règne ou cette régence qu'Eudes quitta à regret. Il fut un adroit ambitieux, mais il n'eut pas assez de moyens pour consommer son ouvrage. Il résigna son autorité à Charles, sans avoir rien fait pour la gloire, pour le bonheur de la France. Il mourut peu de jours après.

CHARLES III, DIT LE SIMPLE,

VINGT-SIXIEME ROI.

QUICONQUE réfléchit ſur le ſort de la nation, ſous ces rois féroces, ou mépriſables, car, ils ont tous été l'un ou l'autre, eſt ſaiſi d'indignation & de pitié, de la voir ainſi traitée, de voir les peuples jouets & victimes de l'intrigue, de l'ambition. On eſt révolté, quand on voit que leur ſang coulait dans les batailles, pour des intérêts auxquels ils étaient étrangers. Eh! que ſont donc ces rois, pour que les peuples ſe déchirent pour eux, avec une barbarie impitoyable & commandée? Hélas! pauvres humains, ce ne ſont que des hommes comme vous, plus cruels, plus adroits, plus ambitieux & plus heureux.

On fait bien du fracas de ce Charlemagne; il eſt aux yeux de la raiſon, de l'humanité, au-deſſous de ce Charles le Simple, ſi peu digne de régner. Quoi! parce que le premier aura fait aſſaſſiner vingt millions d'hommes, il ſera révéré, canoniſé; non, non, il est aujourd'hui remis à ſa place, & tous les tyrans qui lui ressemblent.

Charles fut malheureux pendant tout le cours de ſon règne. Il ratifia l'accord fait avec les Normands par Charles le Gros, & le ſcella par le mariage de ſa ſœur Gillette avec Raoul,

premier duc de Normandie. La guerre des Normands assoupie, la confusion, l'anarchie n'en furent pas moins grandes. Une ligue contre le roi lève le masque, éclate, & prend les armes.

Comme étant le levain du changement qui va arriver dans cette seconde race, il est à propos de la remarquer distinctement, & d'en rechercher le motif.

Elle reste assoupie, fomente, pendant environ cinquante-trois ans, depuis 923 jusqu'à 989, que Hugues Capet montrera à découvert, consacrera le plan audacieux qu'avait conçu sa famille & lui-même.

Robert, duc, ou gouverneur d'Anjou, frère d'Eudes, se montre à la tête de cette ligue contre Charles le Simple, accompagné des plus grands seigneurs de la France. Leur but était de rejeter Charles, comme indigne de régner.

Robert voulait pour lui la royauté, mais ne pouvait marcher tête levée. Il se couvre du manteau du bien public. La ligue flétrit Charles du nom de *Simple*; & Robert porte le premier l'étendart de la révolte, comme le plus éminent en dignité, comme le plus courageux, ou le plus téméraire. La mémoire de son frère vivait encore, & sa propre valeur, opposée au défaut de qualités de Charles, donnait à son audace un air de grandeur, & la faisait regarder comme légitime. Il joignait à

cela

cela de très-grandes intelligences dans tout le royaume, ſur-tout avec les Normands.

Aſſuré de ſes forces, il arme hardiment contre Charles. Celui-ci ſe réveille, appelle à ſon ſecours Henri, troiſième empereur, & apprête tout ce qu'il peut pour conjurer cet orage. Robert met le comble à ſon audace, ſe fait ſacrer à Reims, par Hervé, archevêque, qui mourut trois jours après ce ſacre illégitime.

Charles, mépriſé des Français, fit tout ce qu'il fallait pour s'en faire déteſter. Il avait ratifié la ceſſion de la Neuſtrie par Charles le Gros; & pour combler la meſure du mépris & de la haine, il ſe jeta entre les bras de l'empereur. Les Français avaient encore la mémoire que l'empire venait d'être tranſporté de France en Allemagne, par les diſſentions des frères, & la minorité de Charles même, qui régnait alors.

Enfin, les deux armées de Charles & de Robert ſe logent au cœur de la France, proche Paris. Elles ſe rencontrent près de Soiſſons; le choc fut rude. Robert, qui combattait un des premiers, fut tué, laiſſant la victoire à Charles.

Hébert, comte de Vermandois, gendre de Robert, reſte à la tête de ſon armée. Après cet échec, elle n'était point défaite, & ſe tenait en préſence de l'ennemi. Charles effrayé demande à traiter de la paix. Hébert ſaiſit avec tranſport cette

occaſion, & ſupplie le roi de venir à Saint-Quentin pour conférer enſemble. Charles le Simple, digne de ſon nom, s'y rend ; & Hébert le retient priſonnier, lui déclare la volonté des Français, d'élire un roi plus digne que lui de régner; & qu'à cette fin il va convoquer les états du royaume; il le fait conduire à Château-Thierry, & de là à Soiſſons, où il fait aſſembler les principaux du royaume, choiſis par lui, lui fait abandonner la royauté, & la remettre à Raoul, ſon filleul, & premier prince du ſang. Ainſi l'infortuné Charles fut traîné de priſon en priſon pendant cinq ans, mourut accablé de triſteſſe de ſe voir ignominieuſement flétri par l'affront, l'audace & la perfidie d'un vaſſal, dont les deſcendans vont s'aſſeoir ſur le trône & l'uſurper juſqu'à nos jours. Charles n'eut aucunes qualités pour régner; trop doux aux uns, trop dur aux autres, & ingrat envers tous. Mais la trahiſon n'en fut pas moins complète de la part Robert & de Hébert, comte de Vermandois; & nous verrons le fils de Robert, Hugues, ſurnommé le grand, père de Hugues Groſſe-tête, ou Capet, jouer un rôle non moins oppreſſeur.

Mais comme mon but eſt de prouver que la France n'a jamais été heureuſe ſous ſes rois, que tous ont été plus ou moins indignes du trône, je crois qu'il eſt aſſez rempli juſqu'à Raoul, vingt-ſixième roi, ou pour mieux dire uſurpateur; car

le royaume était en friche, l'habitant des villes des campagnes, foulé, ruiné par les gouverneurs, les exacteurs particuliers; & Raoul le laissera aussi malheureux.

RAOUL,

VINGT-SEPTIEME ROI,

Ou Usurpateur.

Il gouverna environ treize ans; son règne fut pénible & funeste. La Normandie, la Guienne, la Lorraine, l'Italie, excitèrent contre lui beaucoup de peines & de travaux inutiles. Il voulut réprimer les Normands pour faire mieux que Charles le Gros & Charles le Simple; mais il se donna des fatigues infructueuses, ainsi qu'en Lorraine & en Guienne.

Il ne laissa que la mémoire de son ambition, de son injustice, & un déluge de maux dans lesquels le royaume était plongé.

Les Français trop crédules avaient espéré de lui, & il les laissa en proie aux dissentions, aux haines, aux usurpations des grands, & à leur indigne cupidité; étrange aveuglement des humains d'attendre souvent tout leur bonheur d'un homme! Aveugles mortels n'apprendrez-vous jamais à fixer l'objet de votre idolâtrie? Si c'est un dieu, courbez-vous; si c'est un homme, restez debout, & osez le mesurer.

Après la mort de Charles le Simple, & par la

ligue de Robert, tous les gouverneurs des provinces voulurent s'approprier, comme héritage, ce qu'ils ne possédaient que pour leur vie, & retenir tant de duchés, comtés, baronies & seigneuries usurpées pendant la subversion du royaume.

L'empire d'occident, restauré en la personne de Charlemagne, dura à peine cent ans dans sa race; car Louis, quatrième fils d'Arnould dont nous avons parlé, fut le dernier empereur de son sang.

L'empire d'orient n'offrait plus que faiblesse, barbaries & confusion, n'avait plus rien de romain que le nom, attendant le dernier coup de la main des mahométan

Il faut remarquer que la puissance des papes allait toujours en croissant; parmi la subversion de l'état elle s'élevait sur les ruines de l'autorité impériale. Leur but était d'établir cette monarchie chrétienne, universelle, à laquelle ils aspiraient. L'autorité, le pouvoir, les seigneuries, jurisdictions civiles, armes, revenus, richesses, ils obtiennent tout; parvenus à ce degré monstrueux d'autorité, dès lors ces serviteurs des serviteurs de Dieu voulurent faire la loi aux empereurs & aux rois qui défendaient leur droits contre leurs usurpations, ce qui fut cause de guerres scandaleuses & sanglantes. *Ogine*, femme de Charles le simple, avait emmené en Angleterre son fils Louis, dit d'Outremer. Elle patienta pendant le règne de Raoul l'usurpateur; & parvint à

le faire rappeler au trône des Français. Il fit parade d'une armée de Normands & d'Anglais, pour faire voir qu'il eût pu entreprendre par la force ce qu'on faisait volontairement.

Erreur grossière ! quand une nation puissante ne veut plus qu'un prince la gouverne; en vain il fait des efforts pour remonter sur le trône, d'où elle l'a précipité.

LOUIS IV, DIT D'OUTREMER,

VINGT-HUITIEME ROI.

APRÈS avoir séjourné neuf ans en Angleterre, Louis revient en France, rappelé par les états, qui purent se repentir d'avoir fait un si mauvais choix. Il ne sut pas profiter des malheurs tous récens de sa maison; il fut reçu aux acclamations de tout le royaume; ses plus grands ennemis firent démonstration de la plus sincère amitié. Entre autres, Guillaume, duc de Normandie, principalement Hugues le Grand, maire du palais, fils, comme nous l'avons dit, de Robert chef de la ligue contre Charles le Simple. Il avait beaucoup contribué au rappel de Louis; c'était jeter les fondemens d'une plus grande autorité pour lui & pour ses descendans.

Louis épouse la sœur aînée de l'empereur Othon, & Hugues épouse la puînée. Louis eut deux fils, Lothaire qui régnera après lui, & Charles qui sera

duc de Loraine ; que nous verrons revendiquer ses droits sur la royauté , & la perdre injustement. Hugues fut plus heureux ; car de la cadette il eut Hugues Capet , qui usurpera le trône.

Le roi & son maire se disputaient de perfidie. Les lâches historiens ont donné le nom de grand à ce Hugues , père de Hugues Capet , parce qu'il fraya à son fils un chemin illégitime à ce trône , sur lequel sa race est maintenant encore assise , parce que son fils fut un heureux usurpateur ; nous allons bientôt voir les moyens qu'il employa lui-même pour monter sur le trône , & en précipiter son roi. C'est du père dont il s'agit , & de Louis d'Outremer.

Louis veut profiter de la minorité du fils de Guillaume , duc de Normandie , mort assassiné , pour s'emparer de ses états. Louis fut ingrat , Guillaume l'avait secouru dans son infortune ; & pour récompense il veut voler l'héritage de son fils. Il joint la ruse & la bassesse dès qu'il entend parler de cet assassinat. Il assure de son amitié , offre son secours à Richard , fils de Guillaume. Il vole à Rouen sous le prétexte de le servir , mais dans l'odieux dessein de se saisir de sa personne ; mais son perfide projet est éventé ; la ville s'émeut & lui demande Richard : il dissimule , parle au peuple , lui dit qu'il ne voulait que le faire instruire avec son propre fils ; il l'emmène à Laon où était

alors la cour des rois, le fait garder étroitement contre la foi promise; mais enfin il est tiré de sa prison. Nous allons voir la ruse, la scélératesse punies par la perfidie. C'est un si noir tissu d'atroces fourberies de la part de Louis & de Hugues, que l'homme le moins honnête en serait révolté : ils pensaient tous les deux à ruiner leurs desseins réciproques.

Louis est à Rouen, Richard à Senlis, & Hugues à Paris, observant ce qui pouvait arriver de cette scène où l'indignité jouait le principal rôle.

Aigrol, roi de Dannemarck, sur la prière de Richard, vient à son secours. Il arrive en Normandie avec une armée. Louis, hardi à tromper dans le danger, était très-poltron : il consent d'avoir un entretien avec Aigrol sans en venir aux mains; mais les Danois & les Français qui étaient alors avec le roi, se livrent un combat qui, quoique de peu d'importance en apparence, eut des suites funestes pour Louis. Il demeure prisonnier, & obligé d'employer Hugues son plus grand ennemi pour obtenir sa liberté qui ne lui fut accordée qu'en cessant toute poursuite, non-seulement sur la Normandie, mais en cédant encore la province de Bretagne, si bien que Richard obtint beaucoup plus qu'il ne demandait, & tout cela par le moyen de Hugues qui avait formé un plan dont il ne se départait pas. Il donne en mariage à Richard sa

fille *Euma*. Cette alliance réveilla, augmenta la jaloufie de Louis. Il prie Othon, empereur, de venir à fon fecours avec une puiffante armée. Ils fe réuniffent & affiégent Rouen, mais avec un fi malheureux fuccès, qu'il engage le roi fon beau-frère à fe réconcilier avec Hugues & Richard, duc de Normandie. L'accord fe fait ; & cette feinte réconciliation opérée, il retourne en Allemagne. Cette ombre de paix n'apporta qu'une trève aux malheurs que fouffrait le peuple par cette diffention des grands.

Entre tous ceux que déteftait Louis, Hébert, comte de Vermandois, beau-frère de Hugues, était celui contre lequel il était le plus intérieurement acharné. On fe reffouvient que Hébert avait retenu Charles le Simple, père de Louis, prifonnier, & avait été caufe de fa mort ; mais il le paya. Louis l'invite à venir à Laon fous l'apparence d'amitié ; & il le fit pendre fans forme de procès, pour punir l'emprifonnement & la mort de fon père.

Louis employa dans cette occafion, fes armes ordinaires, la cruauté & la perfidie. Hébert méritoit fon fort ; mais les moyens employés par Louis, pour s'en venger, font d'une baffeffe & d'une lâcheté, qui bleffe toute ame généreufe. Le détail en feroit trop long, on peut le lire dans l'hiftoire.

Enfin, il meurt à Rheims, haï, déteſté des Français, & digne de l'être.

Il fut lâche, faible, cruel & perfide. Voilà les ſeules qualités qu'on lui connait. Son règne fut contaminé de tous les vices qu'enfantent l'intrigue effrontée & la baſſeſſe.

Il laissa en mourant deux fils; Lothaire qui va lui ſuccéder, & Charles, à qui on ravira la couronne.

LOTHAIRE,

VINGT-NEUVIEME ROI.

IL hérita de la perfidie & de tout le malheur de ſon père. Acharné, comme lui, contre Richard, duc de Normandie, il employa tantôt l'artifice, tantôt la force, & toujours ſans ſuccès; il réuſſit à déſoler la France par ſes propres armées & celles des Normands.

Les malheurs qu'entraîne la guerre ſont repréſentés au long dans les écrits de ce temps-là. Il nous ſuffit de remarquer que ces calamités mettaient la rage & le déſeſpoir dans le cœur de la nation. La haine publique en fut le prix. Il était malheureux, & voulait toujours la guerre, parce qu'elle frappait ſur le peuple, & non ſur lui; qu'importait à ſon cœur frénétique que trois ou quatre cent mille Français périſſent dans une

guerre follement entreprise, que des hameaux tranquilles fussent dévastés & déserts? Ces malheurs généraux, ces maux épouvantables, n'arrachent des larmes qu'au sage, à l'homme qui réfléchit, & jamais à un tyran.

Par une suite de cette inquiétude barbare qui l'agitait, il veut porter la guerre en Allemagne, pour revendiquer la Lorraine, autrefois appelée l'Austrasie, il rompt la paix avec l'empereur, & ne pouvant retenir entre ses mains ce qu'il avait, il veut ravoir ce qui était loin de lui, ce qui était détaché de la France, par la force & par des traités. Othon remit la Lorraine à son frère Charles, à charge qu'elle releverait de l'empire, il en détacha de grands domaines donnés aux évêques de Cologne & de Liège. De là vinrent des guerres acharnées, de furieux brigandages entre les Français & les Allemands. Ainsi ce Lothaire n'épargna rien pour augmenter l'indignation des peuples, contre l'autorité royale. Il meurt à Rheims, ne laissant après soi qu'une exécrable mémoire. Hugues Capet est accusé de l'avoir empoisonné, de concert avec Emine, femme de ce roi perfide, qui mérita tous ses malheurs. Il laisse le trône à Louis V, son fils, dernier roi de cette race des Carlovingiens.

LOUIS V,

Trentième et dernier Roi de eette feconde race.

LOUIS V ne régna qu'un an. On foupçonna qu'il était mort de poifon. Emine, fa mère, & Hugues Capet, avaient empoisonné fon père; on peut croire que s'il mourut de poifon, il fut préparé par leurs mains. Hugues, fur-tout, le voyant encore entre le trône & lui, entre ce trône où tendaient tous fes vœux, est justement préfumé de n'avoir pas voulu faire un crime inutile, en empoifonnant le père, & il l'était, s'il ne fe défaifait du fils, plus jeune que lui, & dont par conféquent il ne pouvait attendre la mort naturelle pour ufurper la couronne. Quoi qu'il en foit, on peut bien croire qu'il ne fut pas effrayé, qu'il ne s'arrêta point au premier pas. Enfin, il meurt fans laiffer ni regrets, ni mémoire, ni postérité.

Il reftait Charles de Lorraine, premier prince du fang, dont le droit à la couronne était inconteftable, en fuivant la loi de l'hérédité de mâle en mâle, au défaut de fils légitimes des rois.

Charles était fils de Louis d'Outremer, frère de Lothaire, oncle de Louis V, & par conféquent héritier de fes états, au défaut d'enfans de ce dernier. Nous allons obferver par quelles manœu-

vres Hugues Capet parvint à le faire rejeter du trône où l'appelait le ſang de ſes aïeux, ſi le ſang peut y donner des droits.

Voilà vingt-neuf rois que contiennent les deux premières races, & nous n'en avons pas trouvé encore un ſeul à qui la véracité de l'hiſtoire puiſſe faire grace. Que ſerait-ce ſi des hiſtoriens véridiques nous euſſent tranſmis les crimes obſcurs dont ils ſe ſont noircis, ſi des moines intéreſſés, des fauſſaires à gages n'euſſent couvert leurs vices honteux & abominables d'une ombre impénétrable, d'une nuit déſormais éternelle; mais il nous en reſte aſſez pour flétrir leur mémoire, pour couvrir de haine ou de mépris leurs mauſolées faſtueux, les marbres menteurs qui vantent leurs vertus. La voix terrible des peuples & de la vérité ſe fait entendre après mille ans, elle retentit ſous les ceintres affreux de leurs caveaux de compiegne, de Soiſſons, d'Orléans, de S. Denis.

Fin de la ſeconde race.

TROISIEME RACE.

HUGUES CAPET,

TRENTE-UNIEME ROI,

Ou premier ufurpateur de la troifième race.

C'EST ici fur-tout que les lâches hiftoriens fe font exercés pour trahir la vérité, pour colorer, pour légitimer cette ufurpation de la couronne par Hugues Capet fur les defcendans de Charlemagne. C'eft ici qu'ils fe font extafiés fur les grandes qualités de Robert, duc ou gouverneur d'Angers, chef de la ligue contre Charles le Simple. C'eft ici qu'ils ont eu la baffeffe de proftituer le nom de grand à Hugues, fon fils, qui ne fut qu'un fourbe adroit, qu'un grand oppreffeur de l'autorité royale ; il ne fut furpaffé, il ne fut vaincu en perfidie, en diffimulation, en audace que par fon fils Hugues Capet. Le crime n'étonnait pas ce dernier; nous l'avons vu empoifonner Lothaire & fon fils, pour arriver au trône que devoraient fes vœux.

Il ne reftait entre ce trône & lui que Charles de Lorraine, qui n'y devait monter que par fucceffion collatérale, étant fils, comme nous l'avons dit, de Louis d'Outremer, frère de Lothaire, & oncle

de Louis V ; mais ſes droits n'en étaient pas moins certains, s'ils peuvent jamais l'être ſans le conſentement des peuples : ſoit qu'il eſpérât le faire aiſément rejeter, ſoit qu'un troiſième crime l'effrayât, ſoit qu'il ne fût pas ſi aiſé de l'exécuter, & de l'enſevelir dans une nuit preſque éternelle ; il fut épargné. Charles réclame la juſtice de ſes droits, Hugues Capet, inſtruit à feindre, inſtruit dans un art, dont Robert, dont Hugues ſon père, ſi improprement dit le Grand, lui avaient donné l'exemple, & dont lui-même avait depuis longtemps dreſſé le plan, tendu tous les reſſorts, l'accabla. Nous allons voir les moyens qu'il employa.

Hiſtoriens des coupables heureux, vous chargez d'exécrations ce Charles de Lorraine & lui cherchez des crimes, parce que la fatalité le repouſſa du trône où l'appelaient ſes droits ; s'il y fût monté vous ramperiez à ſes pieds. Ce Hugues Capet, ne ſerait à vos yeux qu'un rebelle, ſi Charles de Lorraine eût pu déployer contre lui la rigueur des loix ; s'il l'eût fait marcher à l'échafaud, vous n'auriez vu en lui qu'un criminel de lèſe-majeſté au premier chef, vous euſſiez applaudi au bras, au fer du bourreau qui eût fait tomber ſa tête ; mais il triomphe, & ſon rival, malgré tous ſes droits, eſt criminel.

Eh ! c'eſt ainſi qu'on déshonore l'hiſtoire. Miſérables écrivains, la force de la vérité vous trahit à chaque page ; vos écrits ſuffiraient ſeuls pour vous

convaincre d'impoſture. Par quels tours de force, par quelle baſſeſſe, par quelle indigne fauſſeté voulez-vous légitimer l'uſurpation & les crimes de Hugues Capet ? Parce qu'il eſt la ſouche gangrenée de la race règnante, eſt-ce un titre pour mentir à tous les ſiècles, pour tromper la poſtérité ? Comment oſez-vous dire qu'il était du ſang de Charlemagne par ſa mère ? Il n'en était pas, hiſtoriens des tyrans, la preuve en eſt toute entière dans l'hiſtoire. Eh ! à quoi lui eût ſervi d'en être par elle, puiſque, ſuivant la ridicule chimère de la loi ſalique, les filles ſont exclues de la couronne. Tout ce qu'on peut démêler parmi ces temps ténébreux, c'eſt qu'il deſcendait d'un Saxon, de ce barbare Vuidiching que Charles prit à ſon ſervice ; ainſi la race régnante eſt ſaxone, ainſi le trône des Français n'eſt pas occupé par un Français.

C'eſt à ce ſauvage échappé des forêts, des glaces de la Saxe, que ces dignes écrivains prodiguent les épithètes *d'excellent et d'illuſtre perſonnage*, &c. On ne peut ſe défendre d'un ſourire de pitié ; mais examinons les moyens dont ſe ſervit Hugues Capet pour envahir le trône. Hugues, fils de Robert, gouverneur d'Angers, après la mort de ſon père, ſuivit le plan qu'il lui avait tracé ; il eut le temps de le conſolider ſous les règnes de Louis IV, dit d'Outremer, & de Lothaire, princes aſſez difficiles à gouverner ; ils le craignaient & ne l'aimaient pas.

Mais Hugues plus adroit, plus fourbe, les joua tous les deux, & éleva sa maison sur leur autorité qu'il écrasa. Enfin il meurt, & Hugues Capet son fils hérite de son ambition, de son pouvoir, & d'un plan à qui il ne fallait plus qu'une dissimulation profonde, & de l'audace pour l'exécution : il les eut, comme duc des Français : il avait le premier commandement des armées ; comme maire du palais, il tenait le timon des affaires de l'état ; étant comte de Paris, le peuple l'avait toujours devant les yeux, & était accoutumé à le voir marcher l'égal des rois.

Il commença par donner à la France autant de petits tyrans héréditaires, qu'elle contenait de gouvernemens. Il leur céda, à titre de propriété, ce qu'ils n'avaient qu'à titre d'office ; il introduisit donc le premier ce gouvernement archi-féodal, qui a désolé la France jusqu'à nos jours. Au lieu d'un tyran, le peuple en eut par milliers, en eut autant qu'il y avait de duchés, de comtés, de baronies, de marquisats, de châtellenies, &c. Comme un chef de brigands, il partage les dépouilles entre ses complices. Tous les seigneurs gardèrent le silence sur son usurpation, ayant usurpé eux-mêmes de grandes possessions ; & qui est-ce, qui fut indignement sacrifié à ce vol de la couronne ? le peuple, ce malheureux peuple. Ce coup de politique, qui n'est jamais qu'une lâche trahison quand elle est contre

la nation, fut un des degrés cruels, oppreſſifs par leſquels il monta pour la gouverner. Cet accommodement perfide, ce partage de l'autorité royale, s'eſt fait ſentir par mille indignités juſqu'à Richelieu, a peſé ſur cette partie ſi chere de l'état, ſans laquelle il ne peut ſubſiſter, a écraſé l'agriculture, l'habitant des campagnes; & n'a été entièrement anéanti que de nos jours. Il a donc fait, en montant ſur le trône une plaie à la France, qui ne s'eſt cicatriſée, qui ne s'eſt fermée qu'au bout de plus de ſept cents ans. Eh! c'eſt ſur une bleſſure auſſi profonde, ſur des outrages auſſi ſanglans, que de prétendus hiſtoriens ont pu fermer les yeux! Il faut être aveugle-né pour ne pas voir les maux épouvantables dont il a été la cauſe; pour ne pas voir les malheurs longs & généraux qui ont été l'indigne prix de ſes jouiſſances individuelles; il ſacrifia la nation pour avoir le nom de roi, nom faſtueux, nom déſormais ſi vain. Après avoir été coupable envers les rois de crimes qui euſſent traîné un particulier à l'échafaud, il s'eſt rendu criminel envers la nation, envers des milliers de générations qui ſe ſont écoulées, entaſſées depuis lui juſqu'à nos jours.

Enfin, il aſſemble les états à Noyon en 987; états où il appela tous ſes amis, ſes créatures; recueillit tous les moyens mis en œuvre depuis ſi long-temps, & avec tant de peine, par ſon père &

par lui, rassembla toutes ses forces comme pour un jour de combat. Son influence, son esprit planaient sur l'assemblée, dirigaient toutes ses opérations.

Charles de Lorraine envoye une remontrance aux états; mais le parti était pris: il fut débouté de sa demande, & Hugues unanimement nommé roi de France. Qu'on me permette une réflexion que j'ai déjà faite; mais je la crois assez importante pour être répétée.

Ou Hugues Capet fut un usurpateur, ou il fut élu. S'il fut un usurpateur, que sont ses descendans? S'il fut élu, l'élection est donc un droit; mais il fut l'un & l'autre. Oui, il fut un usurpateur; oui, il fut élu, & Charles de Lorraine rejeté par les états. Ce dernier arme pour soutenir sa cause: ils en viennent aux mains, & la troupe de Capet est taillée en pièces à la vue de Paris, & lui-même pensa être fait prisonnier. Les peuples sont étonnés, effrayés de la perte de cette première bataille; mais les seigneurs qu'il avait enrichis, avec qui il avait partagé le royaume, avaient un grand intérêt qu'il régnât. Ils rassemblent leurs forces, s'unissent plus étroitement à Capet. Il assiége Charles dans Laon; & pour combler l'audace & l'indignité, il somme la ville de se rendre & de lui remettre Charles, dit-il, criminel de lèse-majesté, à peine de mettre tout à feu & à sang. Le perfide Anselin, évêque, le fait livrer

par les habitans avec ſes enfans & ſon épouſe. Comme les tyrans ſe donnaient les mains pour écraſer les malheureux, voilà Hugues Capet qui triomphe par les moyens qui lui avaient toujours réuſſi: il mène Charles avec toute ſa famille à Orléans, & les fait jeter dans une priſon. Cet infortuné deſcendant des empereurs & des rois y vécut quelques années, & y eut pluſieurs enfans déplorables. Tout mourut dans cette priſon. Hugues Capet n'était pas homme à laiſſer reparaître au jour un rejeton de la race de Charlemagne.

Le lecteur qui réfléchit eſt indigné de voir un Hugues Capet ſommer les habitans de la ville de Laon de lui remettre Charles de Lorraine, coupable, oſait-il dire, du crime de lèſe-majeſté. Quelle audace, grand Dieu ! quelle indignité ! comme les attentats heureux écraſent l'innocence vaincue & outragée ! Quel était donc le crime de ce Hugues Capet, ſi Charles de Lorraine était criminel de lèſe-majeſté ? mais le lecteur en ſait aſſez pour prononcer hardiment que Capet hérita de l'ambition, de la perfidie de Robert, de Hugues ſon père ; qu'il exécuta enfin avec un bonheur plein d'audace le plan qu'ils avaient tracé ; qu'il fut un oppreſſeur, un uſurpateur de l'autorité royale ; que ce fut lui enfin qui fut criminel de lèſe-majeſté au premier chef; mais le ſuccès couronna ſes crimes : voyons comme il en uſa.

Il paraît que la politique, que la ruſe étaient ſon talent principal. Il aſſemble les ducs, comtes, barons, ſeigneurs & gentilshommes, leur fait prêter ſerment de fidélité, leur déclare qu'il ne veut rien entreprendre ſans leur avis, qu'il ne fera ni la paix ni la guerre ſans leur conſentement. Etrange oubli des droits de la nation qu'on ait pu mettre en queſtion de nos jours, ſi c'était à elle ou au roi qu'appartenait cette prérogative : enfin il ſe ſoumet à n'agir que par leur volonté ; mais cependant il s'apprête à leur jouer un tour de ſon métier. Les charges de duc des Français & de maire du palais attiraient, excitaient tous les vœux. Il ſavait par lui-même combien elles étaient redoutables à l'autorité royale ; il ſe réſout de les détruire : voici comme il s'y prit. Il déclare à tous les grands qu'il était également obligé envers tous, & reconnaiſſant des ſervices qu'ils lui avaient rendus ; qu'il ne ſavait auquel il devait le plus ; & qu'afin de n'en mécontenter aucun, en préférant un concurrent aux charges de duc des Français & de maire, il avait réſolu d'en revêtir ſon fils ; ce qui fut embraſſé d'un commun accord, parce que chacun ne vit point un rival au-deſſus de lui. Ainſi, ſa politique anéantit, dans la perſonne de ſon fils, ces deux charges vraiment royales. Il le fit auſſi couronner de ſon vivant. Il régna neuf ans, quatre ſeul, & cinq avec ſon fils Robert qui lui ſuccéda.

Je crois que c'en eſt aſſez ; je crois que le lecteur reconnoîtra aiſément que Hugues Capet a été comme cette foule d'ambitieux qui ont peſé ſur ſur la terre ; qu'il n'a ſongé qu'à ſatisfaire ce déſir inſatiable du pouvoir ; qu'il n'a rien épargné pour y parvenir ; & que jamais le ſalut des peuples, le ſalut de la nation accablée par de longues diſſentions, n'eſt entré pour rien dans le bonheur individuel, qu'il a acheté au prix de tant d'intrigues, de ſoucis & de crimes.

Pour aider la mémoire, on peut remarquer dans cette troiſième race trois parties.

La première, depuis Hugues Capet juſqu'à Philippe de Valois, où commença cette guerre longue & malheureuſe des Français & des Anglais, pour la couronne de France.

La ſeconde eſt depuis ce règne juſqu'à Henri III, dernier roi de la branche des Valois.

La troiſième, depuis Henri IV, chef de la race des Bourbons juſqu'à Louis XVI.

Première partie de la troiſième race, depuis Capet juſqu'à Philippe de Valois.

ROBERT, *ſeul de ce nom*,

TRENTE-DEUXIEME ROI.

ROBERT ſuccéda à ſon père qui l'avait aſſocié, comme nous l'avons vu, à ſon autorité cinq ans

avant ſa mort. Il fut un de ces rois qui a déshonoré le trône par ſa longue nullité. Il ſuivit les plans tracés par ſon père, & n'y ajouta rien. Il paraît ſeulement que la fourberie était héréditaire dans cette famille. Richard, duc de Normandie, était en mauvaiſe intelligence avec Othon, comte de Chartres. Il ſut ſe ſervir habilement de l'un & de l'autre pour conſolider ſon autorité & les opprimer.

Le pape Grégoire V eut l'audace de mettre le royaume en interdit, de l'excommunier pour avoir épouſé Berthe ſa commère ; & comme un dévot imbécille, il la répudia, ſe ſoumit à la cenſure de la cour de Rome qui élevait ſes prétentions, ſes uſurpations, ſes ſcandales, ſur l'ignorance, la faibleſſe, les diſcordes des empereurs & des rois. Le plus grand fléau d'un royaume eſt que ſon roi ſoit dévot.

On ne ſait pas bien préciſément quelles étaient les opinions choiſies, quelle était l'héréſie de ces chanoines que ce Robert fanatique, imbécille, & ſa femme Conſtance eurent la barbarie de faire brûler en leur préſence à Orléans en 1022. Comment le ſaurait-on ? Il n'y avait alors qu'un très-petit nombre de clercs & de moines qui euſſent l'uſage de l'écriture. Tout ce qui eſt avéré, c'eſt que Robert & ſa femme raſſaſièrent leurs yeux de ce ſpectacle abominable.

On vit dès-lors que les ceſſions que Hugues Ca-

pet avait faites aux grands pour qu'ils gardaſſent le ſilence ſur ſon uſurpation, ſeraient fatales à la France, & qu'ils la déchireraient un jour; que les peuples, qui ſeuls m'intéreſſent, ſeraient plongés par eux dans d'affreux malheurs.

On n'entendit parler ſous ſon règne de trente-quatre ans d'aucun établiſſement qui pût faire préſumer qu'il avait un inſtant ſongé à travailler à leur ſoulagement, à leur bonheur; mais il compoſa des hymnes, récita ſon roſaire, accabla Ramard, comte de Sens, dont il confiſqua les domaines, parce qu'il ne voulait pas ſubir le joug ridicule de l'archevêque, fit bâtir un nombre prodigieux d'égliſes, dota richement des couvens, ces repaires d'oiſifs & ſcandaleux ſolitaires; pour quoi ils n'ont pas tari ſur ſes éloges.

Mais aujourd'hui ces qualités, qui excitaient une admiration ſi fauſſe, un enthouſiaſme ſi ridicule, ne ſerviraient qu'à faire mépriſer l'imbécille qui en ſerait revêtu. Il faut que les rois aient travaillé, aient employé leur pouvoir, qui n'eſt que celui de la nation, dont ils ne ſont que les dépoſitaires, à lui rendre, par des établiſſemens heureux & généraux, ce que chaque individu leur a donné. Si un roi ne lui rend rien, elle ne lui doit que de la haine ou du mépris. A quoi ſert de l'engraiſſer des ſueurs, des travaux des malheureux? S'il ne rend rien, il vaut bien mieux s'en paſſer, s'il ne rend pas l'équivalent

de ce qu'on lui cède en travaux, en activité, en dévoûment à la république. Eh ! malheureux peuples, vous avez toujours été dépouillés, & on ne vous a rien rendu. Cette royauté est vraiment dans la classe onéreuse & stérile. Avançons dans cette série de rois, dont aucun n'a encore travaillé pour vous.

Allons, Robert, malgré les louanges qu'on t'a prodiguées, tu n'as été qu'un bigot digne d'aller chanter avec les moines que tu as dotés, & non de gouverner une nation généreuse, dont tu n'as employé les dons, les forces qu'à serrer les doubles chaînes de la superstition & de la tyrannie.

HENRI Ier.

Trente-troisieme Roi.

Nous passerons avec rapidité sur ce règne qui fut plein d'années & vide de bonheur. Il fut mis en possession du trône du vivant de son père. Il s'agita dans des querelles assez obscures, dans des guerres intestines, & qui par là frappèrent plus surement sur le royaume. Je cherche une année de tranquillité, de bonheur pour la nation pendant sept cent cinquante ans, & je ne la peux trouver. Je cherche un roi qui n'ait pas eu les vices inhérens à la royauté, qui n'ait pas cru qu'il était pétri d'un autre limon. Hélas, je crains bien

de finir par répandre des larmes. Henri fut comme tous les rois inutiles & vulgaires. Il ne donna aucune marque qu'il ſe fût occupé des devoirs d'un roi pendant les trente années qu'a duré ſon règne. Il fut dur & hautain juſqu'à quelques années avant ſa mort, que ſes organes ſe détruiſant il perdit toute énergie, & devint néceſſairement plus doux. Un tigre le devient à ſes derniers momens.

Ce fut ſous ſon règne que Robert, Guichard, Tancrede, valeureux brigands ſortis de la Neuſtrie, fondirent ſur la Pouille, la Calabre, la Sicile, volèrent, aſſaſſinèrent les paiſibles & fortunés habitans de ces belles contrées. Eh ! c'eſt à ces bandits, à ces brigands heureux, à ces meurtriers, que les hommes, épris de l'éclat de la fauſſe gloire, ont donné les noms de valeureux, d'illuſtres, de grands chevaliers. Eh ! peuple malheureux & ſtupide, quoi vous admirez trois aſſaſſins échappés des flancs glacés de la Neuſtrie comme des bêtes féroces, qui viennent, ſans nul droit que celui de la flamme & du fer, s'emparer des poſſeſſions de l'agriculteur, l'égorger ſur le ſeuil de ſa cabane, la réduire en cendres ! & ils ont trouvé de lâches panégyriſtes juſqu'à nos jours ! Ah ! périſſent à jamais leurs noms, leur renommée ! périſſe le barbare qui ne reſpecte pas la propriété, le champ, l'aſyle étranger.

PHILIPPE Ier.

TRENTE-QUATRIEME ROI.

HENRI avait fait couronner ſon fils Philippe, âgé de ſept ans, & lui donna pour tuteur Baudouin, comte de Flandres, qui gouverna aſſez ſagement ſous ſon nom, & lui remit à quinze ans le gouvernail de l'empire.

Philippe fut avare, fourbe, ingrat, ambitieux: ſon tuteur avait laiſſé deux fils en mourant, Baudouin & Robert, avec leur mère Richilde. Robert le Friſon, leur oncle, prétendait que l'héritage lui appartenait, ou du moins la tutèle. Richilde & les états s'oppoſaient à l'un & à l'autre. Philippe, comme leur ſouverain, devait être leur juge; mais il profite de ſon aſcendant pour attiſer les diſſentions, eſpérant ruiner les deux partis, & s'approprier une partie de la Flandre.

Robert le Friſon vient le trouver, lui promet de faire avec lui tel arrangement qu'il jugera à propos, s'il veut lui donner les moyens de dépouiller ſes neveux. Philippe lui promet; Richilde vient, apporte de l'argent, & eſt préférée. Sa première promeſſe était un crime; mais il la rompt par un autre, en prenant lâchement de l'argent pour faire ce qui n'était qu'un devoir, ce que l'honneur aurait dû lui commander. Robert trompé lève une armée;

Richilde a recours à Philippe, qui marche lui-même contre lui, entre en Flandre avec l'intention de garder ce qu'il pourrait s'en approprier ; mais l'armée du roi, de Baudouin & de Robert eſt défaite, & les neveux de Robert le Friſon dépouillés par le vainqueur & le vaincu qui s'entendirent, oubliant la bonne foi, la juſtice & les ſervices que lui avait rendus ſon tuteur.

Si vous joignez à ſon ingratitude, à ſa fourberie, à ſon avarice, ce fol amour qui lui fit répudier Berthe, fille du duc de Friſe, pour prendre Bertrade, mariée alors à Foulques, comte d'Anjou, par laquelle toutes les places importantes du royaume étaient données au plus offrant, ou au plus intriguant, on jugera, s'il gouverna pour la nation, ou pour ſatisfaire des déſirs mépriſables, quand ils font fouler aux pieds les droits les plus ſacrés, quand ils nous font enfreindre les devoirs que nous avons contractés. Or, un roi, en montant ſur le trône, promet, jure de ſe livrer à la nation tout entier; mais tous oublient l'inſtant d'après cette ſimagrée de ferment. Voilà encore un roi qui a régné un demi ſiècle, qui a gouverné, comme tous les autres, ne conſidérant que ſes jouiſſances perſonnelles. Va, roi indigne du trône que tu as occupé ſi long-temps, entaſſe-toi, pour jamais avec tous les tyrans que l'oubli dévore.

Il faut que je retrace l'horrible ambition des papes, leurs prétentions ſanglantes, qui entourèrent la France pendant ſon règne ; le levain de la diſſention entre la France & l'Angleterre. Il faut que je diſe un mot de ces périlleuſes, extravagantes entrepriſes des chrétiens ſur la terre ſainte. Comme tout cela prit naiſſance ſous ſon règne, on ne ſera peut-être pas fâché de les voir rapportées en abrégé.

Le lecteur judicieux, le philoſophe verra en répandant des larmes, la cauſe, l'origine de quatre cents ans de guerres ſanglantes, entre la Normandie, l'Angleterre & la France. Robert & Henri, fils de Guillaume, premier duc de Normandie, viennent voir le roi à Conflans. Comme ils jouaient avec Louis, ſon fils, il ſurvint entre eux une diſcuſſion à l'occaſion du jeu. Louis appela Henri fils de bâtard; des paroles injurieuſes ils en vinrent aux coups, & Henri auroit tué Louis, ſi Robert ne l'en eut empêché. Après cette ſcène, Henri & ſon frère ſe ſauvèrent en Normandie. Le père de Louis, pour venger l'affront fait à ſon fils, prend Vernon, dépendant de la Normandie ; Robert, en revanche, ſaiſit Beauvais; Guillaume, roi d'Angleterre envahit la Saintonge & le Poitou, ravage, pille juſqu'aux portes de Paris. Il n'y entra point, mais ſa poſtérité y dicta des loix.

Voilà donc la caufe de tant de malheurs, qui ont écrafé ces deux nations faites pour être unies; voilà donc la caufe de tant de fang répandu. Ces deux étourdis ont donc donné la mort peut-être à cent millions de Français & d'Anglais qui ont péri dans les batailles; voilà donc l'origine, qu'on ne connaît plus, de ces haines de nation à nation, de ces difcordes générales & infenfées, inconnues aux individus qui ont volé pendant tant de fiècles aux ordres d'un maître, d'un roi, d'un tyran, s'affaffiner fur deux élémens & dans les deux mondes. Ah! périffent plutôt tous les rois, que de pareilles fureurs nous reffaififfent jamais!

Braves Anglais, généreux Français, détruifez, anéantiffez plutôt leurs trônes, que de courir vous maffacrer fur leurs ordres barbares. Commander des affaffinats par milliers, eft le délire le plus féroce, eft le plus énorme attentat des rois. Peuples! s'ils vous l'ordonnent, brifez leurs trônes, & n'obéiffez pas.

Pendant que le levain des malheurs qui devaient défoler la France fermentait, l'Italie était en proie aux plus grands défordres, aux confufions les plus déplorables.

Les papes augmentaient leurs prétentions, leur audace, leurs fcandales, leurs attentats. Le

ſacerdoce & l'empire allaient donner à l'Europe le ſpectacle des ſcènes les plus tragiques.

On rencontrera dans la ſuite, à tous les règnes, des exemples impies de la ſcélérateſſe de la cour de Rome. Ce fut ſous le règne de Henri IV, empereur, que ſe déploya toute la ſacrilège énergie de ſes projets. Le fougueux Ildebrand, nommé Grégoire VII, fils d'un charpentier, confirmé dans la chaire *apoſtolique* par ce Henri IV, dont les prédéceſſeurs avaient toujours joui du droit de collation & d'inveſtiture des bénéfices, lui fait défendre, ſous peine d'excommunication de ſe mêler d'aucune choſe qui regardât l'égliſe; & menaçe de la même excommunication tout prêtre qui aurait recours à lui.

Henri indigné ſe réveille & déclare à Grégoire qu'il fera valoir ſes droits; Grégoire excommunie Henri & tous ſes adhérens, envoie ſa bulle par toute l'Europe; il l'y déclare déchu, proſcrit, dégradé de l'empire, & nomme en ſa place, Rodolphe, duc de Suabe, pour empereur.

Deux partis ſe forment en Italie & en Allemagne, l'un pour l'empereur & l'autre pour le pape. Après neuf batailles, où coula le ſang des chrétiens, Rodolphe eſt tué par Godefroy de Bouillon, qui était pour l'empereur. J'ai horreur d'entrer dans le détail des indignités qui ſuivirent:

Ildebrand ou Grégoire eſt dépoſé ; Clément, évêque de Ravenne, lui ſuccède, eſt inſtallé à main armée. Les ennemis de Henri éliſent Urbain II. Le parti renforcé, la confuſion à ſon comble, on voit s'élever pape contre pape, empereur contre empereur : après que Urbain eut ſuſcité contre Henri, Hermande, Luxembourg, Egbert, marquis de Saxe, il ſouleva contre lui ſon propre fils Conrad ; l'empereur le met à la raiſon, & Paſchal, qui ſuccède à Urbain, ſoulève ſon autre fils, déſigné pour empereur par ſon père. Enfin, pour finir cette ſcène épouvantable, ce fils dénaturé, ce monſtre ôte à ſon père & l'empire & la vie. Eſt-ce aſſez d'horreurs ? l'indignation contre les ſacriléges ſucceſſeurs des apôtres, eſt-elle à ſon comble ?

Pendant cette confuſion horrible, les papes établirent les chanoines réguliers, les chartreux, les templiers, les bénédictins, les carmes ; enfin, pendant ces attentats, ces effrayantes tragédies, l'empire fut mis en pièces.

Pendant le règne de Philippe, ces confuſions étranges, inouies, agitèrent, bouleversèrent, enſanglantèrent l'Europe ; le voyage dit de la terre ſainte, y mit le comble. Un homme digne d'être mis aux petites maiſons, un fanatique, un fou fut la cauſe de la première croiſade.

Ce fut ce Pierre l'Hermite, Français, à qui

cette rage prit le premier. Il communiqua ſa maladie à toutes les têtes de l'Europe. Il avait voyagé dans l'Orient, obſervé les mœurs des Levantains, & les places par où on pouvait entrer dans celles voiſines de la Judée. Il va droit à Rome, & le premier qui fut pris de la fièvre qui dévorait Pierre, fut le pape. Urbain II occupait alors le ſiége pontifical. Il lui perſuada ſi bien qu'il était de la dernière importance de s'emparer du rocher d'Olivet, & qu'il valait mieux expoſer un million d'Européans à périr de faim, de misère, de fatigue & par le fer des muſulmans, que d'y manquer; que le pape fut vaincu par ſa profonde dialectique, & ſe rendit. Il convoqua un concile, où tous ceux qui y aſſiſtèrent, jurèrent de n'épargner ni moyens, ni perſonne, pour l'exécution d'une ſi ſainte entrepriſe. Ils tinrent parole.

Godefroy de Bouillon s'offrit le premier, & obtint l'honneur de la conduire: des rois, des princes, des ducs, des comtes, des évêques furent du voyage. La France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Ecoſſe, la Hongrie, le Dannemarck, la Suède ſe diſputaient l'honneur d'aborder les premiers ſur cette terre ſacrée, & poſſédée par les infidèles. L'Eſpagne ſeule manqua à cette croiſade; elle était occupée contre les Sarraſins logés juſque dans ſes foyers.

Tous

Tous les principaux croisés vendirent à des moines, à des évêques, d'immenses possessions, pour fournir aux frais du voyage. La France y envoya un bien plus grand nombre d'hommes que les autres états de l'Europe.

Les dissentions des papes arrêtèrent beaucoup de seigneurs en Europe, pour se défendre contre leurs usurpations. L'Allemagne y envoya peu de soldats ; l'Italie encore moins ; celle-ci fut dispensée par Urbain, de marcher ; il se servait de cette extravagante entreprise, pour affaiblir la puissance impériale. Certes, ce voyage n'éteignit pas les querelles sanglantes du sacerdoce & de l'Empire.

Nous aurons plus d'une fois occasion de remarquer les schismes, les guerres, les scandales qui ont déshonoré la chaire pontificale. Nous avons fait un très-court abrégé des causes qui ont désolé l'Europe & l'Empire pendant tant de siècles ; nous avons raconté l'origine des guerres qui ont ravagé, ensanglanté l'Angleterre & la France. Ce fut, comme nous l'avons dit, sous ce Philippe premier, qui eut tant de vices & pas une vertu, que commença à se développer le germe de tant de malheurs. Louis, son fils, couronné de son vivant, les vit croître, ne fit rien pour les arrêter, & lui succéda.

LOUIS VI, DIT LE GROS,

TRENTE-CINQUIEME ROI.

LA France avance vers le temps où doivent naître ces diſſentions, ces diſcordes, ces haines qui la doivent déchirer. Les fruits amers de l'abandon des grandes propriétés ou uſurpations de la couronne, par Hugues Capet, à tous les petits tyrans des peuples, ſe mûriſſent, ſeront bientôt cueillis par ſes ſucceſſeurs ; & le peuple malheureux en ſera ſeul la victime. Que m'importe un prince au comble de ſa fauſſe gloire, au faîte de l'orgueil ? que m'importent les rois ſur le trône, ou détrônés ! C'eſt le peuple mépriſé par eux, écraſé par leurs querelles ſanglantes, compté pour rien par leurs lâches panégyriſtes ; c'eſt lui ſeul pour qui j'écris, & qui m'intéreſſe.

A peine Philippe eſt dans la tombe, que le feu s'allume en pluſieurs endroits du royaume. Des villes arment contre des villes ; des provinces contre des provinces qui tenaient pour différens ſeigneurs ; ces guerres ſe terminent ſouvent par une bataille, ſe renouvellent auſſi-tôt que ces petits tyrans pouvaient fouler le malheureux, raſſembler une armée & tenir la campagne. Ce règne ſe paſſe en confuſions pareilles, & ne préſente rien d'intéreſſant que les malheurs, la famine qui déſola la France,

qu'augmentaient encore les armées, les gens de guerre, dont les bras qu'on arracha à la terre, & deſtinés à la féconder, à nourrir leurs frères, les aſſaſſinaient pour les intérêts d'un homme ſouvent injuſte & barbare. N'arrêtons pas nos regards ſur ce vulgaire des rois qui n'inſpire que la haine ou le mépris; mais avant de terminer le règne de Louis, il faut obſerver que le comte de Flandre ayant été inhumainement maſſacré, le peuple a recours à lui pour venger ſa mort; il vient & fait punir les aſſaſſins.

Mais il fallait un ſucceſſeur au comte de Flandre; il ſe préſente pluſieurs héritiers; il eſt pris pour juge de leurs droits, & par une injuſtice révoltante il dépouille le légitime héritier, & adjuge à Guillaume de Normandie un héritage ſur lequel il n'avait aucun droit, & veut ſoutenir par la force le choix qui n'avait été fait par lui, que pour ſe ſervir de Guillaume de Normandie pour ſes propres intérêts. Le ciel parut prendre la cauſe du légitime héritier, Guillaume fut tué; mais l'injuſtice de Louis n'en eſt pas moins abominable. Ce fut encore un roi dévot, un roi mal-honnête homme, à genoux devant des reliques, aux pieds du pape Gélaſe ſecond & d'Innocent ſecond, & ne s'embaraſſant pas des malheurs, des larmes, & du ſang des peuples. Il meurt après avoir occupé le trône vingt-neuf ans, & le cède à ſon fils Louis le jeune, qu'il avait aſſocié à l'empire.

LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

TRENTE-SIXIEME ROI.

Les affaires des chrétiens, dans l'Afie, après avoir eu d'heureux commencemens, étaient dans un état déplorable & mérité ; car quel était leur droit d'aller faccager, brûler, envahir un pays que poffédaient des peuples avec lefquels ils n'avaient rien à démêler ? Tout ce qu'a pu apporter l'extravagance théologique, le fanatifme, pour juftifier ces guerres où le fang des malheureux chrétiens a été inutilement verfé à grands flots, n'a été produit que par des cerveaux en délire. Le Pape Lucius fecond, par le moyen de St. Bernard, dont il eft inutile de peindre les talens que tout le monde connait, engage Louis à voler à leur fecours, il fe joint à Conrad empereur ; mais une audace étrange du pape éloigne pour quelque temps ce voyage entrepris par fon avis.

Albéric, archevêque de Bourges, était mort ; le pape, fans même en avertir le roi, nomme à cet archevêché, de fon autorité privée. Un homme d'un fens droit, qui l'entendrait pour la première fois, ne pourrait le croire ; aujourd'hui que la philofophie, les lumières ont éclairé le chaos où fe dérobaient les oppreffeurs, les ufurpateurs religieux & politiques.

Quoi ! ce pape, ce ſucceſſeur des apôtres, cet héritier de pauvres pêcheurs, de St. Pierre, qui n'a jamais été à Rome, penſe-t-il donc qu'on a oublié qu'il s'eſt élevé de l'ombre des caveaux, des ſouterrains, qu'il a ſorti de la pouſſière; que par une audace impie il a uſurpé le trône des Céſars? Et c'eſt à la faveur de ce titre que le ciel condamne; c'eſt de là qu'il prétend commander aux rois & aux nations; c'eſt delà qu'il a ſi long-temps inſulté à l'Europe entière, aux deſcendans des Catons, des Paul-Emiles. Braves Romains de ce quartier de Rome, où vous conſervez encore quelque trace du caractère, du génie de vos ancêtres, cette idée généreuſe, cet amour indomptable & vertueux de la liberté, reſterez-vous toujours avilis ſous des récolets, des carmes, des capucins, ſous cette ridicule milice, cette cohorte, cette vermine qui vous dévore? Quand vous voyez une proceſſion de moines, de ſacriſtains, & votre pape à leur tête, ne vous ſouvient-il plus que vos ancêtres marchaient dans le même lieu libres, contens, & ſouverains? ſouverains, je le répète, pour qu'on ne l'oublie pas? Peuple de Rome, peuples de la terre, les rois, les potentats, les deſpotes, le lama, le pape, ſont vos ſujets; quand votre voix impérieuſe ſe fait entendre, il faut qu'ils obéiſſent. Reprenez la ſouveraineté qu'il a uſurpée, qu'il vous a ravie, vous

avez bu, ainsi que nous assez d'outrages ; assez de forfaits ont souillé la chaire apostolique.

Mais je reviens à ce Lucius qui eut l'audace de nommer à l'archevêché de Bourges ; Louis fut bien payé, ainsi que ses ayeux, de sa fatale imprudence de les avoir tant soutenus, de leur avoir tant donné.

Celui que le pape avait nommé, étant rejeté par ordre de Louis, il eut recours à Thibault, comte de Champagne & aux comtes de Blois ; Louis marche contre Thibault ; son armée, après avoir tout mis à feu & à sang dans les campagnes voisines de Vitri, prit cette ville, qu'il saccagea, y fit un horrible massacre ; les malheureux habitans des villages étaient accourus en foule, épouvantés, espérant être à l'abri de sa fureur dans cette ville infortunée ; un nombre prodigieux s'était retiré dans un temple, comme en un lieu sûr & sacré ; l'indigne Louis y fait mettre le feu, & jouit lui-même du spectacle & des cris horribles de plus de quinze cents de ces malheureux que les flammes dévorèrent. Des pleurs d'indignation tombent des yeux ; ce trait ne suffit-il pas pour le peindre comme le tyran le plus féroce dont l'histoire effrayante nous soit parvenue ; pour faire exécrer à jamais sa mémoire ?

Mais le barbare était dévôt, fonda des couvens, fit des pélérinages, pourquoi il est haute-

ment loué par les dignes, les révérends fauſſaires, qui ont écrit l'hiſtoire de France

Il reprit l'extravagance fatale du voyage de la terre ſainte ; & part trois mois après Conrad ; ils y employèrent quatre ans, pendant leſquels les affaires des Chrétiens, furent toujours de mal en pis. Il ne remédia à rien, qu'à faire périr une foule innombrable de Français ; car étant parti, & la reine Eléonore, ayant voulu le ſuivre ; la France entière penſa paſſer avec eux en Judée. On envoyait par-tout, où il y avait des jeunes gens propres à porter les armes, une quenouille & un fuſeau, quand ils refuſaient d'abandonner leurs pères, leurs mères, leurs foyers, pour les accompagner dans cette ſainte folie.

Louis n'y réuſſit à rien qu'à être cocufié par un Turc, nommé Saladin. Eléonore bleſſée juſqu'au fond du cœur ne voulait pas quitter Antioche, alléguant pour raiſons qu'elle ne pouvait plus habiter avec Louis, qui était ſon parent, & que d'ailleurs il était plus propre à être moine, que roi & mari. Mais enfin, il la ramène en France, & fait aſſembler un concile pour obtenir le divorce, fondé ſur cette conſanguinité très-éloignée.

Après l'avoir obtenu, il croit pouvoir ſe remarier ; le pape s'y oppoſe, & veut qu'il paye une groſſe ſomme, pour être employée à

la guerre de la terre sainte; Louis se soumet, & paye cette taxe ridicule & révoltante. Le reste de son règne se passe en discussions presque intestines, ayant été occasionnées par le mariage de Marguerite, sa fille, avec Henri, fils ainé de Henri, roi d'Angleterre, dont nous aurons trop occasion de parler dans la suite.

Est-ce encore un roi qui n'a compté pour rien le sang des hommes, qui les a sacrifiés à des projets dignes des petites maisons? & c'est à ces fous barbares que le sort de vingt-cinq millions d'hommes a été confié! Ah! malheureux humains! ah! terre déplorable! que tu as été arrosée de larmes & de sang! Je cherche un roi qui me console, & je ne trouve que des ambitieux, des fous ou des barbares.

Il faut que je dise encore un mot des papes & de leur insolente audace; ils se signalèrent pendant le très-long règne de Louis, qui dura environ un demi-siècle de trouble & de malheur.

Conrad était mort; Frédéric Barbe-rousse lui avoit succédé. Deux factions désolaient l'Italie, les Guelphes & les Gibelins. Le pape Adrien, irrité contre l'empereur, s'apprêtait à lancer contre lui les foudres de Rome; la mort l'arrêta. Une faction, du parti de l'empereur, nomme Victor, pour lui succéder; l'autre nomme Alexandre, comme son ennemi juré. Au milieu de ses succès,

le fils de Frédéric eſt fait priſonnier par les Vénitiens, qui tenaient pour Alexandre; le pape lui preſcrit les conditions de la paix : elles furent, *qu'il lui demanderait pardon à genoux, ſon abſolution, & qu'il menerait lui-même ſon armée en Aſie.* Ce fier Barbe-rouſſe vient à Veniſe, ſe proſterne aux pieds de cet infolent Alexandre, lui demande pardon; & le pape lui met le pied ſur la tête, & fait crier à haute voix : *Super aſpidem & baſilicum ambulabis.* Cette ſcène inſultante, cet outrage ſe paſſa en 1171, devant les ambaſſadeurs des rois, des princes de la plus grande partie de l'Europe. Barbe-rouſſe le méritait, puiſqu'il s'y était ſoumis.

Enfin, Louis fait couronner ſon fils, Philippe, & meurt l'année ſuivante. Nous allons voir s'il eſt digne du nom d'Auguſte.

PHILIPPE II, DIT AUGUSTE.

TRENTE-SEPTIEME ROI.

Ce roi auguſte, commence ſon règne par une injuſtice; il chaſſa tous les Juifs des terres de ſon domaine. L'édit qui les chaſſa porte, *pour opiniâtre ſuperſtition & uſures exceſſives.* Qu'eſt-ce que c'eſt que leur ſuperſtition, parce qu'ils adoraient le même Dieu que Moïſe, parce qu'ils ne pouvaient

reconnaître le meſſie aux marques qui devaient le leur annoncer, ſuivant les livres réputés ſacrés; parce qu'ils ne pouvaient voir l'envoyé par excellence, dans le fils de Marie. Cet envoyé devait les faire triompher des nations, & il meurt du dernier ſupplice, ſans avoir rien fait pour eux; & après avoir été en eſclavage, ils ſont diſperſés, ſans villes, ſans autels, rebut des nations! Certes, ſans être Juif, pas plus que d'aucune ſecte, leur erreur me paraît mériter de l'indulgence.

On les chaſſe pour uſures exceſſives, mais comment voulait-on qu'ils puſſent vivre, ne pouvant poſſéder aucunes terres, ne pouvant ſervir perſonne, parce que perſonne ne voulait les employer? Ils étaient donc réduits ou à mourir de faim, ou à faire valoir comme marchandiſes les eſpèces qu'ils poſſédaient; & puis d'ailleurs l'uſure n'eſt qu'un mot: on doit être libre de faire valoir ſon argent, comme toute autre choſe. S'il y avait beaucoup de marchands d'argent & à tous les coins de la ville, le taux, l'intérêt en diminuerait; établiſſez la concurrence dans tout, & ſoyez aſſurés qu'un prix exceſſif ne peut être la ſuite de ce corollaire du principe de la liberté.

Leur crime, ſi c'en eſt un, était le crime du gouvernement; rendez-leur leur culte, leurs autels, regardez-les comme vos frères, qu'ils puiſſent forcer un champ, à rendre ce qu'un

travail conſtant a droit d'en attendre, vous les verrez dans la ſuite ce que vous êtes; rendez-leur, ſans nulle reſtriction, les droits de citoyen, les droits de l'homme, & vous les verrez citoyens. Je ne vois rien dans cet édit qui puiſſe lui mériter le nom d'Auguſte, mais bien celui de roi ſans prudence, ſans politique, ſans morale; & par un vol manifeſte, il y en eut beaucoup à qui il vendit le droit de revenir en France, & quand il eut leur argent, il les chaſſa de nouveau. Est-ce la religion, ou la ſoif de l'or, qui le fit agir? On eſt indigné quand on voit un roi qui commence ainſi, porter le nom d'Auguſte. Il rendit auſſi des ordonnances contre les jureurs, les blaſphémateurs, &c. Quelle pitié! En voici une qui prouve juſqu'à quel point, cet abſurde tyran dégradait la raiſon. Il condamne en 1181 les nobles de ſon domaine, qui prononceraient *têtebleu*, *ventrebleu*, *corbleu*, *ſangbleu*, à payer une amende, & les roturiers à être noyés. La première partie de cette ordonnance eſt abſurde, la ſeconde eſt abominable. Les blaſphêmes ſont comme les crimes de lèſe-majeſté; quand les rois écraſaient la nation, tout était crime de lèſe majeſté; gourmer un commis aux barrières qui faiſait l'inſolent *de par le roi*, était offenſer la majeſté royale; quand les prêtres étaient un ordre redoutable dans l'état, qu'ils le tyranniſaient

au nom de Dieu, de ſimples diſcours contre un bédeau, des propos tenus dans des momens de gaîté, étaient des blaſphêmes. J'en ai dit aſſez dans cet ouvrage, pour me faire griller avec du bois verd, à Lisbonne, à Madrid, ou à Goa. D'autres lieux, d'autres mœurs.

Il me paraît que ce Philippe Auguſte n'était pas très-débonnaire dans ſon ménage; il répudie deux de ſes femmes; mais le pape ayant mis ſa perſonne & le royaume en interdit, il ſe détermina à reprendre Yſamberge, ſœur du roi de Danemarck; ayant donné le ſcandale de faire plaider cette cauſe publiquement par des avocats, ayant été vaincu en raiſons, en éloquence par celui qui plaida pour ſa femme qui l'accabla, le fit changer pluſieurs fois de viſage, lui prouva, ainſi qu'à l'auditoire, les torts qu'il avait avec ſon épouſe; il monte à cheval, vole la faire ſortir de Vincennes, où il la tenait renfermée.

Ce Philippe eſt encore un de ces rois qui donne dans la cruelle extravagance de ces temps en délire. Sur la remontrance de ce pape qui l'avait excomunié, il ſe réſout avec Richard ſon beau-frère, roi d'Angleterre, de paſſer en Aſie, & d'aider à la conquête de la Terre Sainte les chrétiens qui y étaient encore dans un état malheureux; la diſcorde ſe met parmi les chefs. Saladin régnait alors; brave, généreux, il triompha de ces indignes chré-

tiens qui ſe déchiraient. Il épargne les vaincus, les traite avec humanité, leur donne l'exemple de la vertu qu'ils méconnaiſſaient ; & plus digne de commander en ces lieux, que les barbares qui voulaient l'en chaſſer. Les aſſaſſinats, le poiſon, & le fer des chrétiens le ſervaient contre eux-mêmes ; tel était l'état de l'orient quand Philippe & Richard prennent le parti d'y paſſer.

Philippe convoque les états, les conſulte ; ils lui remontrent la folie, le danger de l'entrepriſe, que les richeſſes, le ſang de la nation allait arroſer inutilement cette terre qu'il ſemblait que le ciel n'avait pas faite pour eux ; que d'innombrables armées y étaient déjà paſſées, qu'il n'en était revenu perſonne ; que toutes y avaient péri ; qu'en vain on alimentait ces armées des troupes fraîches de l'Europe ; que l'Aſie était un gouffre où elles diſparaiſſaient pour jamais, &c. Ces raiſons étaient bonnes ; hé bien ! il n'en tint compte ; il met de très-lourds impôts ſur le royaume pour entreprendre cette guerre que la raiſon, que la juſtice éternelle déſavouent.

Il part avec Richard, roi d'Angleterre, ſuivi de ducs, comtes, marquis, barons, grands ſeigneurs, & d'une innombrable & brillante jeuneſſe qui ſe joint à eux. Là, Philippe & Richard ſe jurèrent une amitié fraternelle. Après beaucoup de peines, ils traverſent la Méditerranée, & enfin arrivent en Syrie. Après avoir perdu beaucoup de monde à la

prife d'Acre, la pefte fe met dans leurs armées ; tous veulent s'en retourner, & Philippe eft le premier à obtenir congé. Richard craignait qu'il n'entreprît fur fes états, Philippe jure que jamais il n'entreprendra rien contre lui, fur-tout pendant fon abfence : nous allons voir comme il obferve fes fermens. Richard ordonnant feul eft mieux obéi, & rétablit les affaires des chrétiens. Philippe arrive en France ; à peine eft-il defcendu qu'il trahit fes fermens, & d'autant plus honteufement qu'il veut être parjure, & couvrir d'un mafque fa perfidie ; il s'unit fourdement à Jean, frère de Richard, prend Gifors par intelligence, & toutes les villes du Vexin qui étaient en litige.

Ce trait abominable eft-il digne de *Dieu-Donné*, comme on l'appelait, ou ne mérite-il pas de faire fubftituer à fon nom celui de parjure & d'injufte ? Il fit perdre par cette trahifon, il fit perdre en une heure tout ce que Richard avait pris fur Saladin avec tant de peine, avec tant de fang répandu ; car ayant appris la perfidie de Philippe, il rend à Saladin, pour obtenir une trève de cinq ans, tout ce qu'il avait pris, & repaffe en Europe où l'attendaient de nouveaux malheurs. En paffant par Vienne, il eft arrêté prifonnier vingt-deux mois par l'empereur, & ne rachète fa liberté que pour cent cinquante mille livres fterling, fomme énorme pour le temps. Il revient en Angleterre, fe racommode avec Jean

ſon frère, s'unit avec pluſieurs ſeigneurs mécontens de Philippe. Tous s'accordent pour ſaccager les villes & les campagnes de la France, Philippe uſe de repréſailles, & tant de malheurs fondent ſur la nation par le parjure de Philippe. Et c'eſt à un pareil roi que la baſſeſſe a donné le nom d'Auguſte, que la vérité lui dénie !

Richard meurt, & Jean eſt reconnu roi d'Angleterre, & fait la paix avec Philippe l'injuſte, en lui faiſant abandon de tout ce que ſon frère avait pris ſur lui ; & cependant ce Philippe ſoutient ſourdement Artus, neveu de Jean, contre ſes droits ; il eſt cauſe d'un parricide. Jean ayant fait Artus priſonnier, le fit mourir. Avançons dans le chaos d'intrigues, de baſſeſſes, de perfidies, après la bataille de Bovine, ſi funeſte à l'aigle impériale. Jean qui s'était retiré en Angleterre, pour obſerver les coups, voyant la ruine de ſes alliés, & Philippe victorieux, penſe à lui. Il juge aſſez que la tempête va fondre ſur ſes états; que fait-il ? Il a recours à Innocent IV, envoie vers lui, & lui fait dire que, s'il veut le *recevoir à réſipiſcence*, (il était excomunié pour le parricide de ſon neveu Artus,) *et le protéger contre le roi de France, il lui obligera le royaume d'Angleterre et la ſeigneurie d'Irlande pour relever de lui et de ſes ſucceſſeurs à foi et hommage, et témoignage d'obéiſſance lui continuera une penſion annuelle de mille marcs d'argent.* Les

ambaſſadeurs furent les bien venus ; cela arriva la même année que la bataille de Bovine, en 1215.

Le légat du pape vient en France, ordonne de ne pas inquiéter Jean, roi d'Angleterre, &ſomme Philippe de ſatisfaire aux plaintes des eccléſiaſtiques en leur remettant ce qu'il avait perçu pendant la guerre, le tout ſous menace d'excomunication à faute de promptement obéir ; il promet de le faire. Jean d'Angleterre avait horriblement foulé les peuples pour payer le pape ; ils lui demandent juſtice, il la refuſe ; ils le dépoſent, & appellent Philippe, qui, ne voulant point recevoir la couronne pour lui-même, parce qu'il craignait le pape, envoie ſon fils Louis, à ſa place, éludant toujours ſes promeſſes. C'était bien agir contre Jean que d'envoyer ſon fils pour lui ravir le trône ; mais il fut obligé de repaſſer en France. Il eſt temps de finir ce règne qui analyſé, dégagé des indignes tours de force des hiſtoriens, ne préſente qu'un roi fourbe, avare, extravagant, ne connaiſſant pour politique que la fauſſeté la plus inſigne, ignorant les premiers devoirs d'un roi, qui ſont d'épargner les peuples.

Les diſcuſſions déſolent toujours l'Italie. Les Guelphes ſoutiennent le parti des papes ; les Gibelins celui des empereurs. Les villes étaient pleines de ces factions qui déchiraient leurs entrailles. Les papes étaient tout-puiſſans ; ils établiſſent pendant ce temps quatorze ordres nouveaux de moines. Les

cordeliers,

Cordeliers, les Jacobins, les Carmes & Auguſtins; ou du moins leur accordent des bulles de confirmation.

Avant de finir le règne de ce Philippe, dit Auguſte, il faut rapporter en abrégé les excès, les horreurs, les indignités, les aſſaſſinats commis par ſes ordres contre les malheureux Languedociens ou Albigeois, nommés ainſi de l'évêché d'Alby. L'horreur contre ſa mémoire ſera à ſon comble. La haine contre ces peuples infortunés vint de ce qu'ils reprochaient aux grands, & ſur-tout aux eccléſiaſtiques, les vices honteux dont ils ſe déshonoraient.

Le comte de Toulouſe était le principal chef du parti irrité par les barbaries qu'exerça, au nom du roi, l'indigne Simon de Montfort; mais ce malheureux comte n'était pas ſeul. Les comtes de Foix, de Comminges, Gaſton de Foix, Roger de Comminges, Alphonſe, roi d'Arragon, s'étaient joints à lui. Le Languedoc, le Dauphiné étaient pleins de ces hommes aſſaſſinés au nom d'un légat. Toulouſe, Carcaſſone, Alby, Caſtelnaudary, Narbonne, Béziers, Saint-Gilles, Arles, Avignon, furent ſaccagés. Le peuple indigné des débordemens, des ſcandales publics que donnaient les prêtres, ſe ſouleva, mépriſa ces hommes mépriſables. Quiconque eſt mépriſé, perd ſon autorité. Ils perdirent toute conſidération ſur ce peuple qu'ils avaient régi avec une verge de fer. Ils eurent recours à

Innocent IV. Il excommunie le comte Raimond, & envoye ſommer le roi Philippe de s'armer contre Raimond & ſes peuples, comme hérétiques & ennemis jurés de Dieu & de l'égliſe.

Une nombreuſe aſſemblée d'eccléſiaſtiques ſe tient à Paris, au nom du légat & du roi. On y réſout une croiſade comme contre les Mahométans. Les archevêques de Toulouſe, Rouen, Sens, les évêques de Liſieux, de Bayeux, Chartres, Comminges, de Couſerans, de Lodève, de Béziers, & un grand nombre d'abbés ſe croiſent les premiers. Simon de Monfort fut élu chef, ou l'indigne bourreau des horribles exécutions qui ſe firent. Il entre en Languedoc à la tête d'une armée de ſcélérats. La première ville priſe par ces aſſaſſins fut Béziers. Cette ville déplorable fut pillée, ſaccagée, déſolée, brûlée. Des ruiſſeaux de ſang coulaient dans les rues. Il y périt plus de ſoixante mille perſonnes de tout ſexe & de tout âge. Mes larmes tombent ſur ce papier. Carcaſſonne, Caſtelnaudary, Alby, Lavaur, Moiſſac ſubirent à peu près le même ſort : l'exécrable S. Dominique accompagnait cette armée de réprouvés avec un grand nombre de gens d'égliſe.

Le comte de Toulouſe ſe plaint à Philippe ſon beau-frère de ces barbaries, & n'obtient rien : enfin il arme pour la défenſe de ſon pays ; mais le ciel trahit ſa cauſe : après avoir perdu une bataille,

ſa ville de Toulouſe eſt priſe par le farouche Monfort, brûlée, ſaccagée au nom du pape & de Philippe. Plus de vingt mille perſonnes y furent égorgées. Raimond, après tant de déſaſtres, ſe retire en Eſpagne. La fin de cette horrible tragédie ſe paſſa pendant le règne de Louis VIII ſon fils. Nous allons voir comment il ſe comportera pendant les trois années que durera ſon règne.

Lecteur, qui que tu ſois, ſi tu parcours cette effrayante hiſtoire, dans les originaux, à moins que tu n'aies reçu un cœur de bronze, tu ne pourras pas les lire ſans pleurer, ſans déteſter la mémoire de Monfort, du pape & de Philippe.

LOUIS VIII.

TRENTE-HUITIEME ROI.

LOUIS n'eut d'autres vertus, d'autres talens qu'une baſſe perfidie envers ſon parent, envers le malheureux comte de Toulouſe, qu'il acheva de dépouiller; & pour comble d'indignité, il l'engagea à aller à Rome s'avilir aux pieds du pape, ſe ſoumettre à recevoir la diſcipline, le fouet, pour pénitence de ce qu'il était indignement dépouillé, & des horreurs commiſes ſur ſes états Il s'accommode avec Amaury, fils du comte de Monfort, qui avait été tué, de la donation que le pape lui avait faite des dépouilles de Raimond. Les malheurs ef-

froyables de ce dernier avaient tellement affaibli ſon génie, qu'il ſe réſout d'aller à Rome, s'y ſoumet à la correction, & abandonne ainſi ſes états à Louis, qui commence par foudroyer les pauvres Albigeois d'édits terribles, les traite d'ennemis de Dieu, d'hérétiques & de rebelles, ruine, ſaccage tout ce qui s'oppoſe, tout ce qui doute de ſon autorité, du pouvoir du pape qu'il établit dans tout le Languedoc, la Provence, le comté Venaiſſin, Avignon, &c. Les malheureux habitans, obligés de ployer ſous ce double joug, étaient au déſeſpoir. Ils furent aſſervis, tyranniſés. Nous les verrons ſe réveiller dans les règnes ſuivans : c'en eſt aſſez pour faire connoître qu'il n'eut dans le caractère ni nobleſſe ni généroſité; que par une indigne manœuvre, il acheva de dépouiller l'infortuné comte de Toulouſe, & que les trois années qu'a duré ſon règne, n'ont été employées qu'à conſommer des injuſtices.

LOUIS IX, DIT S. LOUIS,

TRENTE-NEUVIEME ROI.

UN hiſtorien ne prononce que d'après les faits. Suivant eux, il condamne ou il abſout : les faits nous guideront dans le jugement que nous allons prononcer de Louis IX. Nous l'examinerons comme homme, comme roi, & comme ayant eu les

honneurs de l'apothéose. Sa couronne céleste ne nous en imposera pas davantage que la couronne qu'il porta sur la terre.

Il commença à régner en 1227.

Je ne parlerai point de la minorité de Louis, qui ne présente que plusieurs manœuvres & mécontemens de quelques grands seigneurs, que Blanche régente eut l'art de terminer. Cette Blanche, pour le dire en passant, était d'un âpre & impérieux caractère; mais c'est de Louis IX dont il s'agit.

Il commença par gouverner sa maison comme un sous-prieur régit son couvent. Il y faisait tous les jours la lecture de l'écriture sainte, en savait beaucoup de passages, & de S. Bernard qu'il se plaisait à citer; bâtit & fit réédifier une quantité considérable d'églises, fit de terribles ordonnances contre les jureurs & les blasphémateurs.

Lire S. Bernard & la sainte écriture était très-édifiant, pouvait être fort bon pour ce temps-là; mais un roi, qui n'aurait aujourd'hui que ces vertus, serait regardé comme un pauvre sire. Bâtir beaucoup de temples, les doter richement, foudroyer les hérétiques, les jureurs, les blasphémateurs est très propre à se faire prôner par les gens d'église, même à se faire canoniser; mais tout cela ne fait point avancer le genre humain d'un pas vers le bonheur. Tout cela, aujourd'hui, n'excite que la pitié; &

on gémit, il faut le dire, de voir la nation abandonnée à de pareilles têtes. On eſt indigné quand on voit dans ſes ordonnances qu'il faut pourſuivre les hérétiques à toute outrance ; & brûler, ſans miſéricorde, tout homme qui aura des opinions choiſies, tout homme qui verra les choſes ſous d'autres rapports que ſa tête royale ! Quel orgueil ! vouloir mouler vingt-cinq millions de penſées, de façons de voir, ſur celle d'un individu ! Fou barbare, ſuis-je maître de penſer à ta fantaiſie ? Tu peux bien, ſi j'ai l'ame faible, faire de moi un hypocrite, mais non commander à ma penſée. Le beſoin de la rendre, de l'exprimer, eſt un beſoin moral, comme la faim eſt un beſoin phyſique. Les forces de l'ame n'acquièrent de l'énergie que par l'action, comme la force du corps ; je nais avec la faculté de marcher, elle ſe développe, elle s'accroît, en en faiſant uſage ; mais ſi tu me forces de reſter toujours aſſis, que deviendra cette faculté ? elle ſera nulle.

C'en eſt aſſez pour frapper ſur cette partie du règne de Louis IX. Hélas ! nous aurons dans la ſuite de cette hiſtoire trop d'occaſions de nous élever contre la tyrannie des ames ; nous verrons pour des penſées les places publiques, les champs de bataille arroſés de ſang & de larmes.

Les évêques de Rome donnaient toujours à l'Europe le ſpectacle ſcandaleux de diſcordes, de guerres avec les empereurs ; & quand leurs indignes

manœuvres, leurs perfidies, leurs bulles, leurs excommunications étaient inutiles contre un ennemi puiſſant, ils avaient recours aux rois de France, qui, par un uſage, une politique déplorable, ſervirent toujours ces abſurdes tyrans, ces inſatiables uſurpateurs qui écraſaient les peuples & les rois. Les horreurs qui ſe commirent ſous Innocent III, Honorius, Céleſtin, Innocent IV, Grégoire IX, leurs perfidies, leurs cruautés, ſont l'opprobre éternel de ces premiers miniſtres de la religion.

Frédéric II ſuccède à Othon empereur; ce prince était ſage, généreux, avait donné à Innocent III le comté du Fondy dans le royaume de Naples, pour être proclamé empereur à Rome; ce pape meurt, & Honorius lui ſuccède. Il fait ſaiſir une partie de la Toſcane & de la Pouille, & veut en dépouiller Frédéric, qui apprend cette trahiſon, fond ſur l'Italie, & recouvre tout ce qui lui avait été ravi par pluſieurs ſeigneurs ſous la protection du pape, & fait punir les rebelles.

Honorius, ſe voyant le plus faible, a recours à ſes moyens ordinaires, aux excommunications, aux artifices, & aux armes de Louis. Frédéric avait fait alliance avec Louis VIII, & avec lui-même, & croiait pouvoir ſe fier à lui. Cet Honorius offre à Charles d'Anjou comte de Provence, & frère de Louis, les royaumes de Naples & de Sicile, s'il veut l'aider contre Frédéric. Charles accepte

ſans héſiter, & Louis l'aide & l'approuve. Nous verrons ce Charles d'Anjou, roi de Sicile, conſolider ſon uſurpation par l'aſſaſſinat de Conradin, légitime héritier de ce trône, ſur lequel ſon aſſaſſin était aſſis.

Honorius meurt, Grégoire IX lui ſuccède; après la mort de celui-ci, Céleſtin monte ſur le trône pontifical, & le laiſſe encore à Innocent IV. Innocent, du vivant de Grégoire, était gibelin, & étant devenu pape par ſa mort, le voilà guelphe, autant ennemi de l'empereur qu'il était ſon ami. Homme d'une aſtuce profonde, dès qu'il fut pape, il dépêcha des nonces vers Louis IX, pour l'exhorter à voler à ſon ſecours; ſon exhortation ne fut pas vaine. Il vint en France, y fut très-bien reçu; & par un arrangement fait entre lui & Louis, il convoqua un concile à Lyon, y cita Frédéric, & lui accorda un ſi court délai pour s'y rendre, qu'il ne pouvait s'y trouver.

Qui ne voit dans cette manœuvre perfide trois acteurs réunis pour dépouiller le malheureux Frédéric? qui ne voit que tout ſe tramait & s'exécutait par le pape, Charles d'Anjou & Louis? En vain les lâches hiſtoriens, preſſés par la force de la vérité, ont voulu l'excuſer. Il n'en reſte pas moins certain que les malheurs de Frédéric & de toute ſa famille ſont l'ouvrage de l'inique accord fait entre ces trois ſpoliateurs, ces trois oppreſſeurs

de l'autorité impériale. Eh ! qui commanda cette indigne oppreſſion d'un monarque inſtruit pour ſon temps, ſage, modéré, vertueux ? La ſoif qu'avait le pape d'une partie de ſes domaines d'Italie, l'ambition de Charles d'Anjou, qui voulait envahir les royaumes de Naples & de Sicile ; & la cruelle faibleſſe de Louis.

Après bien des infortunes Frédéric meurt de déſeſpoir ; il laiſſe Conrad ſon fils pour ſucceſſeur, qui meurt empoiſonné par Mainfroy. Conradin ſon fils, dont l'adverſité avait inſtruit l'enfance, entreprend de recouvrer ſes états uſurpés par Charles d'Anjou ; il avait à peine dix-huit ans, tant de jeuneſſe, tant de courage étaient dignes d'un autre ſort que celui qui l'attend.

Il rallume l'énergie des Gibelins dans toutes les villes d'Italie, lève une armée & vient attaquer Charles d'Anjou devant Nocera qu'il aſſiégeait ; Charles lui dreſſe une ambuſcade, défait ſon armée, & le fait priſonnier avec Frédéric d'Autriche, Henry de Caſtille, & un grand nombre de ſeigneurs qui couraient ſa fortune.

Charles d'Anjou, ce frère de Saint Louis, par la plus lâche des barbaries, par une atrocité qui ſoulevera tous les ſiècles, le fait périr ſur l'échafaud, avec ſon couſin le duc d'Autriche, & douze des principaux ſeigneurs de l'armée ; & par une horrible indignité reſerve Henry, fils du roi de Caſtille,

pour être promené dans une cage de fer, par toutes les villes de la Pouille & de Bénévent. Quoi! Saint Louis eut un ſi horrible frère, il ne ſe ligua pas, non ſeulement contre lui, mais il le ſervit dans ſes entrepriſes! Il ſervit & ce frère, cet aſſaſſin prémédité, & ce Clément IV, digne de l'aſſiſter ſur l'échafaud, & d'y laiſſer ſa tête avec la ſienne; & je croirai qu'il jouit de la paix éternelle, pour prix de ſon approbation, au moins tacite & criminelle! Non, non, ce ne ſont pas de telles actions que dieu récompenſe. En vain un Boniface VIII, homme gangrené, la canoniſé: l'a raiſon éternelle dément Grégoire, & s'élève contre ſon apothéoſe.

Cette vengeance odieuſe, cet indigne attentat coûtera bien cher à la France aux vêpres siciliennes.

Voilà ce que fut ce Louis IX, ce ſaint, avant de paſſer en Aſie, où l'extravagance de ces temps horribles & ténébreux va le conduire. Voilà une partie de la vie de Louis IX; nous allons le ſuivre en Aſie & en Afrique: les malheurs des chrétiens dans les trois parties du monde venaient de leurs diſſentions inteſtines, de leurs guerres preſque civiles, de leurs querelles abominables. Les ſacriléges des papes, les poiſons & le fer cimentaient leurs diſputes interminables.

Les papes Innocent III, Honorius, Grégoire, l'avaient, l'un après l'autre, fort exhorté à ce voyage:

il tombe malade, & dans un accès de fièvre, il rêve que Jesus lui reproche son indifférence pour les chrétiens; il lui jure que s'il lui rend la santé il s'armera pour leur défense : il en revient, il ne doute pas que la santé ne lui soit rendue pour exécuter son vœu. Il se croise avec la reine Marguerite, sa femme, & un nombre considérable de seigneurs de toutes les parties de la France. Il s'embarque à Marseille, traînant après lui ses habitans & ses trésors. Malheureux Français ! où vous conduisait sa tête en délire? Dès l'île de Chypre, la peste emporte un tiers de son armée. Nos véridiques historiens disent que le chef des mécréans, fort touché de la réputation de notre Louis, & de sa sainteté, lui envoya des ambassadeurs pour lui témoigner le désir qu'il avait de se faire chrétien, mais qu'il en fut détourné par le rapport qu'ils lui firent de la mauvaise vie des chrétiens. Certes, elle en eût été capable ! mais qu'un chef des mahométans, qui ont en horreur la religion chrétienne, lui ait proposé de l'embrasser, sur la simple réputation de sa vertu, ce rapport absurde fait rire & fait pitié.

Quoi qu'il en soit, le voilà sur la terre des infidèles. Il assiége & prend Damiette; mais ces avantages seront de courte durée. Son armée est assaillie de tous côtés par des ennemis frais & vigoureux, affaiblie, réduite à rien par les maladies

contagieuſes, encore plus que par le fer des Muſulmans. Enfin, Melexala, fils du ſultan Méledin, qui venait de mourir, profitant de l'extrémité à laquelle il était réduit avec ſon armée, fond deſſus, le défait & prend priſonniers le roi, ſes frères, & tous les principaux capitaines: il fallut fixer le prix de la rançon du roi, qui fut de huit mille livres d'or, qui furent forgées à Paris & portées à Damiette. Cette ſomme, énorme pour le temps & pour aujourd'hui, appauvrit le royaume, qui paya ſeul la folie cruelle & bizarre de cette entrepriſe. Les hiſtoriens diſent que Louis ne pouvant payer cette ſomme ſur le champ, mit en gage, aux mains des Muſulmans, une hoſtie & le ciboire; je doute qu'ils ſe fuſſent nantis d'un pareil gage pour caution des huit mille livres d'or, quand ce n'eût pas été une profanation de la part de Louis de la leur livrer.

Louis, pour ne pas revenir les mains vides, acheta des reliques: quelques os en poudre, quelques morceaux de bois béni furent le prix de l'or & du ſang des Français. Il ſe rembarqua pour la France cinq ans après ſon départ. Eſt-ce ce premier voyage où les richeſſes des Français ſe ſont écoulées, où leur ſang a été inutilement verſé, qui a mérité à Louis d'être canoniſé? Je crois que la ſaine raiſon n'y voit qu'un cruel, malheureux & coupable délire. C'était le crime de ces temps déplo-

rables ; mais enfin c'était un crime. Il n'est vu par elle que comme un roi faible, extravagant, & cruel par ignorance.

Enfin il arrive en France. Son premier ſoin eſt de renouveler ſes ordonnances contre les hérétiques, les jureurs, les blaſphémateurs. Et croit-il payer par elles le ſang des Français qu'il a fait répandre dans ſon expédition, que le ciel a réprouvée ? Quel ſerait aujourd'hui le fou barbare qui oſerait le penſer ? Il n'en eſt pas.

Il légitime de ſon autorité deux enfans bâtards de Marguerite de Flandre, qu'elle avoit eus d'un prêtre, & leur fait partager ſa ſucceſſion avec trois autres enfans qu'elle avait d'un mariage légitime avec Gui de Dampierre. Quel eſt donc ce Louis IX, ce roi canoniſé ? Si je le conſidère dans ſa vie privée ; ſi je l'examine quand il s'est montré à l'Europe & à l'Aſie, je ne vois rien en lui qui puiſſe ſouffrir l'examen impartial de la raiſon.

Le croirait-on ? qu'après le malheureux ſuccès du premier voyage, l'envie d'en faire un ſecond s'emparât encore de lui ? Hé bien ! cette maladie, cette folie, cette rage le reprit encore vingt-quatre ans après le premier accès. Une tourmente affreuſe aſſaillit ſa flotte ſur les côtes de Sardaigne ; préſage funeſte du malheur qui l'attendait en Afrique, où il aborde enfin. Il aſſiége d'abord Carthage qu'il prend, mais aprés une longue & terrible réſiſtance,

elle lui coûta un grand nombre de ſes meilleurs ſoldats. Il s'apprêtait à aſſiéger Tunis, lorſque la peſte ſe mit dans ſon camp, l'attaqua lui-même, & termina enfin une vie qu'on peut dire avoir été employée pour la ruine des Français.

Le loue qui voudra, je n'aurai pas à rougir d'avoir mêlé ma voix aux éloges que le fanatiſme, que la baſſeſſe lui ont donnés. Je dirai qu'il fut un des rois qui ont fait le plus de mal à la France par les projets inſenſés qu'enfanta ſon cerveau creux & fanatique. Qu'on ne diſe pas : il les paya aſſez cher pour qu'on puiſſe lui faire grace. Quoi ! ſes malheurs mérités, ſa vie ſuffiraient pour l'abſoudre du ſang & des larmes qu'il a fait répandre ! quoi ! un malheur individuel expîra des malheurs généraux ! quoi ! une mort ſolitaire expîra cent mille trépas dont il a été la cauſe ! Non, non, le temps, le jour eſt venu, où les hommes, les rois & les ſaints ſeront jugés ; où les faits renverſeront leurs ſimulacres, & la vérité règnera ſeule ſur leurs débris.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI,

QUARANTIEME ROI.

PHILIPPE ſuccéda à Louis ſon père. Il fut proclamé roi des Français par les débris de l'armée. Il n'avait d'autre envie que de revenir en France.

Comme des flottes venues d'Angleterre & de Sicile avaient rehauffé le courage des Français réduits au déſeſpoir, il profita de l'alarme que ces troupes fraîches avaient jetée parmi les Muſulmans, pour propoſer & obtenir une trève. La paix conclue, il part d'Afrique, vient en Sicile où il perd ſa femme Iſabeau. Il arrive en France après avoir enterré père, femme, oncle, tante, couſin. Il penſe à un nouvel himen : il épouſe Marie, fille de Henri, duc de Brabant, quoiqu'il eût trois fils d'Iſabeau ſa première femme. Louis, ſon fils aîné, meurt empoiſonné. La reine Marie de Brabant eſt accuſée de lui avoir fait donner le poiſon par Pierre de la Broche ſon favori, & premier chambellan du roi, qui avoue l'avoir fait par ſon commandement. Il eſt pendu, laiſſant Marie chargée de cette accuſation. Elle nie le crime, affirme par ſerment n'en être point coupable. Le roi veut s'en éclaircir plus amplement ; & faute de preuve commune & ſuffiſante, il trouve expédient, de l'avis des clercs & docteurs, d'envoyer conſulter une vieille ſorcière ; par un évêque & un abbé. La ſempiternelle demeurait en Hollande, & était ſujette du duc de Brabant, père de la reine. On juge bien qu'ayant conſulté ſon grimoire, invoqué le diable & les ſaints, elle trouva l'accuſation calomnieuſe ; mais le ſoupçon demeura dans le cœur des Français & du roi. Il n'y eut jamais depuis entre eux de paix

domeſtique. Il n'eſt pas néceſſaire de réflexions ſur cette manière de ſe purger d'un crime ; l'expoſer c'eſt en faire ſentir la valeur.

Voilà les commencemens du règne de Philippe, dont le milieu & la fin ne furent pas plus heureux. Il embraſſa la querelle de ſon barbare oncle, Charles d'Anjou, indigne uſurpateur du royaume de Sicile, dont le crime fut puni au maſſacre des vêpres ſiciliennes, non pas comme il le méritait ; car il échappa. Le même jour & à la même heure, toute la Sicile s'élève contre les Français : villes, villages tout eſt maſſacré. Un cri général de *meurent les tyrans*, ſe fit entendre : tout regorge du ſang des Français. Charles manqua pour victime dans ce juſte & ſolennel ſacrifice. Ils opprimaient les Siciliens, les tyranniſaient, leur faiſaient ſouffrir mille indignités ; leur vengeance était juſte & vertueuſe.

Philippe s'unit à ſon oncle, Charles d'Anjou, pour lui faire recouvrer la Sicile. Il lève une armée formidable qui prend l'écharpe rouge, marque de la guerre ſainte, contre un excommunié. Charles d'Anjou meurt ; le pape Martin inveſtit Charles, puîné de Philippe, de ſon royaume de Sicile. Alors nouveaux efforts contre Pierre d'Arragon, qui s'en était emparé, appelé par les Siciliens ; mais ce légitime roi, puiſqu'il régnait par la volonté des peuples, meurt auſſi de douleur, d'ennui, d'impatience, de déſeſpoir.

Tout

Tout paraiſſait promettre à Philippe la poſſeſſion du royaume d'Arragon & de la Sicile. La peſte ſe met dans ſon camp : il ſe retire fort malade à Perpignan, & y meurt ; & le pape Martin IV, qui avait ſervi de tout ſon pouvoir cette race d'oppreſſeurs, meurt auſſi dans le même mois. Tout ce que l'on voit de clair dans ce chaos, c'est qu'une armée de Français, levée pour ſervir la tyrannie, périt pour rétablir Charles d'Anjou ſur un trône qu'il avait uſurpé par une ſcélérateſſe, & dont il était juſtement précipité. On ne voit rien, pendant quinze ans qu'a régné ce Philippe III, qui ne doive le faire regarder comme un homme auſſi médiocre que ſon père. On ne voit rien qui puiſſe lui mériter l'amour des Français, & qui ne doive conſolider la haine que doit avoir un homme libre contre tout tyran héréditaire.

Il lui reſtait de ſa femme Iſabeau Charles & Philippe IV, dit le Bel, qui lui ſuccéda.

PHILIPPE IV, DIT LE BEL,

QUARANTE-UNIEME ROI.

VOICI un des tyrans les plus lâches & les plus fourbes qui aient déshonoré le trône. Après des commencemens paſſés tranquillement, il attira ſur le royaume des maux & des troubles qui devaient le

déchirer. La Flandre, la Guienne & le pape, lui préparaientde grande s & pénibles affaires.

Gui, comte de Flandre, eſt ſur le point de faire alliance avec Edouard, roi d'Angleterre, qui lui demande ſa fille pour ſon fils unique, le prince de Galles, héritier préſomptif du royaume. Cette propoſition eſt acceptée par le comte de Flandre, & le mariage ſur le point de ſe conſommer. Certes, il était bien libre de donner ſa fille au fils d'Edouard. Hé bien! le traître Philippe craignant que cette union ne le mît un jour en état de ſoutenir ſes droits, qu'il voulait ruiner, lui perſuade d'amener ſa fille à la cour de France, avant de paſſer en Angleterre; elle était ſa filleule: il lui fit croire plus aiſément qu'il ſerait charmé de l'avoir. Le comte de Flandre l'amène ſans défiance. Il arrive à Paris; & Philippe abuſant, contre ſon parent, des droits de la confiance & de l'hoſpitalité, le fait arrêter & précipiter dans une priſon; ſa fille eſt auſſi arrêtée. On lui déclare, de la part du roi, qu'étant ſon vaſſal, il n'entend pas qu'il marie ſa fille ſans ſon conſentement.

Eſt-ce un abſurde tyran, qui veut régner ſur les volontés d'un père, & ſur le cœur, ſur le penchant de ſa fille? Cette jeune perſonne était déſolée; mais ſes larmes ne purent le toucher, obtenir ſa liberté; enfin, après quelques années de déſeſpoir, elle mourut dans ſes chaînes. Philippe méritait-il

que tous les fouverains fe liguaffent contre lui pour venger la liberté violée, la beauté, l'innocence, la jeuneffe outragée ? mais ces indignes potentats ne penfent qu'à fervir leurs intérêts oppreffeurs & individuels ; & le malheureux qu'ils ne voyent plus, eft pour jamais oublié, leur eft étranger. Cette étrange injuftice cependant, jointe à des reffentimens particuliers & plus puiffans, lui attirèrent une guerre longue, dure & périlleufe.

Le malheureux comte de Flandre, accablé par fon ennemi, ne favait plus où porter fes vœux. Il lui fait perfuader, par Robert, comte d'Artois, de venir à Paris, de s'en rapporter à lui, que fes états & la bonne grace du roi lui feraient rendus.

Sous cette promeffe, le comte de Flandre, accompagné de Robert, Guillaume & Gui fes trois fils, & de la nobleffe qui lui était attachée, arrive à Paris ; & par une feconde perfidie, lui, fes enfans & toute la troupe qui le fuivait, furent arrêtés prifonniers, & conduits dans différentes citadelles. Non, il n'y a que des monftres revêtus du manteau royal qui puiffent commettre de tels attentats, qui puiffent ainfi méprifer les loix facrées des nations.

Les Flamands indignés s'uniffent contre lui, & lui font payer bien cher la violation du droit des gens. Un tifferand, un boucher font les tribuns

qui les conduisent à la vengeance. La journée de Courtrai est fatale aux Français, malheureux de marcher sous les drapeaux d'un roi si peu digne de l'être. D'une armée de quarante mille hommes, à peine en échappa-t-il trois cents. Tous les plus grands seigneurs y périrent : on compta plus de douze mille gentilshommes tués dans cette bataille par le peuple justement forcené.

Dans les différentes guerres de Flandre, si injustement entreprises, il périt plus de quatre cent mille Français.

Si l'on joint à tant de cruelles perfidies, à tant de scélératesses, la bassesse d'altérer, de falsifier les monnaies, le vol manifeste qu'il faisait ainsi au peuple, la froide barbarie du supplice des templiers dont son avarice, & non leurs crimes, fut la cause. On pourra lui donner sans crainte les noms de faux-monnayeur & de bourreau.

Que m'importent ses démêlés avec Boniface VIII? ce sont les droits généraux des nations qui m'intéressent; c'est le sang de tant de milliers de Français versé par ses ordres, qui me fait abhorrer sa mémoire.

Mais comme c'est ici l'histoire des tyrans, il faut que je dise deux mots de l'audace & des attentats de ce Boniface VIII. Platine, secrétaire des papes, parle ainsi de ses mœurs : *Comme il était*, dit-il, *prêtre*, *cardinal de S. Martin-aux-*

Monts, il désira si ardemment la dignité pontificale, qu'il ne laissa rien, ni par ambition, ni par fraude, qu'il estimât pouvoir servir pour en avoir la jouissance; et d'abord il était enflé d'une telle arrogance, qu'il méprisait tout le monde au prix de soi.

Les faits prouveront, autant que Platine, son orgueil, son audace & ses crimes. Il espérait causer les malheurs de la France, comme Grégoire IX avait causé ceux de l'Empire & de Frédéric II. Albert d'Autriche venait d'être élu empereur: il le proclame & l'investit du royaume de France, lui en donnant le titre & les armoiries, & écrit en ces termes à Philippe:

Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe, roi des Français.

« Crains Dieu, & observe ses commandemens. » Nous voulons que tu saches que tu es notre sujet, tant au temporel qu'au spirituel, & que ce » n'est à toi de conférer aucunement ni prébende » ni bénéfice aucun. Si tu en as la garde de quelqu'un d'iceux, si faut-il que tu en réserves les » fruits pour celui qui y succède; si tu en as conféré quelqu'un, nous ordonnons que la collation soit nulle; révoquons tout ce qui en aura

» été fait, & eftimons fous & étourdis ceux qui
» croiraient le contraire ».

La réponse de Philippe n'est pas moins extravagante; Il commence ainsi: *Soit avertie ta grande folie & égarée témérité; qu'aux chofes temporelles nous n'avons que Dieu feul pour fupérieur*, &c. Dis-moi donc, Philippe, quel rang affignes-tu à la nation? Es-tu fort de fa puiffance, ou est-ce la tienne qui l'environne? Est-ce le général qui protège un individu, ou est-ce cet individu qui défend le général? Choifis, & réponds; mais ta réponfe eft dans ta lettre: tu n'as, dis-tu, *que Dieu feul pour fupérieur*. C'eft cette funefte idée, enracinée dans la tête de tes pareils, qui en a fait des tyrans; c'eft le fommeil de la nation qui l'a perpétuée jufqu'à nos jours. Mais enfin, après mille ans, ce fommeil de fer eft rompu. Elle ne voit plus, dans un roi, qu'un mandataire éligible & révocable; un homme chargé de fes pouvoirs, dont le fer menace la tête, s'il attente à fes droits, à fa liberté.

Tout le monde fait que ce Boniface mourut derage d'avoir reçu un fouflet de Sciarra colonnais, qui était avec Nogaret, envoyé par Philippe. On lui fit cette épitaphe:

Il entra au pontificat comme un renard; y régna comme un lion, & mourut comme un chien.

Philippe le Bel eut trois fils qui lui succéderont l'un après l'autre, dont, heureusement les trois règnes ne composeront que treize ans; & qui furent cocus tous trois. Mais, dit un écrivain patriote, leur cocuage célèbre fit rire la nation, & ne la vengea pas.

LOUIS X, DIT HUTIN,

QUARANTE-DEUXIEME ROI.

Ce roi, indigne du trône, régna à peu près un an; il fut d'un caractère insolent, mutin, dissimulé, ingrat, imprudent, voulant tout régler suivant la trempe de son cœur & de son esprit. Il se montra aussi avide, aussi fourbe que son père. Ayant en vain tenté de passer en Flandre, avec une armée contre Robert, un des fils du malheureux comte de Flandre, mort avec sa fille, dans les chaînes de Philippe le Bel, il revint à Paris, & passa sa colère sur Enguerrand de Marigny, qu'il fit pendre injustement. On rétablit, on réhabilita sa mémoire, mais on ne rendit pas la vie au malheureux qui l'avoit perdue. C'en est assez sur ce règne indigne de mémoire; son frère Philippe lui succède.

PHILIPPE V, DIT LE LONG,

QUARANTE-TROISIEME ROI.

Ce règne, quoique plus long que celui de fon frère, n'a rien qui doive attirer l'attention de la poftérité, fi ce n'eft les extorfions, les brigandages qu'on exerçait en fon nom. Ce qui fut caufe d'émeutes, de révoltes. Il fallait que ces exactions fuffent portées à un degré intolérable, car on connait la patience du peuple français, & furtout d'un peuple qui avait perdu l'idée de fes droits, ou qui ne l'avait jamais eue.

Il rappela les Juifs, leur permit de revenir pour de l'argent, & quand il l'eut, les chaffa de toutes fes poffeffions. Est-ce un roi, ou un brigand qui dépouille ces malheureux, trop confians en fes vertus *vraiment royales*? On n'obferve rien de mémorable fous fon règne, que fa lâche condefcendance aux volontés de fes miniftres, qui appefantirent fon fceptre fur les peuples malheureux. Charles IV dit le Bel, & le dernier roi de cette branche des Capets, va lui fuccéder.

CHARLES IV, DIT LE BEL,

QUARANTE-QUATRIEME ROI.

Il fut le premier qui accorda au pape de lever des décimes fur les églifes de France; cet accord

fut fait entre le pape & lui, pour s'attribuer le droit d'en lever à ſon tour. Accord avare, injuſte, tyrannique, impolitique, en ce qu'il les accordait à un étranger qui ne pouvait les y avoir à aucun titre; le ſupplice horrible de Philippe, & Gautier de Lanoi, déshonore ſa mémoire. Quoi! parce que Marguerite, femme de Louis Hutin, parce que Blanche, ſa propre femme, eurent pour eux des complaiſances, des faibleſſes, fallait-il bleſſer toutes les loix de la juſtice, de l'humanité? fallait-il, par une atroce barbarie, que ces malheureux enduraſſent des tourmens affreux? On friſſonne, en voyant le procès-verbal de leur exécution. Après avoir été indignement mutilés avec l'huiſſier de la chambre de la reine de Navarre, ils furent écorchés vifs. Ah! certes, un moment rapide de plaiſir, une faibleſſe ſi pardonnable ne mérite pas de perdre la vie au milieu de l'atrocité des tourmens. Pour être reine, dépouille-t-on les droits de la nature? ceſſe-t-on d'être femme? Non, non, une reine n'eſt que la femme d'un roi, un roi n'eſt qu'un homme; & c'eſt bien peu de choſe.

Seconde partie de la troisième race des Capets ; dite des Valois ; depuis Philippe jusqu'à Henri IV.

PHILIPPE DE VALOIS,

QUARANTE-CINQUIEME ROI.

CHARLES le Bel était mort ; & n'avait laissé que des filles, & Jeanne sa veuve, enceinte.

La ridicule & fausse loi salique, ou le prétendu droit exclusif d'hériter du trône ; de mâle, en mâle seulement, a été cause des longs malheurs de la France ; ils commencèrent sous ce Philippe de Valois. Ces maux ne seraient point arrivés, si le droit éternel qu'a la nation, de nommer ses rois, avait prévalu, avait été connu.

Si les peuples eussent réfléchi, qu'il n'est aucune loi qui puisse les dépouiller de ce droit inaliénable, il n'y a qu'une usurpation progressive, ou la force momentanée d'un tyran, qui le leur ravisse ; mais l'un & l'autre cesse dès que la nation peut faire rentrer ses tyrans héréditaires dans la classe qui leur est due par la nature.

Cette prétendue loi de l'hérédité a causé les longs désastres, les affreuses calamités qui ont désolé le royaume depuis plus de mille ans ; & cette hérédité de mâle en mâle seulement ,

appuyée ſur la chimère de la loi ſalique, a fait verſer des torrens de ſang français, à commencer ſous ce Philippe de Valois.

Charles le Bel, comme nous l'avons dit, n'avait laiſſé que des filles, & ſa veuve enceinte. Edouard III, roi d'Angleterre, fils d'Edouard II, & de Marguerite de France, fille de Philippe le Bel, & ſœur des trois rois décédés, prétendait à la couronne de France, en cas que l'enfant poſthume vînt à mourir, quel qu'il fût, comme le plus proche de la ſouche, ſuivant l'uſage de l'Angleterre.

Il eſt pourtant certain qu'il n'y avait aucun droit ſuivant l'hérédité naturelle; car les filles de Louis X ou Hutin, de Philippe le Long & de Charles le Bel l'auraient exclu; mais ſi on n'avait pas eu recours à cette prétendue loi ſalique pour rejeter Edouard, il n'eût pas eu de prétexte pour réclamer la couronne. Et ſi l'élection des rois était, comme elle doit l'être, leur ſeul droit au trône, elle eût épargné bien des mauvais rois dont cette hiſtoire eſt pleine, & le ſang de plus de vingt millions de Français qui ont péri pendant les longues & cruelles guerres qu'a occaſionnées cette hérédité établie ſur la ruine de la morale & de toutes les loix naturelles.

Enfin Edouard eſt exclu, & Philippe de Valois reconnu roi des Français, en conſéquence de l'hérédité de mâle en mâle ſeulement, accordée par

cette loi salique qui n'a jamais existé, & qui, eût-elle existé comme elle est rédigée, n'a pas de rapport à la couronne.

Jetons un coup-d'œil rapide sur le règne de ce Philippe de Valois.

Je le vois d'abord agir en assassin contre les Flamans qui n'étaient point ses sujets. Le comte les presse, les surcharge d'impôts qu'ils ne pouvaient payer. Ils ont recours aux remontrances : on veut les contraindre à main armée ; ils se soulèvent. Je crois que des peuples réduits au désespoir, par des levées de subsides énormes, ont bien ce droit. Philippe, en tyran impérieux, veut qu'ils payent ou qu'ils périssent ; ils périront. Il défait vingt-deux mille hommes qui s'étaient rassemblés pour défendre leurs droits contre l'oppression. Après les avoir massacrés, il saccage & réduit Cassel & plusieurs villages en cendres. Excellent moyen pour hériter des hommes, que de les exterminer ! La différence entre le scélérat, le meurtrier qui marche à l'échafaud, & ces assassins, ces incendiaires publics appelés rois, c'est que les premiers n'ont arraché la vie qu'à un ou deux individus, & que les autres ont massacré des nations entières.

Roi sans prudence, sans politique, sans morale, il somme Edouard de venir lui rendre hommage pour la Guienne. Edouard vient. Philippe le reçoit avec hauteur, ulcère ainsi ce cœur fier & géné-

reux. Il suffisait qu'il le vît à ses pieds, pour qu'il dût ménager un roi, son égal ; enfin, je dirai qu'Edouard, blessé jusqu'au fond du cœur, partit avec le désir & le projet de la vengeance.

Je n'entrerai point dans le détail des guerres longues, cruelles, ruineuses pour la France, dans lesquelles il se trouva engagé, tantôt avec les Flamans, tantôt avec Edouard ; mais je dirai que son caractère dur, hautain, impérieux, & qui pis est, dévot, a coûté la vie à des milliers de Français, a plongé le royaume dans des maux qui l'ont mis à deux doigts de sa perte.

Le combat naval, appelé la journée de l'Ecluse, où il périt en trois ou quatre heures plus de trente mille Français ; la bataille de Créqui, où toute l'armée périt : le soldat était las de tuer. Edouard, ému d'un si horrible carnage, criait d'épargner les vaincus. Eh ! pour qui, malheureux Français, étiez-vous égorgés ainsi par milliers ? pour l'orgueil indomptable, l'imprudence, la témérité d'un roi, d'un individu à qui vous n'aviez confié la force commune que pour la défense de tous, & qui, par un abus énorme, l'employait à servir ses projets insensés.

Après la funeste journée de Créqui, la France entière, réduite dans la dernière détresse, était encore pressurée par les nouvelles dépenses auxquelles le roi s'était volontairement réduit, qui né-

ceſſitaient de nouvelles exactions. Le mauvais manîment des deniers publics, la perfidie des traitans, qui s'engraiſſaient de la misère des peuples, la diminution du commerce, l'augmentation des tailles, impôts, ſubſides, gabelles, tout faiſait ſentir les folies barbares de Philippe de Valois.

Au milieu des entraves qu'il s'était forgées, il ne trouve rien de plus expédient, pour remédier aux maux du royaume, que de confier l'adminiſtration des finances aux gens d'égliſe : l'effet prouva de quel remède il s'était ſervi.

On condamne à tort & à travers des financiers, des banquiers, & on leur arrache de force un argent qui pouvait être légitimement acquis ; mais il en fallait remplir le tonneau des danaïdes, le tréſor royal.

Enfin, il ajouta à ces torts irrémiſſibles, la falſification des monnaies, qui fut telle, qu'il porta l'écu, valant alors une livre ſeize ſous, à trois livres quinze ſous. Voilà déjà deux rois faux-monnoyeurs ; mais nous en trouverons dans la ſuite encore au moins quatre, dont nous parlerons à leur ordre chronologique.

Sous ce règne déſaſtreux, qui ne fut ſurpaſſé en malheurs que par les ſuivans, tout dans le royaume était à vendre, tout obéiſſait à l'argent ; & c'eſt ſous lui que commença l'impoſition ſur le ſel, qu'on a depuis appelée gabelle ; de cet odieux impôt qui

a tant fait commettre d'affreuſes injuſtices, qui avait porté le ſel à ſoixante fois ſa valeur.

Ah ! c'en eſt aſſez, c'eſt trop de crimes contre la nation ; tirons le rideau ſur ce règne & ſur ce roi né pour le malheur de la France, qui a jeté la ſemence de ces confuſions tragiques qui ſe développèrent ſous Jean, Charles V, Charles VI, Charles VII, qui ne s'éteignirent que ſous Louis XI, à la guerre du bien public. Cette maladie affreuſe qui a dévoré les entrailles de la France, a duré cent douze ans.

JEAN,

QUARANTE-SIXIEME ROI.

JEAN, fils aîné de Philippe de Valois, lui ſuccède. Il avait eu le temps de s'inſtruire par les malheurs que mérita ſon père, & ne fit pas mieux.

Il commença ſon régne par un acte inique & barbare. Il fit prendre, un mardi & exécuter le jeudi ſuivant, pendant la nuit, Raoul Deneſle, connétable de France, nouvellement arrivé des priſons d'Angleterre. On n'a jamais pu ſavoir de quel crime il était accuſé.

Ce fut une de ces froides barbaries que les deſpotes ont ſi ſouvent commiſes, pour ce qu'ils appellent leur ſureté ; ſous un tyran, dès qu'on eſt

ſoupçonné on eſt coupable, on eſt perdu. Mais ce dont il n'eſt pas permis de douter, c'eſt que ſans informations, ſans lui faire ſon procès, il fut ſecrètement exécuté de nuit, comme ſi on eût voulu câcher dans ſon ombre le défaut de preuves & de formalité.

Ce Jean, dont on ne peut prononcer le nom ſans avoir l'idée des maux qui déſolèrent la France ſous ſon régne, fut d'un naturel vindicatif, faible, imprudent, emporté, d'un eſprit étroit, ſans prévoyance, fait, tout au plus, pour régler un ménage, pour obéir; & ſe trouva porté, par cette loi abſurde de l'hérédité, à cette place ſuprême, qui a ſi long-temps commandé arbitrairement à tous.

Il donna une preuve de toutes ces mauvaiſes qualités, en faiſant trancher la tête aux deux frères de Harcourt, le ſeigneur de Maubué & Colinet Doublet, ſans aucune procédure, les ayant ſurpris à Rouen, à table avec ſon fils. Ils étaient ſans doute coupables du meurtre de Charles d'Eſpagne connétable; mais cette exécution faite ſur le champ, ſans formalités, ſans preuves légalement acquiſes, fut regardée avec horreur, & il fut traité comme un aſſaſſin, qui tue un meurtrier.

Le roi de Navarre qu'il fit mettre en priſon, comme principal auteur de la mort du connétable, en ſortit peu de temps après, & la torche à la main,

main, embrâſa la France; réſolut Edouard, roi d'Angleterre, d'armer contre ce prince que ſon frère & Geofroy d'Harcourt & beaucoup d'autres accuſaient hautement de perfidie & de cruauté. Enfin, il fut cauſe de la fatale journée de Poitiers; & perdit par ſon obſtination une victoire qu'il obtenait ſans combattre; car la ſituation d'Edouard était telle, qu'il conſentait à lui rendre tout ce qu'il avait pris, lui donner des otages, & *comme vaincu, tiendrait ſoi et ſon armée, à ſa mercy & diſcrétion.* Il voulait en venir aux mains, il refuſa tout accommodement. Le ſalut des vaincus eſt de n'en plus eſpérer, de vendre chèrement leur vie; le déſeſpoir triompha & du nombre & des lieux; les Français payèrent bien cher ſa fatale imprudence, l'armée fut détruite, lui-même fait priſonnier. On parle beaucoup de la captivité de Saint-Louis, de celle du roi Jean, la France entière fut en deuil; il ſemblait qu'elle avait perdu dix millions de ſes habitans; pauvres humains! Eh! qu'importe la captivité des rois qui ne comptent pour rien les innombrables aſſaſſinats qu'ils font commettre! Leur vie eût-elle payé celle d'un des ſoldats qu'ils avaient l'honneur de commander?

Enfin, après cinq ans de malheurs, de confuſions, de pauvreté, de misère épouvantable pour le peuple, ſa liberté lui fut rendue, on va voir à quelles conditions; s'il a régné pour le bonheur

de la nation, & ſi un roi vaut ce qu'on donna pour lui.

L'an 1360, le 8 de mai, il fut conclu qu'on rendrait la liberté à Jean, aux conditions ſuivantes: *que le pays de Poitou, les fiefs de Thouars, & de Belle-Ville, les pays de Gaſcone, Agénois, Périgord, Limoſin, Cahors, Tarbe, Bigore, Rouerge, Angoumois, en toute ſouveraineté avec les hommages des ſeigneurs étant en iceux, Montreuil ſur mer, Ponthieu, Calais, Guignes, le Merq, Sangite, Boulogne, Humes, Vales et Ouis, ſeront au roi d'Angleterre, auquel d'abondant ſera délivré la ſomme de trois millions d'écus d'or.*

Eh bien! Français, votre S. Louis, & votre roi Jean, vous ont-ils aſſez coûté; après avoir dépeuplé, ruiné, le royaume ? & des feux de joie, des illuminations, célébrèrent cet heureux événement! Ah ! maudits ſoient les rois qui répandent le ſang des peuples, qui gouvernent en tyrans, qui ſe jouent des pleurs de l'humanité qu'ils outragent; dont l'extravagance coûte ſi cher à la patrie !

Et le peuple français bon & inſenſé, lui donna encore à ſon retour un buffet de vaiſſelle d'argent valant mille marcs, ce qui en vaudrait cinq mille aujourd'hui.

Il faut, pour achever le portrait de ce roi,

ajouter qu'après tant de désastres, après les exemples terribles de Louis VII & de Louis IX, il se résout, sur l'invitation du pape, à passer en Asie, au secours des chrétiens, & veut renouer des entreprises, si souvent réprouvées. Il fait de nouveau le voyage d'Angleterre, pour déterminer Edouard à se croiser avec lui. D'autres disent que ce furent les amours de la comtesse de Salisbury, qui l'y firent retourner; son mari avait eu la garde du roi prisonnier; quoi qu'il en soit, ce fut un projet insensé qui l'y conduisit: si ce fut l'amour, son âge, sa fortune, ses malheurs, devaient l'y faire renoncer, & n'y pas sacrifier un temps qu'il eût dû employer au soin de son royaume qu'il avait ruiné; si c'était dans le dessein d'engager Edouard à se croiser avec lui, il mettait le comble à sa folie. Dans toute sa vie, & dans ces deux cas, ce fut un roi sans caractère, sans jugement, sans prévoyance; qualité si nécessaire dans tous ceux qui ont quelque influence sur un grand gouvernement; enfin, ce ne fut qu'un roi qui coûta à la France de riches provinces, des sommes énormes, des larmes cruelles, & le sang des Français inutilement versé.

Il meurt enfin, pour le bonheur du royaume, dans ce voyage si extravagant sous tous les rapports. Charles V, son fils, lui succède.

CHARLES V, DIT LE SAGE,

QUARANTE-SEPTIEME ROI.

FRANCAIS ! voilà un de vos meilleurs rois ; nous allons examiner ſon règne. Il eut le temps de s'inſtruire par les malheurs de Jean, ſon père ; mais le titre de ſage, que lui ont donné les hiſtoriens, diſparaît devant une critique impartiale & éclairée. Nous allons porter ſon flambeau parmi les actions de ſa vie, parmi les faits, dont il a rempli les ſeize années qu'il a tenu les rênes de l'empire.

D'abord il épouſe Jeanne, fille de Charles de Bourbon, la préférant à l'héritière de Flandre, contre l'utilité évidente du royaume. On a vu les guerres acharnées que ſe ſont faites les Français & les Flamans ; tout était terminé au moyen de ce mariage que la raiſon d'état & la ſageſſe lui commandaient ; ſon frère, à qui il la fit épouſer, devenait preſque auſſi puiſſant que lui, par les immenſes poſſeſſions que ce mariage lui apporta. C'était encore manquer de politique, comme la ſuite de ſon hiſtoire le prouva.

Je le vois encore donner une atteinte décidée au traité de Brétigny, fait avec Edouard pour la délivrance de ſon père. Il envoye Bertrand du Gueſclin avec une armée au ſecours de Charles de

Blois, qui était vivement preſſé par les Anglais, qui tenaient pour Montfort, gendre d'Edouard. Enfin, il fut cauſe de cette fatale journée, où du Gueſclin fut fait priſonnier avec un grand nombre des plus diſtingués de l'armée, en outre beaucoup d'hommes illuſtres qui y périrent. S'il y périt tant de ſeigneurs, combien de milliers de malheureux ſoldats y furent maſſacrés? On ne cite jamais que la mort de ceux qui ont été heureux ou célèbres pendant leur vie; l'on oublie les hommes utiles, arrachés du ſoc de leur charrue, égorgés dans les batailles, données le plus ſouvent par les ordres d'un roi fou, barbare ou imprudent.

Je vois que la France n'avait beſoin que d'une paix profonde, & que Charles ſe mêla dans des guerres qu'il pouvait éviter; qu'il s'en attira une ſanglante par l'infraction du traité de Brétigny, dont Edouard ſe plaignit hautement à l'Europe entière, & en particulier à l'empereur Charles IV, qui vint lui-même en France pour engager Charles V à tenir les conventions, & à éviter une guerre qui ſans cela devenait inévitable. Le roi allégua que les états-généraux, dont il dirigeait les volontés & l'eſprit, s'oppoſaient au démembrement du royaume; que les villes, les provinces cédées ne voulaient point paſſer ſous la domination anglaiſe. L'Europe ne fut pas dupe de ce faux-

ſuyant, & Charles fut accuſé, ſur-tout par les Anglais, d'être un prince perfide, ſans foi, & la guerre recommença. Les états diſent, pour excuſer la promeſſe violée, *que ce contrat fait en priſon pour racheter le roi, eſt forcé et incivil;* & ils oubliaient que cet accord avait été approuvé par eux; & que pour autoriſer le roi à forfaire à la foi donnée par lui & par ſon père, ils manquaient à la leur. Voilà autant de griefs contre la juſtice & la ſageſſe de Charles; mais ceux qui vont être rapportés ſont d'une autre conſéquence, non pas pour les malheureux peuples, car ils ont toujours été immolés dans ces guerres plus ou moins injuſtes.

Voilà encore notre Charles ſi ſage qui ſe mêle dans une guerre qui aura les ſuites les plus funeſtes. Pierre de Caſtille avait épouſé Blanche, fille du duc de Bourbon, & ſœur de Jeanne, femme de Charles. Il l'avait abandonnée : combien en ont fait autant; mais il ne faut point diſſimuler que Pierre de Caſtille était un monſtre qui avait fait périr ſa femme; mais Charles devait-il expoſer la vie de cent mille Français pour venger un meurtre individuel? certes, il n'y avait ni proportion, ni humanité, ni ſageſſe; c'eſt pourtant ce qu'il fit. Ayant pris parti pour Henri, frère bâtard de Pierre de Caſtille qui l'avait détrôné, il fit périr dans une ſeule bataille plus de vingt-quatre mille

hommes. Pierre de Caftille, aidé d'Edouard, fit prifonnier ce Bertrand du Guefclin, le frère du roi, & une quantité de feigneurs, & reprit l'autorité royale dont fon frère l'avait dépouillé; mais après fix batailles, où coula toujours le fang des Français, fous la conduite de du Guefclin. Il fut fait prifonnier par Henri fon frère, qui termina cette guerre par un parricide; car il le tua de fang-froid, de fes propres mains. Certes, c'était un monftre qui fuccéda à un monftre, & que Charles V mit fur le trône; & il n'eût pu commettre ce parricide, s'il n'eût été aidé des armes des Français; & par là tout le fang de Pierre de Caftille retomba fur Charles V.

Le fecours qu'il accorda à ce Henri, affaffin parricide, n'était ni fage, ni généreux; puifque c'était à condition qu'il reconnaîtrait tenir fon royaume du roi de France, & d'être par conféquent fon vaffal; le traité eft de 1368. Il donna la dernière année de fa vie un exemple de cruauté qui eût déshonoré jufqu'à un brigand.

La ville de Montpellier était nouvellement réduite à fon obéiffance. Les habitans fe plaignaient que les gens du roi violaient leurs droits & leurs priviléges; ils les accufaient, & on n'en tenait pas compte. Ils fe révoltèrent & fe firent juftice. Ils tuèrent quatre-vingt de fes officiers qui les tyrannifaient : ce peuple nouvellement foumis était plus

excusable qu'un autre. Charles y envoye le duc de Berri avec une armée ; les habitans étaient trop faibles pour être innocens. S'ils eussent pu défendre leurs droits, leur résistance à l'oppression eût été vertueuse. La punition de leurs tyrans était légitime, devenait une justice nécessaire ; mais vaincus par la force, ils furent traités en criminels, & punis avec une froide barbarie dont les fastes des tyrans offrent peu d'exemples. En voici le détail qui flétrit aux yeux de la postérité la dernière année de la vie de Charles, dit le Sage.

Les habitans, les consuls, sachant les forces que le duc de Berri amenait contre eux, prirent le parti d'aller au-devant de lui, la corde au cou, en habits déchirés, avec les clefs de la ville, suivis des gens d'église avec la croix, tous fondant en larmes, & criant *miséricorde*.

Au milieu de cette entrée lamentable, le duc passe par les portes abandonnées, trouve dans les rues le reste du peuple désolé à genoux : hommes, femmes, vieux & jeunes, tous redoublent ces cris déchirans, *miséricorde*, *miséricorde ;* détail qu'on ne peut lire dans l'histoire sans répandre des larmes. Hé bien ! le tigre qui exécutait les ordres du roi, vit cette scène de désolation d'un œil sec & barbare.

Il fit dresser un échafaud sur la place, & prononça un arrêt par lequel, en l'autorité du roi, il déclara « que tous leurs priviléges leur étaient ôtés,

leur consulat, maison, arches communes, leur université, leurs cloches, salins & toutes les jurisdictions qui étaient dans la ville ou *ès cours royales*, ou en communauté; six cents habitans à discrétion choisis parmi tout le peuple, condamnés à mourir; savoir deux cents décapités, deux cents pendus, deux cents brûlés, & leurs enfans déclarés infâmes & à perpétuelle servitude, & tous leurs biens confisqués. La communauté payera six vingt mille francs d'or, & les dépenses du duc & de son armée. Les consuls, avec certains conseillers nommés, tireront les corps des officiers du roi tués, du puits où ils avaient été jetés, les enterreront; une chapelle fondée pour leurs obsèques, avec la cloche dont on sonna le tocsin. Les portes & murailles seront abattues, & leurs armes brûlées publiquement». Tel fut l'arrêt qui fut exécuté, à l'exception de la somme qui fut modérée, & les murailles non abattues; mais ce qu'on ne pardonnera jamais à la mémoire de Charles, c'est l'indigne massacre des six cents habitans qu'il fit froidement égorger par la main du bourreau, qui n'étaient pas plus coupables que le reste de ces malheureux.

Ah! combien un pardon généreux, du moins dû à leur repentir, lui aurait attiré de reconnoissance, bien mieux gagné les cœurs, lui aurait bien mieux mérité le titre de sage que la vérité lui re-

fuſe ; car ſans l'humanité, qu'eſt-ce que la ſageſſe ?

Appellerai-je ſage un roi tout couvert du ſang des peuples qu'il a fait immoler dans des guerres indiſcrètement, injuſtement entrepriſes, quand le royaume avait tant beſoin de repos, de fermer des bleſſures qui ſaignèrent long-temps encore ? Appellerai-je ſage un roi infidèle dans ſes promeſſes, qui, pour les éluder, a recours à une ruſe qui le déshonore aux yeux de l'Europe ?

L'appellerai-je ſage, quand la voix de plus d'un million de Fançais qu'il a fait périr l'accuſe & s'élève contre lui ? Il faudrait être plat copiſte des erreurs, des menſonges des hiſtoriens, des eſclaves ſoudoyés qui ont perpétué la race des tyrans.

Il a été appelé ſage, parce qu'il fut placé entre ſon père, qui était un imbécille, & ſon fils qui devint fou.

CHARLES VI,

QUARANTE-HUITIEME ROI.

CHARLES VI ſuccéda à ſon père Charles V, à l'âge de douze ans, en 1380, devint fou en 1393, & vécut vingt-neuf ans frénétique.

Je ne rapporterai pas les horribles tragédies que l'intrigue, l'ambition, l'audace, la fureur jouèrent ſous ce règne déplorable.

Elles furent caufées par l'abus énorme de l'hérédité de la couronne, & de l'inamovibilité des rois. Comme cet ouvrage eft fait pour démontrer le danger d'une monarchie héréditaire, je ne parlerai pas des maux épouvantables qui défolèrent le royaume, pendant fa longue frénéfie, n'ayant pas régné lui-même; je ne parlerai pas des guerres civiles & irréconciables que fe firent Philippe, duc de Bourgogne, établi gouverneur du royaume, par ordonnance des états, & Louis d'Orléans, frère du roi, & Jean de Bourgogne après la mort de fon père Philippe; ni de l'affaffinat de Louis d'Orléans, par cet indigne Jean de Bourgogne. On en peut voir le détail abominable dans l'hiftoire de ces temps malheureux. C'eft un tiffu horrible de perfidies, de lâchetés, d'affaffinats.

Je vais parler du temps que ce Charles VI régna lui-même, & des actions qu'il fit ou approuva; mais par quel oubli des droits des peuples, par quelle fervile aliénation de tout jugement, voulait-on conferver l'obéiffance aux ordres d'un roi, qui, ayant perdu la raifon, ne pouvait plus commander au nom de la loi; qui n'aurait pu même gouverner fa maifon domeftique? Sa folie provoquait de droit fa deftitution, & un fage élu par la nation devait monter à fa place, & conduire, fi un feul homme le pouvait jamais, cette machine fi compliquée d'un grand gouver-

nement. On ne crut pas pouvoir le destituer; on crut que, jusqu'à sa folie, tout en lui était sacré. Pauvres humains! qui avez vu si long-temps un dieu dans un roi, dans un homme, dans un individu, qui, réduit à sa seule valeur, est souvent au-dessous de celui qu'il a l'audace d'appeler son sujet : mais entrons dans un court examen des premières années du règne de Charles VI, tandis qu'il fut dans son bon sens.

Il s'engage, contre l'avis de son conseil & du régent, dans une guerre de Flandre, dans laquelle il eut l'avantage; mais la suite du succès déshonore sa mémoire. Ayant en sa puissance les gouverneurs de beaucoup de villes qui s'étaient rendues, il les fit inhumainement décapiter, & fit pendre un brave homme que les Flamands avaient à leur tête. Comme il fut trouvé parmi les morts, respirant à peine encore, après une bataille qu'il lui livra, & dans laquelle il eut le malheur de succomber, il devait au moins tacitement honorer & respecter sa mort & sa mémoire. S'il n'eût pas été vaincu, il serait compté parmi les braves défenseurs de la patrie, car les Flamands étaient opprimés; ils ne voulaient, ne demandaient que le libre exercice de leurs droits violés. Il ajouta une barbarie à cette indignité; il réduisit en cendres Courtrai, parce que cette ville célébrait tous les ans une défaite des Français, & conservait cent paires d'éperons

dorés qui avaient été pris sur eux dans une bataille. Vengeance d'autant plus abominable, d'autant plus lâche, qu'il l'exerça plus de soixante ans après l'événement. Je ne m'étendrai pas beaucoup sur les actions de son propre règne ; sa folie dont il portait le germe influa sans doute beaucoup sur elles. Mais il faut redire, pour qu'on s'en ressouvienne dans l'occasion, que les villes de Paris, de Rouen, d'Orléans se soulevèrent contre les traitans, les exacteurs qui, au nom du roi, les accablaient de tailles & d'impôts énormes, & qu'elles ne pouvaient payer. Les exactions impies de la cour de Rome, qui se levaient sous le nom de décimes, d'annates, de graces expectatives, & autres extorsions papales, étaient aussi portées à leur comble. Ces villes demandèrent la diminution de ces taxes qui les accablaient. Le peuple pilla quelques maisons, dont la richesse insultait à sa misère. Le roi dissimula pendant à peu près une année, & vint à Paris à la tête d'une armée, fit abattre les barrières de la porte S. Denis, rebuta le prévôt des marchands, les échevins & notables de la ville, qui lui en apportaient les clefs, fit arracher les chaînes qui étaient tendues dans les rues ; répandit ses soldats danr la ville, qui firent une exacte perquisition, dans les maisons des armes, & les portèrent au Louvre & à la Bastille. Le peuple ainsi désarmé, il fit prendre trois cents

des plus notables, & les fit exécuter devant le palais en sa présence. Il faut voir dans l'histoire la froide cruauté qu'il mit dans ces exécutions après lesquelles son insolent chancelier, Pierre d'Orgemont, fit cette fougueuse harangue, qu'il faut rapporter pour prouver jusqu'à quel point était portée la tyrannique extravagance de ces temps abominables. Voici comme il parla au nom du tyran qui annonçait sa démence : « Peuple, si tu avais autant de soin » de ton devoir comme tes rois t'ont toujours » doucement & paternellement traité, il te sou» viendrait de la souveraine bonté & clémence du » feu roi Charles, vraiment sage ; qui voulant » apprivoiser ta folie & témérité par une dou» ceur, te pardonna les étranges & cruelles fautes » que tu avais commises contre son père, prison» sonnier ; sans avoir aucun respect d'affliger l'af» fligé, & porter avec toute perfidie & insolence » son capital ennemi contre lui. Tu ne peux nier, » ingrat, ce que tu devais toi-même à ce bon prince. » Ton devoir t'obligeait à te sacrifier gaîment pour » lui en son affliction. Mais toutes ces choses mises » sous les pieds, il a usé envers toi de toute l'hu» manité que peut espérer un sujet le plus affec» tionné & fidèle à son prince. Son fils, notre » roi, aujourd'hui assis en ce trône royal, héri» tier de sa vertu, a suivi les traces de son père » en cette douceur & clémence, t'ayant supporté

» plus qu'un père ne pourrait faire ſon enfant.
» Mais tu as ſuivi, peuple inſenſé & ingrat, ton
» malheureux naturel, te laiſſant furieuſement
» tranſporter aux méchans conſeils de tes conſeil-
» lers, allumette de ſédition & de déſobéiſſance,
» & aux déréglées paſſions de ton aveugle fureur.
» Les beaux ménages que tu as faits ces jours paſ-
» ſés, les déloyales intelligences que tu as avec
» ces mutins, ennemis de toute ſeigneurie & po-
» lice; les audacieuſes pratiques que tu as bien
» oſé faire dans les villes de ce royaume, & le
» ſang que tu as répandu dans les entrailles de
» cette tienne patrie, & dont elle a horreur, ſen-
» tant tout ſon ſein ſouillé du ſang injuſtement
» répandu par tes injuſtes mains; tous ces hor-
» ribles & tragiques effets connus à tout le monde,
» dont tu ne peux alléguer aucune excuſe qui ne
» redouble ta faute; ſont-ce pas d'authentiqnes
» témoignages qui produiſent devant les yeux de
» ce royaume & devant toutes nations, malheu-
» reux peuple, ton ingratitude, ta déloyauté, ta
» cruauté, ta félonie & ta fureur? Miſérable! de
» quoi es-tu digne? de la bonté de ton roi. Mais
» n'eſt-tu pas convaincu d'en avoir perfidement
» abuſé? Tu fais état de mépriſer l'autorité pu-
» blique, enivré de la frénéſie de tes méchans
» conſeillers. Le roi, le roi te fera ſentir que s'il a un
» bras pour maintenir & ſoulager les bons, il en

» a aussi pour châtier & exterminer les méchans.
» Tu as vu ; peuple, des exemples sur ces mal-
» heureuses têtes qui t'avaient fait oublier ton
» devoir. Mais la peine est fort légère au prix
» de la faute ; & tu n'as mal ; misérable peuple ;
» dont tu ne sois la cause ».

Voilà la harangue à laquelle, preuve de son approbation, le despote insensé, le tyran ajouta : *Mais ce n'est pas encore assez*.

Enfin, après ces exécutions abominables, il ordonna que tous les privilèges de la ville lui fussent ôtés ; *que pour compensation du crime capital, tant les prisonniers que tous autres coupables de la sédition, sur l'information, sur ce dignement faite, payeraient la moitié de leurs biens*. Exécrable avarice qui fut exécutée en grande diligence pour recommencer la guerre, au moyen de l'argent qui fut levé par cette exaction, par ce vol fait avec l'appareil des loix. Ce brigandage royal produisit une somme énorme & bientôt dissipée.

Les villes de Rouen, d'Orléans, essuyèrent un sort beaucoup plus affreux, & tant de barbaries furent commises, parce que les peuples épuisés demandaient la diminution des impôts dont ils étaient écrasés. Eh ! qui pourrait, après tant d'extravagances, de cruautés héréditaires, soutenir encore que la monarchie est le seul gouvernement par excellence ? Qui ne voit que cette opinion

destructive

destructive de toute morale n'est que celle des tyrans & des esclaves soudoyés par eux.

Enfin, parmi la confusion la plus horrible, parmi les perfidies, les assassinats, les barbaries & les malheurs de la nation, ce Charles VI meurt; & aussi-tôt un héraut crie, *vive le roi; Dieu donne bonne et longue vie à Henri VI, par la grace de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur.*

Ce Henri VI avait épousé Catherine de France, fille de Charles & d'Isabeau sa femme. Ce fut par l'entremise de cette indigne épouse qu'il le déclara son héritier légitime, & déshérita Charles VII, son fils unique.

CHARLES VII,

QUARANTE-NEUVIEME ROI.

DEPUIS les funestes journées de Créqui, de Poitiers, d'Azincourt, la France ne fut qu'un théâtre de fureurs, de malheurs, de ruines. Il y a encore trente années de cruelles infortunes à passer.

Charles VII était âgé de vingt-un ans quand il commença à régner, & régna trente-neuf ans. Le massacre de Jean de Bourgogne, lorsqu'il ne s'appelait que le dauphin de Viennois, donne de son caractère une idée de faiblesse & de cruauté, que

le reste de sa vie ne peut effacer. Ce Jean de Bourgogne fut un monstre ; mais Charles, encore dauphin, ne lui céda ni en lâcheté, ni en trahison, ni en barbarie, eût-il passé le reste de sa vie comme Trajan, Julien, Marc-Aurèle, cet infâme assassinat déshonore sa mémoire à jamais.

C'est encore un roi qui, dans toutes ses actions, n'a vu que son bonheur individuel. Lui est-il échappé pendant son règne de trente-neuf ans un seul mot qui puisse faire croire qu'il ait pensé un seul instant aux calamités qui désolaient les campagnes ? Non, il chassa les Anglais de la France, à la vérité ; mais c'était son orgueil, son ambition qu'il satisfaisait. Il travaillait pour lui, mais non pour délivrer les peuples de l'oppression. Aux yeux de la raison, qu'importait-il aux Français d'être gouvernés par Henri VI ou Charles VII, pourvu qu'ils fussent plus tranquilles, plus heureux ? Il n'y a qu'une aliénation stupide de tout jugement qui puisse affirmer qu'il vaut beaucoup mieux vivre sous un roi de France que sous un roi d'Angleterre, sous un despote, sous un tyran, que sous un autre individu qui n'est armé que d'une autorité égale. Si Henri VI eût offert au peuple des avantages que Charles VII lui eût refusés, alors il aurait bien fait de le préférer, de se déclarer hautement, ouvertement pour lui.

On parle beaucoup de l'amour du peuple fran-

ç aispo ıſes rois : dix mille pédans, cent mille eſclaves ont répété cette phraſe imbécile. Que veux-tu dire, pauvre hébêté, à qui la tête tourne au nom de roi ? Il faut ſans doute aimer les rois s'ils ont des vertus, mais il faut les déteſter, les abhorrer s'ils ont des vices qui les déshonorent & font le malheur des peuples.

La condamnation du duc d'Alençon eſt une injuſtice, eſt une ingratitude qui prouve que dans la proſpérité il oublia & les ſervices de ce prince malheureux, & ſes propres infortunes.

Charles, ayant vaincu en Champagne un parti de mécontens, que les malheurs de ces temps déplorables avaient fait naître, pardonna à tous les ſoldats, & aux capitaines, & fit périr Alexandre d'Orléans, fils naturel de Jean, duc d'Orléans, pour avoir mal parlé de lui, & de ſes amours : il ne fut pas aſſez généreux pour oublier un reſſentiment particulier ; il laiſſa brûler Gilles de Retz, maréchal de France, accuſé de ſortilège, & beaucoup de ſes domeſtiques, pour le même prétendu crime. Quelle imbécillité cruelle le fit ſe priver d'un homme dont l'intrépide fidélité lui était connue ?

Mais tout était ignoré en ces temps malheureux : beaux arts, philoſophie, morale, politique ; une ignorance ſtupide aviliſſait les rois, ils ne connaiſſaient pour tout droit que la force de leurs armes cruelles, pour morale, pour politique, que

la perfidie , que l'art d'enchaîner, de tyrannifer les peuples avec une adreffe barbare.

Je vois toute cette foule de rois, indignes de gouverner, gangrenés jufqu'au fond du cœur, fouler la nation, donner en aveugles leur confiance à des hommes pervers, que l'intrigue ou le hafard leur faifait rencontrer, rebuter, méprifer ceux qui pouvaient leur être le plus utiles, ou qui les avaient le mieux fervis.

Tel fut ce Charles VII, qui n'eut pas affez de reconnoiffance, affez de grandeur d'ame pour faire aucune démarche pour cette fille infortunée, connue fous le nom de la Pucelle d'Orléans. Il l'abandonna, il laiffa brûler cette héroïne, à l'enthoufiafme de laquelle il devait la conquête du royaume; il l'oublia, il n'eut pas le courage de menacer le duc de Betfort, de traiter tous les capitaines anglais qui étaient en fes mains, de la même manière qu'il traiterait cette malheureufe & trop célèbre Jeanne d'Arc. C'eft une de ces hiftoires qui déchirent le cœur & arrachent des larmes. Quoi! cette fille généreufe eft facrifiée à la honte, au reffentiment des Anglais! Quoi! cette déplorable fille va expirer dans les tourmens, va expier, par le plus affreux fupplice, l'honneur d'avoir fauvé fa patrie; & Charles ne tente aucun moyen pour l'en délivrer! & Charles fe noie dans les voluptés! Contrafte effrayant! Exemple indigne & mémo-

rable de l'ingratitude des rois! Charles eſt pourtant un de ceux à qui l'hiſtoire a le moins de reproches à faire ; mais il fut cruel dans les commencemens de ſa vie, plus doux, plus humain quand il fut malheureux, hautain, ingrat dans ſes ſuccès, lâche voluptueux quand il fut maître du royaume, dur, ſoupçonneux ſur la fin de ſes jours. Voilà ce roi qui fut pourtant éprouvé par le malheur, dont le règne reſſemble en beaucoup de choſes à celui de Henri IV. Mais n'anticipons pas ſur les temps. Charles meurt après avoir régné trente-neuf ans ; on l'avertit que ſon fils voulait l'empoiſonner, il aima mieux ſe laiſſer mourir de faim que de périr par les cruautés du poiſon.

LOUIS XI,

CINQUANTIEME ROI.

NOUS avons des règnes où il y a plus de forfaits, mais il n'en eſt pas où il y ait eu tant de baſſeſſe, de perfidies, & ſi peu d'honneur. L'exemple de cet indigne monarque avait ſouillé, avait dépravé la nation. Son nom ſeul rappelle toute la lâcheté cruelle d'un tyran fourbe, deſpotique, ſuperſtitieux ; ſon règne inſpire de la haine & du mépris.

S'il n'a pas empoiſonné ſon père, il eſt affreux d'avoir mérité qu'il le craignît, & l'en crût ca-

pable. Toujours eſt-il certain qu'il fut cauſe de ſa mort malheureuſe, & qu'il a mérité le nom de parricide.

A peine était-il ſur le trône que ſon caractère fourbe & barbare ſe montra tout entier. Les prépoſés des gabelles font des exactions à Rheims, le peuple ſe ſoulève, pluſieurs ſont tués dans ce tumulte; il y envoie auſſi-tôt un grand nombre de ſoldats déguiſés en marchands & en laboureurs, ils entrent dans la ville, introduiſent *Demoui* à la tête d'une troupe plus conſidérable d'aſſaſſins, qui auſſi-tôt ſe ſaiſit de plus de cent notables bourgeois, & ſans forme de procès les fait périr ſur l'échafaud. Cette exécution qu'il ordonna ne prouve-t-elle pas déjà le roi deſpotique & barbare? On ne fait pas un pas dans ſon hiſtoire qu'on ne rencontre de ces vices honteux, ſans énergie, qui n'annoncent ni grandeur ni magnanimité. Il faudrait un volume ſi on voulait s'appeſantir, ſi on voulait raconter toutes les baſſeſſes dont il a déshonoré ſa mémoire. Il faut lire ſa vie ailleurs que d ans Duclos & dans Comines, ſi on veut voir la vérité: il promettait beaucoup & tenait peu.

Cet abſurde tyran s'intitulait: *Louis*, *par la grace de Dieu*, &c. & ne voulait pas que François, duc de Bretagne, s'intitulât: *François*, *par la grace de Dieu*, *duc de Bretagne*.

La guerre appellée *du bien public* étant termi-

née par la paix de Conflans, tout devait être oublié ; eh bien ! ce Louis XI fait exécuter, par la main du bourreau, beaucoup d'habitans de Rouen qui avaient été entraînés dans cette guerre par son frère, & toutes ces exécutions se faisaient sans instruction légale. Il fut cause de la prise & de la ruine de Liége, qui s'était inconsidérément fiée à ses promesses.

L'indigne accord qu'il fait avec le duc de Bourgogne, par lequel il lui abandonne les comtes de Nevers & de Saint-Paul, connétables, qui, pour l'avoir trop bien servi, avaient encouru la haîne du duc ; & en échange, celui-ci lui abandonne son frère qu'il soutenait, le duc de Guienne, & le duc de Bretagne, & leurs terres, seigneuries, pour en disposer à son gré, promettant de ne se pas mêler de la guerre que Louis prétendait leur faire. Trafic abominable, paix frauduleuse, impie, digne de tous les deux, & qui montra combien il avait dégradé, dépravé le génie de son siècle, puisqu'il trouvait quelqu'un avec qui il pouvait faire un accord si honteux.

Mais pendant ce temps, son frère Charles, duc de Guienne, meurt empoisonné, & Louis est hautement accusé de lui avoir fait donner le poison par Henri de la Roche, maître d'hôtel ou chef de cuisine de Charles ; qu'un Jourdain Favre, son grand aumônier, avait engagé à lui préparer. Des

lettres du duc de Bourgogne autorisent cette accusation, ainsi qu'une phrase qui lui échappa. Quelqu'un lui ayant dit que le frère du roi de Castille était mort, il répondit : *Il est trop heureux d'avoir perdu son frère.*

Le reste de sa vie n'a pas atténué cette accusation. Il est des hommes qu'on accuserait vainement d'un crime si atroce ; mais un barbare ambitieux, insatiable de pouvoir, fourbe, dévot, un vil hypocrite, le plus lâche de tous les hommes, les plus grands forfaits, s'il espère les dérober au jour, ne l'arrêtent, ne l'épouvantent jamais, & on peut sans injustice l'en soupçonner capable.

Louis marche contre la ville de Lestore, dont s'était saisi le comte d'Armagnac, dépossédé de ses terres. Le cardinal d'Arras, commandant les troupes, fait au nom du roi, un arrangement ; & pour le mieux cimenter, rompt une hostie, en prend la moitié, donne l'autre au comte, & jure dessus, au nom du roi, que l'accord sera observé. D'Armagnac lui abandonne la ville, & cet indigne cardinal, ce barbare satellite de Louis, le fait aussitôt massacrer, & fait saccager la ville. Est-ce un roi, est-ce un prêtre qui se joue ainsi des dieux & des hommes ! Je ne parle pas des exécutions horribles & innombrables qui se firent ; je ne parlerai pas du meurtre juridique de ce connétable de Saint-Paul, qui fut trahi par le duc de Bourgogne,

qui le promit, le livra au roi par avarice, pour profiter de ſa dépouille.

Louis, débarraſſé du duc de Guienne ſon frère, de Charles, duc de Bourgogne, du connétable de Saint-Paul, il reſtait ſon couſin Jacques d'Armagnac, duc de Nemours; il le tenait à la Baſtille, comme ayant été un des principaux chefs de la guerre du bien public, il ne fut pas content qu'il n'eût vu rouler ſa tête ſur l'échafaud; ce monſtre couvert de fleurs de lis, déploya, dans ſon ſupplice, un excès de barbarie dont les tyrans ne s'étaient pas encore imaginés. Sachant combien le père aimait ſes enfans, & combien les enfans aimaient leur père, il voulut joindre à ſon ſupplice les douleurs de l'ame, il les fit placer devant ce malheureux, ſous l'échafaud où il allait perdre la vie; il fit couvrir ces enfans infortunés de longues robes blanches, ſur leſquelles tomba tout le ſang de leur père. Ils ſortirent de cette ſcène horrible baignés de pleurs, & tout couverts de ce ſang qui leur était ſi cher. Tout le monde friſſonna à cette vue; tous les ſpectateurs mêlèrent leurs larmes à celles qu'ils répandaient.

Je ne parlerai pas de la cage de fer où il était renfermé, de la repriſe qu'il fit aux juges qui l'en avaient fait ſortir pour l'interroger; mais j'ajouterai qu'il fit enſuite renfermer ces jeunes princes dans des cachots faits en forme de hottes pointues par

le fond, afin qu'ils n'eussent aucun repos. On les en sortait deux fois par semaine pour être fustigés; on leur arrachait, de trois mois en trois mois, une ou deux dents; l'aîné de ces malheureux devint fou, le plus jeune eut plus de courage ou plus de force, & soutint ces horreurs. On ne croirait pas tant d'exécrables faits, s'ils n'étaient consignés dans la requête qu'ils présentèrent aux états en 1483, après la mort du tyran.

Il fait brûler la petite ville de Condé, parce que, par sa situation entre Tournai & Valenciennes, elle pouvait nuire à ses affaires. Il contamine tout ce qu'il approche quand ses intérêts y sont compromis; il corrompt & les grands & les serviteurs par argent, par promesses; il fait deux crimes à la fois, corrupteur & voleur du bien d'autrui; on ne voit dans son histoire que des traits qui peignent un monstre unique dans l'histoire des tyrans.

Lâche, dévot, il fait hommage à la vierge Marie de la ville de Boulogne, dont il s'arrange avec Bertrand de Latour, à qui elle obéissait, & s'oblige de donner à la sainte Madone un cœur d'or massif à chaque mutation, pareil à celui qu'elle recevait de lui à ce premier accord.

Arras se défend généreusement, est prise, saccagée; & ce roi indigne de ce nom arrive, & fait périr sur l'échafaud environ cent soldats prison-

niers. Tu voulais donc, indigne monarque, qu'ils trahiſſent la patrie qu'ils avaient juré de défendre, & parce qu'ils ont fait leur devoir, tu les livres à la main du bourreau ! Qu'il me tarde de te voir aux priſes avec la mort, de te voir enfin le plus malheureux des hommes !

Ce lâche hypocrite, ce tyran portait à ſon chapeau une petite bonne vierge de plomb., à qui il demandait pardon des forfaits qu'il allait commettre. Plus de quatre mille perſonnes, ſous ſon règne, périrent par ſes ordres, par le fer du bourreau ; on ne voyait autour des maiſons royales, ou infernales, que des gibets, des roues, des échafauds. Il écraſa d'impôts le peuple plus qu'aucun de ſes prédéceſſeurs.

Enfin, il eſt arrivé au moment où la nature venge les hommes. Jouiſſons du moins un inſtant de ſes tourmens, de ſes angoiſſes ; montrons ce miſérable tyran dans les derniers temps de ſa vie ; montrons le ſoupçon, la crainte, la méfiance, & enfin la mort rompant tous ſes projets. Voyons-le au Pleſſis-les-Tours renfermé, ſolitaire, ne ſe montrant qu'avec terreur à peu de gens. Une porte qu'on ouvre l'effraie ; ſon ombre propre l'étonne, la mort l'épouvante, ſa conſcience s'élève contre lui ; il éloigne de ſa perſonne ceux en qui il avait plus de confiance, redoute ſes plus proches, abhorre ceux qu'il ſoupçonne, & ſoupçonne tout le

monde. Morne, trifte, rêveur, chagrin, hargneux, colère, tout lui déplaît, tout l'importune, tout l'offenfe. Dans cette anxiété, placé entre la vie & la mort, il ne fait plus ce qui convient qu'il défire, & cependant il voudrait vivre & régner. Il fait qu'il eft entouré d'ennemis qu'il a offenfés ; que la plupart des grands le déteftent ; que le peuple qu'il a écrafé, murmure : il voudrait le foulager, mais il eft trop tard d'y fonger. Quels combats, quelles horreurs affiégent fon ame! Il a la confcience de tant de perfidies, de meurtres, de forfaits, de parricides qu'il ne peut expier ! il va bientôt peut-être tomber, & pour jamais, fous la main qui punit les tyrans, & venge leurs crimes impunis. Quelle fituation plus horrible ! mais il n'eft pas encore temps de l'abandonner ; pourfuivons. Peu de perfonnes entrent au Pleffis, excepté fes domeftiques & fes gardes qui veillent tous les jours à la porte, au nombre de quatre cents. Nul feigneur ne loge dans l'intérieur du château ; nul n'y vient que fon gendre Pierre, duc de Bourbon. Il croit à tout moment que quelqu'un arrive pour l'outrager, qu'on veut lui arracher fon fceptre. Il craint fon fils plus que perfonne. Le fouvenir de ce qu'il a fait à fon père, revient à fon efprit en ce moment. Il fait tâter, en parlant, par un capitaine de fes gardes ceux qui font entrés avec fon gendre, pour voir s'ils ne font point armés fous leurs habits;

enfin sa fille, son fils, son gendre sont également suspects.

La porte du château est bien gardée ; mais quelqu'un pourrait bien passer par-dessus les murailles. Il les fait parsemer de broches de fer crénelées, à plusieurs pointes, si épaisses, qu'aucun homme ne soit tenté de passer outre. Il fait revêtir la porte du Plessis d'un treillis de gros barreaux, entourée de canons, quarante gardes dans les fossés avec ordre de tirer, sans connaître, sur tout homme qui en approchera de nuit.

Enfin toutes les chaînes, les cages de fer faisaient moins souffrir de tourmens aux malheureux qui en étaient chargés, que ceux qu'il endure.

Tous les jours nouveaux domestiques, il ne sait auquel il doit se fier. Il donne dix mille écus par mois à son médecin, avec les terres, les offices qu'il demande. Il fait venir un pauvre hermite de Calabre pour lui rendre la santé, lui qui était si fier & si superbe, se jette à ses pieds dès qu'il le voit, le conjure de prolonger ses jours ; vains souhaits, vains regrets. Ce monstre est mourant; il se meurt, ayant perdu l'usage de la parole pendant long-temps, & l'ayant recouvrée, il fait enfin venir le dauphin son fils, qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs années.

Il n'était pas encore si bien résolu à la mort, qu'il n'espérât d'y échapper, sur-tout par le moyen

de ſon hermite François de Paule, de quantité de reliques dont il était couvert, qu'il avait fait venir de Reims, de Rome & de tous les lieux où la ſuperſtition ſtupide adore des os en poudre; enfin quelques théologiens prirent conſeil, & réſolurent de lui déclarer qu'il était frappé à mort.

Dur arrêt pour un tyran qui la craignait plus qu'aucun homme, qui lui oppoſait tous les remèdes, tous les filtres que le charlataniſme pouvait inventer; enfin il s'y diſpoſe. *J'ai*, dit-il, *eſpérance que Dieu m'aidera;* mais, ajouta-t-il, *et par aventure, je ne ſuis pas ſi malade que vous penſez.* Mais ſon eſpoir fut vain; il mourut preſque auſſi-tôt. Je ne dirai pas, comme beaucoup d'hiſtoriens, *qu'il rendit paiſiblement ſon ame à Dieu.* Non, il rendit ſon ame déteſtable au milieu des regrets, des remords, des tourmens, des terreurs, des furies. Il ne haſarda jamais ce qu'il pouvait exécuter par diſſimulation, argent, perfidie, ou par quelque attentat ſecret. Il fut vindicatif, perfide, défiant, changeant, avide de pouvoir, ennemi des grands, irréconciliable quand on l'avait offenſé, injuſte, dur envers ſes proches, & barbare envers tout le monde.

Ce monſtre royal eſt unique dans les annales des tyrans. Aucun ne préſente un compoſé de qualités ſi étranges. Reſpirant la vengeance, mais ſachant la retarder; avide d'argent, & ſachant le

prodiguer pour parvenir à ſes fins, barbare & careſſant ſes ennemis, défiant plus que perſonne, & ayant ſouvent l'air de l'abandon, de la confiance dans ceux dont il voulait tirer un ſecret, lâche, dévot, & ſouvent intrépide dans une action. Enfin, on peut dire qu'il poſſéda toutes les horribles qualités qu'il faut pour faire réuſſir les entrepriſes d'un tyran, d'un ſcélérat heureux.

Il paraît que tous les actes de ſa vie n'ont été que des ramifications de ſa perfidie ; il paraît qu'il a réfléchi mieux qu'aucun autre, qu'il a mieux mis en pratique les principes, les ſecrets, les combinaiſons tortueuſes de cet art exécrable qu'on appelle politique.

CHARLES VIII.

CINQUANTE-UNIEME ROI.

CHARLES fait une guerre injuſte & cruelle à François, duc de Bretagne, déſole, ruine ſon pays, & lui cauſe la mort. Il la continue plus injuſte encore à ſa fille Anne ; & pour prix de ſes injuſtices, du ſang des peuples qu'il avait répandu, du vol public qu'il avait fait de ſon patrimoine, du maſſacre de ſes officiers qui refuſaient de lui payer les revenus de ſes domaines, d'avoir voulu ſe ſaiſir violemment de ſa perſonne ; pour prix, dis-je, de tant d'indignités, il prétend

l'époufer; Anne, révoltée, s'y refufe; fes raifons étaient trop juftes.

Charles, en lui faifant la guerre, avait abufé de fa force, violé les droits les plus facrés de la juftice; mais enfin vaincue & opprimée, elle l'époufa. Ainfi, le commencement du règne de Charles VIII fut fignalé par une guerre entreprife par l'envie d'expolier, de ravir le bien d'autrui, qu'on décorait alors du nom de guerre politique, qui, après bien du fang répandu, fut terminée par ce mariage où préfida l'injuftice & la néceffité, où préfida l'oubli des promeffes & de la religion. L'empereur Maximilien avait époufé cette jeune princeffe par procureur. Il fallut fouler aux pieds ce premier hymen, pour facrifier à l'intérêt, à l'ambition. Ce ne fut pas tout; il fallut que Charles VIII rompît, méprisât celui qu'il avait de fon côté contracté avec Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien. Ainfi l'empereur fe voyait doublement outragé; ce qui attira à Charles une guerre qui fut terminée avec l'or de la France; parce que Henri VII, roi d'Angleterre, qui entrait dans cette guerre pour Maximilien, fe reffouvint qu'il n'aurait jamais pu ufurper le trône fans les fecours d'hommes & d'argent qui lui furent fournis par ce Charles VIII. Cette injuftice faite par deux oppreffeurs, coûta la vie à Richard, roi légitime d'Angleterre. Henri VII qui, au moyen des fecours

cours de Charles, le vainquit & uſurpa la couronne, n'y avait aucun droit.

Je ne vois que l'ambition, le déſir inſatiable des rois d'accumuler des titres, des couronnes, qui conduiſent les peuples au carnage, à la mort. Les grands rois n'ont préſque tous été que de grands criminels. Enfin, je ne rencontre dans l'hiſtoire de France que les malheurs du peuple & les crimes de leurs tyrans.

Charles d'Anjou, par ſon uſurpation des royaumes de Naples & de Sicile, a fait verſer des torrens de ſang français. Voilà encore ce Charles VIII qui, appuyé ſur ſes droits juſtement anéantis, aux vêpres ſiciliennes, va revendiquer comme héritage un ſol arroſé du ſang de ſes rois, aſſaſſinés par cet indigne frère de S. Louis.

Il paſſe en Italie, & après des ſuccès qui s'évanouirent auſſi-tôt ſon retour, il ne lui reſta que les regrets, s'il en eût été capable, d'avoir inutilement fait verſer le ſang de la nation. Son armée rapporta de Naples, en 1495, cette maladie affreuſe qui contrarie la nature, qui ſemble s'oppoſer à ſon vœu le plus cher; c'eſt tout ce qui nous eſt reſté des conquêtes d'Italie; ce mal de Naples y avait été introduit par les Eſpagnols, & n'était point connu en France avant ſon retour.

Que pouvait-on attendre d'un prince que ſon père ignorant & barbare avait fait élever dans

un lâche dépériſſement des facultés de l'ame, à qui il n'avait fait apprendre que cette ſeule ſentence : *Qui ne ſait pas diſſimuler ne ſait pas régner;* ſentence infernale, axiome deſtructeur de toute morale, on n'en rencontre pour ainſi dire que de pareils dans les monarchies. Il paſſa en ſtupidité l'eſpérance de ſon père; & mourut enfin au château d'Amboiſe, ſans regrets & ſans poſtérité. Il fut laiſſé ſur une miſérable paillaſſe à ſes derniers momens, dans le lieu le plus ſale du château, neuf heures de ſuite ſans qu'on s'occupât de lui. La mort s'emparait du coupable ſimulacre, & on ne craignait plus de renverſer ſes autels.

En lui finit la ligne directe des rois de France, deſcendus de Philippe de Valois. La couronne tombe en ligne collatérale, dont le plus proche était Louis d'Orléans, qui va régner ſous le nom de Louis XII.

LOUIS XII,

CINQUANTE-DEUXIEME ROI.

Il importe ſur-tout à la verité d'examiner avec attention le règne des rois que l'enthouſiaſme, que les hiſtoriens ont déifiés; c'eſt pourquoi nous examinerons ſoigneuſement les actions de Louis XII, appelé le père du peuple. Voyons s'il a mérité ce titre ſi touchant & ſi honorable.

Je le prends au moment où il influa ſur les deſtinées de la France. Ce fut dès la minorité de Charles VIII.

Il fallait que l'idée de régner chatouillât bien ſon ame, puiſque malgré la déciſion des états, qui, vu ſon jeune âge, ne conſentirent point à lui donner la régence du royaume pendant la minorité de Charles, il voulut l'emporter d'autorité. Indigné de l'ordonnance qui la lui refuſait, il publie qu'étant le premier prince du ſang, la régence lui appartient; il veut aſſiſter en cette qualité au conſeil, au parlement, aux aſſemblées de la ville; & enfin, il prétend au nom & à l'effet. Je ne vois que l'ambition ou l'intérêt qui aient pu le jeter hors des bornes des loix, qui veulent que tout individu, tel qu'il puiſſe être, leur ſoit ſoumis; c'eſt-à-dire, obéiſſe à la volonté générale, ſans laquelle il n'exiſte point de loi, mais des ordres tyranniques.

L'intérêt n'entre point pour l'ordinaire dans les jeunes ames; reſte donc cette paſſion ſi fatale aux peuples, l'ambition; mais peut-être que toutes les deux le faiſaient agir: le reſte de ſa vie n'éclaircira pas ce problême de morale.

Quoi qu'il en ſoit, il lève le glaive contre ſon beau-frère, pour obtenir, ou parce qu'il n'avait pas obtenu la régence du royaume.

Il ſe retire chez le duc de Bretagne, ourdit

une ligue de plusieurs seigneurs, & est la cause d'une guerre de cinq ans, qui ruina les domaines du duc & de sa fille, & coûta la vie à des milliers de Français & de Bretons.

Enfin, après bien des massacres arrive la journée de S. Aubin, où il est fait prisonnier par l'armée du roi victorieuse, & conduit à la grosse tour de Bourges, où il fut étroitement gardé pendant deux ans, fut mis dans une cage renforcée de pattes de fer, c'étaient des reliques du père de Charles VIII. Certes, un esprit si fier, un cœur si hautain, un caractère si indomptable & si ambitieux n'annonçaient pas *le père du peuple*; voilà en abrégé ce qu'il fut avant de parvenir au trône; maintenant qu'il est revêtu de l'autorité royale, examinons sa vie. Il commence par ôter les priviléges à l'université de Paris, & la réduit au silence, en introduisant dans la ville un grand nombre de soldats. Cet acte despotique ressent la tyrannie militaire, annonce qu'il voulait être obéi, & qu'il ne prétendait pas qu'il y eût un corps qui conservât quelques droits qui pussent gêner l'exercice de l'autorité absolue à laquelle il prétendait. Nous venons de voir qu'il avait donné des marques de ce caractère impérieux qui s'indigne de tout obstacle, dès la minorité de Charles VIII.

Arrêtons-nous sur sa vie privée, après nous

jeterons un coup-d'œil rapide ſur ſa conduite lorſqu'il fut expoſé aux yeux de l'Europe dans ſes guerres d'Italie ſi malheureuſes, ſi peu réfléchies, où s'engloutirent l'or & le ſang des Français. Les défaites ou les victoires ſont toujours achetées à ce prix déplorable, au prix des larmes de mille familles déſolées.

Je ne connais que les faits pour juger, & je me fais cette queſtion : Peut-on être un bon roi ſans être un bon fils, un bon père, un bon époux? J'oſe affirmer que non.

Il faut l'avouer, Louis n'a pas rempli à beaucoup près ces qualités. Voyons la manière qu'il employa pour répudier Jeanne, troiſième fille de Louis XI, après vingt-ſix ans d'union très-intime. Il avait aimé Anne, veuve de Charles VIII. Après ſa mort, ſon amour ſe ralluma. Il rechercha l'amitié du pape Alexandre VI, de ce ſcélérat noirci de tous les crimes, ſouillé de ſtupres, d'inceſtes, d'empoiſonnemens, d'aſſaſſinats ; il rechercha, dis-je, ſon amitié pour applanir les difficultés qu'offrait ce divorce. Il envoye pour cela des ambaſſadeurs au pape, qui, n'aſpirant à rien tant qu'à l'agrandiſſement temporel de ſon indigne fils Céſar Borgia, alors cardinal, embraſſe volontiers cette occaſion de complaire au roi, & de gagner ſa faveur par quelque ſignalé ſervice. Connaiſſant donc les diſpoſitions de Louis, il s'arrange pour faire

un infâme trafic de la rupture d'un nœud que la religion devait faire refpecter à ce pape, à cet Alexandre VI, & fur-tout que vingt-fix ans écoulés faifaient préfumer facré. Le divorce doit être permis, fans doute; mais ce n'était pas à un pape, gardien de l'indiffolubilité prétendue du mariage; ce n'était pas à un roi accablé de préjugés cent fois plus contraires à la morale, de fe croire déchargé du joug qui lui pefait, parce que la bouche impie de ce pape avait prononcé la diffolution d'un pacte focial. Quoi qu'il en foit, voici l'accord fait entre eux pour opprimer la vertu d'une époufe, pour méprifer des nœuds que le penchant & l'habitude lui avaient rendus fi chers, & dont la rupture déchira fon ame, & lui coûta tant de larmes.

Cet exécrable pafteur des fidèles convint avec le roi de la fomme de trente mille ducats, tira de lui une promeffe par écrit, de l'aider, auffi-tôt la conquête de Milan à laquelle il fe difpofait, à réduire en l'obéiffance du fiége apoftolique, les villes poffédées par les vicaires de la Romagne, & pour fon abominable fils Céfar Borgia, une compagnie de cent lances, vingt mille livres de penfion, une femme à fon gré, & Valence en Dauphiné, avec titre de duché.

Eh! peut-on croire qu'un accord fi honteux ne déshonore pas la mémoire de Louis XII! Quoi! père du peuple, tu donnes trente mille ducats,

une compagnie de cent lances, vingt mille livres de pension qui, suivant la progression de l'argent, en vaudraient cent aujourd'hui, une femme au gré de cet incestueux Cardinal Borgia, & le duché de Valentinois ! Et pour qui tous ces dons impies? pour que ce pape abominable couvrît aux yeux des peuples, de son sceau sacrilége, un abandon cruel & illégitime. Ah ! Louis XII, je crains bien que l'enthousiasme ne t'ait prodigué trop d'éloges ! Enfin voyons comme on procéda à la cassation d'un lien qui fit le malheur éternel de Jeanne de France. On allègue quatre moyens de nullité contre le mariage de Louis ; 1°. la parenté au quatriéme degré ; 2°. l'affinité spirituelle qui naissait de ce que Louis XII était filleul de Louis XI, père de Jeanne ; 3°. la violence dont on prétendait que Louis XI avait usé pour forcer Louis XII à ce mariage ; 4°. le défaut de consommation. Les deux premiers moyens sont impertinens ; le troisième est détruit par le contrat où il est dit que c'est à la prière de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, que le roi a bien voulu accorder madame Jeanne de France, sa fille, à Louis, duc d'Orléans. On va juger de la valeur du quatrième par l'extrait du procès-verbal de dissolution de mariage ; il a pour titre :

« Procès-verbal de Philippe, cardinal de Luxem-
» bourg, évêque du Mans, de Louis, évêque

» d'Alby, & de Fernandus, *episcopus septensis*, » *de Ceuta*, commissaires par deux bulles du pape » Alexandre VI, insérées sur la cause de la sépa- » ration du mariage de Louis XII, & de Jeanne » de France, avec la sentence desdits commis- » saires, par laquelle, vu par les dépositions d'un » grand nombre de témoins, que le roi n'étant » encore que duc d'Orléans, avait été contraint » & forcé, par les menaces du roi Louis XI & » du roi Charles VIII, de consentir audit ma- » riage; que ladite Jeanne était impuissante, *quòd* » *esset à naturâ imperfecta*, *corpore viciata et* » *maleficiata*, *non apta viro*, & qu'ils étaient » cousins au quatrième degré, ils déclarent ledit » mariage nul, avec pouvoir à sa majesté de se » remarier ».

Le procès fut commencé à Tours le 18 d'Août par la fulmination des premières bulles. Le 29 du même mois, Antoine de l'Etang, docteur en droit, & fondé de procuration de Louis XII, fit sa plainte & forma sa demande en nullité devant les commissaires. Il dit, après avoir articulé les moyens concernant la parenté, l'affinité spirituelle, à l'égard du quatrième moyen, que la reine était *corpore viciata et maleficiata, non apta viro, sicque non potuisset et non posset concipere, semen virile secundùm congruentiam naturæ recipere; imò neque à viro intrà claustra pudoris natura-*

liter cognoſci ; prout ex aſpectu ſui corporis judicare poterit ; undè cum prœtenſum matrimonium fuiſſet contra fines et bona matrimonii , *ac intentionem principalem ejus non tenuit ipſo jure ;* & que par conſéquent le mariage était de toute nullité.

La reine Jeanne, aſſiſtée de ſes conſeils, répondit dans ſon interrogatoire du 6 ſeptembre, que la parenté au quatrième degré, & l'affinité ſpirituelle n'étaient point des empêchemens ſuffiſans, & que d'ailleurs le cardinal de S. Pierre-ès-liens, légat *à latere* en France, avait donné les diſpenſes ; que le mariage n'avait point été forcé ; que la preuve en était toute entière dans le contrat ; *et quòd ipſa eſt habilis ad amplexus viriles*, *et fuit carnaliter* cognita *à rege.*

Dans les interrogatoires ſuivans, la reine interrogée ſi elle n'avait point de défauts corporels que n'euſſent pas les autres femmes, répondit : *Je ſais que je ne ſuis ni ſi belle ni ſi bien faite que la plupart des femmes ; mais je ne m'en crois pas moins propre au mariage ; apta viro.*

Le roi voyant que Jeanne ne convenait pas des faits, demanda une information par témoins, & une viſite de ſage-femmes. Jeanne refuſa la viſite, diſant que la pudeur s'y oppoſait, & qu'elle était inutile, puiſque le roi *eam diverſis vicibus carnaliter cognoviſſet*, & offrit de s'en rapporter au ſer-

ment du roi. Elle ajouta qu'il ne pouvait alléguer qu'il eût été forcé à la consommation. *Licet in muliere carnalis copula possit esse coacta, secus tamen est in viro, à quo de jure non presumitur per mulierem violenter extorta;* que le roi était venu la voir à Lignières; qu'il y avait quelquefois passé dix à douze jours; & que là, *cum eadem pernoctabat solus cum solâ, nudus cum nudâ, debitum conjugale per carnem copulam reddendo, visus; oscula, amplexus, et alia signa apetitiva experientiæ copulæ conjugalis; imò etiam veracis copulæ, prout decet inter conjuges apertè manifestando; cùm ipse ex lecto conjugali surgeret, pluries dixit et se jactavit coram pluribus, quod necesse habebat bibere, et gentare, eò quòd ipsam ter aut quater cognoverat seu aliter, dicendo verbis gallicis : j'ai bien gagné à boire, parce que j'ai f.... ma femme la nuit trois ou quatre fois;* que le roi en avait usé ainsi depuis la mort de Louis XI; qu'il n'avait point réclamé contre son mariage aux états de Tours; qu'il ne pouvait pas alléguer qu'il eût été retenu par crainte, puisqu'il s'était plaint du mauvais gouvernement en présence du parlement, de l'université & du corps de ville; qu'il s'était révolté contre Charles VIII; & que pendant tout ce temps-là il avait toujours vécu maritalement avec elle; qu'on ne doit pas la regarder comme incapable d'avoir

des enfans, puiſqu'il y a pluſieurs femmes qui ne ſont ni plus belles ni mieux faites qu'elle, qui en ont eu; d'où elle conclut à ce que le roi ſoit débouté de ſa demande, & le mariage déclaré bon & valide.

Le roi employa dans ſa réplique beaucoup de faux-fuyans qui n'en imposèrent à perſonne, qui portent l'empreinte du faux qu'il oſait ſe permettre à l'égard de la conſommation que la reine allègue, *pro ſuo clypeo tam reiteratis vicibus.* Le roi répond qu'il n'en a uſé ainſi que par diſſimulation, & pour la paix. En outre ces réponſes pitoyables, il ne voulait pas affirmer par ſerment ce qu'il faiſait dire par ſon procureur. La reine croyant que la ſainteté du ſerment l'arrêterait toujours, perſiſtait à l'exiger; enfin voyant quelle atteinte porterait à ſes avances un refus conſtant d'affirmer par ſerment, il ſe détermina enfin, & nia formellement tout ce qu'elle avait dit. Quelles inductions cruelles ne ſortent pas de tant de circonſtances contre la véracité de Louis! Jeanne affirma que tout ce qu'elle avait avancé contenait la plus exacte vérité. Le lecteur doit prononcer entre elle & Louis XII; l'un ou l'autre eſt un parjure. La vie antérieure de Jeanne, celle qu'elle mena depuis, les vertus, la timidité de ſon ſexe, tout annonce, tout prouve moralement qu'elle fut ſacrifiée, opprimée, accablée de tout

le pouvoir de Louis. Son indigne accord avec Alexandre VI, cet exécrable vicaire de Jésus-Christ, sa convention si honteuse avec son abominable fils qu'il introduisit en France; ces trente mille ducats, cette compagnie de cent lances, cette pension au moins de cent mille livres ; & enfin, pour combler la mesure, une femme au gré de cet incestueux cardinal, de cet infâme habitant de Sodome, de cet empoisonneur, de ce fratricide, de ce barbare Borgia. Tant d'indignités soulèveront tous les sages, déposent en faveur de Jeanne, & flétrissent à jamais la mémoire de Louis XII.

On le loue beaucoup d'avoir établi peu d'impôts, sur-tout pour la guerre d'Italie. Mais il fit à la France une plaie plus profonde que n'aurait jamais pu faire une augmentation momentanée d'impositions, en vendant à l'encan les offices royaux, dont il tira une somme énorme, & qui s'engloutit dans cette guerre aussi malheureuse, & peut-être aussi folle, aussi injuste que les croisades, plaie cruelle qui n'est pas encore cicatrisée. Il commença ce honteux trafic, que François premier et d'autres aussi indignes de gouverner consommèrent.

Il se laisse conduire à cette guerre ruineuse, par le pape & par son fils, par le cardinal de de saint Pierre-ès-Liens, Trivulce, & tous les Italiens qui, pour leur intérêt particulier, lui en

montraient les prétendus avantages : je n'entrerai point dans l'énumération douloureuſe des perfidies, des maſſacres dignes des peuples les plus barbares, qui s'y commirent; le récit des ſiéges, des batailles, des meurtres publics, des aſſaſſinats, n'eſt point le but de cet ouvrage. Il me ſuffit de prouver que de lâches hiſtoriens, que de vils panégyriſtes, des eſclaves ſe ſont extaſiés ſur les prétendues vertus des rois; auxquels les ſages, la France entière doivent reprocher le ſang de ſes enfans inutilement verſé; auxquels la poſtérité dénîra leurs faux titres de gloire.

Quel avantage pour les Français, qu'un roi ait eu l'ambition de réunir à ſon domaine le duché de Milan, Naples, la Sicile & beaucoup de places d'Italie ? Quelle plus grande ſomme de bonheur en pouvait-il revenir à chaque individu, ou à la maſſe totale de la nation ? Je ne vois dans ces entrepriſes, que de l'extravagance, que des crimes éclatans, exécutés ſur les ordres cruels d'un roi, d'un homme, d'un être armé, de la force de ſes ſemblables. Quoi ! ce monarque, ce Louis XII, aura fait aſſaſſiner des milliers d'hommes, aura, par un aveuglement malheureux, lancé l'un ſur l'autre l'habitant, le peuple de Naples, de Milan, de la Sicile, de l'Italie, de la France entière, & s'appellera *père du peuple !* Un père fait-il

massacrer ses enfans ! engoûment stupide , pour des hommes tous souillés du meurtre des nations ; pour des hommes qui ont règné au milieu des désastres, du deuil , des larmes et du sang que leurs ordres ont fait répandre.

Tant d'accords frauduleux , tant d'indignes traités faits entre ce Louis XII , et le Pape Alexandre VI , entre César Borgia son fils, Jules second, qui, pour le remercier , eut l'audace de l'excommunier; toute sa vie, en un mot, donne une idée de son génie, de sa morale, de ses vertus, bien différente de celle que doit nécéssairement, faire naître le surnom de *père du peuple.* Non, non, peuple trompé , j'en appelle à l'histoire ; il ne fut jamais votre père. J'avoue pourtant que les défauts de Louis XII sont peut-être le résultat de sa qualité de roi, de cette masse d'autorité, qui invite si fort à en abuser, & s'il eût été simple particulier, il eût peut-être été un bon homme; mais les faits parlent, je n'ai pas dû les taire. J'ai du dire que celui qui se joue de la vie des hommes, que le barbare ignorant, qui ne pense seulement pas que ses triomphes et ses défaites coûtent également des larmes à l'humanité , ne mérite que le nom d'assassin public ; tout conquérant ne mérite que l'horreur , le mépris et la haine des nations indignées. Cent lieues de

terre inanimée valent-elles un être qui respire ? Le globe inculte & sauvage vaut-il la main qui le féconde ? Non, le sage, l'homme de génie vaut seul tout l'univers.

FRANÇOIS Ier.

Cinquante-troisieme Roi.

Que je vois avec indignation ce roi que de lâches historiens, que des faussaires ont si fort préconisé ; dès les premiers jours de son règne, il fait cet accord simoniaque avec Léon X, appelé le concordat : ces tyrans politiques et religieux s'entendaient pour dépouiller la nation, pour lui voler ses droits : ce pape débauché, scandaleux, accorde, donne à François Ier. la nomination des évêchés, abbayes, &c., qui se faisait auparavant par éléctions ; et en revanche, celui-ci lui accorde à perpétuité la première année des revenus de tous les bénéfices du royaume, prétendu droit connu sous le nom *d'annates.* Quel mépris de la nation ; quelle audace avait donc pu persuader à François et à Léon, qu'ils pouvaient se donner réciproquement, ce que leur indigne cupidité leur faisait usurper ? On a pitié de la nation, on serait presqu'indigné contre elle de se laisser ainsi garrotter, dépouiller par un prêtre dissolu, qui vendait les indulgences à l'encan, & par un roi hypocrite et barbare.

Ce fut ſous lui que les prélats, les éccléſiaſtiques commencèrent à traîner à la cour les richeſſes de leurs diocèſes, à conſumer des jours qu'ils devaient aux ſoins de leurs égliſes, dans le faſte & les ſcandales dont il leur donnait l'exemple; les gentilshommes quittèrent leurs terres, ſe ruinèrent en habits, en feſtins, s'appauvrirent, devinrent conſéquemment dépendans des caprices, des faveurs, des prodigalités de la cour, que paya toujours le malheureux habitant des campagnes.

Il eſt chargé peut-être de plus d'un million d'iniquités, commiſes par la vénalité des charges de judicature, dont il fit un trafic auſſi révoltant, qu'il eſt lâche & honteux. Ce crime corrompit le juge, qui doit être incorruptible, & ruina tant de familles malheureuſes. Tout homme avec de l'or devint juge, il revendit ce qu'il avait acheté. Ce roi, cet avare diſſipateur a produit tous les maux dont l'avidité, dont la rapacité de la chicane adroite & barbare a déſolé la France depuis ſon règne.

Il faut l'avouer, ce déloyal chevalier eſt un de nos rois qui a fait les maux les plus épouvantables à la France; c'eſt lui qui a le premier allumé la torche du fanatiſme, qui a embrâſé, dévoré ſes villes déſolées. On ne peut lire ſans pleurer les horreurs, les affreux ſupplices qui s'exercèrent dans tout le midi de la France: le parlement

lement de Provence ſe diſtingua par ſa démence & ſa fureur. Sous ſon règne, la terre a été baignée du ſang des Français luthériens. Les bourreaux n'étaient exercés qu'à brûler, qu'à déchirer de pauvres misérables, qui n'étaient coupables que d'avoir prié Dieu dans une langue qu'ils entendaient. Lâche tyran des penſées, il avilit l'homme, enchaîne la liberté de la preſſe ; & on l'appellera le reſtaurateur des lettres ! Non, non, égoïſte impitoyable, l'amour des lettres aurait adouci tes mœurs ; t'aurait fait épargner les malheureux luthériens que tu as fait brûler, tenailler, écarteler.

Que dire de ſes injuſtices particulières, du procès qu'il fit perdre au connétable de Bourbon, procès qui entraîna ſa ruine ; & pour qui, parce qu'étant veuf, il rebuta les propoſitions de mariage que lui fit faire *Louiſe mère* du roi ? Injuſtice qui lui coûta cher.

Ces rois, ces tyrans ont toujours cru qu'ils honoraient la couche nuptiale des citoyens dont ils ſouillaient la pureté. Mais le mari de cette femme, connue ſous le nom *de la belle Feronière*, ne fut pas de cet avis-là ; il aimait éperdument ſa femme : le roi lui rendait des viſites qui lui déplaiſaient ; il avertit, il fait des remontrances, il n'eſt point écouté. Il médite, exécute ſa vengeance ; il va dans un lieu de proſtitution, y gagne cette maladie épouvantable dont les remèdes n'étaient pas encore connus ; la com-

N

munique à sa femme, qui la communique au roi. La femme meurt peu de mois après; le monarque dissolu traîna depuis une vie languissante, & ne put jamais être guéri.

Après avoir ruiné la France, après avoir arrosé toute l'Italie des torrens du sang des Français; après qu'on ne foulait que leurs ossemens dans les campagnes; après enfin avoir été fait prisonnier à Pavie, voici ce qui fut conclu pour sa délivrance. Que le lecteur juge si ces trois rois que leur extravagance fit prisonniers de leurs ennemis, Louis IX, le roi Jean & François I, n'ont pas coûté à la France la valeur du royaume; qu'il se donne la peine de voir à leurs règnes le prix de leurs rançons, & qu'il calcule. Il fut arrêté, en attendant les dernières conditions, que le roi *consignerait, six semaines après sa liberté, le duché de Bourgogne à l'empereur, avec toutes les appartenances et dépendances, tant de ladite duché que comté; lesquelles à l'avenir seraient sequestrées de la souveraineté du royaume de France, et qu'il céderait à l'empereur tous ses droits sur les états de Naples, Milan, Gênes, Ast, quitterait la souveraineté de Flandre et d'Artois, etc.*

Ce n'était là que les conditions préliminaires; mais pour le surplus à convenir, ses enfans furent envoyés en otage, & délivrés plusieurs années après.

Voici les conventions : *Que le roi payerait pour la délivrance de ſes enfans, deux millions d'écus d'or ; ſavoir eſt, douze cent mille écus, lorſque leſdits enfans ſeraient en France en liberté ; baillerait les terres que Marie de Luxembourg, mère du duc de Vendôme, avait en France, Artois, Brabant, Hainaut, et celles que le duc de Montpenſier, couſin-germain dudit duc, poſſédait ès-mêmes pays, pour quatre cent mille écus rachetables en certains temps ; et pour les autres quatre cent mille reſtant, acquitterait l'empereur de pareille ſomme envers le roi d'Angleterre, qu'il lui devait à cauſe de prêt ; et de cinq cent mille en outre dont ledit empereur était auſſi redevable envers l'Anglais, et davantage qu'il dégagerait la fleur de lys d'or enrichie de pierreries, et un tronçon de la vraie croix que Philippe, père de l'empereur, avait engagé pour cinquante mille écus, et qu'il annullerait le procès du duc de Bourbon, rendrait l'honneur au défunt, et les biens à ſes héritiers, et généralement à tous autres qui, pour le regard de la guerre, avaient été ſpoliés.*

Qu'on réfléchiſſe que toutes ces ſommes étaient énormes pour le temps ; qu'il mit la France à deux doigts de ſa perte par ſon impéritie ; qu'il la ruina par ſes folies & ſes prodigalités ; lui donna le ſpectacle ſcandaleux de ſes débauches. Jeanne de

Poitiers obtient la grace de ſon père par ſa proſtitution. Louiſe de Savoie obtient la condamnation de Samblançai. Je ne parlerai pas de la baſſe perfidie avec laquelle il éluda ſes promeſſes, de ſes rodomontades avec Charles-Quint : tout ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que ce prétendu reſtaurateur des lettres fut un ignorant barbare. Peu de temps avant ſa mort, qu'il portait dans ſes veines contaminées, il accorde à l'odieux parlement de Provence, ſoulevé par des prêtres, des troupes pour appuyer l'exécution de dix-neuf perſonnes de Mérindol & de Cabrières. Ces bourreaux en firent égorger ſix mille ſans pardonner ni au ſexe, ni à la vieilleſſe, ni à l'enfance; ils réduiſirent trente bourgs en cendres. Ces peuples, juſqu'alors inconnus, ces malheureux Vaudois n'avaient d'autres crimes que de prier Dieu en patois. Ils étaient établis depuis trois cents ans dans des déſerts & ſur des montagnes qu'ils avaient rendues fertiles par un travail incroyable. Leur vie paſtorale & tranquille retraçait l'innocence attribuée aux premiers âges du monde. Les villes voiſines n'étaient connues d'eux que par le trafic des fruits qu'ils allaient vendre. Ils ignoraient les procès & la guerre; ils ne ſe défendirent pas : on les égorgea comme des animaux fugitifs qu'on tue dans une enceinte. Quiconque pourra lire ces horreurs ſans attendriſſement, n'eſt pas digne d'être homme.

Les juges, ſes bourreaux qui les exécutèrent, ſont des monſtres ; le roi qui permit, qui autoriſa ces affreux maſſacres, ne mérite que l'indignation, que l'horreur de tous les ſiècles.

Finiſſons ce règne fameux par tant de malheurs, d'indignes prodigalités, d'injuſtices, de perſidies & de ſcandales. Tâchons de ſortir au plus tôt de cette galerie de mauvais rois, qui tous ont compté pour rien les peuples, les ont traînés par-deſſus les monts, dans les champs du carnage. Le Français allant en Italie trouverait avec épouvante à chaque pas dans es rochers des Alpes, les oſſemens de ſes ancêtres. Il ne creuſerait pas le quart d'un champ dans les campagnes de Milan, de Naples, de Sicile, de toute l'Italie, de l'Europe entière, où il ne trouvât des caſques, des lances, des armures enterrées, englouties avec les malheureux, qui pour rien allaient à la mort, ſur les ordres d'un roi, d'un fou, d'un tyran.

Ce François I fut un hypocrite diſſolu, ſimoniaque, ſacrilége ſpoliateur des droits de l'égliſe, ou pour mieux dire, de la nation, corrupteur des prélats, des nobles, des juges, extravagant, perfide, infidèle dans ſes promeſſes, diſſipateur & barbare. C'eſt ſa main déloyale qui alluma les bûchers, dreſſa les gibets, les échafauds ſur leſquels ont expiré, pour des opinions, tant de malheureux

pendant deux cents ans. Un fils auſſi hypocrite, auſſi deſpote, auſſi barbare, lui ſuccède.

HENRI II,

Cinquante-quatrieme Roi.

Il commence ſon règne abominable par des édits contre les jureurs & blaſphémateurs; nous avons déjà remarqué que les blaſphêmes ſont dans la même claſſe que les crimes de lèſe-majeſté. Quand les prêtres étaient puiſſans on blaſphémait; quand on prouvait qu'ils étaient dépravés, corrompus, repouſſer avec fermeté l'inſolence d'un commis tout fier *de par le roi*, c'était être criminel de lèſe-majeſté, quand la France gémiſſait ſous des déſpotes. Il autoriſe les duels, en ordonnant celui de Jarnac & de la Châtaigneraie. Et ces cruelles extravagances ſont appelées *jugemens de Dieu*. Fou barbare, ou as-tu donc pris que le fer, ou le feu va ſervir l'innocent, & frapper le coupable? Je rougirais de m'étendre ſur cette abſurde démence, qui n'a été connue que lorſque toutes les connaiſſances, toutes les lumierès diſparurent, furent enſevelies ſous les ruines de la Grèce & de Rome; lorſque des barbares, ſortis des antres du nord, n'ayant jamais eu pour loi que le brigandage, ne connoiſſant pour tout droit que la force & le fer, apportèrent de leurs affreux

climats, cet ufage ridicule & féroce, que l'ignorance, que la ruine de la morale & des loix ont pérpétué jufqu'à nos jours.

Dans la même année les extorfions, les vexations des commis des gabelles révoltèrent les habitans de Guienne, de Saintonge, d'Angoumois, de Gafcogne. Ils s'arment au nombre de quarante ou cinquante mille; leur réfiftance à l'oppreffion était jufte; il y eut des maffacres fans doute : mais qui ne fait que ce font des effets inévitables de ces foulévemens tumultueux contre des vexations tyranniques; il peut y périr même des innocens, fans que l'infurrection contre des tyrans, ceffe d'être vertueufe. François de Lorraine, duc d'Aumale, envoyé en Saintonge, agit avec douceur & la pacifia. Le connétable de Montmorenci, envoyé dans la Guienne, agit en général d'un defpote; il entra dans Bordeaux, défarma le peuple, ôta, brûla tous les titres, regiftres des droits & franchifes des habitans, caffa le parlement, fit abattre les cloches, & fit périr, par des fupplices horribles, les chefs de cette infurrection. Cet abfurde tyran, qui n'avait peut-être pas quatre idées juftes, veut commander aux penfées; il établit une chambre ardente & extraordinaire contre les luthériens du royaume, & fait une ligue contre l'empereur avec les proteftans d'Allemagne. A-t-on jamais pouffé à ce point la

démence, le mépris de l'opinion ? Les cachots étaient pleins en France de luthériens, la terre arrosée de leur sang. La cour abominable se divertissait à voir les supplices affreux qu'on leur faisait souffrir. Il se fit une procession générale à Notre-Dame, où le roi assista en 1548, après laquelle on brûla à la Grève un nombre considérable de protestans; voici l'excès de barbarie qu'on employait contre ces malheureux. Ils étaient attachés par une chaîne de fer à une poutre qui jouait en bascule; on les plongeait ainsi dans un brasier ardent, & cette machine infernale se relevant, leur faisait éprouver, à plusieurs reprises, le plus horrible supplice. Les cris épouvantables d'un de ces infortunés frappèrent si violemment sur son ame atroce, que toute sa vie il en eut des souvenirs effrayans.

Cette épouvante, ces images affreuses qui revenaient le troubler au milieu des plaisirs de sa cour licencieuse & cruelle, ne le corrigèrent pas; tout son règne fut souillé par le sang répandu dans les places publiques; par-tout on ne voyait que des bûchers, des supplices. La duchesse de Valentinois, maîtresse avare & surannée de ce roi, profitant des confiscations faites sur les protestans, lui servait de furie pour réveiller à tout moment sa barbarie. Cette femme impudique, altérée de sang, affamée d'or, demandait leur mort comme

le prix des criminelles faveurs dont elle était si libérale au roi & à ses valets ; & pas un réformé ne pensa à se défendre sous ce règne de fer & d'airain.

Je n'ai que faire de parler de ses guerres d'Allemagne & d'Italie, pour prouver que le sang des peuples n'était rien à ses yeux ; les supplices horribles des Français réformés, égorgés par milliers dans les places publiques devant ses yeux barbares, le prouvent assez. Il s'était promis avec d'horribles sermens de voir brûler Anne Dubourg, aussi-tôt que la fête des nôces de sa fille & de sa sœur serait achevée ; mais la mort l'interrompit dans ses exécrables projets.

Il fut tué dans un tournois, qui fut le dernier de ces extravagans & périlleux divertissemens. François second, son fils, lui succèda à l'âge de quinze à seize ans.

FRANÇOIS II,

CINQUANTE-CINQUIEME ROI.

ROI imbécile, qui ne régnera heureusement que quinze à seize mois ; mais bien assez pour qu'il y ait beaucoup de sang répandu. Les supplices de plus de mille hérétiques, celui du conseiller Anne Dubourg, armèrent les persécutés, dont la secte s'était multipliée à la lueur des bûchers & sous

le fer des bourreaux ; la rage ſuccéda à la patience : ils imitèrent les cruautés de leurs ennemis. Neuf guerres civiles vont embrâſer la France ; une paix plus funeſte que la guerre va donner le temps au fanatiſme, à la diſcorde, à la barbarie, de s'unir & de ſecouer leurs funeſtes flambeaux ſur la France.

Le fougueux Maugiron entre dans Valence avec ſeize compagnies de vieilles troupes, baigne les rues de ſang, ſaccage, maſſacre ſans pitié, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge, traite enfin ſes malheureux habitans comme ceux d'une ville priſe d'aſſaut, par le ſoldat le plus effréné & le plus barbare ; Montélimart éprouve un ſort auſſi féroce. Après avoir aſſaſſiné ces malheureux, on les calomnie.

On veut introduire l'imquiſition ; le conſeil privé l'accorde : les parlemens l'autoriſent ; mais le chancelier de L'hôpital, ſeul homme de bien dans un ſiècle corrompu, s'y oppoſe.

C'eſt une ſi horrible confuſion d'intrigues, de perfidies, d'audace, de fureurs pendant ce règne malheureux, que l'ame eſt oppreſſée, & ne pourrait prévoir le nœud de cette horrible tragédie, ſans que l'hiſtoire en ait conſervé le ſouvenir effrayant.

Enfin, après la condamnation du prince de Condé, pendant les intrigues exécrables des Guiſes, de Catherine de Médicis, le roi meurt, & laiſſe

le royaume en proie au fanatifme, à l'ambition couverte du manteau de la religion. Sa mort donna la vie au prince de Condé, dont l'exécution était différée. Son ame était déjà dépravée par fes oncles & par fa mère : les germes de férocité qu'ils y avaient jetés allaient fe développer avec plus de fureur ; mais fon frère.... Que ne peut-on effacer fon règne horrible de l'hiftoire! J'avance en friffonnant ; je n'ai que des crimes à retracer.

CHARLES IX,

CINQUANTE-SIXIEME ROI.

IL eft des monftres dont le feul nom fait éprouver un fentiment d'horreur & d'indignation ; dont les crimes tranfmis avec effroi d'âge en âge, parviendraient, après foixante fiècles, à la poftérité, fans le fecours de l'hiftoire. Tels font ceux de ce Charles IX dont je ne peux parler fans frémir.

Je marche à travers mille échafauds, des gibets, des bûchers ; je marche à travers des villes, des provinces entières réduites en cendres, livrées à la famine, à la défolation, au viol, à tous les attentats du foldat effréné. Jamais tant de maux ne font tombés à la fois fur cette terre déplorable. Jamais tous les crimes ne fe font unis d'un nœud plus étroit & plus barbare. Je parcours tous ceux commis par l'ambition & le fanatifme, depuis le

funeſte concile de Nicée juſqu'à nos jours, & je vois que ce règne ſi court peut balancer les douze ſiècles de forfaits qui ſe ſont écoulés. Le lecteur n'exigera pas que je lui faſſe ici un détail de toutes les horreurs qui ſe ſont commiſes par les ordres de ce roi abominable : il faudrait un volume qu'on dévorerait avec effroi, avec des ſanglots, qu'on arroſerait de ſes larmes ; mais cette énumération trop longue & douloureuſe excède le plan de cet ouvrage. Je me bornerai à tracer à grands traits les principales actions de ſa vie ; elles prouveront avec tous les autres régnes, qu'on ne peut, ſans un excès de démence, avoir conſacré, comme un point de conſtitution, l'hérédité & l'inviolabilité de ces rois qui tous ont violé les droits les plus ſacrés de la nation. Quoi ! elle mettra dans les mains d'un individu un glaive pour la défendre, dont il frappera en barbare inſenſé, & elle ne pourra pas le déſarmer ; elle ne pourra pas faire tomber ſa tête criminelle ; il faudra qu'elle ſe laiſſe égorger ! Quel eſt le fou, le légiſlateur imbécille & cruel, qui peut propoſer une loi d'un ridicule ſi atroce ? Hé bien ! Français, elle eſt portée par notre aréopage, où l'on voit encore des lumières, du civiſme, mais dont la majorité eſt gangrenée, qui n'offre que la corruption, l'avidité des eſclaves, l'ignorance, la barbarie des Welchs, des Huns & des Vandales.

Les commencemens de ce règne, tant souillé de forfaits, se passe en intrigues, cabales, artifices, perfidies, assassinats, massacres particuliers & généraux des protestans de Paris, Senlis, Amiens, Abbeville, Meaux, Châlons, Troyes, d'Aurillac, Moulins, Bar-sur-Seine, Epernai, Sens, d'Auxerre, Montargis, Gien, Nevers, Corbigny, Issoudun, Mans, Vendôme, Angers, de Craon, Blois, Tours, Poitiers, Rouen, Valogne, Bordeaux, &c. Enfin, ces horribles boucheries s'exercèrent d'un bout de la France à l'autre; & à la honte éternelle de la magistrature, le parlement de Paris rendit un arrêt en 1563, qui permit d'égorger les protestans par-tout où on les trouverait. Indigne proscription qui fit qu'on les massacra sans danger, sans pitié, comme sans remords. Les hommes périssaient par le fer, par le feu : leurs femmes, leurs filles étaient violées avant d'être pendues, noyées, massacrées. On leur ouvrait les entrailles, on en tirait les enfans à demi-formés ; on en arrachait le cœur, & par une férocité impitoyable les farouches catholiques les déchiraient avec leurs dents, les dévoraient; enfin on vit parens contre parens, les pères massacrer leurs fils, les frères teints du sang de leurs frères; les moines, les prêtres égorgeant eux-mêmes ces victimes malheureuses.

Cet arrêt d'exécration portait : *De courre sus au*

ſon du tocſin , *à ceux qui ſeraient tant ſoit peu ſuſpects de la religion proteſtante* , & ſe publiait tous les dimanches dans les lieux du reſſort du parlement. Il mit le poignard à la main de tous les vagabonds, fainéans, débauchés, de tous les brigands.

Le parlement de Toulouſe ſe diſtingua auſſi par ſon abſurde fureur. Il commande *qu'on courre ſus aux huguenots*, *avec l'aveu du pape* , *du roi* , *et de la cour.* Alors le maſſacre fut horrible; hommes , femmes , filles , enfans , rien ne fut épargné.

Je ne retrace point les crimes de Catherine de Médicis, des Guiſes , du Cardinal de Lorraine , & de tant d'autres. Ce n'eſt que l'hiſtoire des attentats des rois que je réunis en maſſe dans cet ouvrage. Ainſi, qu'on ne demande pas davantage que j'ai promis. Je ne parlerai point de tant d'édits de pacification donnés, violés, révoqués avec tant de perfidie & de cruauté. Frémiſſez, lecteurs : les horreurs que vous avez vues s'effacent devant celles qui vont ſuivre.

Ce charles IX, ſa mère, ſon indigne conſeil, voyant que les proteſtans renaiſſaient de leurs cendres, crurent pouvoir les extérminer d'un ſeul coup. Tout fut concerté , & les piéges étant préparés , une paix avantageuſe leur fut propoſée de la part du roi. Coligny , fatigué de la

guerre civile, l'accepta avec chaleur; Charles, pour ne laisser aucun sujet de soupçon, donna sa sœur en mariage au jeune Henri de Navarre. Jeanne d'Albret, trompée par ces apparences perfides, vint à la cour avec son fils Coligni & tous les chefs des Protestans. Le mariage fut célébré avec beaucoup de pompe. Toutes les manières obligeantes, toutes les assurances d'amitié, tous les sermens, où les affreux parjures furent prodigués par le roi. Toute la cour paraissait occupée de mascarades, de jeux, de fêtes, de plaisirs. Enfin la veille de la S. Barthélemi arrive. Le roi, la reine mère, les ducs d'Anjou, de Nevers, de Retz & Tavannes, tinrent le dernier conseil aux Tuileries l'après-dîner; & le massacre général des Protestans fut irrévocablement résolu. On y mit en balance si le roi de Navarre serait enveloppé dans la proscription; & il dut la conservation de sa vie à la politique affreuse de cette cour abominable : le tocsin sonne à S. Germain-l'Auxerrois. Le signal du massacre fut donné le 24 du mois d'août 1572, à minuit, veille de la S. Barthélemi, par l'horloge du palais. On frappe entre deux & trois heures du matin, à la porte de l'amiral Coligni. Cosseins, un des assassins, poignarde celui qui vient ouvrir, enfonce les portes des appartemens : l'amiral alarmé du tumulte sauta de son lit. Besmes, l'ancien domestique du duc de Guise, entre à la tête

de huit assassins, lui porte un coup de poignard dans la poitrine, & lui donne un coup de revers sur le visage ; un autre assassin, nommé *Artin*, lui traverse le corps d'un coup de pistolet. Guise, qui attendait dans la cour sa victime, commande qu'on le jette par la fenêtre : on l'y précipite ; il tombe à ses pieds ; & lui essuyant le visage avec un mouchoir : *Je le cognais*, dit-il, c'est *voirement lui-même. Courage, compagnons, nous avons heureusement commencé ; allons aux autres, le roi nous le commande.*

Les assassins le mutilent indignement ; un Italien, domestique du duc de Nevers, lui trancha la tête, la porta au roi & à Médecis, qui l'ayant fait embaumer, l'envoyèrent au pape & au cardinal de Lorraine, pour gage certain de la mort de son ennemi. Sa maison est pillée, ses domestiques massacrés. Tous ses amis étaient attaqués dans Paris : hommes, femmes, enfans, tout était égorgé ; toutes les rues étaient jonchées de corps morts. Les prêtres, tenant un crucifix en main & un poignard dans l'autre, couraient à la tête des meurtriers, & les encourageaient au nom de Dieu, de n'épargner ni parens, ni amis. On n'entendait dans les rues qu'un horrible bruit d'armes, de chevaux, d'arquebuses, de cris lamentables, de mourans, de voix d'hommes qui demandaient la vie & miséricorde avec épouvante ; & les huées impitoyables des meurtriers.

Le

Le palais du roi, de ce farouche aſſaſſin de tout un peuple, fut un des principaux théâtres du carnage; car le roi de Navarre logeait au Louvre, & tous ſes domeſtiques étaient proteſtans; quelques-uns furent tués dans leur lit avec leurs femmes, d'autres s'enfuyaient tout nus, & étaient égorgés par les ſoldats ſur les eſcaliers de tous les appartemens du palais, & juſque dans l'anti-chambre du monſtre royal qui commandait ces aſſaſſinats. La jeune femme de Henri de Navarre, éveillée par cet affreux tumulte, craignant pour ſon époux & pour elle-même, ſaiſie d'horreur, ſauta bruſquement de ſon lit pour aller implorer la pitié de ce tigre impitoyable. A peine la porte de ſa chambre fut-elle ouverte, que quelques-uns de ſes domeſtiques proteſtans coururent s'y réfugier. Les ſoldats entrèrent après eux, & tuèrent un de ces malheureux qui s'était caché ſous ſon lit; deux autres furent percés de coups de hallebarde à ſes pieds, & tout leur ſang rejaillit ſur elle.

Cependant pluſieurs de ces infortunés fuyaient du côté de la rivière, & quelques-uns la traverſaient à la nage pour gagner le faubourg S. Germain, &, choſe preſque incroyable, ſi le fait n'était pas auſſi avéré qu'il eſt horrible, cet indigne monarque, ce roi en horreur à tous les ſiècles, tira ſur eux avec une carabine d'une des fenêtres de ſon palais. Le maréchal de *Teſſé* avait vu, dans

ſon enfance, un vieux gentilhomme âgé de plus de cent ans, qui avait été fort jeune dans les gardes de Charles IX; il interrogea ce vieillard ſur la S. Barthélemi, & lui demanda s'il était vrai que le roi eût tiré ſur les proteſtans; c'était moi, Monſieur, répondit le vieillard qui chargeais ſon arquebuſe.

Catherine de Médicis, tranquille au milieu de ſon exécrable cour, au milieu de cette boucherie, regardait du haut d'un balcon ces aſſaſſinats, encourageait les meurtriers, riait d'entendre les ſoupirs des mourans & les cris de ceux qu'on égorgeait.

Je mettrai le comble à l'indignation du lecteur, quand je lui dirai que Charles, après avoir aſſaſſiné l'amiral, eut l'indignité de l'accuſer d'avoir conſpiré contre ſa perſonne, contre ſa mère, ſes frères & contre l'état; eut la honteuſe audace d'avouer, comme légitimes, comme néceſſaires à ſa conſervation, ces crimes horribles & impunis; ces meurtres innombrables, effrayans, qui, en une nuit, couvrirent la France entière de deuil, de larmes & de ſang.

Le corps de l'amiral fut pendu par les pieds avec une chaîne de fer, à un gibet, à Montfaucon; le roi lui-même eut la cruauté d'aller jouir de ce ſpectacle horrible; un de ſes valets, de ſes indignes courtiſans, l'avertiſſant de ſe retirer

parce que le corps ſentait mauvais, il répondit : *le corps d'un ennemi mort ſent toujours bon.* Vitellius avait fait la même réponſe en paſſant dans la plaine où Othon avait été vaincu.

Jamais proſcription plus perfide, plus lâche, plus rapide & plus barbare, ne fut exercée par tous les monſtres dont l'hiſtoire nous a tranſmis la mémoire effrayante. Il oſa déclarer, le 27 d'août, au parlement, toutes les chambres aſſemblées, que tous les aſſaſſinats, les horreurs commiſes dans Paris, avaient été faites par ſon ordre ; & Criſtophe de Thou, premier préſident, loua ſon zèle au nom de toute la compagnie. Lequel l'emporte dans ſon genre des crimes du monarque, de ſon odieux aveu, ou de l'indigne éloge du préſident ?

N'eſt-on pas indigné quand on voit ce roi, bourreau des peuples, après tant de forfaits, après tant de maſſacres, ordonner un jubilé extraordinaire, des proceſſions générales, auxquelles il aſſiſte avec la reine, ſes frères & toute cette cour dépravée, pour remercier Dieu de ce que tout *a merveilleuſement réuſſi* ! Le maſſacre & l'indigne procédure exercée contre Coligny & contre les proteſtans avaient mis le nom français en horreur dans toute l'Europe ; pour les colorer on veut engager un vieux gentilhomme, appelé *Briquemant*, & *Cavane*, maître des requêtes chez le roi, tous

deux amis de l'amiral & d'une grande réputation, à ſigner qu'ils avaient, de concert avec lui, conſpiré contre le roi, la reine mère, le roi de Navarre; & on leur promet, bien entendu, leur grace; on ne put les faire ſe charger d'une ſi exécrable impoſture. *Nous n'accuſerons jamais*, diſent-ils, *des innocens d'une ſi horrible calomnie;* & les commiſſaires n'ayant pu leur extorquer cet aveu impoſteur, tous deux, par arrêt de la cour, furent, comme criminels de lèſe-majeſté, pendus le 27 octobre en préſence du roi, de Catherine de Médicis, de ſes deux autres fils & du roi de Navarre.

Enfin, il vit s'accomplir, l'année d'après la S. Barthélemi, ſes horribles menaces: *Je ferai*, diſait-il, *qu'ils s'entremangeront les uns les autres.* Le 19 de juin, au ſiège de Sancerre, un malheureux vigneron & ſa femme, pouſſés d'une faim impitoyable, mangèrent leur enfant, âgé d'environ trois ans. On frémit & l'on pleure en liſant ces traits horribles.

Enfin, ce monſtre, dont on doit reprocher la naiſſance à la nature, eſt aux priſes avec la mort. Catherine de Médicis ſa mère, le duc d'Anjou ſon frère ſont accuſés de lui avoir donné le poiſon qui lui cauſa cette maladie épouvantable, contre laquelle échoua tout l'art des médecins, afin que tous les crimes ſe trouvaſſent raſſemblés dans cette

famille abominable. Il lutta deux ans contre les effets vrais ou faux du poiſon. Son ſang coulait toujours, & perçait au travers des pores de ſa peau. Quelque temps avant ſa mort, les furies le déchiraient : les tourmens, les remords, le déſeſpoir, ce ſang répandu par ſes ordres, les malheureux qu'il avait lui-même égorgés s'offraient à ſes yeux épouvantés. Il ne voyait que la vengeance éternelle s'élever contre lui ; ni remède, ni pardon à tant de maux, à tant de forfaits. Enfin, après une grande effuſion de ſang qui ſe fit par ſes pores, dans les deux dernières ſemaines de ſa vie, ce bourreau des Français rendit, dans un lit ſomptueux, ſon ame exécrable à jamais, & il fut porté en grande pompe au caveau funèbre de ſes aïeux ; & Coligny vertueux, après avoir été maſſacré par ſes ordres, a été pendu par une chaîne de fer à Montfaucon. Ah ! ne verrai-je donc pas la juſtice du peuple atteindre ces indignes tyrans, qui déshonorent la tombe où repoſent leurs os en poudre ! Ne verrai-je donc pas le cercueil d'un Charles IX arraché d'entre les rois, traîné avec indignation dans les places publiques, avec un héraut du peuple à la tête de l'horrible convoi, le chargeant, en ſon nom, d'exécrations ! Ne le verrai-je donc pas traîné ſur les bords de la Seine, où il tira ſur les malheureux proteſtans, & enſuite abandonné, jeté avec horreur dans ſes eaux, qu'il

a jadis enſanglantées! Ne verrai-je jamais traiter ainſi tous les deſpotes, tous les tyrans qui ont déshonoré le trône! Ce ſerait le moyen d'épouvanter peut-être les rois qui voudraient les imiter; mais jusqu'à ce que, par une loi portée par les repréſentans du peuple, les tyrans portent leurs têtes ſur l'échafaud comme le dernier des citoyens, il ne faut pas eſpérer d'aller fouiller dans le ſépulcre des rois, de pouvoir accuſer leur indigne pouſſière, de remuer leurs cendres criminelles.

HENRI III,

CINQUANTE-SEPTIEME ROI.

CES horribles maſſacres avaient porté aux cœurs des proteſtans la rage & l'épouvante. Le duc d'Anjou, pendant la maladie de ſon frère, avait été élu roi de Pologne. Il devait ſon élévation à la réputation qu'il avait acquiſe aux batailles de Jarnac contre Condé, & de Montcontour contre Coligny, & qu'il perdit en montant ſur le trône.

Dès qu'il apprit la mort de ſon frère, il s'enfuit de Pologne, & ſe hâta de venir en France ſe mettre en poſſeſſion du périlleux héritage d'un royaume déchiré & inondé du ſang de ſes habitans.

Le duc d'Anjou, alors Henri III, était regardé comme incapable d'avoir des enfans, à cauſe des

infirmités qui étaient la suite des débauches de sa jeunesse. Toujours ennemi des protestans, il devint odieux aux catholiques mêmes, assiégé d'ennemis secrets & déclarés, inférieur au duc de Guise en autorité, qui, soumis en apparence, était réellement plus roi que lui : il s'en défiait, & n'osait l'offenser. Avant de parler de la fin tragique du duc, il faut nous arrêter un instant sur la vie privée de ce prince si faible, superstitieux, barbare, & si honteusement débauché.

Tout le monde connaît ses goûts dépravés pour ses mignons. Maugiron, Saint-Maigrin, d'Epernon, Joyeuse, Saint-Luc, Livarot, Villequier, Duguast, & sur-tout Cailus, partagèrent ses indignes faveurs & ses débauches. Il est certain qu'il eut pour ce dernier une passion capable des plus grands excès.

Ce duc de Guise, qui jouera un rôle si grand & si malheureux fut un de ceux qui partagea dans sa jeunesse les vices, les dépravations du monarque ; & le docteur Boucher assure que la haine de Henri pour le cardinal de Guise n'avait d'autre fondement que les refus qu'il en avait essuyés.

Il mêlait ensemble les excès les plus honteux & la superstition. Il faisait avec les compagnons de sa dissolution, des retraites, des pélerinages, & se donnait la discipline. Il établit la confrérie de la

Mort pour un de ſes mignons : des moines étaient les directeurs de ces confrères, ils étaient vêtus d'une robe d'étamine noire avec un capuchon; il admit dans celle-là beaucoup de perſonnes de différentes eſpèces; mais dans une autre confrérie toute contraire, qui était celle des pénitens blancs, il n'admettait que ſes courtiſans les plus intimes; il croyait, avec la craſſe de la théologie, que ces farces ridicules expiaient toutes ſes actions abominablement déréglées. Les ſtatuts de ſes confrères, leurs règles, leurs habits, tous leurs coſtumes étaient des emblêmes de ſes indignes amours.

Tous ſes mignons moururent d'une manière tragique. Il baiſa Maugiron, Cailus & S, Maigrin, après leur mort, les fit raſer & garda précieuſement leurs cheveux; il défit lui-même des boucles d'oreilles qu'il avait données à Cailus.

Ses débauches, ſes extravagances, ſes prodigalités, toute ſa vie ne montrèrent qu'un caractère étroit, faible, lâche, ignorant & barbare : celui qui avait trempé dans les innombrables aſſaſſinats de la S. Barthélemi, ne devait pas être effrayé du ſang des proteſtans qu'on verſa encore par ſes ordres pendant ce règne ſouillé par tant de crimes honteux & par tant d'aſſaſſinats. Mais la perfidie & la lâcheté qu'il employa pour ſe défaire du duc de Guiſ, lui aliéna pour jamais le cœur des Français,

Il s'était fait, ou dit chef de la ligue qui l'accablait; mais Guife en était l'ame, & le roi méprifé. Il fortit trop tard de fa profonde molleffe, de fa léthargie. Il voulut s'affurer de quelques bourgeois de Paris, il ofa défendre au duc d'y entrer. Guife, en méprifant fes ordres, vint à Paris; on s'y met fous les armes, les gardes du roi furent arrêtés, & lui-même emprifonné au Louvre.

Henri III s'échappe, s'enfuit à Blois, y convoque les états-généraux. Guife, après l'avoir forcé de fortir de la capitale, le fuit à Blois & l'y vient braver; Henri & lui s'y reconcilièrent folennellement; ils allèrent enfemble au même autel, ils y communièrent enfemble, promirent d'oublier à jamais tout reffentiment, & jurèrent fur l'autel une amitié & une paix éternelle; & dans le même temps, ce roi lâche & perfide avait formé le projet de l'affaffiner, qu'il exécuta.

Guife le méprifait trop pour le croire affez hardi d'entreprendre un affaffinat; il fut la dupe de fa fécurité. Il était affez lâche pour l'ofer par le bras de fcélérats mercénaires. Il avait réfolu fa mort & celle de fon frère le cardinal de Guife. Il fit lui-même provifion de poignards, qu'il diftribua à ces Gafcons qu'on nommait les quarante-cinq, & qu'il avait établis pour être les exécuteurs de fes volontés fecrètes. Le vingt-troifième jour de décembre 1588, à huit heures du matin, le duc

entra au conseil. Il lui prit même une faiblesse dans l'antichambre du roi, parce qu'il sortait des bras d'une dame de la cour, nommée madame de Noirmoutier. Dès qu'il fut entré dans la chambre du conseil, il soupçonna son malheur par les mouvemens qu'il apperçut. Il y rencontra *Despinac*, archévêque de Lyon, qui était bien avant dans ses bonnes graces; celui-ci en même temps ne put se défendre d'un soupçon, lui dit en présence de Larchand, capitaine des gardes : à propos, d'un habit neuf qu'avait le duc, *cet habit est bien léger, au temps qui court vous en auriez dû prendre un plus fourré.* Ces paroles prononcées avec un air de crainte confirmèrent les siennes. Le roi le fait appeler par Révol, secrétaire d'état, il entre dans la chambre de ce royal assassin par une petite allée qui conduisait à son cabinet, dont il avait fait condamner la porte. Le duc ignorant qu'elle fût murée, lève, pour entrer, la tapisserie qui la couvrait, aussi-tôt sept assassins, ayant à leur tête Lognac, leur capitaine qui faisait le huitième, fondent sur lui avec les poignards dont le roi les avait armés; le duc tombe sous les coups redoublés qu'ils lui portent. L'on montre encore au château de Blois la pierre contre laquelle il s'appuya en tombant, & qui fut la première teinte de son sang. Les noms de ces meurtriers sont la Bastide, Monsivri, Saint-Malin, Saint-Godon,

Saint-Capoulet, Halfrenas, Herbelade avec Lognac, leur capitaine.

Les lâches exécuteurs d'un roi plus lâche encore, avaient bien voulu aſſaſſiner le duc ; mais ils ne voulurent point tremper leurs mains dans le ſang de ſon frère, parce qu'il était prêtre & cardinal ; ſcrupule digne de ces temps abominables, digne de ſoldats ignorans & barbares. Si c'était un crime de tuer le cardinal, c'en était un auſſi grand, auſſi lâche de poignarder ſon frère. N'eſt-ce pas toujours le ſang de l'homme qu'on a répandu, ſoit qu'il ſoit couvert d'un habit court, d'une longue robe noire, d'un juſte-au-corps ou d'un doliman ?

Enfin ce roi, indignement voluptueux, ce roi faible & cruel, trouva quatre ſoldats ou quatre aſſaſſins qui tuèrent le cardinal pour cent écus chacun ; ce fut ſous l'appartement de Catherine de Médicis que les deux frères furent égorgés ; mais elle ignorait abſolument le deſſein de ſon fils ; n'ayant plus alors la confiance d'aucun parti, & étant même abandonnée du roi.

S'il eût eu aſſez de puiſſance pour faire revêtir cet aſſaſſinat de la formalité des loix, la ligue en eût été épouvantée ; mais manquant de cette forme ſolennelle, il fut regardé comme un meurtre exécrable, irrita les Guiſe, fortifia la ligue, qui ne garda plus de meſure. Il vint d'abord à Paris ; mais

il en trouva les portes fermées, & tous les habitans ſous les armes.

Le fameux duc de Mayenne y était alors ; il était cadet du duc de Guiſe, & avait été éclipſé par ſa gloire pendant ſa vie ; mais après ſa mort, il hérita de l'audace, de l'ambition de ſon frère, & de plus y joignit une haine implacable & trop juſte contre ſon meurtrier.

Le nom des Guiſe était révéré. Leur magnificence, leur libéralité leur gagnaient tous les cœurs. Leur zèle prétendu pour la religion catholique les avait rendus les délices de la ville. Prêtres, bourgeois, femmes, magiſtrats, tout ſe ligua fortement avec Mayenne, pour obtenir une vengeance qu'on ne pouvait s'empêcher de regarder comme légitime.

La famille du duc de Guiſe & ſa veuve préſentèrent une requête criminelle au parlement contre Henri, demandèrent juſtice de cet odieux aſſaſſinat : certes, c'était une belle occaſion de prouver que la loi n'épargne perſonne ; mais la procédure ne fut pas loin, parce que le roi avait dans le parlement beaucoup de partiſans.

Soixante-dix docteurs de Sorbonne déclarèrent Henri de Valois déchu de ſon droit à la couronne, *et qu'on peut licitement, en conſcience aſſurée, armer contre lui, recueillir ſes deniers, et contribuer pour lui faire la guerre.*

Mais il n'avait pas de plus dangereux ennemis que les ſeize ; nom qui ne leur fut pas donné par rapport à leur nombre ; puiſqu'ils étaient quarante, mais à cauſe des ſeize quartiers de Paris, dont ils s'étaient partagé le gouvernement. Un certain *Buſſi-le-Clerc* était à leur tête ; c'était un citoyen audacieux & un mauvais ſoldat. Les ſeize avaient acquis une autorité abſolue ; Mayenne eut dans la ſuite beaucoup de peine à les contenir. Après avoir été redoutables, terribles à Henri, ils ſe rendirent intolérables pour lui-même.

Les prêtres, les moines qui ont toujours joué un rôle important dans toutes les révolutions, excepté dans celle de la France de 1789, où on les a remis tout au contraire à leur place ; les prêtres, dis-je, tonnaient en chaire, & aſſuraient que celui qui tuerait le tyran entrerait infailliblement en paradis ; qu'il fallait *par tout moyen délivrer la ſainte cité aſſiégée par Sennachérib.*

La ligue était près de ſa ruine par la réunion du roi de Navarre à Henri III. Une armée de quarante mille hommes était à S. Cloud, & menaçait Paris ; mais les ſermons firent leur effet : les affaires furent totalement changées par un moine.

Il ſe nommait *Jacques Clément.* Il était d'un petit village de Bourgogne, appelé Serbonne, âgé d'environ vingt-quatre ans. Les ſermons de la ligue lui mirent un poignard à la main. Sa farouche

piété, ſon eſprit noir & mélancolique s'alluma par le fanatiſme ; il veut être le libérateur & le martyr de la ſainte ligue. Il communique ſon projet à Bourgoin prieur, au père Commelet & autres Jéſuites, qui tous l'encouragent & lui promettent au moins la couronne du martyr, & une place dans le paradis au-deſſus des apôtres. Il ſe prépara à ce meurtre par des jeûnes, des prières continuelles qui achevèrent de lui échauffer l'imagination.

Le dernier jour de juillet, le jacobin ſort de Paris, & s'achemine vers S. Cloud, muni d'un bon couteau. Il va droit au quartier du roi, demande de lui être préſenté, ſous prétexte d'avoir un ſecret important à lui révéler. Dès qu'il fut conduit devant le roi, il ſe proſterna avec une modeſte rougeur ſur le front, & lui remit une lettre qu'il diſait écrite par *Achille de Harlai*, premier préſident. Pendant que le roi lit, le moine lui enfonce le couteau dans le ventre, & le laiſſe dans la bleſſure. Enſuite, les mains ſur la poitrine, levant les yeux au ciel, il attend paiſiblement les ſuites de ſon aſſaſſinat. Le roi arrache le couteau de ſon ventre, & en frappe le meurtrier au-deſſus de l'œil. Pluſieurs courtiſans accourent au bruit, ſe jettent ſur lui, le tuent ſur le champ avec une précipitation qui les fit ſoupçonner d'avoir été trop inſtruits de ſon deſſein.

Ainſi mourut ce Henri III ; ainſi celui qui avait

trempé dans les aſſaſſinats de la S. Barthélemi ; qui avait lâchement fait égorger le duc de Guiſe & ſon frère, qui avait verſé le ſang de tant de milliers de Français, périt par un aſſaſſinat, périt par le couteau d'un moine, aiguiſé par le fanatiſme & la fureur de ces temps déplorables.

Les débauches les plus honteuſes, les ſuperſtitions les plus aviliſſantes, les faibleſſes, les imprudences, point de plan, point de morale, les excès, les prodigalités ſignalèrent ſon règne dépravé, malheureux & barbare.

En lui finit la branche des Valois.

HENRI IV,

CINQUANTE-HUITIEME ROI.

HENRI IV naquit à Pau, capitale du Béarn, en 1553. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, ſon père, deſcendait de S. Louis. Henri fut chef de la branche de Bourbon, ce qui ſignifiait bourbeux, ainſi appelée d'un fief de ce nom, qui tomba dans leur maiſon par un mariage avec l'héritière de ce domaine.

Auſſi-tôt après la mort de Henri III, Henri IV fut reconnu roi de France par une partie de l'armée, & abandonné par l'autre. Les ducs de Nevers, d'Epernon, les ſeigneurs de Dampierre-Boucard, de Vitry-Gobert, & beaucoup d'autres ſe retirè-

rent chez eux. La trifteffe régnait dans l'armée ; & l'on danfait à Paris. Ce n'était que feux de joie, chanfons, feftins, mafcarades & imprécations contre la mémoire du feu roi. A Rome, on canonifait le meurtrier ; fes images étaient fur l'autel. La ligue reconnut pour roi le cardinal de Bourbon, vieux prêtre, oncle de Henri IV. Le duc de Mayenne fut affez fage pour ne point ufurper le titre de roi, qui alors valait cent fois moins qu'il n'avait valu & qu'il n'a valu depuis. Il le pouvait; mais il fe contenta du titre de lieutenant général du royaume. Il s'empara de toute l'autorité royale, pendant que le cardinal de Bourbon, appelé roi par la ligue, fut gardé prifonnier par Henri IV pendant le refte de fa vie, qui dura deux ans encore.

Henri avait peu d'amis, peu de places importantes, point d'argent, & les débris d'une armée qui l'avait adandonné ; cependant il gagna plufieurs batailles, entre autres celle d'Ivry fur le duc de Mayenne. Les deux généraux montrèrent dans cette journée tous leurs talens ; les foldats déployèrent tout leur courage : mais foit fortune, foit fupériorité de connaiffances, Henri demeura vainqueur.

Comme cet ouvrage n'eft point fait, à beaucoup près, pour faire l'éloge de cet art abominable qui n'exifte que par les attentats, que pour les intérêts

intérêts barbares de quelques individus appelés rois, & pour les malheurs généraux de la terre. Je ne le louerai point de ſes talens militaires. Il faut d'autres vertus pour mériter les hommages d'un être qui penſe.

J'ai dit que tous les rois qui ont gouverné la France avaient été ou des monſtres ou des rois faibles, voluptueux, fainéans, qu'ils n'ont régné que pour leurs intérêts individuels, que tous ont oublié les peuples, que tous les ont écraſés du poids de leur orgueil, de la force de tous, qui ne leur fut confiée que pour les défendre. Je crois que, juſqu'ici, tous ont été convaincus, je ne dis pas d'oubli des droits ſacrés des peuples, mais de crimes contre la nation.

Ce Henri IV, ſi révéré, ne ſupportera pas davantage un examen impartial. On dit qu'il eut de grandes vertus, & qu'il les dut à l'adverſité qui l'éprouva. Examinons les vertus qu'on lui défère, & la cauſe de ſes malheurs, ou pour mieux dire, des malheurs de la France. C'eſt au ſein des horreurs de la guerre civile qu'il ſe noyait dans les voluptés; car tandis que des milliers de Français s'égorgeaient pour ſoutenir ſes prétentions au trône de la nation, il avait des maîtreſſes avec leſquelles il ſe conſolait & oubliait le ſang & les larmes qu'il faiſait répandre; il oubliait des meurtres dont il eſt comptable aux yeux de la nature.

Pour procéder au jugement qu'on doit porter pour ou contre sa mémoire, posons des principes universellement reconnus aujourd'hui.

La nation est souveraine; elle est libre de recevoir ou de rejeter un agent qui se propose pour exécuter ses ordres suprêmes. Quand elle a manifesté sa volonté, aller contre est un crime; faire couler le sang pour détruire cette volonté manifestée, est un énorme attentat contre les droits du pacte de l'ordre social. Autant de citoyens qui périssent par ces réclamations injustes, immorales, tyranniques, sont autant d'assassinats dont se rend coupable un individu qui prétend au droit absurde & chimérique de gouverner une nation sans son aveu, qui prétend à la qualité de roi. Un individu aller contre la volonté, je ne dis pas même générale, mais contre la volonté de quelques milliers d'hommes, est un défaut de calcul & de morale, est un crime qui mérite que les loix sévissent contre le fou, contre l'imprudent ou le barbare qui tend à compromettre ainsi la sureté des citoyens, qui veut rompre le pacte qui la leur garantit, qui mérite d'attirer contre lui toute la force publique, toute la force physique d'un empire, & toute la masse irrésistible de l'opinion.

Je vois Henri invoquant les droits absurdes de l'hérédité de la couronne, armé de ces droits que rien ne peut donner que la volonté suprême de la

nation. Je le vois, dis-je, faire couler des torrens de ſang français pour s'aſſeoir, malgré elle, malgré ſes vœux, ſur ſon trône, ſur ce trône qui n'exiſte, ne ſe ſoutient que par ſa puiſſance, ſur lequel elle ſeule a des droits impreſcriptibles, inaliénables, héréditaires & éternels.

Si Henri eût conſulté l'humanité & la raiſon incrée, il eût dit : je me contente du royaume de Navarre; je ne veux pas régner ſur les débris de la France en cendres, puiſque preſque toutes les villes ne veulent point me recevoir pour l'exécuteur de leurs loix : je me contente de me dévouer à celles qui veulent bien me reconnaître. Le ſang d'un homme que j'aurais fait verſer pour ſoutenir des prétentions, qui au fond ſont tyranniques, s'élèverait ſans ceſſe contre moi, & pourſuivrait mes jours. Voilà ce qu'eût dit un roi, c'eſt-à-dire, un homme qui n'eût voulu gouverner que pour l'intérêt des peuples. Il eſt donc prouvé que Henri, en agiſſant autrement, en prenant une marche toute contraire, en ſuivant une route dans laquelle le ſang des milliers de Français a été répandu par ſes ordres, n'a conſulté qu'un calcul oppreſſif, individuel, qu'une ambition héréditaire, preſque immémoriale, n'a vu que des intérêts perfides auxquels il a tout rapporté, & non les malheurs généraux dont il a été la cauſe.

Je veux bien croire que, par une ſtupide igno-

rance dont le peuple fut la victime, il se croyait en droit d'hériter, par sa naissance, du trône qui n'appartient qu'à la nation. C'était le crime de tous les rois, de tous les tyrans; mais enfin c'était un crime légitimé, s'il eût pu jamais l'être, par douze cents ans de ténèbres, de barbarie & d'existence. Enfin son premier crime lui fut commun avec tous les despotes, tous les usurpateurs héréditaires qui tenaient à leurs gages des brutes au lieu de soldats, qui payaient ces assassins enrégimentés pour les défendre des justes réclamations des peuples qu'ils écrasaient.

Une nation eût-elle manifesté des ordres tyranniques, sa volonté est souveraine. Tout particulier doit courber sa tête, doit lui obéir. Un roi, quelque nom fastueux qu'on lui donne, n'est qu'un individu qui lui est soumis plus qu'aucun autre. Voilà ce qui est écrit aux premières pages du droit public des nations. On ne peut contester tous ces principes sans être coupable envers elle.

Les Français ont été si écrasés sous de mauvais rois, que Henri ayant marqué des vertus très-communes, ils en ont été éblouis. L'esclavage sous lequel la nation a été asservie, l'a rendue idolâtre, lui a donné ce faux enthousiasme qu'un ami de la chose publique ne peut avoir, qu'elle prodigue pour les devoirs les plus étroits, & qui n'est dû qu'à la vertu. La servitude a dépravé le génie national.

Citoyens, pour juger ſainement ces prétendues vertus, voyez ſi les actions oppoſées ne feraient pas des crimes. Si les actions contraires ſont des attentats à vos droits, l'homme que vous admirez n'a fait que s'acquitter envers vous de l'obligation que ſa place lui impoſe. Français, changez déſormais, ou vous courez après vos fers; l'adulation vous perdra, perdra la république, perdra la liberté : vos tyrans ſavent jusqu'à quel point ils vous ont dépravés. Je ne m'appeſantirai point ſur toutes les actions de Henri, que l'adulation a vantées, a célébrées. J'en citerai cependant une, ſans l'adopter, dont retentit le théâtre ſous le nom de partie de chaſſe de Henri IV. Je l'examine, & je n'y vois rien qui doive exciter une vénération ſi profonde. Concini enlève de force la fille d'un honnête meûnier. Il le punit, mais bien trop légèrement pour une indignité pour laquelle des particuliers ont été à l'échafaud. Quoi! pour un rapt de violence, il le prive ſeulement de paraître à la cour! & c'eſt ſur de pareils actes qu'on s'extaſie! Ce fait ſuppoſé, fût-il vrai, il prouverait ſeulement qu'il ſemble que la juſtice n'eſt pas faite pour les rois; qu'ils ſont au-deſſus de la loi; qu'on eſt trop heureux quand par haſard ils daignent en remplir quelquefois à moitié les devoirs qui doivent leur commander l'obéiſſance, comme au dernier des citoyens.

On cite ſouvent un proverbe populaire qui a conſacré, dit-on, le vœu de ce prince en faveur des agriculteurs. Je ne vois pas ce qu'on doit tant admirer dans ce vœu prétendu ; leur a-t-il donné quelque choſe pour en obtenir l'effet ? Non ; les vœux des rois ſont ſtériles, puiſque c'eſt le peuple, puiſque c'eſt l'agriculteur qui les nourrit, puiſqu'ils ſont abſolument dans la claſſe onéreuſe & dévorante. Quel eſt le citoyen, quel eſt l'homme, quel eſt l'égoïſte même à qui il n'en coûterait rien, qui ne fît un vœu pareil ! Oui, Français, je le répète, toutes ces vertus ne ſont que des qualités fort ordinaires, célébrées, vantées par l'adulation & la ſervitude.

Voyons au contraire ſi ces vœux ſuppoſés ne ſont pas démentis par les faits. Voyons ſi l'agriculteur, digne de l'amour, du reſpect des rois comme du reſte des humains, l'a ſi fort intéreſſé. J'ouvre en frémiſſant ce recueil infernal connu ſous le nom de code des chaſſes, ce code qui anéantit avec barbarie les droits de la propriété ; je le vois appeſantir des fers forgés par des ſauvages échappés des forêts, des antres du nord ; je le vois imaginer des ſupplices pour tout agriculteur qui, uſant du droit de la nature, chaſſera les bêtes fauves qui dévaſtent le champ que ſes ſueurs ont arroſé. Ecoutons-le avec effroi. *Le payſan ſurpris avec un fuſil autour d'une remiſe, ſera mené fouettant,*

tout autour du buiſſon où il aura été trouvé, juſqu'à effuſion de ſang. Eſt-ce un barbare ignorant, ou Henri IV qui s'exprime ainſi, qui s'exprime avec un ſang froid, avec un mépris pour le nom d'homme qui fait friſſonner ? Agriculteurs, oui, c'eſt vous qu'il outrage ainſi; vous, ſes vertueux nourriciers & ceux de vos indignes perſécuteurs ! On ſerait tenté de prendre, après cela, ſes veux pour une dériſion cruelle.

Ce code affreux, ce code ſanguinaire, où un roi, un homme, un individu a oſé conſigner le déſaveu, l'abandon des loix les plus ſaintes de la nature, le mépris froid & barbare des droits de dix millions d'hommes au moins, de cette portion ſi intéreſſante de l'humanité, de ces reſtes vénérables de la ſimplicité des premiers âges; ce recueil odieux mis en balance avec tout ce que l'adulation, l'eſclavage, ou même la vérité a dit de lui, l'efface, l'anéantit pour jamais. Quoi ! Henri, tu préfères un plaiſir barbare; tu préfères un chevreuil aux droits éternels, au ſang même de celui qui te nourrit, au ſang de l'agriculteur ! Etais-tu en délire lorſque tu dictas ces loix abſurdes & féroces ? Non, non, tu les rédigeais, tu les renouvelais avec une tranquillité cruelle, avec une réflexion tyrannique; tu voulais façonner au joug & déſarmer la nation, comme tu l'avais déjà manifeſté par ton édit du 4 août 1598.

Il fait défenſe de porter des armes à feu, ſous la peine de deux cents écus d'amende, & de garder priſon juſqu'au payement, pour la première fois, & de perte de tous ſes biens & de la vie, pour la ſeconde. Et de la vie! Grand Dieu! Eſt-ce un homme? eſt-ce un roi? eſt-ce un tyran? Citoyens, Français, prononcez. Et toi Satrape ſtupide, couché dans la pouſſière de la cour, vil eſclave, lâche, idolâtre de la royauté, réponds-moi, ſi tu l'oſes.

Pardon, Henri, ſi ton ombre s'en irrite! mais je me dois à ma patrie, à la vérité & non à ta mémoire. Il faut, ſi l'on conſerve des rois, qu'ils ſoient des hommes, des hommes les meilleurs & les plus ſages de l'empire.

Que dire de tes amours ſi ſcandaleuſes, ſi coupables? tout le monde les connaît. Que dire de la fuite où eſt réduite la princeſſe de Condé, de la guerre que tu étais ſur le point d'entreprendre pour elle, entraîné par cette paſſion que tu ne pouvais dompter à cinquante-ſept ans; qui te faiſait oublier les devoirs que contracte un roi, qui t'a mis au niveau des hommes les plus communs? Que dire des folies où cette paſſion fatale, où le déſir effréné des jouiſſances t'entraîna; de cette foule d'édits burſaux impoſés pour ſatisfaire l'avidité de tes maîtreſſes? Tout cela prouve que l'abus ſera toujours à côté de la puiſſance ſuprême, ſi les

peuples ne peuvent dépofer les rois, fi le fer de la loi ne peut frapper leur tête criminelle.

Celui qui avait ordonné que tout payfan qui ferait trouvé avec un fufil auprès d'une remife à gibier, ferait battu de verges *jufqu'à effufion de fang*, peut bien en avoir fait battre fept ou huit praticiens affemblés dans un cabaret pour leurs affaires, parce qu'ils avaient refufé de partager leur dîner avec lui, qu'ils ne connaiffaient pas, & qui ne fe fit connaître que par cette action tyrannique, odieufe, comme l'Etoile le rapporte. Voltaire dit que ce fait eft improbable, parce qu'il ferait d'un tyran abfurde, & que fi une telle action avait la moindre vraifemblance, elle déshonorerait à jamais la mémoire de Henri IV. J'ofe être d'un fentiment contraire à celui de ce grand homme. Il eft certain que cette indigne vengeance eft du moins prefque individuelle, & peut être l'effet d'un reffentiment momentané, plus probable que l'outrage long & général fait à tout agriculteur dans fon code des chaffes, autant réfléchi qu'il eft atroce; fi le fait n'eft pas vrai, il eft affreux d'en avoir été jugé capable par fes contemporains.

On le loue beaucoup d'avoir accordé quelques vivres à Paris qu'il affiégeait; mais cela n'empêcha pas que trente mille hommes n'y mouruffent en un mois de la famine qui était fon ouvrage. Ce font

trente mille morts, trente mille ſpectres décharnés qui s'élèvent contre lui, dont la voix lamentable crie & l'accuſe. Cela n'empêcha pas que ſon déſir effréné de régner n'ait cauſé le parricide de cette mère à jamais déplorable, de cette mère ſi malheureuſe & ſi barbare qui tua ſon enfant, & en appaiſa avec effroi ſa faim horrible & impitoyable. Des larmes tombent des yeux en liſant ces horreurs, que les Français n'auraient jamais vues, ſi l'élection au trône n'avait pas été enſevelie ſous ſix cents ans d'oubli, ſous ſix cents ans d'uſurpations graduelles des droits ſacrés de la nation; si Hugues Capet, cet adroit ſpoliateur, n'avait eu l'art, en les avouant, de travailler à en effacer le ſouvenir, en faiſant nommer de ſon vivant, par les états, Robert, ſon fils, pour lui ſuccéder; uſage qui ſe conſerva pendant quelques régnes, tant que les peuples eurent encore préſente à la mémoire l'uſurpation de la couronne, mais qui s'effaça, non pas pour jamais, car les dangers imminens d'une couronne héréditaire étant démontrés, la nation, je l'oſe eſpérer, rentrera dans tous ſes droits.

Il augmente, altère la valeur des monnaies; ainſi il ſe rendit coupable du même crime que Philippe le Bel, le roi Jean, Henri II, Henri III: ainſi il fut, comme eux, faux monnayeur.

Enfin, pour payer ſes courtiſans & ſes maî-

treſſes, il enfonce le poignard dans le ſein de la France, que François premier lui avait mis ſur la gorge, par la vénalité des charges de judicature. François premier avait bien vendu à l'encan tous les offices; mais ils revenaient à la couronne après la mort du titulaire; mais lui les rendit héréditaires, moyennant que ceux qui en étaient revêtus payeraient par année quatre deniers pour livre de la valeur ou eſtimation de ces offices. Ce droit honteux était connu ſous le nom de *Paulet*, barbare traitant de la chambre du roi, ſous l'adminiſtration duquel il fut établi. Pourquoi donc, par quelle fatalité tous ceux qui ont reproché, à bien juſte titre, à François premier, d'avoir vendu le droit de rendre la juſtice, ont-ils preſque tous gardé le ſilence ſur le crime de celui qui conſomma ſa ruine en le rendant héréditaire? Cet édit eſt de 1604.

Quelle plaie plus profonde pouvait-il faire à la France? Certes nous avons eu des monſtres qui ont effrayé par leurs attentats inſtantanés, qui ont mérité l'horreur du genre humain; mais depuis Hugues Capet, qui donna pour toujours aux grands qu'il intéreſſa par là dans ſon uſurpation, qu'il leur donna, dis-je, en propriété les duchés, les comtés, les baronnies, &c. qui ne leur avaient été cédés qu'à vie, nous n'avons pas eu de rois, de ty-

rans qui aient fait à l'état de blessure plus lente, plus longue & plus cruelle.

Quiconque écrit l'histoire, doit toucher d'une main inexorable aux fantômes élevés par la bassesse, la crédulité, la fraude barbare, doit frapper d'un bras d'airain ces colosses aux pieds d'argile, exposés à la déception, à la vénération des peuples abusés.

Il m'en a coûté sans doute d'ébranler, de renverser ses autels; mais toutes mes forces morales sont dues à la vérité, sont dues à ma patrie. Pour avoir abattu ses images, cela ne m'empêchera pas d'exécrer à jamais le monstre fanatique & forcené qui lui arracha la vie.

Je viens, après mille ans, expier l'erreur, l'imposture des siècles passés, des siècles de servitude, des siècles disparus, effacés par le temps où nous vivons.

L'ère des Français commence : la vérité, la morale, la liberté, la nature co-existantes, identifiées avec Dieu, sortent des décombres où douze siècles de tyrans les tenaient enchaînées.

LOUIS XIII, DIT LE JUSTE,

CINQUANTE-NEUVIEME ROI.

HENRI IV venait d'être assassiné; son fils Louis XIII lui succéda à l'âge de dix ans. Nous

avons vu avec quel oubli des droits de l'homme, avec quel mépris froid & barbare il traita l'agriculteur. Nous avons vu avec quelle ingratitude, quel outrage il traita la nation qu'il voulait défarmer, qu'il voulait enchaîner par fon édit de 1598. Son méprifable fils va traîner pendant trente-trois ans encore une vie malheureufe, agitée par les factions dont les germes n'étaient pas éteints. Pas une action généreufe n'a fignalé fon règne ; pas un acte n'a fait voir qu'il fe foit occupé du bonheur des peuples. Sans nuls talens pour gouverner, l'ame faible, étroite & cruelle, il eût été à peine propre à régler un ménage, une maifon particulière.

Auffi-tôt après la mort de fon père, Sulli fut chaffé ; le gouvernement fut abandonné fucceffivement à trois principaux miniftres, à l'intrigue de la reine mère, des grands & des favoris. Ils remplirent les villes de troubles, de foulèvemens, de confufions, & le royaume fut par-tout malheureux.

Son éducation fut comme celle de tous les rois héréditaires, fans principes, fans morale, une vraie démence politique, propre à dégrader, à corrompre toutes les vertus que l'homme reçoit de la nature. Il eut trois précepteurs qui ne lui apprirent rien. Obligés de ramper aux pieds de leur élève, du defpote imbécille, ils le rendirent à la nation auffi profondément ignorant qu'ils l'avaient reçu.

La chasse, la fauconnerie étaient toutes ses délices. On ne sait lequel l'emporte du mépris ou de l'indignation, quand on voit qu'un roi se démet des occupations importantes que sa place lui impose, pour s'abandonner à ce métier cruel, inventé par des sauvages accablés du poids de leur ennui, & qui croyaient n'avoir rien à faire pour le genre humain. Il avait une excellente mémoire, & il l'employait à retenir le nom de ses chiens, & toute sa sagacité était de leur parler & de s'en faire entendre. Quel agent de la chose publique ! quel roi ! quel peuple ! qui se laissait ainsi gouverner, dégrader, avilir ! Mais l'instant des lumières, des vengeances n'était pas arrivé.

Il renouvelle des édits contre les jureurs, les blasphémateurs, comme les tyrans imbécilles qui l'avaient précédé. C'est quelque chose d'exécrable de voir comme cette cour corrompue jeta la division dans les états de 1614; comme elle réussit à n'y faire rien décider; comme l'esprit intrigant de Marie de Médicis gouvernait l'assemblée; comme la nation fut méprisée, foulée aux pieds dans ces fantômes d'états généraux.

Louis XIII eut d'abord une confiance sans bornes en sa mère : nous le verrons dans la suite changer d'une manière horrible. Elle fut accusée d'avoir trempé dans l'assassinat de Henri IV, conjointement avec le duc d'Epernon; mais les preuves sont au moins douteuses; elle s'unit étroitement

au maréchal d'Ancre. Cet Italien uſurpa ſous ſon approbation à-peu-près toute l'autorité. Eléonore Galigaï, ſa femme, avait un caractère qui ſympathiſait avec celui de Marie de Médicis. Savantes dans l'art de l'intrigue, faibles, crédules & ſuperſtitieuſes, elles uniſſaient l'aſtrologie, la démence de la magie à tout ce que la ruſe peut employer pour faire réuſſir leurs projets : elles croyaient à toutes ces ſottiſes inventées par l'ignorance & la faibleſſe; mais Galigaï ne méritait pas le ſort affreux qui l'attend. Concini fut avide de pouvoir & d'argent. Mais un roi le faire aſſaſſiner ſous ſes yeux, eſt un attentat qui met ſon nom dans les faſtes des tyrans timides & barbares. Il faut tranſmettre les principales circonſtances de cet aſſaſſinat ordonné par un roi, par un monſtre de dix-ſept ans.

Louis, ſur les accuſations de Luines qui avait toute ſa faveur & ſa confiance, conſent à chaſſer ſa mère, & au meurtre du maréchal. Le premier projet de l'aſſaſſinat manqua; il devait être exécuté lorſqu'il viendrait le ſaluer. Ce monarque qui eut tant de vices mépriſables, & pas une vertu, devait l'attirer dans ſon cabinet, ſous le prétexte de lui faire voir une carte du ſiége de Soiſſons. Un homme ordinaire aurait terminé ſa vie ſur un échafaud, aurait eu, avec ſes complices, les membres briſés par le fer du bourreau, pour cet aſſaſſinat prémédité. Si Concini étaitcoupable, il fallait le

faire arrêter, & lui faire son procès. Les moyens ne lui manquaient pas : le jour était assigné au dimanche 23 avril 1617 ; mais le ministre vint trop tard au Louvre, & le roi était à la messe. Il était à la messe, grand Dieu ! & il méditait un meurtre ! il roulait dans sa tête les moyens de l'exécuter lâchement & sans danger ! La superstition, le fanatisme, la barbarie, l'athéïsme, ont toujours distingué les ames de nos rois, de nos despotes, de nos tyrans.

Enfin Concini vint le lendemain 24 pour saluer le roi, sur les dix heures. On ouvre la grande porte du Louvre, qu'on eut soin de refermer aussi-tôt. Vitry, capitaine des gardes, descend de la salle des Suisses avec ses deux frères, & quelques autres assassins. Il rencontre le maréchal sur le pont qui était alors à l'entrée du Louvre. Il lui demande son épée de la part du roi. Concini y porte la main pour obéir, sans doute ; car il n'est pas présumable qu'il pensât à se défendre, presque seul au milieu des gardes du roi. Aussi-tôt il fut renversé de trois coups de pistolet ; on eut la lâche cruauté de le percer de coups d'épée, après qu'il fut tombé mort sur la place.

Le roi, immédiatement après l'assassinat, se montra sur un balcon, & remercia les meurtriers. Il témoigna à Vitry sa joie, comme s'il eût gagné une bataille. Son carrosse, atelé à six chevaux, était

était au bout de la galerie du Louvre, tout prêt à partir en cas que le coup vînt à manquer par quelques-unes de ces circonſtances qui arrivent très-ſouvent, & qu'on ne prévoit jamais, & dérangent les actions généreuſes comme les attentats.

Il paraît que cet infortuné Florentin était généralement déteſté, & la haine qu'on lui portait éloignait tout danger en lui faiſant légalement ſon procès : on n'excuſe ces exécutions ſubites que lorſqu'en recourant à la juſtice ordinaire, les ſcélérats ſont ſûrs de l'impunité. Qu'on ne diſe pas que la reine mère pouvait faire tout en ſa faveur contre ſon fils, elle qu'il accabla ſi aiſément, ſi cruellement, à qui il ôta ſes gardes par un ſeul acte de ſa volonté, ſans qu'elle oſât murmurer. Le véritable motif était que de Luines voulait envahir ſes immenſes poſſeſſions. La lâche cupidité du favori enveloppa dans la proſcription la malheureuſe Galigaï, épouſe du maréchal.

Ils étaient tous deux mêlés dans toutes les intrigues de ces temps, où des hommes affamés ſe diſputaient les lambeaux du miſérable habitant des campagnes, ſans ſonger ſeulement qu'il dût être compté pour quelque choſe dans la balance du gouvernement; ils étaient, dis-je, mêlés dans cette guerre de ruſe, d'aſtuce, de tracaſſeries de cabinet, mais ne méritaient pas la mort, & ſur-tout

cette déplorable Galigaï, si stupidement accusée de sortilége, & comme telle, condamnée par des imbécilles atroces à être brûlée en place de Grève, le 8 de juillet 1617. Le parlement de Paris eut la la stupidité cruelle de les condamner comme *atteints et convaincus de sortiléges et d'impiétés*, &c. & les barbares qui le composaient s'appelaient *docteurs en droit*, & ils disposaient de la fortune, de l'honneur, de la vie des hommes, & ils prononçaient gravement & d'un air auguste, leurs arrêts de démence; & ce ne sont pas ceux qui ont prononcé ces arrêts, qui crient vengeance, qui ont été témoins de l'anéantissement de leur corps; mais la France entière a assez d'iniquités & de morts sanglantes à reprocher à ses membres, dissous qui existent encore. Cette femme malheureuse, cette Galigaï, dont la chute fut épouvantable, montra jusque sur l'échafaud une constance qui fut admirée de ses plus grands ennemis; elle protesta jusqu'à sa mort de son innocence.

Il paraît que rien ne peut excuser l'assassinat royal du maréchal d'Ancre, & le meurtre exécrable & stupide commis avec les formes juridiques sur son épouse. Le nombre des morts ajoute sans doute à la calamité, mais rien à l'horreur qu'inspire une action si lâche & si cruelle.

Si Charles IX, monstre dont nos descendans

conſerveront l'horrible mémoire, s'eſt noyé dans le ſang des Français, Louis XIII, né dans les mêmes circonſtances, en aurait fait autant. Il était à peu près du même âge; il fit aſſaſſiner, ſous ſes yeux, ce Concini qu'il voyait tous les jours, qui avait eu ſa confiance la plus intime. Il était ſombre, crédule, fanatique; il avait l'ame chagrine & atroce comme lui; il aimait paſſionnément la chaſſe & à répandre le ſang des animaux; comme lui, gouverné d'abord par ſa mère, & enſuite la déteſtant. Elle fit diverſes tentatives pour le voir après le meurtre du maréchal; mais elles furent inutiles.

Je crois voir Agrippine aſſiégeant en vain la porte de Néron; comme elle, elle fut toute-puiſſante ſous ſon fils; comme elle, réduite à dévorer des chagrins les plus cuiſans; comme elle, réduite à l'abandon loin de ce fils ingrat: il reſſemble, ſous ces rapports, à ce farouche tyran, & ſous un autre, à Charles IX, jaloux de Gaſton, ſon frère, comme ce Charles l'était du duc d'Anjou, depuis Henri III. Elle ne mourut pas d'une mort auſſi violente qu'Agrippine; mais Louis XIII, mais ſon fils, grand Dieu! la laiſſa mourir de faim à Cologne, & a mérité le nom de parricide!

Le ſort épouvantable de cette femme, qui avait joué un rôle ſi important, rempliſſait tout le monde

d'épouvante & de pitié. Cette reine, autrefois si puissante, fille de François de Médicis, grand duc de Toscane, & de Jeanne d'Autriche, sœur de l'empereur Maximilien II, épouse de Henri IV, mère de Louis XIII, de Gaston, duc d'Orléans, d'Elisabeth, reine d'Espagne, de Christine, duchesse de Savoie, & de Henriette, reine d'Angleterre, employa toutes les instances, toutes les supplications, toutes les humiliations pour se réconcilier à ses derniers momens avec son fils. Il fut inexorable.

Elle eut de grands torts sans doute ; mais elle était descendue, elle était tombée, elle était précipitée du faîte du pouvoir dans l'infortune, dans la misère la plus affreuse ; enfin, elle était sa mère.

Après la mort du maréchal, elle avait obtenu la permission de se retirer à Moulins, & après bien des demandes inutiles, son fils consentit à la voir avant son départ. Comme ils se séparaient, elle se penche pour l'embrasser, & lui, pour l'éviter, lui faisant une révérence plus profonde, lui tourne le dos, couvrant sa dureté d'une ombre de respect.

Elle arrive à Blois, & il l'y fait arrêter, & l'y retient prisonnière. Elle envoya dire au duc d'Epernon, par Vincentio Ludovicci, qu'elle *était en danger de sa vie*.

Elle s'échappa du château, dans lequel elle était gardée, par une fenêtre, en risquant ses jours, & s'enfuit à Angoulême.

Ce fils dénaturé établit des commissaires pour lui faire son procès, à son frère & à tous ceux qui étaient attachés à leurs personnes, malgré l'opposition du parlement. Il leur ôte le droit d'asile qu'ils pouvaient espérer à Metz. Enfin, ce n'a été envers elle qu'une dureté froide & farouche, jusqu'à la mort de cette mère malheureuse, arrivée le 3 de juillet 1642, une année avant celle de ce fils impitoyable.

Il donne un édit impolitique le 25 juin 1617, par lequel, de son plein pouvoir & autorité royale, il détruit ce qui avait été fait par une convention des états du Béarn. La religion romaine y était abolie depuis cinquante ans. Il la rétablit; il s'érige ainsi juge entre Dieu & les peuples. Un homme, ordonner de lui rendre un culte par préférence à un autre, est le comble de l'orgueil extravagant, est le dernier période de la tyrannie. Il occasionne, par cet acte dont le philosophe, le sage gémit & s'étonne toujours à chaque pas qu'il fait dans l'histoire; il produit des troubles inévitables, des guerres civiles, & tous les maux des protestans que sous son règne elles traînèrent après elles.

Il détruisit cet odieux droit de paulet, établi

par Henri IV ; & par un retour honteux, par la dilapidation, l'épuisement des finances, il le rétablit auſſi-tôt. On voit par là qu'on ſentait bien les maux incalculables qu'il devait entraîner, mais que la rapacité de la cour, de cette poignée d'hommes qui eſt dans la claſſe ſtérile, onéreuſe & dévorante, ne s'embarraſſa pas des malheurs longs & généraux de la nation, pourvu que l'or qui leur revenait de ce trafic odieux, de cet impôt qui fit qu'on vendit la juſtice à l'enchère, pourvu, dis-je, que les ſommes immenſes, ainſi preſſurées, leur procuraſſent des jouiſſances inſtantanées.

C'eſt un chaos d'intrigues, de baſſeſſes, de perfidies, d'atrocités dans cette cour, où les favoris ſe ſuccèdent, ruinent réciproquement leurs projets. Le poiſon & le fer n'étaient point épargnés. La religion, le ſcandale ſe mêlaient aux crimes de ces temps où les arts conſolateurs furent à peu près inconnus, où la politique ne fut qu'un jargon mépriſable. La nation fut toujours malheureuſe pendant le règne trop long de ce prince faux, diſſimulé, dévot, crédule & défiant tour à tour.

Le tréſor public étoit épuiſé, volé par tous les favoris. Pour aſſouvir leur inſatiable ſoif de l'or, on preſſurait le peuple, on créait des édits burſaux, dont les noms ridicules marquent l'extrême pénurie & l'indigne aſtuce avec laquelle on y voulait remédier.

Voici un de ces actes de l'aveuglement, de la

barbarie la plus ſtupide qu'ait pu exécuter un tyran abſurde & ignorant. Il aſſiége Montrevel, la ville ſe rend. Il accorde la vie aux officiers, & fait pendre les ſoldats. Quel mépris, grand Dieu! d'hommes égaux à lui! Dis-moi donc, lâche deſpote, où avais-tu pris que ces braves ſoldats étaient plus coupables que leurs officiers? Ils n'avaient fait qu'obéir; & ſi tu puniſſais un crime, ceux qui les commandaient étaient ſeuls coupables. Comment des traits d'un délire ſi cruel n'ont-ils pas plus tôt ouvert les yeux des peuples, des ſoldats! Mais la liberté de la preſſe ne dévoilait pas ces crimes, ces outrages, & ils demeuraient iſolés & impunis. Tremblez, tyrans; c'eſt elle qui s'attache à vos pas; c'eſt elle qui éclairera tous les ſentiers ténébreux & criminels où vous tentez encore de vous enſevelir; c'eſt elle qui déjouera vos projets, qui trompera votre indigne eſpérance.

On rit de pitié au milieu de ces erreurs, quand on voit les miſérables hochets dont s'amuſaient ces vieux & barbares enfans de la cour. Parmi les affaires les plus graves, entourés d'aſſaſſinats particuliers, publics, juridiques, la main droite ou la main gauche, la manière d'être aſſis, le fauteuil à bras, le tabouret, le pas, l'étiquette, en un mot, faiſait une partie des affaires intéreſſantes que traitait cette race abâtardie des courtiſans. Ce fut bien pis ſous le règne ſuivant. Un Richelieu, cet

implacable cardinal, feint d'être malade, afin d'éviter toute discussion, pour recevoir les comtes de Holland & de Carlisse, ambassadeurs d'Angleterre, qui étaient à Paris pour traiter du mariage de Charles, prince de Galles, avec Henriette Marie, sœur de Louis XIII.

Les donjons, les maisons de force, les cachots, la Bastille, étaient pleins d'hommes de tout rang, de tout état, immolés aux vengeances du monarque & de son indigne ministre; & qu'on se ressouvienne que les ministres pervers sont les crimes des rois.

Mille jugemens par commissaires ont souillé le règne de ce Louis le juste : il nommait une commission d'esclaves vendus, quand il craignait que les formes ne fournissent à l'innocence le moyen de se défendre. Le malheureux Duchalais fut ainsi condamné à perdre la tête, sur une délation de Louvigny, suborné par le cardinal. Ces commissaires étaient de vrais assassins; & la précipitation avec laquelle ils jugeaient ceux que le tyran leur livrait, leur faisait mépriser, fouler aux pieds toutes les formes. L'édit du roi qui erigea à Nantes cet horrible tribunal, qui jugea Duchalais, est du 10 Août 1626, & l'exécution se fit le 19 du même mois. On se pressa si fort de lui arracher la vie, qu'on n'eut pas le temps de faire venir un bourreau; & crainte qu'il ne l'échappât, ce fut un criminel

digne de mort, qui racheta ſa liberté, ſa vie, en l'ôtant à Duchalais.

Son caractère noir, jaloux & mélancolique, ſe manifeſta dans les reproches qu'il fit à ſa femme, Anne d'Autriche, en plein conſeil, où il l'avait fait venir exprès, pour tenter de l'en accabler. Sans nuls égards pour le lieu, pour l'aſſemblée, ni pour elle, il lui dit qu'elle voulait avoir deux maris à la fois, en le faiſant jeter dans un cloître, & épouſant enſuite Gaſton, ſon frère; ce qui n'était qu'une calomnie. Il défendit qu'aucun homme n'entrât déſormais ni dans la chambre, ni dans le cabinet de la reine, ſans qu'il y fût préſent.

Le maréchal d'Ornano eſt mis à la priſon de Vincennes, & y meurt empoiſonné.

Sans ceſſe occupé à remédier aux déprédations, aux vols de ſa cour, il crée une quantité d'offices nouveaux, dont le trafic ſe faiſait à l'encan.

Les habitans de la Rochelle ne voulant point ſe rendre à un ennemi qui les menaçait de les paſſer au fil de l'épée, & dont il voulait violer tous les droits, ſe déterminèrent à périr ſur les ruines de leur ville en cendres, plutôt que de conſentir à recevoir la loi d'un farouche vainqueur. Ils réſolurent, dans cette extrémité, d'envoyer les femmes, les enfans, les vieillards, hors des portes de la ville réduite à la famine la plus épouvantable. Ce troupeau d'infortunés tourna ſes pas vers les

forts & les lignes des assiégeans. On les chassa à coups de mousquet, & plusieurs de ces malheureux, qui allaient leur demander un morceau de pain, furent massacrés par eux. L'indignation est-elle à son comble ? en est-ce assez ? Non : ces déplorables victimes se retirèrent dans quelques prairies entre les lignes & la ville, où ils se nourrissaient d'herbes. Hé bien ! ce roi, ce monstre, loin d'en avoir pitié, fit tirer dessus, & les assiégés furent obligés de les reprendre. Egorger des malheureux qui meurent de faim, des femmes, des enfans, des vieillards sans armes, sans défense !... Eh ! qui pourrait retenir sa fureur & ses larmes ! Je ne sais qui l'emporte de Charles IX, tirant sur le peuple, le matin de la S. Barthélemi, ou de Louis XIII faisant tirer sur ces spectres décharnés, haves & tremblans.

Cette ville infortunée fut enfin rendue après trois ans que Richelieu méditait sa ruine, après y avoir dépensé des sommes énormes, & sacrifié la vie de plus de soixante mille soldats ; après y avoir fait périr peut-être plus de cent mille habitans par la faim, le fer & le feu : elle faisait horreur & pitié aux farouches soldats. Toutes les rues étaient jonchées de corps morts ; les maisons en étaient infectées. Toutes les horribles atrocités que la faim impitoyable fit exécuter aux siéges de Sancerre & de Paris, y furent commises. Eh ! on reçut

ce roi exterminateur dans cette ville fumante du ſang de ſes habitans, ſous des arcs de triomphe, que les mains de l'eſclavage avaient dreſſés, & on le reçut à Paris avec de grandes démonſtrations de joie, des réjouiſſances, pour avoir ſaccagé, aſſaſſiné cent cinquante mille hommes! On lui décerne par-tout ſur ſon paſſage le nom de victorieux. Hélas! triſtes & malheureux humains, Français, que le gouvernement avait dégradés, ce n'était donc que par des ruines qu'on obtenait des droits à votre fauſſe eſtime; que le fondateur d'une colonie, d'une ville compoſée de cent cinquante mille hommes, n'aurait pas obtenue? Mais le règne de ſon ſucceſſeur nous fournira la matière de réflexions qui, graces à la philoſophie, ſont à préſent répandues, & vont devenir familières, aujourd'hui que nos rois vont être connus, que leurs attentats vont paroître au grand jour, & que leurs fauſſes vertus, préſent d'indignes hiſtoriens, vont s'évanouir.

Pauvre Urbain Grandier, que dire de ton horrible ſupplice, de l'abſurde & barbare l'Aubardemont, qui défend, à peine de 10,000 liv. d'amende, d'oſer dire que les religieuſes de Loudun ne ſont pas enſorcelées?

On s'indigne contre la mémoire du cardinal de Richelieu, quand on voit ce malheureux & trop célèbre curé de Loudun, condamné comme ſor-

cier à périr au milieu des flammes, condamné par une commiſſion du conſeil, nommée & ſignée par le roi.

A la mort de Montmorenci qui fut décapité dans l'hôtel de ville de Toulouſe, capitale de ſon gouvernement, il répondit à la princeſſe de Condé qui tenta de le fléchir, d'un ton mélancolique, noir & farouche : *Il faut qu'il meure ; toute la grace que je peux lui faire, c'eſt que le bourreau ne le touchera point, et qu'il ne fera que lui couper la tête.*

Il prend Vivas dans le Vivarais ; il ſaccage indignement cette ville, ſans épargner ni ſexe, ni âge. Il y eut des coupables ; mais confondre dans la proſcription femmes, enfans, vieillards, eſt ce qui détruit toute idée de juſtice & d'humanité. Un traitement pareil avait déjà été fait à Négrépeliſſe.

L'arrêt de mort du maréchal de Marillac, rendu par de ſeconds commiſſaires, parce que les premiers, équitables, avaient admis la preuve des faits juſtificatifs, criera toujours vengeance.

Auſſi injuſte dans les affaires publiques que dans les aſſaſſinats particuliers, il s'avance en Lorraine ; & malgré la ſoumiſſion du duc, ſe voyant à la tête de vingt-cinq mille hommes, fier de ſa ſupériorité, il lui taille en pièces trois régimens. On ne peut dire que c'était Richelieu qui commettait ces atro-

cités ; elles ſe faiſaient de ſon aveu bien prononcé ; pas un jugement de mort contre tous ces grands qui ont péri ſur l'échafaud, dont il n'ait ſigné, dont il n'ait ordonné la commiſſion.

La condamnation du maréchal de Montmorenci, bien moins coupable que Gaſton, frère de Louis, prouve qu'il agiſſait par ſa propre impulſion. Un bracelet où était le portrait de la reine Anne d'Autriche, fut cauſe que le monarque jaloux fut inexorable : tous ceux qui l'environnaient le jour de l'exécution, lui demandaient ſa grace, & fondaient en larmes. Il leur répondait avec une froideur atroce : *Il faut qu'il meure.*

Depuis la mort de Montmorenci il fit condamner par contumace le duc d'Elbeuf, Pui-Laurens, Ducoudrai, Montpenſier, Goules ; &c. &c. pluſieurs gentilshommes furent condamnés à être écartelés, à avoir la tête tranchée, & n'avaient commis d'autre crime que d'avoir ſuivi le parti du frère de cet indigne monarque.

Voici un acte de deſpotiſme auſſi révoltant qu'il eſt ridicule, qui marque l'abſurde mépris qu'il avait pour tous les hommes. Il vient au parlement le 12 avril 1633 ; il y dit qu'il entendait que dorénavant quatre préſidens vinſſent le recevoir à genoux hors de la chambre, lorſqu'il y reviendrait. Un homme à genoux devant un homme ! Réponds, monarque fier & ſtupide, dans quelle attitude

faut-il adresser ses vœux à l'Eternel, s'il en est jaloux? Mais il ne peut être insensé comme toi; & j'espère qu'il te punira de ton orgueil, de ta barbarie. Qu'on soit couché, debout, assis, à genoux, tout lui est égal, pourvu qu'on soit juste.

Il veut commander aux sentimens de son frère; il prétend le contraindre d'abandonner Marguerite de Lorraine, qu'il avait épousée, & il veut l'avoir en otage; il fait déclarer son mariage nul.

Il punit le parlement de Paris d'avoir fait son devoir, en lui remontrant l'injustice, l'abus énorme de la création de vingt-quatre charges de conseillers & d'un président.

Ce Louis le juste dicte l'arrêt de mort du duc de la Valette, son beau-frère, il avait épousé en premières noces Gabrielle de Bourbon, légitimée de France, sœur du roi; il avait forcé sa condamnation par sa présence, & il le fit exécuter en effigie.

Il conserva jusqu'à ses derniers momens cette ame indifférente, froide & atroce; il avait vu, sans s'étonner, couler le sang, sur des échafauds, des hommes les plus recommandables; enfin Cinq-Mars & de Thou mirent le comble aux lâches cruautés de son règne. Il ne survécut que de quelques mois à la mort du favori & du vertueux de Thou, coupable de n'avoir pas trahi la confidence qu'on lui avait faite du traité fait avec l'Espagne, qu'il

ne cessa de désapprouver, & d'en conseiller l'inexécution; mais le calme impitoyable de ce Louis XIII, au moment du supplice de Cinq-Mars, de ce jeune homme qui lui avait été si cher, achève d'inspirer l'horreur & le mépris que les siècles doivent à jamais à sa mémoire; il tirait sa montre par intervalles sur la terrasse de Saint-Germain, & il disait, en insultant à son malheur : *Il me semble que, dans dix minutes, M. Legrand passera mal son temps.* On appelait Cinq-Mars *M. Legrand*, parce qu'il jouissait de la charge de grand-maître de la maison du roi.

Enfin, ce despote indécis, jaloux, faible & barbare, qui n'eut pour les peuples ni affabilité, ni douceur, ni humanité, fut abandonné à ses derniers momens. A peine, dit Pontis, lui donnait-on un bouillon qui fût chaud.

Malgré les noms, les titres fastueux de juste, de victorieux, que l'esclavage lui décerna de son vivant, il mourut sans mémoire & sans regrets, le 14 mai 1643. Son fils, Louis XIV, va lui succéder.

LOUIS XIV,

SOIXANTIEME ROI.

NOUS voilà arrivés à ce règne de soixante-douze ans, de soixante-douze ans de crimes & de mal-

heurs ; car je compte pour d'affreuses calamités publiques les cinquante années d'exécrable gloire, de renommée sanglante, que ce Louis XIV acquit par les assassinats, le brigandage à main armée, par le fer, par le feu, par la famine, par la désolation, les larmes des peuples ruinés, saccagés, désespérés.

Ce roi, ce despote fameux par tant de carnages, par tant de désastres, de ruines, de vrais crimes contre la nation & la nature, à peine majeur, manifeste la hauteur, l'orgueil de son caractère, le goût du pouvoir absolu. A peine assis sur ce trône encore entouré des débris de la guerre civile, il casse à quinze ans le parlement de Paris ; & de son plein pouvoir & certaine ignorance, il le transfère à Pontoise. A quinze ans casser ainsi le seul corps qui existât entre lui & le peuple, est le présage le plus funeste, & nous verrons dans la suite tous les maux qu'il annonçait, fondre sur la nation.

Les malheurs du peuple étaient déjà affreux. Le vol était regardé comme une chose ordinaire, & autorisé par l'exemple. Gourville dit que pour se procurer de l'argent, il vola une recette qu'il alla prendre à un directeur des postes, à qui il fit payer une rançon. Sous l'empire des loix, Gourville eût été abandonné à leur juste rigueur.

La livre de pain valait à Paris une livre quatre sous.

ſous. Eh ! qu'on oſe comparer le temps où nous vivons à ces jours déplorables, & qui n'ont pas été les plus horribles.

Dans la guerre civile qui déſola la France dans les commencemens de ſon règne, les deux partis commettaient des indignités, ajoutaient l'horreur à la confuſion, faiſaient réciproquement trancher la tête, pendre des malheureux.

Au milieu des barbaries, on voyait un grand Condé baiſer la châſſe de ſainte Geneviève, y frotter ſon chapelet & mille extravagances pareilles ; ce qui prouve que la religion n'a jamais adouci les mœurs. Il n'y a que les lumières, que la raiſon, la philoſophie qui inſpirent les vrais ſentimens de l'humanité, qui donnent cette ſollicitude vertueuſe, cet intérêt, cet amour de ſes ſemblables, qui a toujours diſtingué les ſages des ignorans, des tyrans & des prêtres.

Français, citoyens, ne vous engouez jamais de ce que font les rois dans des circonſtances plus ou moins impérieuſes. Peſez les principes généraux avant de les croire détruits par quelques faits iſolés & particuliers. Qui n'eût penſé, quand ce fier ſoudan, ce Louis XIV, renvoya Mazarin, en 1652, qu'il cédait à la voix du parlement, aux cris des peuples qui demandaient ſon renvoi ; qu'il s'humiliait devant la majeſté de la nation. Hé bien ! il n'en était rien : il courbait la tête, &

attendait déjà l'occafion où il pourrait s'en venger. Prefque auffi-tôt il le rappelle par une déclaration où il déploie tout ce que le pouvoir arbitraire a de plus abfurde. Nous aurons dans la fuite occafion de faire l'application de ces principes, qui ne font pas ceux des tyrans, des vifirs & des efclaves.

Les membres du parlement, vaincus par fon afcendant, après avoir mis la tête du cardinal à prix, comme celle d'un voleur public, vinrent prefque tous briguer l'honneur de fa protection, cinq mois aprés fon expulfion, & condamnèrent, par l'influence du roi & de fon miniftre, le prince de Condé qu'ils avaient foutenu, à perdre la tête.

Il réunit les parlemens de Paris & de Pontoife; il défendit l'affemblée des chambres : le parlement voulut remontrer; il exile, emprifonne fes membres, & le calme effrayant du defpotifme couvrit la France entière.

Pour comble d'outrage, après l'extinction des guerres civiles, fier de fa première campagne, il vient au parlement en groffes bottes, le fouet à la main, ordonne de fe féparer, & défend à tous les membres d'ofer demander une affemblée pour faire quelques remontrances fur fes édits. Comment Voltaire, comment ce grand homme a-t-il pu dire que c'était là *les prémices de fa grandeur* ! C'était celles du defpotifme dont il écrafa la nation.

La même année, il ſacrifie lâchement l'honneur, le ſang à la fortune coupable & heureuſe du bourreau de ſon oncle. Cromwel lui demanda de faire ſortir du royaume les enfans de Charles I, qui étaient venus y chercher un aſile ; & il obéit. Il bannit de la France Charles II & le duc d'Yorck, petits-fils de Henri IV. Après avoir dans des lettres, 1655, donné le titre de frère à l'aſſaſſin de l'époux de Henriette de France, fille de Henri, à la mort de ce tyran des Anglais, il eut la baſſe indignité d'en porter le deuil. On eût pu croire que pendant ſa vie il avait cédé à ſa fatale puiſſance ; mais deſcendu dans la tombe, rien ne l'obligeait de ſe couvrir de cet opprobre éternel.

L'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris, fut ſon précepteur, & ne lui apprit rien. Profondément ignorant lui-même, d'abord abbé très-relâché de la cour, il paſſait les amours très-diſſolus du monarque, & devint enſuite lâche fanatique.

La baronne de Beauvais, mademoiſelle d'Argencourt, la nièce de Mazarin, Marie Mancini ſa ſœur, &c. furent les premières favorites. Nous verrons dans la ſuite celles qui leur ont ſuccédé, & qui ont influé ſur les deſtinées de la France. Il parut bien qu'il n'avait que la fierté & l'ignorance des monarques aſiatiques, lorſque cette célèbre Chriſtine, reine de Suède, vint en France,

après avoir abjuré la couronne. Il ne fut que lui rendre de grands honneurs qu'elle méprisait. Il ne lui parla presque pas, parce qu'il en était incapable; il cachait le vide de son ame, son sot embarras sous un faux air de dignité. Il souffrit à Fontainebleau l'assassinat commis par cette reine inexcusable sur son écuyer *Monaldeschi*. Ce meurtre, à Stockolm où elle était souveraine, eût dû être puni, ou la loi n'est qu'un vain simulacre, qui ne frappe que le malheureux; & en France, dans une terre étrangère, il devait la faire condamner suivant leur rigueur, & ensuite peut-être lui faire grace.

Quand Mazarin & dom Louis de Haro traitaient du mariage de Louis avec l'infante d'Espagne, dans l'île des Faisans, il y eut de grandes difficultés pour le cérémonial, pour la vaine étiquette. Deux mois se passèrent dans des prétentions réciproques; il fallut pourtant bien s'accorder.

Par l'acte arrêté, l'infante renonça formellement à toute prétention sur les états de son père. Louis XIV ratifia cette renonciation, & la fit enregistrer au Parlement. Quelle est donc la loi qui délie les rois, & contraint les particuliers! On a osé revendiquer des droits librement abandonnés; c'est une infraction inique de revenir sur une pareille renonciation. L'abandon de Marie-Thérèse ne fut point accepté aux états de Castille & d'Arragon; & c'est une des raisons sur lesquelles s'ap-

puient les docteurs, les casuistes qui décidèrent que ses descendans étaient légitimes héritiers de la couronne d'Espagne. De pareils docteurs font honte & pitié à la raison : elle n'y fut point acceptée, parce qu'elle n'y fut point présentée. Ainsi rien d'étonnant ; mais son existence n'en est pas moins constante. Nous y reviendrons à la guerre, dite de la succession ; & nous prouverons que cette guerre, qu'on a crue équitable, était très-injuste.

Ce Louis XIV joignait un vice lâche & timide à son orgueil indomptable, & qui semble être le fruit des années ; quoique fort jeune encore, il feignit à la mort de Mazarin de le regretter, par une fausseté basse & inutile. Il est très-vrai qu'il brûlait d'être délivré de son fatal ascendant.

Preuve encore que Beaumont ne lui apprit rien, preuve de sa démence stupide, c'est qu'il brûla lui-même tous les manuscrits de Fénelon que le duc de Bourgogne avait conservés.

Lorsqu'on lui parlait de l'iniquité des lettres de cachet, l'atroce ignorant répondait : *on en a usé ainsi de tous temps*. Où avais-tu donc pris, despote impitoyable, que la volonté d'un barbare ait toujours suffi pour arracher la liberté à un homme, à un homme souvent supérieur à lui ? Si un seul individu peut en être privé au mépris de la loi, au mépris de la volonté collective,

apprends qu'il n'y a dans l'état que des tyrans & des esclaves; si tu n'avais pas été assez stupide pour demander *à quoi sert de lire*, tu aurais vu que dans les beaux jours de Sparte, d'Athènes & de Rome, nul citoyen ne pouvait être opprimé, poursuivi, arrêté injustement.

Il ne trouvait rien de si beau que le gouvernement de Turquie ou de Perse; ce que lui dit le maréchal d'Estrées eût dut lui en faire perdre le goût : *Sire, deux ou trois empereurs ont été étranglés de mon temps.*

Au traité des Pyrénées, Charles IV, duc de Lorraine, qui avait tant de sujets de se plaindre de la France, est compris dans ce traité, mais d'une manière inique. On rend à ce malheureux prince ses états usurpés, mais on les lui rend dévastés, en démolissant les fortifications de Nanci, & en lui défendant d'avoir des troupes.

Comme les rois & leurs ministres outrageaient l'infortune ! Charles II, plus malheureux encore que le duc de Lorraine, vient auprès des Pyrénées implorer les plénipotentiaires, Louis de Haro & Mazarin; il espérait que ses cousins germains, après la mort de Cromwel, pourraient venger ses longs malheurs. Tout fut inutile, ces ministres esclaves de leurs maîtres refusèrent de le voir. On le croyait accablé, & pour jamais précipité du trône.

Tout ce qui approchait ce monarque devenait vain & fastueux, rien n'est égal à l'orgueil que déploya Mazarin ramenant le roi & la nouvelle reine à Paris. A sa mort le roi & sa cour prirent le deuil de ce ministre insatiable. Ce roi, qui par une des lâchetés les plus coupables qui aient été commises sur la terre, l'avait porté à la mort de Cromwel, pouvait bien le prendre à celle de Mazarin.

Les peuples espéraient un traitement plus doux, d'être moins malheureux ; on va voir combien leurs espérances étaient vaines ; on va voir ce despote les écraser de ses fers, & ne pas leur permettre les cris & les larmes.

Je ne peux concevoir ce que cet homme, qui étonnera tous les siècles, ce que Voltaire entend par ces mots dont il semble admirer le sens. *Il n'y avait plus*, dit-il, *en France qu'un maître et des sujets ; il montre d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au dehors qu'absolu au dedans.* Qu'est-ce que cela veut dire, sinon qu'il annonçait un tyran dans l'empire, & qui devait être très-dangereux à ses voisins ? Il tint parole.

Que veut dire ce paragraphe du siècle de Louis XIV ? *Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui est très-naturel.* Qu'on fasse attention à ce premier

membre de la phrafe que le fecond contredit : *Mais lès rois de France ont toujours prétendu la préféance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume.*

Si l'antiquité de la race de France mérite la préféance, l'égalité que prétendent les anciens rois de l'Europe n'eft donc ni jufte ni naturelle. Examinons la fin de la phrafe : *Et s'ils ont cédé aux empereurs, c'eft que les hommes ne font jamais affez hardis pour renverfer un long ufage.* Et dans la fuite du même paragraphe il ajoute : *Le chef de la république allemande, prince électif, et peu puiffant par lui-même, a le pas, fans contredit, fur tous les fouverains, à caufe de ce titre de Céfar et d'héritier de Charlemagne ;* s'il a le pas fans contredit, ce n'eft donc pas *parce que les hommes ne font jamais affez hardis pour renverfer le long ufage.* Il me femble que cela eft un peu contradictoire : ce font de faibles taches qui s'effacent & fe perdent dans la maffe impofante de fa gloire. Malheur à l'homme qui ne la fentirait pas, qui ne faurait pas combien fon ame était paffionnée pour la liberté, qui ne faurait pas tout ce que la révolution lui doit ! Il n'y a qu'un ignorant ou un lâche Zoïle qui puiffe en douter, le contefter.

Mais examinons encore, combattons, détruifons une erreur d'un grand homme qui, à l'abri de fon nom, ferait funefte & dangereufe. *Ils avaient pour*

eux (les rois de France) *non-ſeulement la ſupériorité d'une couronne héréditaire ſur une couronne élective.* Que veut dire la ſupériorité d'une couronne héréditaire ſur une couronne élective ? Il me ſemble que l'avantage, la ſupériorité réelle eſt toute entière du côté de la couronne élective. Quoi! ne vaut-il pas mieux être porté ſur le trône par ſa gloire, ſes talens, ſes vertus, que d'y être placé par cette hérédité qui n'eſt qu'un long oubli des droits inaliénables & inaliénés de la nation, de la maſſe reſpectable du peuple ; qui n'offre que l'audace effrénée & graduelle du pouvoir exécutif; qui n'eſt qu'un monſtre dans l'ordre moral, un monſtre deſtructeur de toutes les vertus. Nous n'aurions jamais eu un Louis XI, un Charles IX, un Louis XIV, ſi la couronne eût été élective ; & cinquante millions de Français n'euſſent pas été maſſacrés ſous tous les règnes abominables qui ont déſolé la France.

On ne me taxera pas de favoriſer la cour de Rome ; mais l'affaire du duc de Créqui, qui était ambaſſadeur auprès du pape, eſt un attentat au droit des nations, que l'injuſtice, la force, la fierté de Louis XIV autoriſèrent. Ce duc avait révolté les Romains par ſes hauteurs ; ſes gens avaient porté dans toutes les maiſons le mépris, l'outrage & la diſſolution. Ses laquais chargèrent une eſcouade des Corſes (ce ſont des gardes du pape,

qui appuient les exécutions); ils étaient les agresseurs, & par conséquent déjà coupables. Les Romains conduits par *Chigi*, frère du pape Alexandre VII, chargèrent, à leur tour, les gens de l'ambassadeur; ils tuèrent un page, & blessèrent quelques domestiques. Le pape, écrasé par le pouvoir de Louis, fit pendre un pauvre Corse & un sbire qui s'étaient défendus, & n'avaient usé que de représailles. Mais ce ne fut pas assez pour appaiser son orgueil offensé, qu'on eût osé se défendre contre celui qui le représentait; il fallut que le pape fît élever une colonne, avec une inscription qui contenait & la réparation & l'outrage; qu'un légat vînt demander pardon. Je ne suis pas fâché qu'on ait humilié cette prétendue cour qui, pendant mille ans, a couvert l'Europe de discordes, de scandales & de sang; mais cette affaire n'en prouve pas moins le despotisme altier de Louis XIV.

Chaque pas que nous allons faire sous son règne, sera marqué par une expression, par une injustice plus ou moins atroce. Non content d'avoir accablé le malheureux Charles IV, duc de Lorraine, au traité des Pyrénées, il le contraint de lui céder Marsal.

Nulle bonne foi dans ses promesses : il commet une infraction ouverte aux traités, en accordant sourdement des secours au Portugal contre l'Espagne, en 1663. Par la même mauvaise foi, il

évite de joindre ſes vaiſſeaux à ceux de la Hollande contre l'Angleterre, & il s'y était engagé par l'accord de 1662; il voyait avec un ſecret plaiſir ces deux puiſſances ruiner leurs forces & leur commerce.

Il vend ſa protection à ces mêmes Hollandais, à qui, par les traités, il devait des ſecours en cas d'attaque; & Colbert ſe prête à ce vil trafic qui déshonore ſa mémoire & celle de Louis XIV.

Il commet l'injuſtice la plus atroce contre Charles II, ſon beau-frère, après la mort de Philippe IV, roi d'Eſpagne; il prétendit que la Flandre, le Brabant & la Franche-Comté, provinces du royaume d'Eſpagne, devaient, ſuivant la juriſprudence de ces provinces, revenir à ſa femme, malgré la renonciation la plus formelle de l'un & de l'autre; il l'accabla! il fit examiner ſes droits par un conſeil de tyrans & de ſacriléges théologiens qui, comme on peut bien s'en douter, trouvèrent ſes raiſons inconteſtables, & celles de Charles erronées, ſans principes & de nulle valeur.

Pour convaincre ce Louis XIV d'infidélité, de lâcheté, de barbarie, il n'eſt beſoin que de citer les faits pour l'en accabler. Il attaque, avec la dernière rigueur, un enfant dont il devait être le protecteur, puiſqu'il avait épouſé la ſœur de cet enfant; il l'attaque, pour le dépouiller cruellement & injuſtement, contre la foi promiſe.

Aurait-on cru que Léopold, empereur, regardé comme chef de la maiſon d'Autriche, laiſſerait ainſi voler le jeune Charles d'Autriche, roi d'Eſpagne ? Eh bien ! l'indigne accord était fait entre Léopold & ce Louis XIV ; & puiſqu'on oſe vanter la probité, la juſtice & la généroſité des rois, ce n'a été, pour ainſi dire, qu'un vil tas de brigands qui ſe ſont toujours entendus pour dépouiller le faible & le malheureux : ni ſang, ni amitié, ni conventions ne les ont arrêtés.

L'infâme convention faite entre eux portait que Léopold laiſſerait Louis XIV envahir la Flandre, & qu'à la mort de Charles, à qui ils n'accordaient pas de longs jours, la couronne d'Eſpagne paſſerait dans la maiſon de l'empereur. Cet acte, l'opprobre des deux rois, eſt au dépôt du Louvre. Nous verrons, dans la ſuite, comme Louis XIV tiendra cet accord ſpoliateur.

Il entre comme un brigand sûr d'arracher des dépouilles, ſans preſque nulle réſiſtance, dans Charleroy, Ath, Tournai, Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, Lille, &c. On peut dire que cette invaſion de la Flandre fut d'une facilité qui égalait la lâcheté avec laquelle on l'avait projetée, & on l'exécutait.

Louis uni au Portugal, attaquait ainſi, accablait de toutes ſes forces, avec tous les avantages qui

manquaient à l'Efpagne, une province d'un royaume déchiré, ruiné.

Il revint à Paris, après avoir fait la guerre la plus facile, la plus lâche & la plus injufte qui ait jamais été entreprife ; après avoir dépouillé fon beau-frère contre la foi des traités, il revint jouir de tous les éloges que la baffeffe prodigue toujours aux crimes heureux.

Le vol de la Franche-Comté fut exécuté avec la même iniquité ; on l'affervit dans l'hiver de 1668, &, en trois femaines, il entra dans cette province comme dans fes états : tout pliait fous fon farouche pouvoir. Elle était pauvre en argent, mais fertile, mais bien peuplée, étendue en long de quarante lieues fur vingt de large ; elle portait le nom de *franche*, elle l'était en effet. Les rois d'Efpagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres : le peuple jouiffait de grands priviléges, & toujours refpectés par la cour de Madrid ; tout fut anéanti. Cette province, jadis libre, fubit le joug du defpote. Befançon fe gouvernait comme une ville impériale ; jamais peuple ne vécut fous une adminiftration plus modérée, & ne fut plus attaché à fes rois. Leur amour pour la maifon d'Autriche, ou plutôt pour leur ancien gouvernement, s'eft confervé pendant deux générations ; c'était une république ; on employa la baffeffe & la force pour la mettre fous le joug. Un *Jean Vatteville*,

autrefois officier, puis chartreux, puis long-temps musulman à Constantinople, & enfin prêtre débauché, perfide envers sa patrie, eut parole de Louis XIV ou de ses agens, d'être grand-doyen, & d'avoir d'autres bénéfices, pour employer tout ce que l'indignité, l'astuce, la trahison peuvent mettre en usage contre un peuple confiant & crédule; il mit en œuvre tout ce que tant de métiers lui avaient appris. Cet homme vil, espion, escroc & prêtre, acheta avec l'or de Louis XIV quelques magistrats, quelques officiers & le marquis d'Yennes, gouverneur général. Ces intrigues, qui révoltent les cœurs les moins généreux, étaient d'autant plus honteuses qu'elles furent employées contre un beau-frère qui n'avait d'autre crime que son enfance & sa faiblesse; elles furent soutenues par vingt mille hommes.

Ce roi dont le cœur, l'esprit, toutes les facultés de l'ame étaient si fausses, si dépravées, était traité dans cette campagne comme à S. Germain. Le cérémonial y était aussi ridiculement observé. Il avait son petit coucher, son grand coucher, ses grandes & ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente, &c. On est saisi d'indignation, quand on voit tout le faste, toute la mollesse d'un sybarite le suivre dans l'horreur des camps; quand on le voit loin du danger insulter,

par ſon aiſance barbare, aux malheureux à qui il envoye la mort.

L'Europe enfin ſe réveilla. Si ſes odieux ſuccès avaient été rapides, cinq jours ſuffirent pour cimenter une ligue entre la Hollande, l'Angleterrre & la Suède, & arrêter, du moins pour quelque temps, ſes efforts, ſes outrages & ſes progrès.

Son orgueil fut indigné de la démarche de la Hollande; mais il fallut dévorer ſon injuſte reſſentiment. Il médita dès-lors ſa vengeance. Eh! de quoi avait-il droit de ſe plaindre, lui qui avait tout violé, tout enfreint, tout trahi; lui qui n'était qu'un lâche déprédateur, qu'un perfide raviſſeur du bien de ſon parent?

Van-Beuning, citoyen d'Amſterdam, traita d'égal à égal avec ce Louis XIV, & était bien plus grand que lui. Ce généreux, ce vrai républicain le força de rendre la Franche-Comté à l'Eſpagne. Les Hollandais euſſent mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre; un pareil voiſin ne leur plaiſait pas; ils avaient bien raiſon de s'en défier; c'était un tigre pris dans des rets. Il la gardait pour s'ouvrir les portes de la Hollande dont il méditait la deſtruction dans le ſilence de la fureur. Peuples, défiez-vous de tous les ſacrifices que les circonſtances arrachent aux rois. Ils ſont tous oppreſſeurs de leur nature, deſtructeurs de toute liberté. Ne l'oubliez

pas, ou cet oubli momentané vous vaudra des ſiècles de ſervitude.

Charles II, ce roi voluptueux & indigne de règner ſur des Anglais, ſe détache de l'alliance de la Hollande, ſéduit par l'or & les promeſſes de Louis XIV. Ainſi il employait la lâcheté, la perfidie, le vol à force ouverte, pour envahir les Pays-bas & la Hollande. Madame, ſœur de Charles, épouſe de Monſieur, frère unique du roi, fut le plénipotentiaire chargé de cette négociation qui déshonore & Madame, & les deux rois. Elle s'embarqua à Calais, & trouva ſon frère à Cantorbéri, qui, pour de l'or dont il était ſi prodigue, ſigna tout ce que Louis XIV voulut. C'eſt quelque choſe de bien affreux que la politique de ces rois, de ces odieux conſpirateurs contre le bonheur des nations. Quelle honte, quelle horreur que les manœuvres ſecrètes de leurs cabinets! Mais le temps eſt arrivé de dévoiler tous leurs crimes, de venger les peuples qu'ils ont ſacrifiés à leur démence impitoyable : comme ils font des traités, & les rompent tour à tour, ſuivant que leur faux intérêt leur commande, ſuivant les circonſtances qui maîtriſent la fortune, & plus fortes que leurs calculs étroits, inſtantanés, & qui ne portent point ſur les baſes éternelles de la bonne foi, de la vérité, de la candeur & de la morale.

Les dépouilles de la Hollande qu'on devait ſaccager,

cager, ruiner, étaient déjà partagées entre la cour de France & celle d'Angleterre, par un indigne accord qu'on aurait rougi de mettre au jour, d'avouer devant l'Europe, comme on avait partagé la Flandre avec les Hollandais en 1635.

La Hollande était divisée en deux factions, l'une de républicains rigides, à la tête desquels était Jean Wit, & Corneille son frère; l'autre de modérateurs ou d'esclaves de la maison d'Orange. Par un retour qui suffirait seul pour frapper d'opprobre la mémoire de Louis XIV, il s'accorde avec l'indigne archevêque de Cologne, *Maximilien de Bavière;* & *ce Van-Galen*, évêque de Munster, abbé de Corbie en Westphalie, qu'il soudoie, & dont il paie la perfidie. Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque, l'opprobre de son diocèse & de l'église; & maintenant il n'a pas honte de s'unir avec lui, de le payer pour les écraser. Quel prélat & quel roi! Si les Hollandais eussent connu ce traité abominable, fait avec ces deux ministres profanateurs, ils auraient bien fait de les livrer à la sévérité des loix, comme traîtres à la patrie, & de les faire payer de leur tête leur conspiration contre la liberté.

Cet évêque réprouvé, fils d'un assassin, né dans la prison où son père fut arrêté, parvint à être

nommé à cet évêché par toutes eſpèces d'intrigues & de crimes.

Il veut violer les priviléges de la ville : elle oppoſe une généreuſe réſiſtance à ce vil & profane tonſuré ; & lui, profitant des barbares ſoldats qu'il avait à ſes ordres, la livre à toute la fureur de la ſoldateſque effrénée, la met à feu & à ſang. C'était un lâche brigand couvert de la mitreépiſ copale, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais pour les ſervir, & tantôt en recevait de la France contre la république. Eh ! voilà les hommes dont ſe ſervait ce Louis XIV ! voilà les reſſorts ſcandaleux qu'il faiſait mouvoir pour conſommer plus ſurement ſes projets contre les peuples ! Eh ! voilà le roi à qui des hiſtoriens ont prodigué des éloges impoſteurs, ont décerné le nom de *grand* ! Mais il n'eſt pas temps encore de lui arracher les titres faſtueux dont leurs mains coupables l'ont revêtu. Voyons comme il accabla la Hollande.

»Jamais guerre plus lâche, jamais proſcription plus dénuée de prétexte ne fut exécutée. Louis détache, moyennant de l'or, la Suède de l'alliance des Provinces-Unies, elle ſe joint à la France ; l'Angleterre, par la même influence, en avait fait autant. Cette union fut ſemblable à la ligue de Louis XII, de l'empereur Maximilien, & du roi d'Eſpagne, qui avaient jadis conjuré la ruine de la

république de Venife, pour envahir fes richeffes; & abaiffer fa grandeur.

Les états-généraux écrivirent à Louis XIV, en offrant toute efpèce de fatisfaction des torts qu'on pourrait alléguer : rien ne fut écouté ; leur perte était réfolue.

Trente vaiffeaux de guerre fe joignirent à la flotte anglaife. Louis XIV avait environ cent vingt mille hommes ; l'indigne évêque de Munfter & l'électeur de Cologne en avaient à peu près vingt mille. Condé, Turenne, Luxembourg commandaient ; & le comble de la préfomption, de la vanité cruelle, de l'orgueil ! ce roi fi dénué, fi nu devant la raifon, la philofophie, l'humanité, menait avec lui un hiftorien qui devait écrire fes victoires ou fes affreux ravages ; & cet hiftorien, ce flatteur, cet efclave qu'il traînait après lui, était Péliffon. Il était fi sûr d'écrafer cette malheureufe république, qu'il allait à fa ruine comme à une fête. S'il avait penfé courir quelque danger, ce defpote fi vain, fi fier, fi lâche aurait fui loin du carnage, comme il le fit dans la fuite.

Le roi, fon confeil, fes miniftres, tout était d'accord : fon efprit planait fur tous les vœux. Le dur Louvois avait dégarni les magafins de Hollande, en achetant une partie des munitions qui allaient fervir à la détruire. Quelle politique horrible, quelle morale, quelle humanité, quelle

bonne foi, quel respect pour les loix que celui de ces monstres décorés du nom de rois & de ministres.

Cette république infortunée était attaquée, outre tant de forces conjurées contre elle, par tout ce que la faiblesse lâche, perfide & cruelle, peut encore employer ! on subornait les commandans des places; elle n'avait à opposer à Turenne, Condé, Luxembourg & Vauban, que le prince Guillaume d'Orange, âgé de 22 ans. Il était froid, sévère, d'un génie actif, au-dessus de ses forces physiques, qui lui fit supporter l'adversité. Il ne put d'abord résister au torrent qui se débordait sur sa patrie. Le duc de Lorraine, moins prudent que généreux, s'unit à la république, & vit toute sa province ravagée.

Non, je ne peux concevoir qu'un roi appuyé sur tant de forces, ait eu la basse indignité d'employer encore la perfidie. Hé bien ! c'est une vérité qui ne serait point crue des ames un peu généreuses, si elle n'était consacrée par l'histoire la plus authentique. Il fait séduire, à force d'intrigues & d'argent, le gouverneur de *Rhinberg* qui eut la lâcheté de vendre cette place. Il voulait, pour en imposer à la multitude, assister en personne à ce simulacre de siége, où l'on ne tira pas un coup de canon. Le lâche *Dosseri*, lieutenant de la place, fut puni de mort à Maestricht, où il eut l'imprudence

de ſe retirer après ſa trahiſon. Après le paſſage du Rhin, tant célébré par des plumes vénales, qui ne fut qu'un heureux haſard dû à des payſans des environs, qui informèrent le prince de Condé qu'il y avait un bras du fleuve preſque à ſec, on ſonda, & il ſe trouva qu'il n'y avait environ que vingt pas à nager, ſelon les lettres de Péliſſon, témoin oculaire.

Ce Louis XIV, ce lâche & barbare dévot, ne voyageait, ne commettait ſes innombrables aſſaſſinats, qu'eſcorté, aſſiſté de ſon confeſſeur & de ſon grand aumônier.

Les provinces d'Utrecht, d'Overiſſel & de Gueldre, étaient envahies; la Hollande offrit, demanda la paix. Les propoſitions furent ſi révoltantes, ſi intolérables de la part du tyran de leur pays, qu'elles remplirent tous les cœurs de déſeſpoir; de rage & d'épouvante. On réſolut de périr les armes à la main. Entre autres conditions d'une abſurde cruauté, il prétendait que la religion catholique fût par-tout établie; qu'on lui envoyât une ambaſſade extraordinaire tous les ans, avec une médaille d'or, ſur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient de lui leur liberté. Eſt-ce aſſez de ſtupidité & d'orgueil? Qu'eſt-ce donc que la nature? Qui fait donc les hommes égaux & libres, ſi ce n'eſt elle? Lâche blaſphêmateur! étais-tu un Dieu pour donner la liberté? Ah! que

j'aurais voulu que notre révolution mémorable fût arrivée ſous ton règne ! que j'aurais eu de plaiſir de voir ton affreuſe nudité ! Que j'aurais eu de plaiſir à te voir abattu ſur les marches du trône !

Dans ces circonſtances cruelles, la Hollande montra des vertus qui ne ſe rencontrent que dans les républiques. Chacun courut à la banque. Les magiſtrats firent ouvrir les caves où était dépoſé l'argent depuis ſoixante ans, & Charles II, roi d'Angleterre, faiſait alors banqueroute à la nation, & Louis XIV épuiſait les campagnes & devenait inſolvable.

Enfin, ces auſtères républicains arrêtent ce farouche conquérant ; on perce les digues, & Amſterdam lui eſt ravie. L'amiral *Ruyter* attaque, près des côtes d'Angleterre, les flottes combinées de Charles II & de Louis, & met en ſureté les côtes de la Hollande.

Les négociations du prince d'Orange réveillent l'empereur, l'empire, le conſeil d'Eſpagne & le gouverneur de Flandre ; il diſpoſe même l'Angleterre à la paix. Enfin, ce grand brigand était entré en Hollande au mois de mai, & dès le mois de juillet l'Europe était conjurée contre lui.

Il revient à Paris en 1672, laiſſant derrière lui les ravages, le meurtre, les rapines & tous les malheurs épouvantables de la guerre, ayant accablé, de toutes les forces de la France, un pays

auquel il n'avait rien de légitime à reprocher; il revint, dis-je, jouir des éloges des monumens que l'esclavage aux ordres des tyrans, que la bassesse soudoyée prodigue aux plus grands scélérats heureux.

La France brillait alors d'un faux éclat aux yeux des étrangers, tandis qu'on pleurait dans les campagnes, tandis que cet éclat trompeur & passager devait être suivi d'une misère longue, affreuse & réelle. Nos armées couvraient l'Europe, mais les champs devenaient incultes par l'enrôlement forcé des laboureurs; nos flottes couvraient l'Océan & la Méditerranée, mais bientôt nos mâts, nos pavillons brisés devaient être dispersés sur les mers.

Ce Louis XIV eut positivement toute la somme d'ignorance qu'il faut pour faire un mauvais père, un mauvais fils & un mauvais époux, pour faire enfin un monarque barbare. On peut dire qu'il a possédé cette dernière qualité au plus haut degré.

Luxembourg mit la Hollande dans un nouveau danger. Au milieu de l'hiver, il marche à la tête des troupes qu'il commandait, sur la glace qui environnait la Haye & Leyde; un dégel survint, qui sauva ces deux villes.

On termina cette entreprise par une atrocité qui mit le nom français en horreur; on abandonna deux villes riches & bien peuplées au pillage des

ſoldats, qui y commirent tout ce que la brutale audace peut entreprendre. Ils y mirent le feu, & à la lueur des flammes, s'y livrèrent aux affreux excès de la débauche la plus effrénée. Soixante ans après, on conſervait encore la mémoire effrayante de cette action abominable.

Ce Louis XIV avait des espions dans toutes les cours. L'or de la France fut encore prodigué, pour fomenter des troubles en Hongrie, pour gagner le duc d'Hanovre, l'électeur de Brandebourg, pour engager le roi d'Angleterre à déclarer la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation indignée. Toute l'Europe était troublée par ſon or, par ſes traités ſecrets, par ſes négociations; mais toutes ſes indignes reſſources échouèrent pourtant, & ne purent empêcher l'empereur, l'Empire, l'Eſpagne & la Hollande de lui déclarer formellement la guerre, en 1673. Dans trois batailles données les 7, 14 & 21 juin, *Ruyter* fut plus admiré que jamais. Le vice-amiral d'Eſtrées écrivit: Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir : l'avantage reſta indécis.

Maſtricht aſſiégée par Vauban, ſe rendit le 29 juin.

La fierté de Louis, enflée de tant de ſuccès, s'indigna qu'un brave officier eût rendu une place qu'il ne pouvait plus défendre; il le condamna à être traîné dans *Utrecht*, une pèle à la main; & ſon épée fut rompue.

L'Angleterre force le diſſolu Charles II à faire la

paix, & à n'être plus l'inſtrument mercenaire des injuſtes vengeances de Louis XIV. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis & tous les autres monumens n'étaient pas achevés, que tout était perdu; mais ce ſont des chef-d'œuvres qui nous ſont reſtés. On honore Blondel, qui a fait cet arc ſuperbe; on honore Girardon, qui a fait les quatre ſublimes ſtatues qui étaient à la place des Victoires: on les plaint d'avoir vécu ſous un deſpote; & ce prétendu héros, l'*homme immortel* auprès duquel ſa fierté les avait enchaînées, n'excite plus que l'indignation. Jamais mortel n'a été si baſſement flatté pendant ſa vie, n'a été loué, adoré en Dieu comme lui; & jamais la vérité, la philoſophie, l'humanité, la raiſon, la morale ne ſe ſont plus étroitement unies pour dépouiller ce fantôme barbare, cet affreux ſimulacre, n'ont coaliſé plus d'efforts vertueux pour renverſer le temple, et les prêtres, & l'idole.

Après avoir couvert l'Europe des oſſemens des Français, après avoir mis un million de familles dans le deuil, la misère & les larmes, il fut obligé d'abandonner tout ce que ſon atroce folie des conquêtes lui avait fait envahir, & d'avoir, en outre, une guerre longue & ſanglante à ſoutenir contre l'Eſpagne, l'Empire & la Hollande cruellement outragées, indignées contre lui.

Les reſſources d'un barbare qui voit, ſans s'é-

mouvoir, couler les pleurs & le ſang des peuples, ſont immenſes dans un royaume fécond & peuplé comme la France; il écraſait la nation, lui volait ſon argent, dépeuplait ſes campagnes pour entretenir ſes armées.

Dans la ſeconde invaſion de la Franche-Comté, il ſuborna, ſéduiſit les Suiſſes à force d'argent, les engagea à refuſer le paſſage aux troupes eſpagnoles qui devaient la ſecourir. Ce peuple pauvre & avare ne réſiſta pas à l'or de Louis XIV. L'Eſpagne & l'Empire ne prodiguaient que des promeſſes; cet accord déshonore et la nation helvétique & Louis. Condé aſſiège & prend Beſançon; les attaques furent dirigées par Vauban. Il fut pris en huit jours, & toute la Franche-Comté ſubit le joug en ſix ſemaines.

Vint enſuite la dernière campagne & la mort de Turenne, après qu'il eut embrâſé le Palatinat, en 1675, avoué, commandé par Louis XIV, qui ne mérite que le titre de grand aſſaſſin, de grand incendiaire. Néron n'a mis le feu qu'à Rome; & lui, réduisit en cendre des villes & plus de vingt-cinq bourgs opulens. L'électeur palatin vit de ſon château de Manheim les flammes qui dévoraient ces villes infortunées; on ne rencontrait que des malheureux qui fuyaient dans les campagnes : la lueur effrayante de ce vaſte incendie éclairait, pendant la nuit, leurs larmes & la pâleur

de leurs visages. On ne peut, sans pleurer, raconter ces horreurs, ces attentats, ces crimes irrémissibles.

L'Alsace fut également ravagée, embrâsée, pour empêcher, disait-on, les ennemis d'y subsister; politique de brigands ignorans & sauvages. Tyrans absurdes, ravagez le globe entier, & vous règnerez sur des déserts. Ah ! je suis fâché de voir dans un homme digne du respect de tous les âges, en parlant de Turenne : *sa gloire couvrait tout.* Juste ciel! quelle gloire que celle acquise par le meurtre, les rapines, par la flamme, le carnage, par les gémissemens lamentables! & Voltaire a pu ajouter: *D'ailleurs, les soixante-dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France, y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à la Lorraine, à l'Alsace et au Palatinat.* Comment? Voltaire, comment, grand homme, dont l'humanité était si profonde, as-tu pu proférer ces paroles que que la raison désavoue? Comment faire plus de mal qu'en saccageant, qu'en réduisant tout en cendres, en livrant les tristes habitans de ces lieux dévastés à toutes les horreurs de la famine, de la désolation, de la ruine? Ah ! couvrons cet oubli momentané de tout ce que les arts, la philosophie, la révolution lui doit; ce n'en sera pas trop pour expier son erreur.

Enfin, en 1675, les cris de la France dépeu-

plée, désolée, se firent entendre & effrayèrent pour la première fois le ministère impitoyable. On ne pouvait déjà plus faire de nouvelles recrues des malheureux villageois dévoués à la mort. Louis XIV convoqua l'arrière-ban qui ne causa que de l'embarras, & on en fut dégoûté pour jamais.

Il fut bassement jaloux de la victoire de son frère à Mont-Cassel, ne lui en parla point, n'alla point voir le champ de bataille, quoiqu'il fût tout auprès. Ceux qui connaissaient le caractère du monarque, prédirent à Monsieur qu'il ne commanderait plus d'armées ; ce qui arriva.

En 1676, Ruyter termina sa vie dans une bataille navale contre Duquesne. Il était parvenu de l'état de mousse au grade d'amiral, & n'en était que plus respectable. Le conseil d'Espagne lui avait envoyé le titre & des patentes de duc ; dignité frivole, étrangère, méprisée d'un républicain.

Ces parchemins ridicules & inutiles à sa gloire, n'arrivèrent qu'après sa mort ; & ses enfans, dignes de leur père, les refusèrent. Duquesne attaque une troisième fois les flottes combinées d'Espagne & de Hollande, remporte une victoire complète ; & ce Louis XIV, lâche catholique romain, lui refuse une récompense mesurée à ses services, parce qu'il était protestant ; il le lui fit sentir un jour. Duquesne lui répondit : *Quand j'ai*

combattu pour vous , je n'ai pas ſongé ſi vous étiez d'une autre religion que moi. Il eut la ſtupide cruauté qu'on ne rencontre que parmi les fanatiques. Il obligea le fils de ce grand homme à s'expatrier, à la révocation de l'édit de Nantes. Il emporta en Suiſſe les cendres de ſon père qu'il avait été obligé d'enterrer en ſecret. On lit ſur ſon tombeau une épitaphe, l'opprobre du tyran :

La Hollande a fait ériger un mauſolée à Ruyter, et la France a refuſé un peu de cendres à ſon vainqueur.

Grande ombre de Duqueſne, conſole-toi! Non, ce n'eſt point la France qui te l'a refuſée ; c'eſt le lâche deſpote qui l'écraſait.

Ces batailles ſe donnèrent proche Meſſine; mais les Français furent obligés d'abandonner la Sicile comme ils avaient fait la Hollande, & les deux mers furent toujours inutilement rougies de leur ſang.

Après le ſaccagement de la Hollande, de l'Eſpagne, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Lorraine, l'embrâſement du Palatinat, l'épuiſement de la Suède ; après la ruine de la France & de l'Europe entière ; après vingt millions de morts ſanglantes, exécutées par ſes ordres, l'hôtel de ville de Paris lui décerne le nom de *grand*, en 1680 ; ou plutôt ce furent quelques eſclaves aux gages du bourreau des Français, qui, en ſon nom,

le lui déférèrent, comme avant & depuis on a donné des titres fastueux ou chers à des tyrans que la vérité, que la postérité & les sages contemporains méprisent & désavouent.

En vain quelques têtes vendues, ennemies, audacieuses voudraient planer sur les renommées comme sur les opinions. Le suffrage libre du public renverse leur ouvrage, & ne laisse aux vils desservans de l'idole que l'infamie pour partage.

Ce tyran déifié fait la paix. : l'Espagne, l'Empire, la Hollande licencient leurs troupes; mais, lui, donne à l'Europe le dangereux & ruineux exemple d'entretenir sur pied des armées en pleine paix; il garda les siennes.

Après qu'elle fut signée, il fait comme Charlemagne, cet autre grand brigand, qui peut lui disputer d'ignorance & de carnages. Il établit des jurisdictions pour réunir les terres des princes trop faibles pour lui résister, & vole, dépouille l'électeur Palatin, de Trèves, des seigneuries de Falkembourg, de Germensheim, de Vendentz, & il écrase la liberté dans dix villes de l'Alsace, qui en avaient joui sous les empereurs. Strasbourg gagnée par l'or, l'intrigue & la terreur est un monument de ce que peut la bassesse inexorable d'un tyran. Il suborne les indignes magistrats bourguemestres qui, malgré les réclamations, les pleurs des citoyens pas-

sionnés pour leur liberté antique, la rendent en un jour, le 20 septembre 1681.

Aussi infidèle dans les traités que lâche & barbare dans la guerre, il demande la cession de la ville d'Astort, que, dit-il, les ministres plénipotentiaires avaient oublié de stipuler dans les traités; & sur les délais de l'Espagne, il fait bloquer la ville de Luxembourg.

Il faisait bâtir plus de cent citadelles, Hunningue, Sarre-louis, les forteresses de Strasbourg, de Mont-royal; en vain éblouissait-il par cette fausse grandeur, l'intérieur du royaume était désolé; les campagnes périssaient; elles étaient dépeuplées, désertes, écrasées sous le poids énorme des impôts.

Ce monstre, né pour le malheur de l'Europe, & sur-tout de la France, persécutait les protestans français, & soudoyait les protestans soulevés en Hongrie. Quelle odieuse politique! quelle trahison impie! & un confesseur, un aumônier étaient toujours aux côtés de cet indigne monarque!

Je remets à parler de son horrible révocation de l'édit de Nantes, à la fin de son règne, quoique arrivée en 1685, pour continuer l'énumération cruelle de ses attentats contre l'Europe.

Il enfreint le traité de Nimègue, fait bombarder Luxembourg, prend Courtrai, Dixmude en Flandre, s'empare de Trèves, &c. Un traité à peine conclu, tandis qu'on se repose sur la foi

donnée, il le rompt. A-t-on jamais exercé le brigandage avec plus d'audace ? Un voleur qui vous dépouille ſur une grande route, porte, pour un vol individuel, ſes membres ſur l'échafaud ; & les aſſaſſins des peuples qui ont couvert la terre du ſang de ſes habitans, meurent dans un lit entouré d'eſclaves à genoux. Eſt-ce que les nations ne ſe feront pas une fois juſtice ? Eſt-ce qu'elles n'épouvanteront jamais les barbares qui voudraient leur reſſembler ? J'eſpère qu'à la fin quelque farouche conquérant, quelque roi, quelque tyran payera de ſa tête ſon infraction aux droits éternels de l'homme & de la nature.

Il s'unit tantôt avec les chrétiens contre les Turcs, & tantôt avec les Turcs contre les chrétiens.

Il inquiète de nouveau l'électeur Palatin, pour les droits de la princeſſe Palatine, ſeconde femme de Monſieur, droits auxquels elle avait renoncé par ſon contrat de mariage.

La guerre faite à l'Eſpagne en 1667 pour les droits de Marie-Thérèſe, malgré une pareille renonciation, prouve que les rois font & violent les contrats, les traités tour à tour. Voilà comme ce deſpote irrita, dépouilla preſque tous les princes. Mais enfin, je vois une ligue générale contre lui, en 1688. Que je la vois avec plaiſir ! Le prince d'Orange en fut l'ame. L'empereur, une partie de l'Empire,

l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient déjà étroitement liés à Ausbourg. Ensuite l'Espagne & la Savoie entrèrent dans cette union. Le pape animait les confédérés par ses intrigues, Venise les favorisait; tous les princes d'Italie étaient pour eux; dans le nord, la Suède était pour les impériaux. Plus de six cent mille protestans, fuyant la lâche persécution de la France, emportaient leur industrie, leur argent & leur juste haine contre lui. Nous allons bientôt le voir malheureux, payer ses triomphes par les humiliations. Mais hélas! ce sera toujours le sang des Français qui payera son atroce démence.

Le roi Jacques blesse les droits des Anglais, ils usent du droit éternel des nations, ils le déposent; ce roi fanatique, ce Louis XIV, veut les forcer de se laisser gouverner par un mandataire que la nation désavoue. Il veut les forcer à reprendre un roi jésuite. Non content d'avoir déjà ruiné le royaume, il fait des dépenses énormes pour ce roi détrôné.

A la journée de la Boine, en Irlande, des Français catholiques combattaient contre des Français protestans. Scombert, qui avait quitté le service de France à cause de sa religion, combattait les troupes françaises à la tête des réfugiés. Blessé mortellement, il criait aux troupes qui passaient devant lui: *A la gloire, mes amis, à la gloire!*

Ces troupes ayant été mifes en défordre, Callemote, qui remplaçait Scombert, les rallia en leur montrant les régimens français. *Meffieurs*, dit-il, *voilà vos perfécuteurs.* Ainfi les dragonades furent une des principales caufes de la perte de la bataille.

Quand je vois, en 1688, quatre cent cinquante mille hommes, quatre cent cinquante mille Français fous les armes, parce que Louis XIV s'était fait de juftes ennemis de l'empereur, de l'Empire, de l'Efpagne, de l'Angleterre, de la Hollande, de la Savoie, & de prefque toute l'Italie, je tombe dans une affliction & une indignation profonde. Quoi ! un demi million d'hommes fe laiffe traîner à la mort, fur les ordres d'un homme, d'un individu, d'un barbare ! Ah ! malheureux humains, malheureux troupeau de bétail confié à un indigne pafteur ! Ah, que l'ignorance fut fatale ! Eh ! qu'alliez-vous faire dans ces champs de carnage, dans ces champs de la mort ? Quel bien, quelle faveur en étaient le prix ? Vous alliez être égorgés ou maffacrer vos frères.

Je lis dans un hiftorien : *Louis goûtait une joie pure.* Une joie pure au milieu d'une fomme de maux fi épouvantables ! feulement la tranquillité ferait d'un barbare, d'un cœur endurci par le fer, par la flamme, par l'afpect long & impitoyable du fang & du malheur.

Le premier embrâſement du Palatinat n'était qu'une étincelle en comparaiſon de l'incendie affreux qui ravagea ce beau pays dans le mois de février 1689. Il vint un ordre de ce roi, dont la mémoire doit être abhorrée à jamais, de réduire tout en cendre. La déſolation commença par Manheim & Heidelberg, ſéjours des électeurs. L'indigne monarque qui donna, du fond de ſon palais de Verſailles, ces ordres abominables, était un monſtre, un atroce & froid incendiaire, qui méritait mille fois de ſubir leur ſupplice; les généraux qui les exécutèrent étaient des bourreaux furieux. Ils mirent le feu à plus de cinquante châteaux, livrèrent aux flammes autant de bourgs conſidérables, des villes floriſſantes & bien réparées; hommes, femmes, vieillards, enfans, reçurent l'ordre de ſortir à l'inſtant de leurs demeures qu'on allait détruire par le fer & par le feu. Ils abandonnèrent en hâte leur patrie qu'on brûlait, qu'on ſaccageait. Une partie fut errante dans les champs ruinés, dévaſtés. Pluſieurs périrent de froid & de faim. Qu'on ſe peigne cette foule innombrable déſolée, éperdue, épouvantée; les pleurs, les cris des femmes, des enfans; le fils emportant ſon père, des malades chaſſés de leurs aſiles, les priſons, les hôpitaux la proie des flammes avec les malheureux qui ne pouvaient s'en arracher, le meurtre, l'horreur, la confuſion qui régnaient ſur

un eſpace immenſe, on aura une faible idée d'une partie des crimes inouis de ce Louis XIV. . . . . . Pleurez avec moi, cher lecteur, ſur ces forfaits irréparables.

L'électeur Palatin n'avait d'autre crime que d'avoir fait ſon devoir en s'uniſſant au reſte de l'Allemagne contre ce Louis XIV qui avait incendié, ſaccagé déjà ſes états. Il avait ordonné ces horreurs du milieu des plaiſirs, tandis qu'il ne régnait autour de lui que la misère épouvantable. Eh! on dira qu'il a payé ces triomphes abominables par des revers qui les ont ſurpaſſés! Non, non, il ne peut être quitte envers la nature! Non, non, les malheurs d'un individu ne peuvent réparer les maux qu'il a cauſés, la mort d'un homme ne peut payer le trépas d'un ſeul de ſes ſemblables. Eh! Comment ce Louis XIV pourrait-il expier les malheurs de tant d'états qu'il a ruinés? Comment pourrait-il expier vingt millions de meurtres qu'il a commis? Faux diſcours, vaine eſpérance! Il ne reſte plus, il n'eſt plus au monde de moyens de venger l'Europe qu'il a ravagée. Hélas! la tombe dévore l'oppreſſeur & l'opprimé; mais du moins mânes ſanglans des Français qu'il a aſſaſſinés! je verſerai d'une main inexorable l'opprobre, l'exécration ſur ſa cendre ſcélérate & barbare! Ah! que ne peut-il m'entendre, que ne peut-il voir aujour-

d'hui ſa renommée, ſa gloire, ſes lauriers, ſon trône deſpotique réduits en poudre !

Il n'eſt rien reſté de tant de batailles, de tant de déſaſtres, de ſang répandu que les longs malheurs du peuple & les crimes d'un tyran.

En 1691, plus d'hommes, plus d'argent, tout était diſparu, tout était englouti dans ces guerres ruineuſes qui avaient creuſé tant de ſépulcres. La déſolation planait ſur la France ; tout ſemblait ſe réunir pour l'accabler. La famine devint affreuſe ; & le délire horrible du gouvernement faiſait des réjouiſſances au milieu de la misère publique.

Les Français avaient trouvé l'art de faire partir d esbombes d'une aſſiète mouvante, auſſi juſte que d'un terrain ſolide. Eh bien ! triſtes humains, qui perfectionnez l'art infernal de vous détruire, ce fut par cet art, ce ſecret funeſte que Dieppe, le Hâvre de Grace, Saint-Malo, Dunkerque & Calais furent réduites en un monçeau de ruines.

Arrive enfin la paix de Riſvick après des torrens de ſang répandu, où ce deſpote ſi fier ſe montra plus traitable. Les malheurs, l'épuiſement de la France commençaient à ſe faire ſentir à ſon ame impitoyable.

Il y reconnaît pour roi légitime Guillaume III, traité par lui juſqu'alors de tyran ; & le roi Jacques, pour lequel il avait déployé tant d'efforts inutiles,

fut oublié dans le traité ; il resta à Saint-Germain, sacrifié à la nécessité par son protecteur.

On commence à dicter des loix à son orgueil. Les jugemens iniques des chambres de Brissac & de Metz contre tant de souverains, furent abolis ; tout fut rendu de ce qu'ils avaient réuni ou usurpé pour l'oppresseur. Il restitua à l'Empire, Fribourg, Brissac, Kell, Philisbourg ; il se soumet à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbac, le Mont-Royal, où Vauban avait épuisé son art. On rendit la Lorraine.

Quel fruit, quel bonheur a-t-on donc retiré de ces batailles sans nombre, livrées sur les deux élémens ? Rien. Eh ! malheureux humains, qui semez vos jours de malheurs & de crimes, ne serait-il pas temps de renouveler le projet vertueux du bon abbé de Saint-Pierre ; d'une fédération de paix générale & perpétuelle ?

Je ne parle qu'aux peuples, à la masse totale des nations de l'Europe, & non pas à cette douzaine de tyrans héréditaires qui les écrasent depuis si long-temps. Ne serait-il pas temps de faire cette coalition que le sage même n'osait naguère espérer, à présent que les lumières, la philosophie, la morale nous pressent, nous environnent ; à présent que la liberté tient sous ses bras victorieux l'affreux despotisme qui s'agite, se soulève encore sous les chaînes dont il accablait les peuples, mais

qui finira par en être écrasé. Nous examinerons ailleurs ce projet, qui n'est peut-être pas aussi impraticable & aussi chimérique qu'on l'a pensé ; poursuivons.

On parle beaucoup de la guerre de la succession, & de la justice de la réclamation qu'on y faisait de la couronne d'Espagne ; jamais réclamation ne fut plus injuste dans le fait, & suivant le droit éternel : je vois Louis XIV qui avait renoncé authentiquement, au traité des Pyrénées, à rien prétendre à ce royaume ; je vois qu'il avait fait déposer cette renonciation au parlement, & il l'enfreignit en brisant tous les droits.

En 1696, on s'arrangea par un traité dit irrévocable, & Louis promit par ce traité de partage de renoncer à la succession totale de l'Espagne. Le dauphin promit & signa le même abandon ; par quel retour a-t-on donc pu mépriser, fouler aux pieds des actes aussi authentiques ? Mais nous en allons voir d'autres encore que son envie insatiable d'expolier, d'étendre son pouvoir, lui fera regarder comme nuls & non avenus. En attendant, jetons un coup-d'œil de raison incréée sur ce tas d'usages ridicules, bizarres, usurpateurs, tyranniques, invoqués par les rois avec autant d'audace, avec autant de sang-froid, avec autant de confiance qu'on réclame un champ dont on jouit, appuyé sur des actes authentiques.

Il faut juger les chofes par les lumières primordiales, à la place defquelles la tyrannie avait mis fes fantômes depuis plus de deux mille ans.

Que faifait le teftament d'un homme, d'un individu, d'un roi, aux droits généraux des peuples? A-t-il pu les anéantir? Que faifait l'abandon, le teftament de Charles II, prince pufillanime, fans talens, fans force, fans vertu? Que faifait fa ceffion à la couronne d'Efpagne au petit fils de Louis XIV? Peut-on léguer les peuples comme une métairie, comme un vil bétail? Il n'y a que la nation entière qui puiffe fe donner; & elle ne le peut pas, parce qu'elle ne peut léguer les races futures. L'on fait que le monde eft d'une durée éternelle & mobile; l'inftant de la donation ferait détruit par l'inftant qui lui fuccède, & avec lui tous les rapports inftantanés, phyfiques & moraux. Tout ce qu'on peut alléguer en faveur de l'ufage, n'eft que le crime des tyrans.

Une donation de la part des peuples n'a point exifté, car c'eft fe moquer des lecteurs, quand on dit qu'il fut *appelé par la nation*. Il faut qu'un pareil appel foit bien exprimé, qu'il foit fait par toutes les parties de l'empire; il faudrait une convocation expreffe d'une affemblée nationale, dont les membres euffent réclamé, en vertu de mandats précis, le petit fils de Louis XIV, ou fans cela l'appel prétendu n'eft qu'une dérifion des

droits du peuple, n'est qu'une oppression masquée, un vol de sa souveraineté, dont les tyrans ont toujours voulu & veulent encore lui faire perdre l'idée. Mais je la lui rappellerai sans cesse; je rappellerai à l'homme obscur, à l'homme infortuné, pour le soutenir, pour le consoler, qu'il est membre du souverain; que les magistrats, que le roi, que les représentans du peuple ne sont, ne doivent faire exécuter que les ordres de la nation dont il fait partie.

On ne peut soutenir que Charles V ait été appelé par la nation espagnole, quand l'Espagne était déchirée par plusieurs partis.

Je regarde le testament fort équivoque de Charles II comme un chiffon, comme un délire tyrannique d'un moribond. Léguer les peuples, en hériter en ligne directe ou collatérale, est la démence la plus absurde que la tyrannie immémoriale ait pu faire entrer dans la tête des hommes. Il viendra un temps où l'on ne pourra concevoir cet abandon des principes éternels. Quand la loi absurde de l'hérédité de la couronne ne nous aurait donné, & ne pourrait donner encore un Louis XIV, c'en serait assez pour la faire rejeter à jamais.

L'empereur avait pour lui les renonciations de Louis XIII & de Louis XIV à la couronne d'Espagne, renonciations authentiques & ratifiées. Le

ſang de Maximilien dont Léopold & Charles II deſcendaient, & plus encore l'amour d'une grande partie des Eſpagnols pouvait plus équitablement juger ce grand procès.

L'imbécillité de Charles, ſon indéciſion, ſa faibleſſe avaient fait un teſtament en faveur d'un neveu, fils de l'électeur de Bavière, *Maximilien-Marie*, en 1696. Charles, toujours changeant, & gouverné d'abord par ſa mère, avait fait ce teſtament, enſuite dirigé par ſa femme; il le déchira, & promit qu'il n'aurait jamais d'autre héritier que le fils de Léopold.

Pendant que cela ſe paſſe à Madrid, dans l'intérieur du palais de Charles, la France, l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, qui le voyaient deſcendre dans la tombe, s'arrangent entre eux de ſes états futurs.

Louis XIV eut ſa part qu'il accepta, ſigna le partage avec le dauphin, ſon fils, & ils renoncent tous deux en bonne forme à la totalité de la ſucceſſion.

Le triſte moribond apprenant qu'on déchirait ainſi ſes états de ſon vivant, fait un ſecond teſtament en faveur de ce même fils de l'électeur de Bavière. Le prince déſigné mourut. Voilà les intrigues qui recommencent à Madrid, à Vienne, à Verſailles, à la Haye, à Londres & à Rome.

Louis XIV convient encore de nouveaux arrangemens qui ſe firent alors ; il y promit de s'arrêter à ce qui lui avait été abandonné par la première convention. Il preſſait la ſignature de l'arrangement ; l'empereur ne voulait pas ſigner, eſpérant toute la ſucceſſion. Le roi d'Eſpagne, quand il apprit ces nouveaux partages, fut ſur le point de ſuccomber à ſa douleur.

On ne comptait pour rien la nation ; une poignée de ſatrapes, de deſpotes, prétendaient la régir à leur gré : on propoſa cependant à Madrid d'aſſembler *les Cortes*, l'aſſemblée nationale d'Eſpagne ; mais cette ſeule propoſition ſage ne fut pas écoutée.

Charles II voulait pour ſucceſſeur le ſecond fils de Léopold ; il lui écrit qu'il le choiſit, & c'eſt ſur le teſtament d'un pareil imbécille que l'on s'appuya en dépit des renonciations de Marie-Thérèſe, d'Anne d'Autriche, en dépit de la renonciation & de l'accord de Louis XIV.

Enfin, ce Charles II, ce roi digne de finir ſa vie chez les Dominicains, conſulte Innocent XII ; & ſur ſa réponſe, qui fut dictée par l'intérêt, d'affaiblir l'autorité des empereurs en Italie, il ſe détermine & fait, le 2 d'octobre 1699, ſon troiſième teſtament en faveur du duc d'Anjou, petit fils de Louis XIV. On ſaiſit le moment où ſa femme n'était pas auprès de lui pour le faire ſigner,

Que d'intrigues pour dépouiller la nation du droit imprefcriptible de fe donner un roi fi elle en veut avoir !

On parle du danger de l'élection, mais je défie les partifans des tyrans héréditaires de me citer autant de troubles, de diffentions, de guerres irréconciliables pour l'élection d'un roi, que l'hiftoire en fournit entre ces rois, pour hériter d'un droit ufurpé, d'un droit qu'ils n'ont pas, pour hériter des peuples. C'eft une objection des tyrans répétée par des efclaves.

Toute l'Europe penfa que le teftament avait été fait à Verfailles. Enfin, ce roi obfcur mourut le premier novembre 1700.

1°. Les renonciations formelles de Marie-Thérèfe & d'Anne d'Autriche, expreffément ratifiées par Louis XIV, l'éloignaient pour jamais de la fucceffion de l'Efpagne; & c'eft en violant les traités qu'il prétendit pouvoir la faire paffer à fon petit fils. Première injuftice: fon traité de partage le liait avec les puiffances avec lefquelles il avait partagé, ou il n'y a rien de facré fur la terre. C'était lui qui l'avait propofé le premier; & violer des conventions auxquelles on s'eft foumis librement, eft une perfidie, eft un crime que puniraient toutes les loix dans un particulier; & il n'y eut, pour cette violation des traités, que les nations qui furent facrifiées, affaffinées.

La politique affreuſe de Louis XIV fut pourtant trompée. Ce vieux criminel avait fait paſſer de l'argent dans le parlement d'Angleterre, pour le ſéduire, comme il avait fait tant de fois, pour le détourner de conſentir à la guerre que l'Europe lui préparait.

Ce Louis, ce deſpote était enivré de la ſituation de ſes affaires, qui paraiſſaient d'abord dans l'état le plus heureux; car ſa maiſon, d'Anvers, à Gibraltar, du Danube, à Naples, étendait ſa puiſſance. Il dit au duc de la Rochefoucault, en parlant des propoſitions de l'empereur : *Vous les trouverez encore plus inſolentes qu'on ne vous a dit !* Tenir un propos ſi vain, ſi indécent ſur ce que lui propoſait Léopold, qui avait du moins à cette ſucceſſion des droits auxquels il n'avait point renoncé, eſt d'une arrogance qui ſera bientôt humiliée.

Il donne au fils de Jacques II le titre & les honneurs de la royauté, malgré tout ſon conseil, titre qu'il avait reconnu appartenir à Guillaume, à la paix de Riswick. Cette reconnaiſſance du prince de Galles pour roi d'Angleterre, indiſpoſa la nation; & ſans cette démarche, le parlement d'Angleterre ne prenait point de part entre l'Autriche & les Bourbons. Le despotiſme qu'il voulait exercer ſur l'Europe, révolta cette nation généreuſe. La ville de Londres ſignala ſon courage &

ſa haine, à cette occaſion; elle dit : *Notre condition ſerait bien malheureuſe, ſi nous devions être gouvernés au gré d'un prince qui a employé le fer et le feu, et les galères, pour détruire les proteſtans de ſes états : aurait-il plus d'humanité pour nous?* Guillaume meurt le 16 mars 1702.

Il croyait avoir formé ſes miniſtres, que c'était son génie qui influait ſur les victoires de Turenne, de Condé, de Luxembourg, de Catinat. La dureté impitoyable qu'ils déployèrent dans quelques occasions lui appartient, ſans doute; mais ces marches savantes, ces mesures, ces combinaisons de toute une campagne; enfin, toutes les connaiſſances dans cet art abominable da la guerre ne lui appartiennent pas plus que les vers de Corneille & de Racine.

Ces croix de S. Louis, qui ſont tombées de nos jours dans un diſcrédit ſi profond, créées par lui en 1693, ſe vendaient, dès le commencement du miniſtère de Chamillard, en 1699, cent cinquante livres dans les bureaux de la guerre.

Je vois avec plaiſir la ligue formée pour abaiſſer ſon orgueil, s'augmenter. A l'Angleterre, à la Hollande, à l'empereur s'uniſſent le duc de Savoie, le roi de Portugal.

Le fameux Churchil, duc de Malborough, eſt à la tête des troupes anglaiſes. Maître de la cour & du parlement, de la guerre & des finances,

il ſurpaſſa les eſpérances des alliés. Le prince Eugène & lui faiſaient mouvoir la ligue contre la France, ou plutôt contre ſon vieux tyran.

Le maréchal de Tallard perd la bataille d'Hochstet, le 13 août 1704, contre le fameux duc de Malborough : environ douze mille morts, quatorze mille priſonniers, tout le canon, étendarts, drapeaux, douze cents officiers de marque, le général pris, ſignalèrent cette journée.

Enfin, après quarante ans de ſuccès, payés par les larmes de l'Europe entière, tu éprouves donc, farouche dévaſtateur, un revers affreux pour un deſpote dégoûtant du ſang des peuples ; tu ne regrettais pas les douze ou quinze mille morts, les douze ou quinze mille Français immolés par le fer des ennemis ; tu regrettais ta fauſſe gloire pâliſſante, éclipſée.

En 1708, il ne reſtait plus rien de tant d'efforts déployés ſur la terre & ſur l'océan. Les armées étaient détruites, la marine anéantie, tout était englouti ; & ce roi, la cauſe de tant de ruines, vivait encore ! Ah ! que n'a-t-on pu voir, au moment de ſa naiſſance, le cœur de tigre que portait ce monarque né ſous un aſtre barbare ! la main vertueuſe qui eût ſerré le nœud qui l'aurait étouffé dans le berceau, aurait épargné ſoixante ans de malheurs, de crimes & de carnage.

Les désaſtres s'entaſſent ; Villeroy perd la bataille de Ramillies, où il périt vingt mille Français.

La déroute de Turin fit perdre à la France tout ce qu'elle avait en Italie, comme la bataille d'Hochſtet avait coûté l'armée la plus floriſſante, tout le pays du Danube au Rhin ; comme celle de Ramillies lui coûta toute la Flandre juſqu'aux portes de Lille.

Après la bataille d'Almanza, où Philippe V ni l'archiduc n'étaient préſens, le fameux comte de Péterborough s'écria avec dépit : *On eſt bien bon de ſe battre pour eux ; il n'y a que des eſclaves qui ſe battent pour un homme ; c'eſt pour une nation qu'il faut combattre.* Il n'avait été rien dit, ni penſé de plus ſage en Europe depuis mille ans.

Au milieu de tant de pertes, il forme le projet inſenſé de porter le théâtre de la guerre en Angleterre. Ce projet, dans le temps de ſa plus grande proſpérité, eût été fort douteux. En 1708, il était d'un vieil extravagant forcéné.

Malborough & Eugène unis battent l'armée françaiſe, mal conduite & déſunie, à Oudenarde, le 11 juillet 1708.

Enfin, la même année, les Français déſolés, malheureux, murmurent contre ce fier ſoudan humilié, abandonné par le pape même, & preſſé de toutes parts.

La Fran ce était au comble de la miſère, plus rien

rien à preſſurer ; les traitans, qui avaient acheté le droit d'immoler la nation, ne voulaient plus prêter : ſa population diminuée d'un cinquième, ſon commerce anéanti, ſes ateliers déſerts, ſes campagnes incultes, faute de bras, une émigration de trois millions d'hommes utiles par la révocation de l'édit de Nantes ; enfin, après tant de triomphes ſanglans, la France entière n'était plus qu'un corps épuiſé & mourant.

Chamillard, le miniſtre favori & chef du divan, avait, par ſon impéritie, cauſé une partie des défaites ; après avoir conſommé, épuiſé les dernières reſſources de l'état, il le laiſſe dans une horrible confusion.

Le cruel hiver de 1709 mit le comble à la misère publique, au déſeſpoir du peuple. Je jouis de l'humiliation du tyran, & je pleure ſur le ſort de la nation ; il eſt réduit à demander, à implorer la paix de ces mêmes Hollandais, autrefois ſi maltraités par lui. J'aime la fierté qu'ils déployèrent alors ; c'était le ſentiment d'un long & ſanglant outrage. Le préſident *Rouillé* fut envoyé comme négociateur ; il vit d'abord dans Anvers deux magiſtrats d'Amſterdam qui parlèrent en vainqueurs, & qui déployèrent, avec l'envoyé du plus fier des rois, toute la hauteur dont il les avait accablés. On affecta de traiter quelque temps dans un des villages, autrefois mis à feu & à ſang par Louis XIV.

V

Enfin, on lui rendit des duretés trop juſtes pour des xcès impitoyables.

Le peuple périſſait. La déſolation planait ſur la France enſanglantée. Les gémiſſemens, les terreurs, les murmures augmentaient. Il n'y avait pas une famille qui ne pût lui redemander un père, un frère ou un époux. Une guerre affreuſe au dehors, les frontières couvertes de ruines, le deuil, la misère, la faim au dedans; voilà le cortége effrayant qui l'environnait, & toutes ces horreurs étaient ſon ouvrage.

Le duc de Beauvilliers fit au conſeil une peinture ſi touchante, ſi vraie, ſi affreuſe de la ſituation de la France, que juſqu'aux plus durs courtiſans en furent ébranlés; le duc de Bourgogne en verſa des larmes. Lui ſeul écouta d'un air féroce & tranquille le récit de tant de malheurs, le récit de ſes crimes.

Remarquez à quel degré de tyrannie il était parvenu dans ſa proſpérité; il avait fait menacer par Louvois le grand penſionnaire *Heinſius*, miniſtre de Hollande, de le mettre à la Baſtille, parce qu'il parlait vivement en faveur des droits du prince d'Orange ſur cette principauté, & en faveur des réformés d'Orange. Cet outrage fut vendu cher à Louis XIV, qui envoya à la Haye Torci, en 1709, pour ſe joindre à Rouillé & obtenir la paix.

Malborough, Eugène, Heinſius, tous voulaient humilier, écraſer cette tête ſi vaine, ſi orgueilleuſe qui avait produit, ſur laquelle repoſaient tous les malheurs de l'Europe. Torci eut la baſſeſſe, au nom de ſon maître, de vouloir employer les moyens qui lui avaient réuſſi tant de fois : il eut la honte d'offrir quatre millions à Malborough, & la honte égale d'être refuſé avec hauteur.

Croirait-on que l'excès du malheur produiſit une armée ? Un horrible fléau fut une reſſource pour alimenter un fléau non moins affreux. La famine fit enrôler des infortunés qui fuyaient leurs toits où régnait le déſeſpoir. Ils furent vendre leur vie pour la prolonger. Hélas ! triſtes humains, vertueux habitans des campagnes, que vous fûtes malheureux ! Eh ! des cœurs impitoyables vous envient le bonheur qui ſe prépare ſur-tout pour vous. Ah ! périſſe à jamais l'homme dur & intraitable ! périſſe le roi, périſſe le tyran qui ne voit pas que le plus malheureux des hommes eſt ſon frère !

Mais ces idées étaient loin de l'ame de ce Louis XIV, quoique vaincu, quoique deſcendu, quoique précipité du faîte de l'orgueil & de la fortune. Il offre en vain de reconnaître l'archiduc roi d'Eſpagne, d'abandonner ſon petit-fils, de donner quatre places en otage, de combler le port

de Dunkerque, de rendre Strasbourg & Briſſac, de renoncer à la ſouveraineté d'Alſace, de raſer toutes ſes places depuis Bâle juſqu'à Philisbourg, de laiſſer à la Hollande Lille, Tournai, Ypres, Furnes, Menin, Condé, Maubeuge. Les plénipotentiaires pouſsèrent l'humiliation juſqu'à promettre, au nom du roi, qu'il donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V, & ne furent point écoutés. Il ſouffrit tout ce que la fortune peut faire ſupporter d'affreux, après avoir été enivré de ſes faveurs, malheureux ſur mer & ſur terre, dans les batailles, dans les négociations.

L'archiduc fait ſon entrée aux acclamations de tout un peuple dans Madrid, & Philippe fuit à Valladolid. L'Eſpagne était preſque auſſi à plaindre que la France; les provinces étaient ravagées par leurs ennemis & par leurs défenſeurs. Les Catalans, nation belliqueuſe & opiniâtre, tenaient pour l'archiduc. L'Arragon tenait auſſi pour lui, & preſque tous les peuples attendaient l'événement pour prendre un parti.

Enfin, après des malheurs que le génie de Villars ne put réparer, on fit la paix d'Utrecht & de Raſtat: il eut la gloire de l'obtenir des alliés par la victoire de Dénain; elle conſolait le cœur du vieux monarque, & ne fermait pas les plaies cruelles & profondes qu'il avait faites à la France.

Le miniſtère anglais exigea que Philippe V, pour prix de la couronne d'Eſpagne, renonçât à toute prétention ſur celle de France. Mais quand il aurait conſervé ſes prétendus droits, j'eſpère qu'à préſent que ceux des nations ſont connus, ils auraient la préférence. Je ne peux paſſer ſous ſilence un article qui honore les Anglais. Ils firent conſentir Louis XIV à faire ſortir de priſon les proteſtans français, que par la plus abſurde des tyrannies il tenait dans des cachots pour leur religion. Quand on ne fait uſage de ſa ſupériorité que pour dicter des loix pareilles à un tyran, on mérite des remercîmens du genre humain.

Avant de conduire ce grand aſſaſſin des peuples dans le caveau de S. Denis, revenons ſur nos pas. Nous n'avons pas parlé de ſon exécrable révocation de l'édit de Nantes, arrivée en 1685, & de toutes les horreurs qui l'ont précédée & ſuivie ; l'énumération en eût été trop longue, & aurait interrompu le fil de ſes autres attentats contre les peuples.

Louis XIV, fier deſpote & lâche eſclave des jéſuites, de la cour de Rome, de ſon chancelier *le Tellier* & de *Louvois* ſon fils, mine par degrés de tous côtés l'édifice de la religion des réformés. On démoliſſait un temple ſur le moindre prétexte ; on leur défendit d'épouſer des filles catholiques ; on enlevait, dès 1681, leurs enfans

Colbert eut ordre la même année de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes ; on les exclut, autant qu'on le pût, des communautés des arts & métiers.

Il donna une déclaration tout aussi-tôt, par laquelle les enfans étaient reçus à renoncer à leur religion dès l'âge de sept ans. On ne se contenta pas de cette déclaration ridicule ; on enleva beaucoup d'enfans dans les provinces, pour leur faire faire une prétendue abjuration ; on logeait des soldats dans les maisons des parens.

Cette vexation horrible fit déserter, dès cette année, beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des provinces voisines : les étrangers s'empressèrent de les recevoir, de les accueillir.

L'Angleterre, le Danemarck, & sur-tout la Hollande, invitèrent les réformés de France à se réfugier dans leurs états, & leur assurèrent tout ce qu'on peut attendre de l'humanité. Amsterdam s'engagea à bâtir mille maisons pour ces infortunés.

Le gouvernement tyrannique voyant ces émigrations, défendit, sous peine des galères, à certaines professions de sortir du royaume.

On confisqua les immeubles des calvinistes, parce qu'on s'apperçut qu'ils les vendaient, en cas qu'ils abandonnassent leur patrie où la tyrannie les écrasait.

On défendit aux maîtres d'école de recevoir des

penſionnaires. Les officiers de la maiſon du roi, les ſecrétaires du roi & autres qui étaient proteſtans, eurent ordre de ſe défaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette religion dans aucune fonction publique ; celles de notaires, d'avocats, & même de procureurs, leur furent interdites.

En 1682, les calviniſtes s'aſſemblent dans le Vivarais & dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples ; aſſemblées bien pardonnables à des gens perſuadés de la vérité de leur doctrine. On les attaqua, ils ſe défendirent : deux ou trois cents malheureux, ſans deſſeins autres que de ſe conſoler, de pleurer enſemble ſur leurs malheurs, furent diſperſés en moins d'un quart d'heure. Des ſupplices horribles ſuivirent cette diſperſion. L'intendant du Dauphiné, digne ſubdélégué d'un tyran, fit rouer le petit-fils du paſteur *Chamier*, qui avait rédigé l'édit de Nantes.

L'intendant du Languedoc fit également rouer vif le prédicant *Chomel.* On condamna trois autres au même ſupplice, & dix à être pendus ; la fuite ſauva ces derniers ; ils ne furent exécutés qu'en effigie. On doutera, & la poſtérité ne pourra croire qu'il ſe ſoit trouvé des monſtres qui aient pu pouſſer la folie infernale juſqu'à condamner, pour des opinions, aux mêmes ſupplices que l'on fait ſouffrir aux aſſaſſins prémédités ; & tout cela s'exécutait par l'ordre du tyran des Français.

En 1684, & au commencement de l'année 1685, on envoya des dragons dans toutes les villes & dans tous les châteaux où il y avait le plus de proteſtans. Les frontières étaient auſſi ſoigneuſement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'égliſe ; la France était une vaſte enceinte gardée par des hommes impitoyables à qui on les avait confiées. Un appareil ſacrilége était déployé dans ces exécutions. Des curés, des évêques, des intendans, des ſubdélégués, des hommes *de Dieu* marchaient à la tête des aſſaſſins. On aſſemblait les principales familles des calviniſtes, ſur-tout celles qu'on croyait les plus faciles. Les plus lâches renonçaient à leur religion au nom des autres ; les plus généreux perſiſtaient & étaient livrés aux ſoldats.

Eh ! c'était du ſein de cette cour ſi perfide, ſi bigote, & en ſecret ſi diſſolue, que partaient les ordres barbares : on voyait que c'était le même génie qui avait ſaccagé tant d'états, embrâſé deux fois le Palatinat ; on voyait enfin que c'était le démon de l'Europe qui les dictait. Il y a des lettres de *Louvois*, digne miniſtre de Louis XIV, qui s'expriment ainſi : *Sa majeſté veut qu'on faſſe éprouver les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas ſe faire de ſa religion ; et ceux qui auront la ſotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être pouſſés juſqu'à la dernière extrémité.*

Dis-moi, Louis, avais-tu tous les fantômes cruels, tous les ſpectres des enfers à tes côtés, lorſque tu dictais ou ordonnais cette lettre digne du fou le plus abominable qui y ſoit deſcendu ? Mais ce n'eſt pas la dernière démence, le dernier acte de pouvoir inique & deſpotique qu'on exerce contre les malheureux proteſtans.

Tandis qu'on faiſait faire des abjurations au milieu des bourreaux, l'édit de Nantes fut enfin caſſé au mois d'octobre 1685. Une foule d'arrêts de l'exécrable conſeil parurent coup ſur coup, pour extirper les reſtes de la religion proſcrite. On eut l'inhumanité d'arracher les enfans des bras de leur mère pour les livrer à des bras étrangers. Ordre tyrannique, ordre affreux contre lequel réclamaient à haute voix la pitié, la nature.

Il fut ordonné à tous les miniſtres qui ne voulaient pas ſe convertir de ſortir du royaume dans quinze jours. Le troupeau ſuivit les paſteurs. Tant de cœurs ulcérés par leurs longs malheurs, portèrent chez des nations juſtement indignées contre Louis XIV, les arts, les manufactures, la richeſſe de la France. Cent mille familles ſortirent du royaume. Preſque tout le nord de l'Allemagme, pays encore agreſte & dénué d'induſtrie, tendit les bras à ces troupes fugitives, recueillit dans ſon ſein ces étrangers qui allaient lui donner une nouvelle face, & l'enrichir de nos dépouilles. Ils

peuplèrent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un fauxbourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers français en foie, d'autres y portèrent l'art de perfectionner les criftaux, qui fut alors perdu pour nous. On trouve encore très-communément en Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. Ainfi la France perdit une quantité prodigieufe d'efpèces, & fur-tout des hommes utiles, dont la perte ne fe répare jamais. La Hollande y gagna d'excellens officiers & des foldats. Le prince d'Orange & le duc de Savoie eurent des régimens entiers des réfugiés Français, qui devinrent ennemis acharnés de leurs perfécuteurs. Ces malheureux profcrits ont été difperfés jufqu'au cap de Bonne-Efpérance.

On remplit les prifons, les galères de ceux qu'on arrêta dans la fuite. En vain les cachots en regorgeaient. Onvoyait aux galères des vieillards, des hommes infirmes qui baignaient de pleurs la rame à laquelle ils étaient attachés ; on en envoya dans l'Amérique, cruauté inouie de bannir des innocens des lieux qui les ont vus naître ! Il n'y avait rien de ftable dans la manière de les perfécuter ; on changait, on augmentait d'inflexible rigueur prefque dans le même inftant. Tous les temples détruits, tous les miniftres bannis, on employait

des moyens iniques pour s'aſſurer de la perſévérance dans la communion romaine, de ceux qui avaient été contraints d'abjurer. Quelques-uns, pour avoir fait ce qu'on appelait des ſacriléges, furent brûlés vifs : ceux qui ne voulaient point révéler leurs faibleſſes à un homme ſouvent diſſolu, contaminé de forfaits, qui croyaient ne devoir compte qu'à la nature de leurs erreurs, étaient à leur mort traînés ſur la claie, et jetés à la voirie; inutile, abſurde délire ! Les Calviniſtes s'aſſemblèrent dans quelques endroits pour chanter leurs hymnes, malgré la peine de mort prononcée contre ceux qui tiendraient ces aſſemblées. Pluſieurs paſteurs de ces malheureux réformés, qui rentrèrent en France malgré les loix qui le leur défendaient, périrent par la corde & par la roue.

Ce roi, digne d'être grand inquiſiteur à Lisbonne ou à Goa, devint farouche perſécuteur, quand, dégoûté de madame *de Monteſpan*, il s'abandonna à madame de Maintenon; alors placé entre elle & ſes confeſſeurs, il ſe conduiſit avec la barbarie d'un imbécille fanatique. Il croyait racheter ſes goûts pour ſes maîtreſſes, par le ſang des malheureux proteſtans. Eh ! tigre ſtupide, tu n'es comptable qu'à toi des excès qui peuvent déranger tes organes, te précipiter avant le temps dans la tombe; mais des outrages faits à l'humanité, des malheurs généraux, mais le ſang verſé par tes mains, ſont

des crimes dont tu dois compte à la nature, ſont des crimes qu'elle ne peut te pardonner!

Au milieu des cris des réformés, expirans ſur la roue & dans les flammes, on vantait ſa juſtice & ſa clémence. A quel degré d'eſclavage & d'aviliſſement la nation était réduite! Obligé de ramper avec lui ſous des prêtres impoſteurs, ſous un Tellier, ſous un Louvois, ſous une Maintenon; toute idée de ses droits, toute idée de raiſon, d'équité, de morale, était diſparue! un tyran peut dépraver la nature pour des ſiècles.

On choiſiſſait les moyens les plus capables d'exciter les proteſtans à la révolte. On joignait l'inſulte à la violence; on outrageait les femmes; on arrachait les enfans à leurs mères; on irritait, réduiſait les pères au déſeſpoir.

Les atrocités qu'on exerçait armèrent leurs bras déſespérés dans les Cévennes, pays alors impraticable, habité par un peuple à demi-ſauvage, qui n'avait jamais été ſubjugué ni par les lois, ni par les mœurs. Les têtes s'échauffèrent dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais & des Cévennes. Le monſtre, auteur de tous ces malheurs, ce Louis XIV, envoie en 1703 un bourreau, ſous le nom de maréchal de France, l'atroce *Montrevel*, fait la guerre à ces miſérables, avec une barbarie qui fait friſſonner. On roue, on brûle tous les priſonniers qu'on fait ſur ces hommes juſtement irrités, indignés. Mais auſſi les ſoldats qui tombent entre

leurs mains, ſont ſûrs de périr par une mort cruelle & légitime. Il était difficile de les ſurprendre dans des rochers preſque inacceſſibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils se rendaient par des chemins inconnus, & dont ils deſcendaient tout-à-coup comme des bêtes féroces. Enfin, on envoie contre eux le maréchal de Villars, qui leur fait propoſer une amniſtie. Ils l'acceptèrent; & un garçon boulanger, qui étoit devenu chef d'une aſſez grande multitude, fut le plénipotentiaire qui traita de la paix. *Cavalier*, c'était ſon nom, qui mérite d'être cité, demanda des otages; on lui en donna. Il vint à Nîmes, où il traita avec le maréchal de Villars. Cette négociation ſe faiſait après la bataille de Hochſtet. Ce Louis XIV, ce vieux tyran adouci, ou plutôt vaincu par les calamités qui s'accumulaient ſur ſa tête déloyale, eſt obligé de faire un traité de paix avec ce brave Cavalier, avec ce garçon boulanger qu'il aurait fait rouer daus une autre occaſion. Le maréchal de Villars lui préſenta le brevet de colonel & celui d'une penſion de douze cents livres. Il ſe rendit à Verſailles chez le miniſtre, & en cette qualité il prit ſes ordres, Le roi le vit, & hauſſa les épaules : hauſſer les épaules en voyant quelqu'un, eſt, ſi je ne me trompe, un mouvement de mépris. Eh ! dis-moi donc, deſcendant encore douteux d'un brigand, d'un uſur-

pateur, que trouvais-tu digne de ton faux dédain dans ce brave homme ?

La résistance à ton indigne oppression était légitime; il avait vengé, autant qu'il était en lui, ses compatriotes que tu avais lâchement persécutés, tyrannisés, assassinés. La différence entre toi & lui, c'est que tu étais le soixantième tyran de la France, & qu'il était le premier vengeur des habitans de ces rochers, de ces cavernes, de ces forêts où ta cruauté les poursuivait. Cet homme digne d'être libre, se defiant, à juste titre, du gouvernement, se retira en Piémont : de là il passa en Hollande, en Angleterre; il commanda, en Espagne, un régiment de réfugiés français, à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva à ce régiment sert à prouver la rage des guerres civiles, & combien la religion ajoute à cette fureur. La troupe de Cavalier était opposée à un régiment français : dès qu'ils se reconnurent, ils fondirent l'un sur l'autre avec la bayonnette, sans tirer; il ne resta pas trois cents hommes de ces deux régimens. Cette rage, cette destruction était son ouvrage, & est à ujouter au nombre de ses forfaits.

Cavalier est mort officier général & gouverneur de Gersey, honoré comme un de ces hommes extraordinaires, que la nature semble créer pour humilier, épouvanter les tyrans, & venger leur patrie.

Le maréchal de Berwick remplaça le maréchal de Villars ; il joignit ſa fureur à celle de Baville : ces deux bourreaux livrèrent à toutes les horreurs des ſupplices plus de deux cents perſonnes. Ce Berwick fit exterminer par le fer & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent du moins les armes à la main ; les autres expirèrent ſur les roues & dans les flammes.

Trouve-t-on dans l'hiſtoire quelque tyran qui ſoit chargé de plus de crimes que ce Louis XIV ? S'il en eſt quelqu'un, qu'on me le faſſe connaître. Eh ! voilà l'homme, voilà le tyran déifié pendant un ſiècle. Flatté, après ſa mort, par celui même à qui les arts, la philoſophie & la liberté doivent une reconnaiſſance éternelle, dans ſon ſiècle de Louis XIV, Voltaire s'exprime ainſi : *Ce pays, cependant, malgré ſes ſecouſſes et ſes pertes, eſt encore un des plus floriſſans de la terre, parce que tout le bien qu'a fait Louis XIV ſubſiſte, et que le mal, qu'il était difficile de ne pas faire dans des temps orageux, a été réparé*. Voltaire, ſi la France eſt encore dans un état floriſſant, ce n'eſt pas par le bien que lui a fait ce Louis XIV ; mais c'eſt par la nature de ſon ſol, par l'induſtrie de ſes habitans ; c'eſt parce que l'agriculteur eſt infatigable ; c'eſt par ſa ſituation heureuſe, placée entre l'Océan & la Méditerrannée, que ſon commerce doit fleurir,

à moins que quelques tyrans des mers n'y mettent des entraves.

Si elle eût pu être anéantie, elle l'eût été par lui, par ces vingt millions d'hommes dont il dépeupla les campagnes, par les impôts dont il écrasa la nation, par les loix fiscales qui désolèrent le royaume sous son règne, & qui tuent toute industrie & toute émulation. Si quelque chose doit surprendre, c'est que la France subsiste après ces soixante-douze ans de malheurs, après soixante-douze ans de carnages, de désolation, de ruines.

Afin que toute sorte d'opprobres marquât son règne, il devient faux-monnayeur, en falsifiant le prix de l'or & de l'argent : en 1709 la valeur numéraire du marc d'argent était, avant Colbert, de vingt-six livres; on la poussa jusqu'à quarante liv. idéales : ressource fatale!

On n'était occupé qu'à trouver des noms de nouveaux impôts ou de nouvelles charges que l'on vendait sans pudeur; on créa des conseillers rouleurs & courtiers de vin, des conseillers du roi contrôleurs aux empilemens de bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé, des conseillers-langueyeurs de porcs, &c. &c.

Au milieu de la misère publique, c'était un faste à la cour, une profusion insultante. Il y en aurait

aurait assez de ses crimes domesti- ques pour en faire un tyran ; mais ils disparaissent dans les calamités épouvantables, ils s'effacent parmi les ravages dont il a couvert la France, l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, l'Espagne & les deux mers.

Que dirai-je des indignes caresses qu'il fit à Fouquet, avant sa disgrace qu'il avait résolue & arrêtée ; inutile bassesse dans un despote, à qui tout est asservi. Il fut condamné au bannissement, & il commua sa peine en une plus dure. Il le fait enfermer au château de Pignerol ; & après avoir agravé son supplice, il dit : *S'il avait été condamné à mort, je l'aurais laissé mourir ;* paroles détestables, & sur-tout dans un roi.

On connaît ses goûts pour l'épouse de son frère, qui furent assez loin pour que la famille royale en fût alarmée.

Après elle, il jette ses vues sur mademoiselle la Vallière ; on connaît les dépenses inouies qui furent faites à Versailles pendant huit jours ; elles auraient suffi pour nourrir des millions d'hommes utiles pendant des années.

La ruine de la Hollande fut préparée au milieu du triomphe de madame de Montespan ; il en coûta plusieurs fois quinze cents louis par jour, en simples présens, à quelques faiseurs de bagatelles.

Il fait enfermer *Péguilin*, duc de Lauzun, dix années au même châtau de Pignerol, où lan-

guiſſait Fouquet, pour avoir épouſé en ſecret mademoiſelle, qu'il lui avait permis, quelques mois auparavant, d'épouſer en public.

Je n'ai pas la force de parler des querelles du janſéniſme, ſi ridicules, & pourtant ſi tyranniques; il ſuffira de dire que les maiſons de force, la Baſtille étaient remplies de malheureux. Port-Royal était démoli, Arnauld exilé pour quelques propoſitions ſur la grace & ſur la prédeſtination. Cette queſtion, ainſi que toute la métaphyſique, rentre dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté; abîme ſans fond, où s'eſt perdue toute l'antiquité, & que ſondait autrefois ſans difficulté un pédant poudreux, tout fier de par Thomas & Auguſtin. Les noms de Paſcal, d'Arnauld, de Noailles, de Fénelon, mêlés à quelques noms ridicules, donnèrent de l'importance à ces diſputes théologiques : elles n'auraient été regardées, dès le commencement comme dans la ſuite, qu'avec mépris; mais l'autorité du vieux deſpote, conduit par un jeſuite, s'en mêla, & les janſéniſtes ne firent quelque bruit, ne furent connus que parce qu'on les perſécuta. Le Tellier, qui avait acheté à force d'intrigues le droit d'entendre les ſottiſes du monarque, qui ne lui parla jamais de ſes crimes, pourſuivit ſur-tout le cardinal de Noailles. Ce dur ſectateur de *Jéſus*, le *Tellier*, fils d'un procureur de Vire en baſſe Normandie, homme ſombre,

ardent, mélancolique, inflexible, fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place dangereuſe & ſi ridicule.

Il faiſait croire à ſon lâche pénitent qu'il pouvait obtenir le pardon de toutes eſpèces de crimes en pourſuivant les hérétiques : ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt qu'on portait à cet infernal jéſuite les interrogatoires de ces infortunés enfermés à la Baſtille. Jamais on ne trahit plus lâchement la juſtice ; jamais on ne ſacrifia plus indignement au pouvoir.

Enfin ce vieux perſécuteur mourut comme Louis XI, couvert de reliques, & dictant encore d'un air farouche une déclaration tyrannique entre madame de Maintenon & ſon odieux confeſſeur.

Il laiſſa à ſa mort quatre milliards cinq cents millions de dettes. Il dépenſa, pendant ſon règne à jamais funeſte, environ vingt milliards, & encore avait-il fait banqueroute, en réduiſant les rentes dont il avait grevé l'état.

Il fut barbare ſans pitié, diſſolu, fanatique juſqu'à la frénéſie, infidèle, perfide dans ſes traités, lâche ſuborneur, coupable époux, mauvais frère, père inſenſible, égoïſte impitoyable, deſpote inſolent, perſécuteur aſſaſſin ; il a commis aſſez de crimes pour en compoſer vingt tyrans.

On a vengé la Hollande, l'Eſpagne, l'Angleterre & l'Empire qui étaient à ſes pieds. Et l'on

ne vengera pas la nation ! Et l'on ne renversera pas ce colosse qui l'a écrasée, saccagée, assassinée ! On ne détruira pas ses images ! on n'abattra pas ses statues ! Français, le simulacre d'un despote outrage un peuple libre.

LOUIS XV,

Soixante-unieme Roi.

La nation, écrasée sous Louis XIV, avait brillé près de cinquante années aux yeux de l'Europe, d'un éclat imposteur et sanglant à la vérité, à la lueur des hameaux, des villes en cendres ; mais Louis XV acheva sa ruine et l'avilit, ou plutôt il se déshonora pendant quarante ans devant les étrangers, comme aux yeux des Français : sa honte a rempli l'univers.

Son éducation fut confiée à l'evêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, par le codicile de Louis XIV. Fleury était circonspect, ambitieux, dissimulé, ignorant et jaloux de tout mérite. Le précepteur inspira à son élève une partie de son caractère. Pour des connaissances dans l'art de gouverner, dans l'art éternel, et encore inconnu, de conduire les hommes à leurs devoirs, à leur

bonheur, à la vertu, il n'en avait pas l'ombre. Il avait pour toute connaissance en morale, en politique, cette maxime basse, infernale, cette maxime qui a fait commettre tant de lâches atrocités : *Qui ne sait dissimuler ne sait pas régner.* Louis XV, entre les mains d'un pareil guide, marcha en aveugle insensé; Louis à peine majeur donna une preuve qu'il avait profité de cet axiome des tyrans faibles et barbares. Il invite le duc de Bourbon, le 11 juin 1726, à venir coucher à sa maison de plaisance de Rambouillet, et étant parti, disait-il, pour l'attendre, il le fit arrêter par le duc de Charost, capitaine des gardes, et conduire en exil. Cet acte despotique, cet acte d'une basse et inutile dissimulation, annonçait les cent mille lettres de cachet qu'il déchaîna pendant son règne contre la nation.

Nous allons le considérer maintenant sous ses rapports généraux avec l'Europe. Cet ouvrage n'est consacré qu'aux grands crimes des rois, aux attentats, aux outrages qu'ils ont faits à l'humanité.

Cinquante années d'une paix profonde n'eussent pas suffi sans doute pour adoucir les maux que cinquante années de désastres avaient faits à la France. Tous les siècles en-

semble ne pourraient réparer, ne pourraient payer le sang répandu pendant ces cinquante années de destruction. Il n'est plus au pouvoir des hommes, au pouvoir de Dieu même, de faire que les peuples n'aient point été les victimes des horribles calamités dont l'orgueil indomptable de Louis XIV a frappé la France et l'Europe entière.

Eh bien! je vois Louis XV, dès 1734, recommencer à la livrer aux horreurs de la guerre. Je le vois pour un individu, pour *Stanislas Leczinsky*, son beau père, compromettre la sureté, le repos, le bonheur et la vie de milliers de Français, livrer le royaume à une guerre cruelle, longue et sanglante avec l'Empire. C'était le czar Pierre qui était la première et la principale cause des malheurs de Stanislas, et non point l'empereur Charles VI

Il a péri cinq ou six cent mille Français dans cette guerre, que la prudence, que l'humanité, que les ressouvenirs funestes des calamités passées devaient faire réprouver; le bonheur incertain, unique, isolé de Stanislas, peut-il être mis en balance avec les maux réels et généraux qui ont, pour lui, couvert les villes, les campagnes, les hameaux de la France entière? Son bonheur eût-il été

certain, aurait-il payé cinq cent mille trépas dont il a été la cause ? Jusqu'à quand méprisera-t-on donc assez la vie des hommes, pour la prodiguer pour un individu qui n'a rien au-dessus d'eux que ce que la ruse, l'audace, le brigandage, le vol et la fureur lui ont donné. Pauvres humains ! pauvres victimes de l'orgueil, de la férocité ! peuple qu'on méprise, peuple qu'on outrage encore ! O mes amis ! ô mes frères ! levez-vous, reprenez le sceptre du monde qui vous est dû, vous le pouvez, la force est dans vos mains. N'en aurez-vous jamais que pour servir des tyrans ? Précipitez de leurs trônes ces vils soudans, et mettez à leur place, faites régner les loix et la morale éternelle.

La prise de Milan par Villars, deux batailles gagnées par le maréchal de Coigny ne sont que des malheurs publics, sous le nom barbare de victoires. Le sang des Espagnols, des Impériaux, des Français versé dans ces batailles, est aux yeux de la raison, de l'humanité, un crime contre la nature ; est un mal épouvantable et général, dont il ne revient pas même aux peuples un bonheur individuel. Qu'un fleuve coule sous la domination de l'empereur ou du roi des Français, qu'une ville, qu'un hameau

soit à une des deux puissances plutôt qu'à l'autre, quelle plus grande somme de bonheur en revient-il au peuple, à chaque individu, le gouvernement supposé égal ? C'est la fraternité, la liberté des nations qui fait leur bonheur.

On était loin de soupçonner que la Lorraine serait le prix de cette guerre ; mais l'empereur et son gendre furent accablés et forcés de la céder.

Charles VI meurt, et Louis s'unit, contre tous les droits des nations, à Frédéric II, roi de Prusse, contre Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles. Union perfide, union qui soutenait le vol à main armée de la Silésie, fait à l'héritière de la maison d'Autriche. Marie-Thérèse fut reconnue de tous les peuples de ses états ; cet aveu devait lui donner la préférence, quand ses droits n'eussent pas été certains, suivant l'usage, ou pour mieux dire, suivant l'usurpation établie d'hériter d'un empire, d'hériter des peuples comme d'une métairie, usage dont tous les hommes ne sentent pas l'absurdité cruelle : mais elle réunissait tous les droits, puisqu'elle était librement reconnue par la Hongrie et la Bohéme, royaumes long-temps électifs, et que la tyrannie des rois avait ren-

dus héréditaires, comme presque tous les états de l'Europe.

Marie-Thérèse se fondait sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solennelle qui confirmait ce droit, et sur la garantie de toutes les puissances. Hé bien ! tant de titres furent inutiles, furent méprisés. Louis XV s'unit au roi de Prusse pour la dépouiller.

Frédéric qui avait autant de génie que d'ambition, devina que la France se joindrait à lui. L'histoire lui avait appris les longs ressentimens de la maison d'Autriche et de la cour de France ; les projets de celle-ci d'humilier, d'écraser sa rivale. Richelieu avait conçu ce dessein hardi, et l'avait commencé. Gustave Adolphe, roi de Suède, l'avait conduit plus loin que lui par ses victoires contre cette maison.

Le vol de la Silésie était manifeste : le roi de Prusse prétendait quatre duchés auxquels ses aïeux avaient renoncé par des actes volontaires, authentiques et réitérés ; mais ce fut du moins un prétexte que n'avait pas le roi de France.

Marie-Thérèse se mit en possession de tous les domaines qu'avait laissés son pere ; elle reçut les hommages des états à Vienne. Les

provinces d'Italie, la Bohême lui firent leurs sermens par leurs députés : elle gagna surtout le cœur des Hongrois, en se soumettant au serment prêté en 1222 par le roi André ; serment tacite et d'un droit éternel chez toutes les nations ; en voici la formule :

« Si moi, ou quelqu'un de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut » enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit » permis, en vertu de cette promesse, à » vous et à vos descendans de vous défendre, » sans pouvoir être traités de rebelles ».

Ce serment a été méprisé, foulé aux pieds par tous les rois qui ont toujours fait un usage féroce, contre la nation, des forces qui ne leur avaient été confiées que pour la défendre. Infraction criminelle aux droits des peuples, qui n'a pas encore été punie jusqu'ici, mais qui le sera, je le prédis aux tyrans ¿ qui le sera d'une manière éclatante et terrible. Il est temps que le peuple se réveille du sommeil de fer dans lequel ils l'ont plongé : il serait bien honteux dans un siècle éclairé, que la nation tremblât devant un de ses membres, devant un individu, devant un tyran ; c'est à lui de pâlir, s'il enfreint les droits de l'homme et du citoyen. Mais alors les rois étaient tout, et le peuple rien : mais aujourd'hui c'est son tour, le peuple est tout, et les rois

ne sont rien ; non, rien, que les exécuteurs individuels de ses ordres suprêmes.

Est-il une nation assez insensée pour ne pas concevoir que la paix est préférable à la guerre, même qu'on appelle la plus glorieuse ; pour ne pas concevoir qu'un échange des différentes productions de chaque pays, doit être utile à la masse totale de la nation, du monde entier ; pour ne pas comprendre que la guerre n'est utile qu'aux brigands ; qu'elle rompt tous les rapports si nécessaires et si naturels de la grande famille de l'univers, séparée, éparse sur les quatre parties du globe ; que le commerce réunit, que la guerre isole et épouvante ? Quel est le fou barbare qui oserait soutenir, affirmer qu'une armée de cent mille hommes n'est pas une vraie calamité pour les campagnes dont elle a été tirée ; n'est pas un fléau épouvantable pour le pays qu'elle envahit, désole, couvre du sang de ses habitans ; qu'une union générale serait mille fois préférable, même pour les voleurs victorieux ? On a dit, et l'on répète : une telle union est impossible. Ne calomnions point légèrement la race humaine, la raison, la nature. Trouver le moyen d'établir une paix universelle, était un problême insoluble, quand l'ignorance couvrait la terre : instruisez, et votre problême est résolu.

Peuples, commencez par frapper cette douzaine de tyrans héréditaires qui écrasent l'Europe; après, faites des loix que l'égalité, que l'humanité, la philosophie, la raison éternelle, qui est au fond des cœurs, auront dictées, vous verrez si ce projet est aussi chimérique qu'il l'a paru; mais il faut commencer par là pour former une association générale, une union universelle, une vaste république du monde connu, dont la base indestructible doit être la morale. Qu'il eût été beau à la France de donner, dans le siècle des lumières, cet exemple à l'Europe; mais excepté une douzaine de têtes de l'aréopage, qui sont en état de faire des loix générales, des loix qui n'agissent que pour le plus grand bien de tous, tout le reste en est incapable; tout le reste n'a que des vues étroites, partielles, individuelles; tout le reste est ignorant, faible, esclave ou corrompu.

Si ces loix eussent été faites, Louis XV n'eût pu entreprendre cette guerre dans laquelle l'or et le sang de la nation ont été prodigués; mais ce roi faible, ce despote dissolu voulait la guerre; et Marie-Thérèse, alors impuissante et intrépide, fut dépouillée de la Silésie par l'adroit Frédéric, qui vit d'un coup-d'œil l'état politique de l'Europe; qui

devina que la perfidie, que l'intérêt lui donneraient infailliblement des alliés. Il compta sur la France, et il ne se trompa pas. Louis XV, par une trahison lâche et intéressée, servit le vol hardi du roi de Prusse.

On résolut donc cette guerre injuste. Comme cet ouvrage est fait pour faire voir aux peuples qu'ils ont toujours été sacrifiés, on a donné un apperçu de la cause qui la détermina ; il servira à le prouver, à faire voir de plus en plus le danger imminent des rois, le danger de les investir de toute la force nationale, du droit de déterminer la guerre ; droit qu'on ne peut laisser à un individu, à un roi, que par une ignorance, que par un abandon inconcevable, que par un oubli coupable des droits de la nation.

Le roi, le comte, depuis maréchal de Belle-Isle, son frère Levieux, cardinal de Fleury, et une courtisane, déterminèrent cette inique oppression. Ainsi les richesses, le sang des Français furent prodigués. Louis donnait à l'électeur de Bavière, qu'il prétendait mettre sur le trône impérial, de l'argent, des alliés, des suffrages achetés et des armées.

Tout était bouleversé dans l'Europe. Cette pragmatique-sanction que tant d'états avaient garantie, n'était soutenue par personne ; et

le roi, par une indigne perfidie, l'avait le premier abandonnée ; son exemple entraîna l'Europe.

Marie-Thérèse méritait de régner, puisqu'elle était appelée par le suffrage libre des peuples ; car je compte toujours pour rien les prétendus droits héréditaires ; et ceux qui s'unissaient pour l'opprimer, étaient des brigands décorés du titre de rois.

J'aime à rendre justice, j'aime à rendre hommage à la générosité des nations, quand j'en rencontre l'occasion. Les Anglais ne sont pas de ceux qui attendent l'opinion du roi pour en avoir une. Indignés de la manière lâche et perfide avec laquelle on traitait cette princesse, ils lui offrirent et lui donnèrent des secours considérables d'argent pour soutenir ses droits indignement violés. L'armée française, conduite par des chefs que l'intrigue avait nommés, se détruisait par les fatigues, les maladies, par le fer et la désertion ; on réparait difficilement ces pertes.

L'ineptie et l'incapacité du vieux cardinal de Fleury fait rire de pitié. Dans les lettres qu'il écrivait au général Kœnigseck, par sa première, il s'excuse de la guerre entreprise ; pour toute réponse, on fit imprimer sa lettre. Fleury la voyant publique, dit, dans une

seconde au général, *qu'il ne lui écrira plus ce qu'il pense.* On la fit encore imprimer, et l'on rit davantage. Ces lettres prouvèrent quel homme était à la tête des affaires de la France, démontrèrent le danger que la nomination des ministres dépendît d'un roi que l'intrigue et les femmes gouvernaient, dégradaient. Le mépris succéda aux ris : en vain il désavoua ces lettres. Personne ne fut dupe du désaveu, pas plus que de celui de l'empereur bavarrois, des propositions de paix qu'il avait faites à Londres. On insulta à ses offres en les rendant publiques, comme les lettres de Fleury. Les Français étaient justement vaincus ; et si la dérision, le mépris sont jamais permis, c'est quand on voit l'orgueil et la perfidie à ses pieds.

Les armées françaises furent détruites en Bavière et en Bohême, sans presque combattre. Vint enfin la fatale retraite de Prague, en 1742, où les soldats tombaient morts de froid. Eh! pour qui, malheureux, étiez-vous ainsi sacrifiés? parce qu'un roi, parce que votre tyran avait voulu la guerre. Belle-Isle ramena les débris de l'armée à Egra ; on perdit tout ce qu'on avait conquis, et la guerre fut reportée du cœur de l'Autriche sur les bords du Rhin. Eh! que faisais-tu, Louis, pendant ces

désastres? Tu t'en consolais dans les bras de tes maîtresses ; perdu dans les voluptés, tu ne pensais pas seulement que trente mille malheureux Français mouraient par la rigueur d'un froid intolérable, et par le glaive de l'ennemi justement armé, justement indigné.

Fleury meurt au milieu de ces orages, de ces désastres, et laisse la France engagée dans la guerre la plus injuste, la plus imprudente, la plus lâche qui eût encore été entreprise, ou qui le disputait à toutes celles que l'iniquité, la perfidie, l'imprudence avaient faites. Vouloir ravir ce dont on a garanti la jouissance et la possession, est ce qui confond toute idée de justice et de morale.

La situation de la France était à peu près telle que celle où elle se trouvait dans la guerre, dite *de la succession*, sous Louis XIV. Cette guerre était bien plus injuste et bien moins généreuse. Nul prétexte plausible ne l'avait fait naître ; on bravait toutes les garanties, toutes les conventions, et l'on s'était uni à un grand spoliateur ou voleur public, plein de ruse et de génie, pour fondre sur les états de Marie-Thérèse. La France eut positivement les mêmes ennemis, l'Angleterre, l'Autriche, la Hollande et la Savoie.

Le passage des Alpes, forcé par les Fran-

çais

çais, sous le prince de Conti, sur-tout la journée de Château-Dauphin, le 19 juillet 1744, doit arracher des larmes à tout Français. Quoi! on sacrifie une nation si généreuse, si brave! on immole, on conduit à la mort tant d'hommes valeureux, pour de lâches intérêts qu'ils ignorent, parce qu'on a entrepris une guerre abominable, et pour conquérir un rocher qu'on sera obligé de rendre, après avoir coûté des torrens de sang, après avoir ruiné, saccagé un beau pays! et quand on le garderait, quand les rois régneraient sur les tombeaux qu'ils ont ouverts, quel bonheur général en revient-il? Le bien est nul, et le carnage n'est que trop réel.

On dit, pour nous consoler: *On y perdit près de deux mille hommes; mais il n'échappa pas un Piémontais.* Quelle consolation, grand Dieu! n'est-ce pas toujours le sang de l'homme que l'on a versé pour les querelles absurdes et barbares des rois? Un Piémontais, un Hotentot, un Nègre, un Cafre, un Japonais, comme un Français, est mon ami, est mon frère.

Les troupes y ont montré une valeur au dessus de l'humanité, écrivait le général au roi. Pauvres soldats, chers concitoyens, qu'on menait au carnage, dont l'enthousiasme et les forces n'étaient employés que pour le

délire de vos tyrans, le temps est venu où vous ne serez forcés que de défendre vos foyers; alors vous serez invincibles!

Je m'étends sur les crimes publics des rois, je néglige leurs crimes obscurs; ce sont ceux contre les nations qu'il importe de retracer, de peindre, pour désabuser les peuples; il faut leur démontrer, sans réplique, qu'ils ont toujours été sacrifiés par une poignée d'hommes indignes de gouverner, par une poignée d'hommes corrompus, de brigands qui sont assis à la place des loix, et que leur force seule y soutient. L'on s'étonne que l'univers soit malheureux: une des causes premières, et la plus grave, est sans doute l'existence des rois, des tyrans, dont le pouvoir est indéterminé en intensité et en durée. Eh! faibles mortels, ignorans et infortunés, placez sur le trône des nations un code de loix qui ne sont encore que dans la nature, ou éparses, ou isolées sur la terre, et vous verrez si les grands malheurs et les crimes ne fuient pas de l'univers; ils ne sont produits que par le bouleversement de l'ordre moral, que nécessitent des loix perverses; elles enfantent des malheurs, et le malheur produit les crimes.

Que l'on pense au pauvre, que ce ne it

pas l'or qui dicte des loix assises sur la ruine de la philosophie, de la morale, de la nature; et vous verrez, faiseurs de décrets, si l'homme sera aussi malheureux : non, non, son plus grand malheur, ou la continuité de ses affreuses infortunes, est votre ouvrage. Rougissez, pleurez sur vos contemporains et sur la postérité; mais je verserai du moins l'opprobre sur vos têtes criminelles, sur vos noms déjà dévoués à l'infamie; je veux marquer vos fronts du fer le plus brûlant.

Malgré ces funestes succès en Italie, malgré ces actions éclatantes et infernales, malgré cette victoire qu'on attribue au prince de Conti, qui n'est célébrée que sous son nom, et qui n'appartient qu'aux soldats ignorés, massacrés, et dont l'oubli dévore les noms, la France n'en fut pas moins malheureuse.

Oui, Français, la prise de Château-Dauphin appartient toute entière aux soldats, à leur intrépide désobéissance aux ordres de leurs chefs, et je le prouve.

Les Français s'étaient rendus maîtres d'un roc sur lequel étaient retranchés deux mille Piémontais; n'ayant point de canon, et foudroyés par celui des assiégés, MM. de Villemur et de Givry ordonnent et font battre la retraite; mais les soldats furieux, et voyant leurs

compagnons massacrés, ne les écoutent pas ; ils s'élancent dans les retranchemens, et, chose presque incroyable, ils passent par les embrâsures du canon ennemi, au moment où il reculait, après avoir tiré, par son mouvement ordinaire. La prise de Château-Dauphin appartient-elle aux soldats, ou à leurs chefs, ou au prince de Conti? La chose, je crois, n'est pas douteuse.

C'était toujours la même démence qui conduisait les Français; et malgré qu'on triomphât en Italie sur des ruines, pour une cause inique et étrangère, les Français éprouvaient des revers affreux sur les bords du Rhin et du Mein; ils n'étaient pas moins malheureux que le monarque dépravé eût entrepris cette guerre sans leur aveu, et conduite par les manœuvres sourdes et ambitieuses du maréchal de Belle-Isle.

L'empereur Charles VII, qui n'avait aucun droit légitime à l'empire, puisqu'il était repoussé par les peuples, traînait ses disgraces, ses injustices, appuyées par la France, ou par le ministère qui semblait dirigé contre elle, appuyées par l'incapacité du monarque qui ne songeait qu'à se procurer des jouissances au prix des maux qui étaient son ouvrage, tandis qu'il faisait assassiner les peuples

en Allemagne, en Italie, sur les mers et dans les deux mondes.

J'avance à travers des ruines; je ne m'arrêterai pas au carnage de Dettingue, où tant de malheureux Français furent immolés.

Le roi de Prusse avait commencé la guerre, en volant la Silésie ; et satisfait de ce brigandage, il avait trouvé le moyen de faire la paix avec la reine de Hongrie ; et, par une seconde perfidie, il rompt son traité de Breslau, et recommence la guerre.

Louis XIV avait voulu, malgré les Anglais, faire remonter le roi Jacques sur le trône d'Angleterre. Louis XV, au milieu d'une guerre ruineuse, prétend y replacer son petit-fils ; il arme une flotte, fait d'immenses préparatifs, et tout échoue. Quelle manie despotique ! Il voulait donner un empereur à l'Allemagne, et un roi à l'Angleterre : projet infernal ! Vouloir asservir la volonté suprême d'une nation, est un attentat énorme à ses droits ; et le fer de la loi devrait frapper la tête du fou, de l'imprudent, du barbare, qui tente de mettre sa volonté isolée à la place du vœu général des peuples ; qui tente, à main armée, de faire asseoir un usurpateur sur leur trône, auquel leur volonté collective seule a des droits.

Après sa première campagne le roi tombe malade à Metz ; il fut à l'extrémité, et le peuple, qui n'en sait pas davantage, disait, avec des sanglots et des larmes : *S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours.* Pour avoir marché à votre secours ! Peuple bon, ignorant, enthousiaste, crédule, eh ! quel ennemi auriez-vous sur les bras sans sa fatale imprudence? Quand il vous fait assassiner il vole à votre secours ! Il vous écrase d'impôts pour soutenir les délires de son cabinet ; il semble que c'est un père que vous allez perdre ; il traîne des courtisanes à sa suite ; il jouit, au milieu des camps, de plus de délices que vous n'en goûtâtes jamais ; et sa perte semble un fléau ! c'est son existence qui en fut un vrai pour vous.

Le courrier qui apportait à Paris la nouvelle de sa convalescence pensa être étouffé : on baisait son cheval, ses bottes ; on le menait en triomphe, le peuple de France, de Paris sur-tout, est sensible jusqu'à l'idolatrie. Peuple, change de caractère avec ton gouvernement, ou tu aurais en vain brisé tes fers. Plus le gouvernement sera libre, moins le peuple sera idolâtre ; l'idolatrie est un vice des états despotiques. Les austères républicains n'eurent jamais cet enthousiasme pour

leur égal : vice bas et rampant, qui avilit l'homme devant l'homme : vice enfin des esclaves. Cette fausse politesse, cette frivole urbanité si révérencieuse, est encore un défaut de la servitude, un vice qui se pavane dans les anti-chambres des palais. Il faut être bon, humain, vrai, sensible, avec ces vertus : on est assez poli ; on ne se courbe pas à chaque instant ; on ne fait pas des démonstrations serviles, qui ne sont que la basse comédie que jouent les singes de la cour ; mais on plaît, on cherche à être utile, à servir le monde entier.

Pendant qu'il était à l'extrémité, des courtisans et des prêtres le crurent frappé à mort ; tout changea parmi cette tourbe d'imposteurs ; les intrigues, les cabales, rien ne fut épargné pour supplanter un rival : on chassa la favorite du sultan ; il en revint, comme on l'a dit ; et ceux qui s'étaient si pressés, eurent lieu de regretter leur précipitation.

Le roi de Prusse envahit Prague pendant que Charles de Lorraine, ayant fait une retraite savante à la vue des Français, marche vers le Danube et l'Elbe.

Le prince de Conti gagne encore une bataille en Italie ; mais cette nouvelle victoire, entassée sur des défaites, sur d'affreux re-

vers qu'avait éprouvés la France, fut encore au nombre de ces massacres publics, de ces assassinats innombrables qui font verser tant de larmes, sans produire le moindre avantage, le moindre bonheur pour les nations. Ces combats, ces désastres, ces ruines, ces incendies des villes, des maisons, des cabanes des laboureurs, ces crimes contre les peuples, étaient commis pour des intérêts qui changeaient, suivant le caprice, l'influence d'un ambitieux, suivant les vues du plus lâche intérêt que spéculait une prostituée, qui calculait combien de millions lui rapporterait le sang de quatre-vingt mille hommes, qui vendait la France à l'or des ennemis à qui Louis XIV avait appris à faire ce trafic infamant.

Le prince de Conti fut obligé de repasser les Alpes avec les tristes débris d'une armée florissante lorsqu'il partit. L'Italie était le point de vue où se réunissaient tous les efforts de l'Espagne, et l'Allemagne celui de la cour de France.

Le roi prodigue, dissipe les trésors du royaume pour acheter des partisans dans l'empire. Le fantôme malheureux d'empereur Charles VII meurt à Munich, pour lequel la guerre avait été si imprudemment, si injus-

tement entreprise. Elle devait cesser à sa mort, et n'en fut que plus terrible ; il n'avait jamais été plus malheureux que depuis qu'on le nommait empereur.

Il est douloureux, il est vrai, que cette guerre si sanglante, entreprise contre le droit des nations, contre les traités les plus solennels, écrasa sur-tout la France. L'Allemagne et l'Italie s'étoient enrichies de nos dépouilles, par l'or qu'y avaient porté nos armées ; mais des sommes énormes qui s'y engloutirent, ne réparent point les massacres qui y furent commis, ne peuvent jamais payer le sang des hommes qui y furent immolés ; et ce roi, faible, voluptueux, corrompu, que Fleuri avait rendu incapable de nulle application ; ce roi, ignorant comme tous ses prédécesseurs ; ce roi, la seule cause, par son impéritie, de tant de malheurs, pour s'être laissé conduire par un conseil de courtisanes ; cet indigne agent des Français, tout souillé du sang qu'il avait fait répandre en Italie et en Allemagne ; ce mandataire stupide, chargé de tant d'assassinats, de malheurs solitaires, fut publiquement reçu comme le vengeur, comme le père de la patrie.

Enfin, pour mettre le comble à sa cruelle extravagance, il veut encore faire un nouvel

empereur de l'électeur de Saxe ; il fut justement refusé : il voulut secourir le nouvel électeur de Bavière, qui fut obligé de renoncer à l'alliance de la France. Le roi recueillait le digne prix de ses perfidies ; il ne poursuivait plus la guerre que dans la vue de la faire cesser ; situation horrible où il s'était engagé. Verser le sang des hommes parce qu'on en a versé des torrens, sans nul espoir du plus faible dédommagement, est le dernier période du malheur.

Enfin, en 1745 se fait le fameux carnage de Fontenoi, célébré en vers et en prose par de lâches adulateurs, où il périt trente mille hommes, tant des alliés que des Français. Cinq ou six cent mille assassinats commis dans cette guerre, dont ce Louis *le Bien-aimé* fut la cause, sont autant de crimes irrémissibles qui sont retombés sur sa tête. Enfin, ce roi indignement victorieux, c'est-à-dire, tout souillé du sang des Français, revient à Paris le 7 septembre. Ce furent, comme on peut bien le croire, de nouveaux transports au milieu des misères, des calamités publiques.

François de Lorraine, grand duc de Toscane, est élu empereur. La France avait commencé la guerre sans nul intérêt, le roi de

Prusse par une lâche avidité ; l'impératrice Marie-Thérèse l'avait justement soutenue, on la faisait encore par obstination : on fera la paix par nécessité. Au mois d'octobre 1746 se donne la bataille de Rocoux. Ce ne fut qu'une calamité de plus pour tous les partis, beaucoup de sang inutilement versé. Chacun prit ses quartiers d'hiver, en attendant que le printemps ramène les barbaries et les malheurs.

Le roi de Prusse, en faisant la guerre à la maison d'Autriche, l'avait opprimée, et il fit la paix une seconde fois aussi lâchement, qu'il avait entrepris la guerre. Il reconnut Charles de Lorraine, désormais François Ier. pour empereur, et laissa tout le fardeau de la guerre à la France. Par sa paix de Breslaw, il fit perdre la Bohême ; par celle de Dresde, il fit perdre l'Italie. Cet embrâsement, commencé vers le Danube, s'étendait, après six ans de ravages, sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté leurs partis désolaient le Dauphiné ; de l'autre ils passaient au-delà de la Durance. Vence, Grasse furent abandonnées au pillage ; les Anglais faisaient des descentes dans la Bretagne. Leurs escadres allaient devant Toulon et Marseille, aider leurs alliés à prendre ces deux villes ; tandis que

d'autres escadres attaquaient les possessions françaises en Asie et en Amérique. Epouvantable, mais juste châtiment de cette guerre si injuste, s'il n'eût frappé que sur cet indigne fantôme de monarque qui l'avait entreprise sans consulter la nation. Voilà en six ans, peut-être, un million de Français massacrés. Eh! législateurs corrompus, cherchez, après tant de malheurs, par vos motions insidieuses, abominables et barbares, à conserver cette effrayante prérogative au pouvoir exécutif!

Parmi les horreurs, l'injustice de cette guerre, les crimes, les massacres exercés pendant sept ans, depuis le Rhin jusqu'au Tibre, il faut que je raconte en peu de mots la révolution de Gênes, comme étant liée aux désastres généraux. Je n'ai pu la lire sans une émotion profonde : quand un peuple généreux est opprimé, qu'il secoue ses fers, et en accable ses tyrans, il est sûr d'intéresser toutes les ames, en qui la servitude n'a pas brisé le ressort de la nature.

Gênes fut en partie la victime d'une guerre commencée loin de son territoire, et dans laquelle elle n'avait rien à démêler. Après que les Français furent chassés de l'Italie, Gênes tomba au pouvoir de l'Autriche, contre qui elle avait pris parti en faveur de la France.

Elle pouvait se défendre et n'en fit rien ; tout était consterné. Les Autrichiens en prirent possession sans résistance. Elle fut taxée à vingt-quatre millions de livres, somme énorme pour elle, et qui la ruinait pour cinquante ans ; elle avait épuisé sa banque de Saint-George, pour en payer 16 ; elle demanda grace pour les huit autres ; mais on fut impitoyable ; on augmenta encore la somme de 8 millions. Le désespoir saisit tous les habitans. Tous parurent résolus à mourir en repoussant l'opression, plutôt que d'être réduits à la dernière indigence. Les sénateurs faisaient dire secrètement au peuple, qui, dans tous les pays, s'indigne et fait les révolutions : Jusqu'à quand attendrez-vous que les Autrichiens viennent vous égorger daas les bras de vos femmes et de vos enfans ? Jusqu'à quand resterez-vous esclaves d'une poignée de vils janissaires qui vous outragent ? Vous êtes cent contre un ; ne vaut-il pas mieux les immoler ou mourir, que d'être les spectateurs des ruines de votre patrie et de la liberté. Ces discours firent leur effet. Il ne manquait qu'une occasion ; elle se présenta. Un Autrichien frappe indignement un citoyen : on s'émeut, on s'attroupe, on s'arme de tout ce que la fureur d'un peuple justement irrité put trou-

ver. Ce peuple, qui n'avait pas songé à défendre sa liberté, quand les ennemis étaient hors de leur enceinte, la défendit, la reprit lorsqu'ils étaient dans ses murs. L'excès de l'injustice produisit cette révolution. Tyrans anciens et nouveaux, tyrans héréditaires, tyrans de deux années, profitez de ces exemples.

Le tocsin sonnait sans cesse; les habitans de la ville, et les paysans fondirent comme des furieux sur les Autrichiens, firent 4 mille prisonniers, et les forcèrent de fuir jusqu'à Gavi. Ils perdirent Gênes pour avoir méprisé, accablé le peuple.

Les Français furent toujours malheureux. Au combat d'Exiles, les Piémontais ne furent occupés qu'à tuer pendant deux heures, derrière des palissades qui les mettaient à l'abri de l'audace des Français. Ce n'est qu'un enchaînement de meurtres, de calamités.

Le 25 avril 1747, la Hollande nomme un statouder, et conséquemment un maître qui vient d'oprimer indignement la république; preuve certaine qu'une masse si énorme d'autorité dans la main d'un seul, est évidemment contraire au but qu'on se propose, qui est la conservation du pacte social, et il est anéanti; car sans liberté il n'est point de contrat entre les peuples, divisez les pouvoirs,

peuples qui voulez la conserver; gardez vous sur-tout de les rendre héréditaires. L'hérédité est ce qui a toujours asservi, perdu les nations. Divisez et donnez à ces divisions une courte durée. Ne laissez pas sur-tout, dans la même main le pouvoir suprême exécutif, ou vous n'aurez désormais que des éclairs de liberté, des années d'anarchie et des siècles de servitude.

Quand un génie infernal, destructeur de la liberté aurait plané sur la Hollande, y eût dicté des loix, on n'aurait jamais consacré les pouvoirs du stathouder d'une manière plus abominable. On passa en loi, qu'au défaut de la race masculine, une fille serait stathouder et capitaine général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par son mari; et en cas de minorité, la veuve du stathouder doit avoir le titre de gouvernante, et nommer un prince pour en remplir les fonctions. Excepté d'être complètement fou, ou que ce soit des tyrans qui dictent de pareilles loix, et des esclaves qui les signent, on ne peut pas faire un abandon plus formel de la raison, de l'art de gouverner, de la morale, de la liberté.

Le diplome qui créa le prince d'Orange stathouder, porte *qu'on le nommait stathouder, capitaine général*, etc. On voit qu'avec

cette masse de pouvoirs indéterminés, il devait bientôt opprimer la république, envahir le pouvoir absolu, et ne laisser aux Bataves que la servitude et le désespoir ; c'est ce qui est arrivé.

Dès qu'on tire un coup de canon en Europe, il retent't dans l'Inde et en Amérique. Tout était troublé par nos fureurs dans l'ancien et le nouveau monde ; fureurs, barbaries qui n'ont été, depuis quatorze cents ans, que celles des tyrans qui nous ont écrasés. Les malheureux peuples n'y sont entrés que pour verser leur sang sur leurs ordres farouches. Quand la nation ruinée, épuisée, saccagée se lassera-t-elle d'obéir à un maître, à un individu ! Un maître à la nation est un blasphême dont on n'est pas assez indigné ! Faut-il s'étonner que la liberté ait tant de peine à s'établir ; quand la tête monstrueuse du despotisme n'est pas écrasée ; quand il rappelle à lui, quand il tente, par toutes sortes d'efforts, de rallier ses affreux tronçons. La France, pour avoir été conduite pendant tant de siècles par des rois, n'a pas eu une année, un seul jour de vrai bonheur. Des désastres au dehors, des oppressions au dedans, la misère dans les campagnes, des momens de gloire lamentable ; le deuil et les

larmes

larmes couvraient ses champs désolés, tandis que des esclaves infortunés leur dressaient des arcs de triomphe, baisaient en soupirant les rayons des roues d'un char qui portait un despote impitoyable.

Les Français sont malheureux sur mer et sur terre : leurs convois allant ou revenant des îles de l'Amérique, tombaient aux mains des Anglais. Le 16 mai 1747, on vit arriver à Londres vingt-deux chariots chargés de l'or, de l'argent et des effets pris sur la flotte française au combat de Finistère, où six gros vaisseaux tombèrent aux mains des Anglais, et sept de la compagnie des Indes, armés; c'était une suite épouvantable de malheurs. Le 14 octobre de la même année, on perdit encore six vaisseaux de guerre; il n'en resta alors qu'un seul à la France.

Mahé de la Bourdonnaie fit de grandes choses avec peu en Asie, et vengea le pavillon français, si l'on peut appeler vengeance ce qui ne répare pas les malheurs des nations. La Bourdonnaie fut récompensé de ses services par la Bastille.

Enfin, après ces malheurs inouis, après tant de sang répandu, après le commerce ruiné, les campagnes dépeuplées, la nation avilie, vendue, trahie, on fit la paix d'Aix-

la-Chapelle après huit années de destruction, de ruines, d'embrâsemens des villes prises d'assaut, reprises, saccagées tour à tour, après que la Méditerranée, l'Océan, les mers de l'Amérique, de l'Asie et des Indes eurent été rougies du sang français. Eh ! pour qui tous ces maux, ces fléaux ont-ils fondu sur cette terre déplorable ? Parce qu'un vieux prêtre, un ambitieux, des courtisanes gouvernaient sous le nom de ce roi faible, inappliqué, lâchement voluptueux, parce qu'il avait remis son sceptre déshonoré entre leurs mains.

Il eût fallu des siècles de paix pour remettre la France des excès, des déprédations, des malheurs de la guerre. Eh bien ! elle ne dura guère ; elle fut rompue par des démêlés avec les Anglais pour les limites de l'Acadie, voisine du Canada, et cédée par le traité d'Utrecht.

On créa vingt places nouvelles de fermiers-généraux ; c'est-à-dire, que d'indignes traitans achetèrent le droit de tyranniser la nation au nom du roi ; et des emprunts soutinrent les premières années de cette guerre si malheureuse. Les Français furent encore vendus aux Anglais. Le roi de Prusse, menacé par des préparatifs qui se faisaient au-

tour de lui, fort de ses cent cinquante mille soldats, ravage la Saxe, et découvre des projets qui peut-être ont justifié son invasion. La France s'unit à Marie-Thérèse qu'elle avait si indignement traitée. Elle combattit pour lui faire rendre cette Silésie dont elle avait aidé à la dépouiller quelques années auparavant, lorsqu'une politique aussi lâche que cruelle l'unit au roi de Prusse.

Le roi d'Angleterre qu'on avait vu soutenir l'Autriche, devint son plus dangereux ennemi. La Suède, autrefois ennemie de l'Autriche, la servit contre le roi de Prusse. L'Allemagne était en proie à six armées qui la dévoraient en même temps.

La bassesse, l'intrigue effrontée conduisaient de plus en plus le ministère : une prostituée le gouvernait, y faisait nommer et rappeler les généraux ; tout se vendait à l'encan.

Un général sans capacité, fait par l'avarice, les manœuvres sourdes, lâches et cruelles des toilettes, loin des yeux fascinés du monarque dissolu ; tout cela fit perdre la bataille de Rosbac. Qui montrait des talens était sûr d'être rappelé ; c'était un abandon de toute pudeur, un mépris de l'opinion qui insultait à la France entière. On bravait les murmures à l'abri des satellites du despote. La nation

était accablée de revers, de défaites prévues par les ministres et les courtisanes. L'odieux gouvernement savait que tel général serait battu : il existait des concordats impies avec les ennemis de l'état; et au milieu des maux dont la France était accablée, la profusion, le scandale outrageant, la débauche effrénée avilissaient le monarque aux yeux des ennemis et des Français.

Il l'épuisait d'hommes et d'argent à faire marcher des armées en Allemagne, d'où sont sortis les brigands qui nous avaient asservis, et qui est couverte des ossemens de tant de millions de Français. Je m'étonne toujours de ce qu'un Saxon est assis sur le trône des Gaulois. Quelle est donc cette race impie venue du fond de la Germanie pour nous opprimer, nous abreuver d'outrages ? Quel est donc son droit de nous gouverner en esclaves, de nous régir avec un sceptre de fer, elle qui n'a pas, peut-être, pour s'y soutenir, contre le vœu des peuples, une douzaine de descendans, des voleurs, des assassins fondus avec elle sur notre pays de la Gaule occidentale ? C'est donc nous, Gaulois d'origine, qui l'y maintenons : c'est donc la nation indigène qui fait toute sa force. Si elle s'est assise sur son trône sans son aveu, qu'elle la remercie

du moins de l'y soutenir ; si elle s'y est placée contre sa volonté et sans son consentement, elle l'en peut précipiter. Quelle soit reconnaissante de ce qu'elle peut avoir oublié ses brigandages et ses crimes : après avoir joui pendant sept oent cinquante ans du prix de son usurpation, de ses forfaits, le lot qu'on lui laisse, son partage, est assez beau ; le Gaulois le plus antique, le plus recommandable par ses talens et ses vertus, les consacrerait bien au maintien de l'ordre social, de la chose publique, à moins de trente-cinq millions. Qu'on ne force pas la nation à se ressouvenir de sa force, à déployer sa puissance.

Elle fut trahie, vendue. L'or des Anglais faisait en France, sous Louis XV, ce simulacre de roi, ce que les millions de Louis XIV avaient souvent fait dans le parlement d'Angleterre ; il corrompait ministres, généraux, et sur-tout l'indigne favorite qui leur vendait la perte d'une bataille tant de millions. Vendre le sang des hommes, trafiquer de vingt mille trépas, est le crime le plus lâche et le plus barbare qui se soit commis. Il se consolait dans ses bras de l'avilissement de son sceptre, et ne voyait pas, du fond de son palais, les ruines sanglantes qui l'environnaient, le voile

de la misère et de la mort répandu sur la France. Eh ! c'est à de pareils rois qu'elle a été abandonnée ! eh ! c'est de ces tyrans féroces, ou sans énergie, dont elle a été la proie depuis quatorze cents ans ! eh ! c'est pendant trois dynasties d'usurpateurs, de brigands étrangers, que les malheureux Welchs, que les bons Gaulois n'ont pas eu un seul moment de repos, de liberté, de bonheur ! Maudit soit à jamais le génie infernal qui nous a donné des rois !

Quoique les frontières de France ne fussent point entamées, l'Allemagne était un gouffre où toutes les ressources s'engloutissaient.

En 1762, plus d'argent, plus de crédit, plus de soldats : telle était la situation déplorable où des projets insensés, tyranniques, l'avaient réduite. Des citoyens montraient des vertus dignes d'une république, et qu'on ne rencontre guère que dans un état libre ; ils portaient à la monnaie leur argenterie, pour la convertir en écus, et réparer l'or englouti dans la Germanie ; et il semblait au gouvernement tyrannique que c'était un devoir de payer les cruelles extravagances, les excès dont il était la cause.

Enfin, on obtint la paix comme une grace le 10 février 1763. L'état perdit, dans cette

guerre si funeste, la plus florissante jeunesse; plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, sa marine, son commerce, son crédit, furent anéantis : on aurait pu éviter tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais pour un misérable terrain litigieux vers le Canada; mais des ambitieux, pour se rendre nécessaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale; il en avait été de même en 1741; l'orgueil de trois ou quatre satrapes, qui gouvernent sous des tyrans, suffisent pour désoler l'Europe, pour ensanglanter les deux mondes. Les dettes, dont l'état demeurait chargé, étaient plus grandes encore que celles de Louis XIV. La dépense de l'extraordinaire des guerres avait été, en une année, de plus de quatre cents millions; la France n'aurait pas moins été dépeuplée, épuisée, ruinée, quand elle eût été victorieuse; elle devrait être inculte et déserte par les innombrables massacres qu'on y a exercés. C'est une vérité effrayante ~~que~~ tant d'horribles malheurs n'y ont été causés que par ces hommes, ces individus, ces tyrans appelés rois. Est-il quelque esclave assez stupide, assez ignorant pour oser nier les faits terribles dont on les accable, pour oser avancer que la nation a été

consultée ; que c'est par sa volonté qu'on a entrepris ces guerres, qu'on a commis ces assassinats des peuples, qui ont duré depuis que des brigands germains ont volé, saccagé le sol que nous habitons, et ont placé leurs trônes sur les os de nos ancêtres? Cent millions de Français, cent millions d'ombres sanglantes, s'éléveraient contre sa barbare ignorance, et accableraient les rois.

La paix de 1763 fut dictée par des vainqueurs ; en outre les pertes que fit la France, dans toutes les parties du monde, elle fut réduite à l'humiliante nécessité de démolir Dunkerque : jamais paix ne fut plus nécessaire, plus funeste et plus déshonorante. Les colons du Canada aimèrent mieux vivre libres sous les loix de l'Angleterre, que de venir en France pour être esclaves ; Louis XV augmenta encore de beaucoup la masse énorme des impôts dont l'avait accablée Louis XIV ; il fit comme lui banqueroute à l'état, en réduisant les rentes sous l'abbé Terray, brigand général des finances.

De combien d'iniquités obscures et cruelles n'a-t-il pas déshonoré sa mémoire ; il s'appelle *Louis le Bien-aimé* ; et après avoir épuisé la nation, l'avoir fait assassiner, l'avoir livrée au fer des Allemands, des Anglais, des Ita-

liens, des Prussiens, il devient le chef des monopoleurs, réduit le peuple à la famine, pour payer une courtisane. Des particuliers ont payé de leurs têtes ce trafic honteux et impitoyable : aussi despote que son aïeul, il vient au parlement, y dit qu'il veut être obéi, et qu'il punira tout réfractaire à ses ordres ; enlève du greffe la procédure contre le duc d'Aiguillon, dont le fils a racheté, à force de patriotisme, les erreurs de son père : enfin, en 1771, de son autorité arbitraire et absolue, sans consulter la nation, il casse tous ces corps, qui étaient un contre-poids, infidèle et trop faible à la vérité entre elle et le pouvoir sans bornes ; mais cet acte n'en était pas moins d'un tyran qui écrase tout de sa volonté absolue.

C'est assez de crimes contre sa mémoire ; c'est assez des attentats publics contre les peuples ; je ne fouillerai pas parmi les soupçons horribles qui l'ont rendu si odieux ; je n'irai pas remuer les cendres de la reine, du dauphin et de la dauphine ; Louis XV, tu les a vus d'un œil sec descendre dans la tombe ; maintenant ils y reposent à tes côtés ; et s'ils conservaient un sentiment, ce serait peut-être leur supplice.

Nous voilà arrivés à la fin de ces trois dy-

nasties de brigands, d'usurpateurs, de tyrans, dont aucun n'a mérité que la vérité lui fît grace; qui tous ont pillé, volé, exterminé la nation. Eh! puis qu'on vante le bonheur de vivre sous des rois! Nous allons considérer avec le même courage, la même impartialité, la partie du règne de Louis XVI, déjà existante.

LOUIS XVI,

Soixante-deuxieme roi,

dit *le restaurateur de la liberté.*

Nous allons examiner quelques années du règne de Louis XVI. Les premières sont obscures, et ne méritent point les regards des contemporains et de la postérité. Tous les rois qui l'ont précédé sont convaincus d'avoir violé, méprisé les droits les plus sacrés des peuples, de ne les avoir comptés dans l'empire que comme un vil troupeau qu'ils pressuraient à leur gré, qu'ils faisaient égorger. Nous allons voir, en deux mots, si Louis XVI, après avoir été élevé comme eux, après avoir passé sa vie, entouré de tout l'attirail imposteur de la cour, a échappé à l'ignorance nécessitée des rois, à l'orgueil indomptable

qui en est la suite, au désir du pouvoir absolu qui les entraîne, qui a terni tous les règnes, les a souillés d'excès, d'injustices, de crimes, de barbaries. Roi des Français! si tu es excepté, je t'en féliciterai; car dans plus de soixante rois que compte la monarchie, pas un seul n'a évité ces écueils : j'aimerai à faire, en ta faveur, cette exception honorable, étonnante, si tu parais la mériter. Si les faits te condamnent, je prononcerai sans hésiter, sans détour, sans déguisement; je sais ce que je te dois, quand tu fais exécuter la loi; et je sais sur-tout ce que je dois, en tout temps, à la vérité, à la patrie, à la liberté.

Entrons avec courage dans un examen, où nul n'est entré du vivant des rois. Examinons si Louis XVI est excepté ou compris dans l'anathême dont sont frappés tous les rois; voyons s'il s'est montré, avant et depuis l'ouverture de l'assemblée nationale, ami constant de la liberté, avide ou peu jaloux du pouvoir absolu. Je le saisis à l'époque qui a précédé l'ouverture de cette diète mémorable; c'est alors qu'il s'est montré aux yeux des peuples.

Les finances étaient depuis long-temps dans un état déplorable, par les dilapidations de la cour. Un brigand, mis à leur tête, était

réduit à des expédiens qui ruinaient de plus en plus le trésor public ; d'un autre côté, toutes les sang-sues de l'intérieur du palais des antichambres et de l'*œil de bœuf*, profitant de sa prodigalité, achevaient de l'épuiser.

Enfin, pour combler un *deficit* énorme, pour remplir le *tonneau des Danaïdes*, on propose le fameux édit du timbre. Le parlement oppose une résistance heureuse. Louis XVI, que fais-tu? Tu tiens un *lit*, appelé *de justice*, où tu commandes, de *ton plein pouvoir et autorité royale*, que dans l'instant il soit enregistré. Cet acte est-il d'un affreux pronostic ? annonce-t-il un despote ou le *restaurateur de la liberté* ? Français, prononcez !

Je ne sais quel est l'esclave qui a pu donner le nom de *lit de justice* à une séance où le monarque déployait tout ce que le pouvoir arbitraire a de plus absurde, où le despotisme était assis insolemment sur la ruine des loix, où la volonté générale était obligée de fléchir devant la volonté d'un individu, d'un homme, et souvent d'un tyran couronné.

Louis, Philippe d'Orléans te demande si c'était un *lit de justice*, ou une *séance royale*, où il assistait. Tu devais éclairer ses doutes ;

et, pour prix de sa demande, il obtient, le lendemain, pour réponse, une lettre d'exil qui lui est portée par un de tes valets. Cet acte est-il d'un roi citoyen, ou du sultan le plus absolu? Ta volonté, ta rigueur arbitraire s'étendent sur deux membres du parlement, qui avaient parlé avec courage; tu veux les faire arracher du milieu des chambres assemblées par de barbares soldats. Les portes du palais sont fermées; tu commandes qu'on viole l'asile des loix: de durs sapeurs sont prêts à l'instant, et vont y porter la hache; on cède, on les ouvre, et aussi-tôt des sbires impitoyables enlèvent ces deux membres du milieu de leurs confrères, et tu les fais consigner chacun dans un de ces antres qui ont vu tant de malheureux; cet acte de férocité militaire dut il faire frémir pour la justice, la liberté, la vie des citoyens qui oseraient être réfractaires à ta volonté assise sur les débris du pacte social?

Je passe à travers des traits plus ou moins funestes à ta renommée civique, pour examiner ta conduite depuis l'ouverture de l'assemblée nationale. Cet examen va fixer irrévocablement le jugement que tout homme libre doit porter.

Dès les premiers jours de juin 1789, je vois

les représentans de la nation chassés de leur asile par les ordres du monarque ; je vois un de ces satrapes commander en son nom dans ce temple, dont ils ne devaient tous deux franchir le seuil qu'avec respect ; je vois déjà l'affreux despotisme aux prises avec la liberté.

Arrive la fameuse journée du 23 du même mois, où le roi, ce mandataire du peuple, vient au milieu de ses représentans, sans y être appelé, sans leur aveu. Un trône, un dais, un sceptre, une couronne, et tout l'appareil, le faste superbe et ridicule des rois, des despotes de l'Asie, l'environnent ; contraste insultant de l'exécuteur des loix avec la simplicité des législateurs. C'est là que le *restaurateur de la liberté*, fort de ses esclaves armés, ose, au milieu de ses souverains, prononcer le mot : *J'ordonne*, *le roi veut ;* mots qui sont restés impunis, et dont le civisme éclairé sentit tout l'outrage. Quoi ! Louis XVI, avais-tu donc oublié que ta volonté passive ne doit qu'obéir ? Mais tu ne l'avais jamais appris ; tu vivais dans une incurie, dans une ignorance totale de tes devoirs envers la nation, conséquemment de l'art de gouverner.

On peut dire que cette époque marque bien

ce que fait le despotisme, quand il croit pouvoir tout oser. Citoyens! faites bien attention à ce qu'il fait dans cette occasion, et le comparez avec ce qu'il fera dans la suite, quand son affreuse nudité va bientôt l'effrayer, le réduire à l'obéissance; n'oubliez pas que c'est le même roi, le même homme, le même individu, la même volonté qui agit et agira. Il n'y a de changé que les circonstances; le caractère ne change pas comme elles. Il est moralement impossible qu'un instant détruise une habitude de trente années. Louis XVI avait, au milieu d'une cour despotique, nécessairement contracté le goût du pouvoir absolu. Il n'y a qu'un imbécille qui puisse croire qu'il l'a dépouillé en un instant. Non, non, citoyens, il n'y a que les malheurs et les années qui puissent opérer ce prodige, cette révolution dans son ame; mais entassons, unissons les faits à ce qui est démontré par la raison éternelle.

Tout ce que nous avons dit, n'est rien, s'efface devant le temps où des assassins enrégimentés marquaient de la craie fatale les têtes des proscrits; où des canons, des boulets, des grils pour les faire rougir; où tout l'attirail infernal de la guerre menaçait la capitale d'être la proie des flammes et de la

férocité du soldat étranger ; où d'affreux complots se tramaient dans son palais, sous ses yeux, de son aveu, contre la liberté dont on le dit *restaurateur*. Louis XVI, tu es placé entre deux écueils bien cruels : ou tes ministres, ou toi, avez donné ces ordres tyranniques et barbares. Si ce sont eux à qui est confié le sceptre des Français, si tu les as dictés toi-même....., je frémis.....; et, dans ces deux cas, je garde le silence ou de honte ou d'effroi.

Enfin, le 14 juillet, la Bastille prise, le soulèvement, la défection des troupes jettent l'épouvante dans ton ame, et parmi les scélérats qui t'environnaient. Ils fuyent, et te laissent à la merci d'un peuple outragé, indigné. Tu sens enfin chanceler ton trône ; tu vois, pour la première fois, de quelle nullité est ton pouvoir, quand le peuple t'abandonne. On te conseille de prendre le seul parti qui te restait, qui fut de te jeter dans les bras de la nation : tu t'y détermines ; tu viens dans cette capitale abaisser l'orgueil du diadême devant trois cent mille citoyens armés. Pour prix de cette démarche, de la plus urgente nécessité pour toi, on te prépare, on te décerne le titre de *restaurateur de la liberté*. On ne sait si l'on doit rire ou s'indigner.

Sont-ce

Sont-ce des esclaves ou des fous, ou des hommes libres qui te l'ont donné ? Eh ! bon peuple Gaulois, ne voyez-vous pas un roi vaincu qui se soumet au citoyen victorieux ; qui se soumet jusqu'au moment où il pourra vous réasservir ? Pour nous, nous pouvons assurer que nous n'avons jamais fait un tel désaveu, un tel abandon des principes consacrés par le raisonnement éternel et l'expérience de tous les siècles.

Depuis cette époque mémorable, et gravée dans le cœur de tous les Français, les ennemis de l'état parurent épouvantés, paralysés ; et lui-même resta, jusqu'au mois d'octobre, dans une stupeur qui marqua tout l'effroi dont sa cour avait été frappée ; elle ne dura guère. Le président de l'assemblée nationale lui porte à accepter la déclaration des droits de l'homme, et la partie de la constitution déjà décrétée ; il refuse. Refuser d'accepter la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ! Eh ! on le croira ami de la liberté qu'elle consacre ! Eh ! on le croira ami de la révolution à qui elle doit son existence ! Il faudrait être aveugle né, un esclave tremblant et stupide. Qui ne voit dans ce refus l'espérance du succès que promettait l'orgie infernale des gardes du corps, orgie où il assista

au milieu des aristocrates mâles et femelles de sa cour ; orgie sacrilége, où d'affreux blasphêmes furent proférés contre la nation, où l'on foula aux pieds la cocarde de la patrie? Il le vit, l'entendit, l'autorisa, l'approuva par sa présence, ratifia ces scandales, ces outrages, souffrit qu'on y arborât la cocarde blanche et noire. Est-ce le restaurateur de la liberté qui permet qu'on en foule aux pieds le signe, à qui les couleurs nationales doivent être chères, ou l'ami des couleurs, le ralliment des ennemis de la patrie ? La réponse n'est pas douteuse.

Cette conspiration criminelle est découverte et punie dans les célèbres journées des 5 et 6 octobre, contre lesquelles tant d'ennemis soudoyés ont répandu d'atroces calomnies. Au lieu de partir pour Metz, le roi vient à Paris au milieu des citoyens et des soldats armés pour venger cet affront fait à la France entière; il arrive précédé et suivi de nombreux chariots chargés de farine trouvée dans les magasins de la cour, lorsque Paris éprouvait les horreurs de la famine par des manœuvres ministérielles.

Qu'a-t-il fait depuis, pour mériter le titre touchant qu'on lui a décerné ? Une seule action démentie par les faits : dans l'ombre de

sa cour, au milieu des conjurés, mille complots se sont tramés, se sont succédés ; mille oppressions, mille décrets funestes, qui portent l'empreinte du sceau royal.

Pour combler son civisme, le 9 juin, vient sa lettre à l'assemblée nationale, où il demande vingt-cinq millions pour la dépense de sa maison ; en outre, le revenu des parcs, domaines, forêts et maisons de plaisance, qui portent la liste civile environ à quarante millions ; en outre, quatre millions pour le douaire de la reine, le remboursement de la prétendue finance des charges de sa maison et de celle de ses frères, finance qui n'est jamais entrée dans le trésor public, et qui peut aller à cent millions. Eh ! pour qui donc ces sommes énormes, quand l'état est à deux doigts de sa perte par les déprédations de sa cour ? Citoyens, ressouvenez-vous sans cesse qu'avec des millions on achète des esclaves. Je l'ai déjà dit ; mais je le répète pour qu'on s'en ressouvienne, sa dernière demande a été si révoltante que les ministériels mêmes en ont été indignés. Tout cela est-il d'un citoyen, ou d'un roi qui veut boire les larmes des malheureux ?

Arrive l'anniversaire du 14 juillet, où citoyens et soldats sont accourus des deux

bouts de la France; il y assiste, mais non pas en restaurateur de la liberté, mais non pas en ami de la révolution; car il y serait venu au milieu des représentans du peuple, et non dans un char fastueux; il y assiste, mais isolé, prêtant un serment solitaire, et non comme le restaurateur de la liberté, qui devait être à l'autel de la patrie, levant la main dans une attitude pittoresque et imposante, jurant de garder cette constitution, de défendre cette liberté, dont on le dit *restaurateur*.

Je passe à travers mille faits, mille manœuvres coupables du cabinet et des comités de l'assemblée nationale, et j'arrive aux assassinats de Nanci. L'opinion publique est formée : tous les détours, tous les rapports ministériels, rien ne saurait laver les indignes satrapes souillés du sang de cette ville infortunée. Louis XVI, tous les citoyens te dénoncent, accusent les ministres d'y avoir trempé leurs mains barbares, d'avoir conspiré contre la patrie, d'avoir soufflé le feu de la discorde dans les colonies, d'avoir causé les troubles de Brest, de Toulouse, d'avoir causé les massacres de Nîmes, de Montauban, etc. La nation indignée demande leur renvoi; et tu t'obstines, pendant long-temps, à ne pas répondre au vœu général manifesté, toi qui

n'es que l'exécuteur de la volonté publique ! As-tu donc cru pouvoir braver ainsi le génie de la nation ? as-tu donc cru pouvoir maintenir dans leurs places ces visirs, ces agens subalternes des affaires, des intérêts de la république, malgré l'improbation, malgré le cri des peuples, quand il n'est pas de loi au monde qui puisse les forcer de te conserver malgré eux, toi, l'agent suprême de leurs volontés souveraines ? Ces ministres diffamés t'écrivent une lettre à laquelle tu fais la réponse la plus affectueuse ; tu leur dis : *Je vous ai toujours vus amis du peuple, de l'ordre, de la justice et des loix. Amis du peuple, grand Dieu !* qu'ils ont opprimé, et voudraient enchaîner ! *amis de l'ordre*, en provoquant la guerre étrangère et civile ! *amis de la justice*, en s'unissant aux conjurés ! *amis des loix*, en n'exécutant pas les décrets de l'assemblée nationale ! La lettre était fausse, hypocrite et perfide ; la réponse encourageait par son approbation les attentats des ennemis de l'état ; l'une et l'autre ont été dénoncées à la nation.

Tu as demandé une maison militaire, une garde nombreuse ; une garde au milieu d'une nation éclairée, au milieu des Français, est un outrage !

Que dirai-je du délai que tu as mis à accepter la constitution civile du clergé ? Apprends que ce qui fut autrefois dangereux, n'est plus que ridicule. La nation seule souveraine ne doit compte de ce qu'elle fait à personne ; elle modifie, elle change son gouvernement, quand elle le veut ; elle peut de même changer sa religion, sans qu'un roi, qu'un pape puissent le trouver mauvais : apprends que les lâches qui t'environnent te poussent vers l'abîme où leur fureur les entraîne.

Louis XVI, je t'abandonne à cette époque ; prends garde au reste de ta vie, prends garde au burin inexorable de la postérité, prends garde enfin d'être placé parmi les tyrans qui t'ont précédé, tâche de ne pas leur ressembler ! Il faut, dans le siècle des lumières, quand la liberté de la presse éclaire toutes tes démarches, dévoile tous les complots, prévient tous les crimes ; il faut que tu sois vertueux, il faut que tu respectes la liberté, ou que le trône de la nation s'écroule sous tes pas.

F I N.

TABLE
DES
MATIERES.

SECONDE RACE.

TROISIEME RACE.

LOUIS

323

Fin de la Table.